

CONSEIL DEPARTEMENTAL

14 novembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Président de séance : Franck LOMBARD

Présents : Mme BARBIER, M. BERETTI, Mme BERTHET, M. BERTHOUD,
Mme BLANC-TAILLEUR, Mme BONILLA, Mme BRUNET, Mme CHAPPUIS, M. CHASSOT,
Mme CRESSENS, M. DARVEY, Mme DUBOUCHET-REVOL, M. DUC,
Mme FAVETTA SIEYES, Mme FONTAINE, Mme FURBEYRE, Mme GEINDRE, M. GENNARO,
M. GRANGE, M. GUIGUE, M. LOMBARD, M. MAITRE, M. MOIROUD, M. MORAT,
M. PAUCHET, M. PROVOST, Mme REMY, M. ROLLAND, Mme RUAZ, Mme SANTAIS,
Mme SCHMITT, M. THEVENET, Mme UTILLE-GRAND, M. VAIRETTO, Mme VERNEY,
M. VILLIBORD, Mme WOLFF

Absent excusé : M. GAYMARD, pouvoir donné à M. LOMBARD

La séance est ouverte à 09:55.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Conseil Départemental du 14 novembre 2025

Dossier n° 2

Direction des finances, du pilotage de gestion et des affaires juridiques/Pascal BELLEMIN
PB

FINANCES

Débat d'orientations budgétaires pour 2026

*

Vu l'avis favorable de la Première commission (Commission finances, ressources et moyens) en date du 06 novembre 2025,

Exposé des motifs :

En application des dispositions de l'article L 3312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, le Président du Conseil départemental présente au Conseil départemental un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport fait l'objet d'un débat dont il est pris acte.

Conformément à ces dispositions, il est présenté au Conseil départemental le rapport sur les orientations budgétaires 2026 ci-joint.

Proposition de décision :

Il est proposé au Conseil départemental de donner acte au Président de la communication du rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2026, conformément aux dispositions du CGCT citées ci-dessus.

**DONNÉ ACTE A
L'UNANIMITÉ**

- Déposée en Préfecture le 17 novembre 2025
- AR Préfecture le 17 novembre 2025
- Publiée et exécutoire le 18 novembre 2025

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026

Les orientations budgétaires et financières pour 2026 et les années suivantes s'inscrivent dans un environnement économique marqué par une activité peu dynamique. La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) français pourrait ainsi atteindre 0,6% à 0,8%¹ en 2025, en baisse par rapport à 2024 où il s'établissait à 1,1%, et les anticipations pour 2026 sont à peine meilleures (0,9%)². L'inflation observée en 2022 et 2023 s'est repliée et les taux d'intérêts, après avoir fortement progressé en 2022 et 2023, ont diminué, sous l'effet de la révision de la politique de la Banque Centrale Européenne, qui a, depuis l'été 2024, abaissé à plusieurs reprises ses taux directeurs.

Ces évolutions économiques interviennent dans un contexte géopolitique difficile, toujours marqué par des tensions internationales, une politique commerciale agressive de la part des Etats-Unis et une situation fortement dégradée des finances publiques françaises. Le déficit budgétaire, qui avait été porté à 8,9% du PIB en 2020 puis ramené à 6,6% en 2021, a ainsi atteint 4,7% du PIB en 2022 puis 5,4% en 2023 et 5,8% en 2024, tandis que l'endettement représenterait 113,2% de la richesse nationale en 2024, après 109,8% en 2023³. Pour 2025, ces deux indicateurs sont estimés respectivement à 5,4% et 115,6%⁴. Le projet de loi de finances pour 2026, dont l'adoption reste incertaine compte-tenu de l'instabilité politique actuelle, prévoit, dès lors, comme en 2025, diverses mesures destinées à enrayer ce mouvement d'accroissement de la dette publique. Certaines de ces dispositions auraient, à cet égard, des conséquences financières pour les collectivités territoriales et, singulièrement, pour les départements, déjà confrontés à de très fortes tensions financières.

Bien qu'il présente une solide situation financière, le Département connaît également une progression rapide de ses dépenses de fonctionnement et a été confronté, en 2023 et en 2024, à une forte réduction de son produit de droits de mutation, à l'origine d'une chute de sa capacité d'autofinancement. L'anticipation de sa structure financière, dans cet environnement incertain, doit l'amener à tenir compte, dans la mise en œuvre future de ses orientations budgétaires, de la rigidification de son budget, de la disparition de son autonomie fiscale et, plus largement, de cette nouvelle donne financière. Il doit, pour ce faire, retenir une stratégie financière fondée sur la réinterrogation de ses priorités d'action et une maîtrise renforcée de ses moyens.

Il apparaît donc que la préparation des budgets à venir, et notamment celle du budget pour 2026, intervient dans un environnement de croissance économique atone, de grande incertitude et de comptes publics nationaux très dégradés. Un tel contexte appelle la définition d'une stratégie financière adaptée à la contrainte afin de permettre au Département de mettre en œuvre ses orientations budgétaires pluriannuelles, visant à la cohésion, à l'aménagement et au développement durable de son territoire.

*

**

I/ UN ENVIRONNEMENT DE FAIBLE CROISSANCE ECONOMIQUE, D'INCERTITUDE POLITIQUE ET BUDGETAIRE ET DE COMPTES PUBLICS NATIONAUX FORTEMENT DEGRADEES

L'environnement dans lequel s'inscrivent les orientations budgétaires du Département est principalement caractérisé par une faible croissance et une dette nationale très élevée qui induit des annonces de mesures budgétaires nationales restrictives, dans un contexte politique très instable.

¹ Le taux de croissance estimé pour 2025 varie selon les sources: 0,6% selon l'OCDE, 0,7% selon le FMI, et 0,8% selon l'INSEE.

² Source : Fonds Monétaire International - Perspectives de l'économie mondiale - Octobre 2025.

³ Source : Cour des comptes - « La situation et les perspectives des finances publiques » - Juillet 2025 - page 22.

⁴ Source : Le Monde – « La dette de la France bondit à 115,6% du PIB, Sébastien Lecornu à son tour au pied de l'«Himalaya» », par Denis Cosnard – Publié le 25 septembre 2025, modifié le 26 septembre 2026.

A/ Un contexte de finances publiques très dégradées et de faible croissance économique

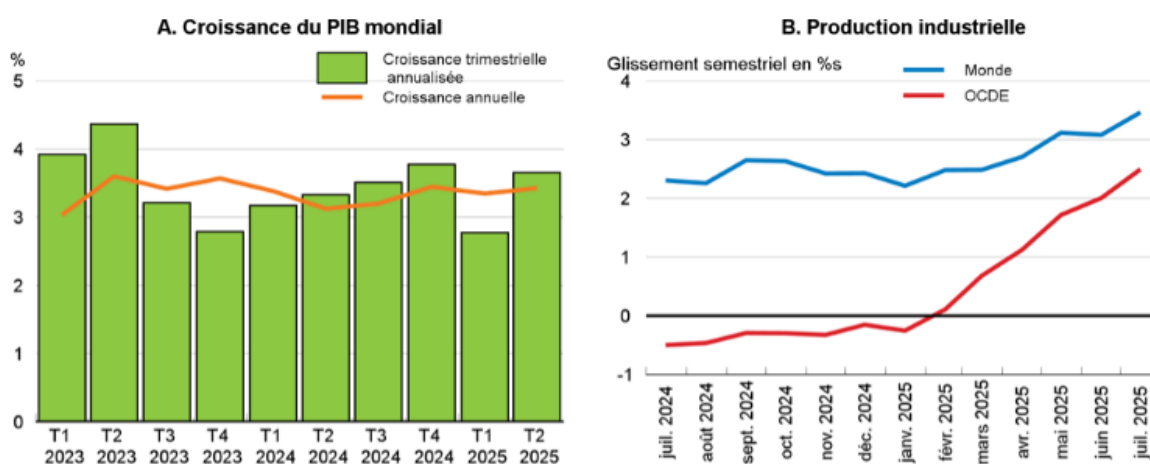
L'environnement de cette fin d'année 2025 est caractérisé par un climat d'incertitude qui pénalise la croissance de l'activité et par une crise des finances publiques nationales.

1/ Un contexte de faible croissance économique

L'examen du contexte économique conduit à s'intéresser successivement à l'environnement économique et financier international, à la situation économique en France puis aux tendances économiques en Savoie.

L'environnement économique et financier international

Au premier semestre 2025, la croissance économique mondiale s'est révélée résiliente grâce à des phénomènes d'anticipation sur la hausse des droits de douane américains, qui ont soutenu la production⁵.



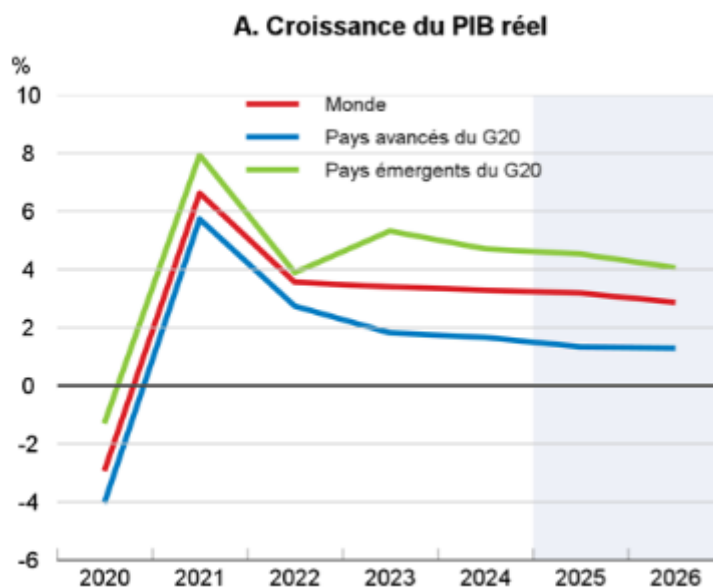
Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025.

Pour autant, les perspectives de croissance au niveau mondial pour 2025-2026 sont moroses. Après 3,3% en 2024, le Fonds Monétaire International projette un taux de croissance du PIB mondial de 3,2% en 2025 et de 3,1% en 2026⁶. De son côté, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique anticipe 2,9% pour 2026⁷.

⁵ Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

⁶ Source : Fonds Monétaire International - Perspectives de l'économie mondiale - Octobre 2025.

⁷ Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html



Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 – Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n°118, et calculs de l'OCDE https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

Ce ralentissement de la croissance s'explique par plusieurs facteurs. Un climat d'incertitude demeure en raison de bouleversements majeurs dans les échanges commerciaux, même si l'impact de la hausse des droits de douane américain a pour l'instant été moindre que prévu, et en raison de la dégradation de la situation financière de plusieurs pays avancés. La montée du protectionnisme constatée dans diverses zones du globe contribue aussi à générer de l'inquiétude du fait des répercussions potentielles sur la disponibilité de la main d'œuvre, dans des secteurs parfois déjà en tension. L'année 2025 a pourtant montré que le marché du travail avait tendance à se détendre dans la zone OCDE, avec une légère augmentation du taux de chômage⁸.

⁸ Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

Projections de croissance des Perspectives de l'économie mondiale

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	PROJECTIONS		
	2024	2025	2026
Production mondiale	3,3	3,2	3,1
Pays avancés	1,8	1,6	1,6
États-Unis	2,8	2,0	2,1
Zone euro	0,9	1,2	1,1
Allemagne	-0,5	0,2	0,9
France	1,1	0,7	0,9
Italie	0,7	0,5	0,8
Espagne	3,5	2,9	2,0
Japon	0,1	1,1	0,6
Royaume-Uni	1,1	1,3	1,3
Canada	1,6	1,2	1,5
Autres pays avancés	2,3	1,8	2,0
Pays émergents et pays en développement	4,3	4,2	4,0
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,3	5,2	4,7
Chine	5,0	4,8	4,2
Inde	6,5	6,6	6,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	3,5	1,8	2,2
Russie	4,3	0,6	1,0
Amérique latine et Caraïbes	2,4	2,4	2,3
Bésil	3,4	2,4	1,9
Mexique	1,4	1,0	1,5
Moyen-Orient et Asie centrale	2,6	3,5	3,8
Arabie saoudite	2,0	4,0	4,0
Afrique subsaharienne	4,1	4,1	4,4
Nigéria	4,1	3,9	4,2
Afrique du Sud	0,5	1,1	1,2
Pour mémoire			
Pays émergents et pays à revenu intermédiaire	4,3	4,1	3,9
Pays en développement à faible revenu	4,2	4,4	5,0

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2025.

Note : Pour l'Inde, les données et projections sont présentées par exercice budgétaire ; l'exercice 2024/2025 (qui commence en avril 2024) apparaît dans la colonne 2024. Les projections de croissance pour l'Inde sont de 7,0 % en 2025 et de 6,1 % en 2026 (années civiles).

Source : Fonds Monétaire International - Perspectives de l'économie mondiale - Octobre 2025.

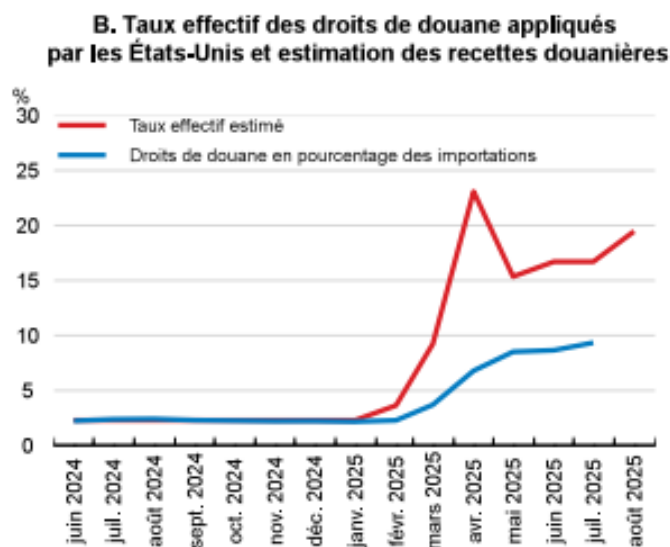
Le ralentissement de la croissance toucherait aussi bien les pays avancés, pour lesquels le FMI prévoit environ 1,6% en 2025-2026, que les pays en développement avec une prévision proche de 4%. Aux États-Unis, une baisse conséquente de la croissance est attendue cette année : 2% selon le FMI et 1,8% selon l'OCDE, après 2,8% en 2024. Pour 2026, leurs prévisions sont respectivement de 2,1% et 1,5%, anticipant les conséquences de la hausse des droits de douane, du resserrement de la politique migratoire, et de la réduction du nombre de fonctionnaires⁹. La croissance chinoise devrait elle aussi marquer le pas : après 5% en 2024, elle s'établirait selon le FMI à environ 4,8% en 2025 et 4,2% en 2026 (selon l'OCDE : 4,9% et 4,4%), en lien avec la politique commerciale américaine¹⁰.

⁹ Source : Organisation de Coopération et de Développement Économique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

¹⁰ Source : Fonds Monétaire International - Perspectives de l'économie mondiale - Octobre 2025.

Parallèlement, la zone euro pourrait enregistrer une croissance supérieure à 1% à partir de 2025, avec une tendance baissière en 2026 du fait du contexte des échanges mondiaux¹¹.

Ces perspectives pourraient encore être revues à la baisse dans un proche avenir car l'incertitude reste prégnante et des sujets d'inquiétude demeurent, tant sur les effets des majorations de droits de douane que sur les risques budgétaires, les marchés financiers, et l'inflation¹². En effet, même si l'inflation mondiale devrait diminuer à 4,2% en 2025 puis 3,7% en 2026, le risque de hausse des prix demeure car l'impact de la politique commerciale américaine n'est encore que partiel¹³.



Source : Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 – page 13.

Du côté du commerce mondial, les perspectives de progression pour 2025-2026 seraient de 2,9% selon le FMI, alors que l'année 2024 affichait une hausse de 3,5%. Presque tous les pays subissent la hausse des tarifs douaniers américains depuis le printemps 2025, en particulier la Chine qui s'acquitte de droits atteignant un niveau moyen de 57% et réagit en réorientant une partie de ses ventes vers l'Europe, générant de l'inquiétude au sein de l'Union Européenne¹⁴. Concernant cette dernière, l'accord conclu en juillet 2025 avec les Etats-Unis a entériné pour les exportations européennes un taux de 15% de droits de douane, qui est susceptible d'entraîner une baisse conséquente des exportations.

En dépit de l'hétérogénéité des situations, la désinflation a globalement ralenti car les prix de l'alimentation ont partout tiré les chiffres vers le haut. Dans les pays du G20, l'OCDE estime que le taux d'inflation global devrait s'établir à 3,4% en 2025 et 2,9% en 2026, après avoir atteint 6,2% en 2024¹⁵.

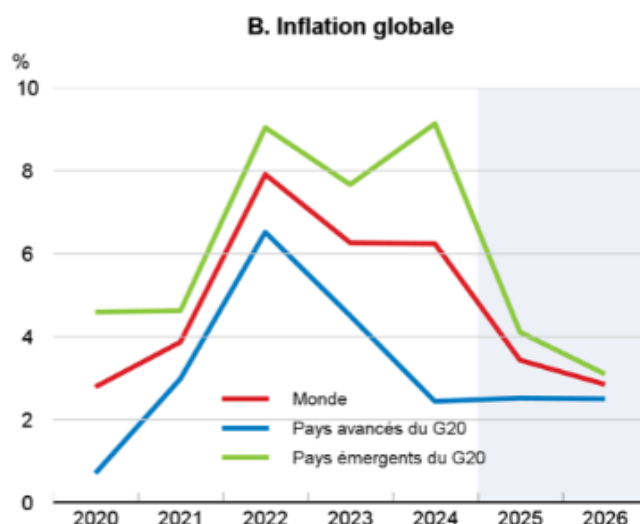
¹¹ Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

¹² Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

¹³ Source : Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 – pages 12-13.

¹⁴ Source: G. de Calignon, "Droits de douane: la déferlante des exportations chinoises menace l'Europe", Les Echos, 13 octobre 2025.

¹⁵ Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 – pages 4-5.



Source: Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 – page 19 - Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n°118, et calculs de l'OCDE https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

Pour la zone euro, le taux passerait de 2,4% en 2024 à 2,1% en 2025 et 1,9% en 2026. Aux Etats-Unis l'inflation reste attendue au-delà de l'objectif de 2% fixé par la banque centrale¹⁶.

Tableau 2. L'inflation globale devrait ralentir en 2026

	2024	2025		2026	
		Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de juin	Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de juin
G20 ¹	6.2	3.4	-0.2	2.9	-0.3
Australie	3.2	2.5	0.2	2.4	0.1
Canada	2.4	2.0	-0.1	2.0	-0.1
Zone euro	2.4	2.1	-0.1	1.9	-0.1
Allemagne	2.5	2.2	-0.2	2.1	0.0
France	2.3	1.1	-0.1	1.6	-0.1
Italie	1.1	1.9	-0.1	1.8	-0.1
Espagne ²	2.9	2.6	0.2	2.0	0.1
Japon	2.7	3.1	0.3	2.1	0.1
Corée	2.3	2.2	0.1	1.9	-0.1
Mexique	4.7	4.2	0.8	3.6	0.4
Türkiye	58.5	33.5	2.1	19.2	0.7
Royaume-Uni	2.5	3.5	0.4	2.7	0.4
États-Unis	2.5	2.7	-0.5	3.0	0.2
Argentine	219.9	39.8	3.2	16.5	1.6
Brésil	4.4	5.2	-0.5	4.4	-0.6
Chine	0.2	-0.2	-0.1	0.3	-1.1
Inde ³	4.6	2.9	-1.2	3.9	-0.1
Indonésie	2.2	1.9	-0.4	2.7	-0.3
Russie	8.5	8.5	-1.2	4.9	-1.2
Arabie Saoudite	1.7	2.2	0.3	2.0	0.2
Afrique du Sud	4.4	3.3	0.1	3.7	-0.5
<i>Pour mémoire</i>					
Pays du G20 hors Argentine et Türkiye	2.5	2.2	-0.3	2.3	-0.4

Note : Écart par rapport aux Perspectives économiques de l'OCDE de juin 2025 mesuré en points de pourcentage, sur la base de chiffres arrondis. L'agrégat G20 est calculé à l'aide de pondérations variables fondées sur les PIB nominaux, à parité de pouvoir d'achat (PPA). Les révisions des estimations de PPA influent sur l'écart mesuré au niveau de l'agrégat. Sur la base des données disponibles au 18 septembre 2025.

1. L'Union européenne (UE) est membre à part entière du Groupe des Vingt (G20), mais l'agrégat G20 comprend uniquement les pays qui en sont également membres à titre individuel.

2. L'Espagne est un invité permanent du G20.

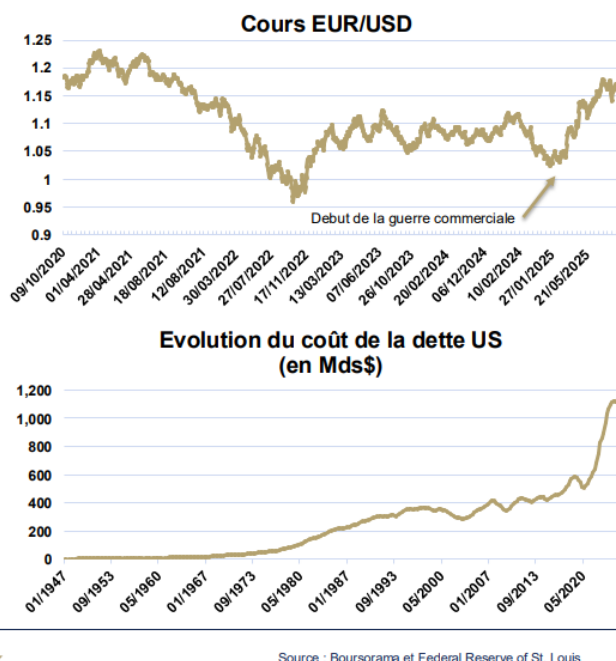
3. Exercices budgétaires, qui débutent en avril.

Source : Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 118 ; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 117.

Source : Organisation de Coopération et de Développement Economique – Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire - Septembre 2025 - https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr/full-report.html

¹⁶ Source : Fonds Monétaire International - Perspectives de l'économie mondiale - Octobre 2025.

Aux Etats-Unis, le dollar affiche une baisse notable face à l'euro en 2025, ce qui favorise les exportations américaines mais renchérit le coût des biens importés et peut accentuer l'inflation. Le poids croissant de la dette publique est à l'origine d'un accroissement de la charge d'intérêts pour le pays, et l'abaissement de la note souveraine des Etats-Unis par les trois agences de notation accentue la perte de confiance tout en donnant un signal d'alerte aux investisseurs¹⁷.



Source : Finance Active – Point de marché – Septembre 2025

En septembre 2025, après des mois de posture attentiste, la Réserve Fédérale américaine a, par ailleurs, opéré la première baisse de l'année sur ses taux directeurs (moins un quart de point) pour relancer l'économie¹⁸. Une diminution identique pourrait de nouveau intervenir fin octobre¹⁹.

De son côté, la Banque Centrale Européenne a fait le choix le 11 septembre 2025 de maintenir les siens inchangés une deuxième fois, après 8 baisses consécutives en 2024 et 2025, considérant que cet équilibre permet de contenir l'inflation au niveau souhaité (2%) sans freiner la croissance²⁰. Elle devrait faire de même le 30 octobre²¹, même si, en son sein, certains s'inquiètent d'une possible accentuation de la désinflation²².

¹⁷ Source : Finance Active – Point de marché – Septembre 2025

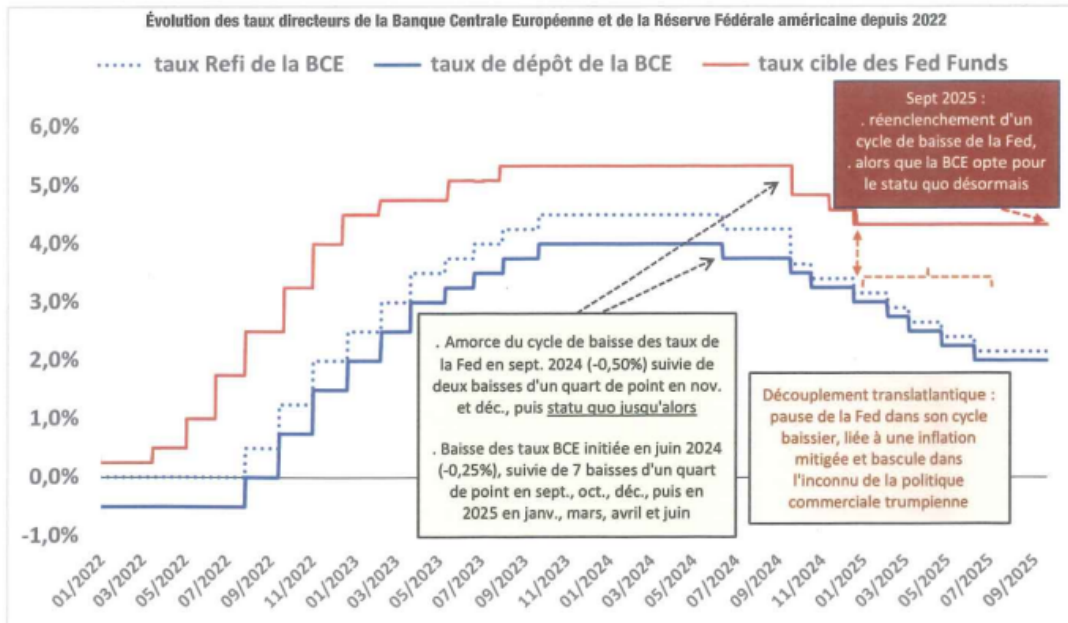
¹⁸ Source : La lettre du financier territorial n°413 – Octobre 2025 – page 9

¹⁹ Source : Guillaume Benoit, « Les chemins de la Fed et de la BCE s'écartent de plus en plus », Les Echos, 27 octobre 2025.

²⁰ Source : Finance Active – Point de marché – Septembre 2025

²¹ Source : Guillaume Benoit, « Les chemins de la Fed et de la BCE s'écartent de plus en plus », Les Echos, 27 octobre 2025.

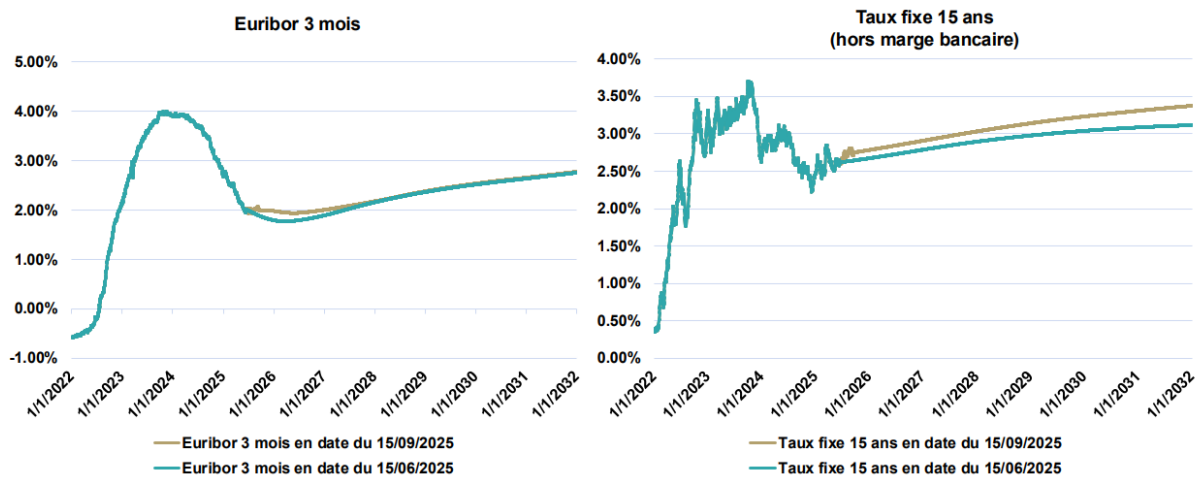
²² Source : Guillaume Benoit, « La menace d'une inflation trop faible inquiète de plus en plus la BCE », Les Echos, 10 octobre 2025.



Source : La lettre du financier territorial n°413 – Octobre 2025 – page 9

Les taux d'intérêt à court terme européens ont, en effet, augmenté fortement depuis le début de l'année 2022 jusqu'en 2024, avant de démarrer une période de baisse qui semble se terminer aujourd'hui. En septembre 2025, les marchés n'anticipent pas de nouvelle baisse sur l'Euribor 3 mois, une stabilisation est attendue.

Concernant les taux longs en France, les niveaux élevés de 2023 ont été partiellement corrigés en 2024 et devraient se stabiliser eux aussi, mais la dégradation de la notation financière de la France devrait accroître la prime de risque et les marges bancaires devraient rester particulièrement élevées.



Source : BCE et FED

Source : Finance Active – Point de marché – Septembre 2025

L'instabilité mondiale n'a pourtant pas trop impacté les marchés financiers qui, malgré une forte baisse en avril 2025, affichent en fin d'année des valeurs dont les niveaux sont élevés (notamment aux Etats-Unis) et font même craindre une correction d'ampleur dans les mois à venir²³. Le cours de l'or, qui a augmenté de presque 50% depuis le début de l'année, est le reflet de l'instabilité mondiale en montrant qu'il reste une valeur refuge²⁴.

²³ Source : La lettre du financier territorial n°413 - octobre 2025 - page 10.

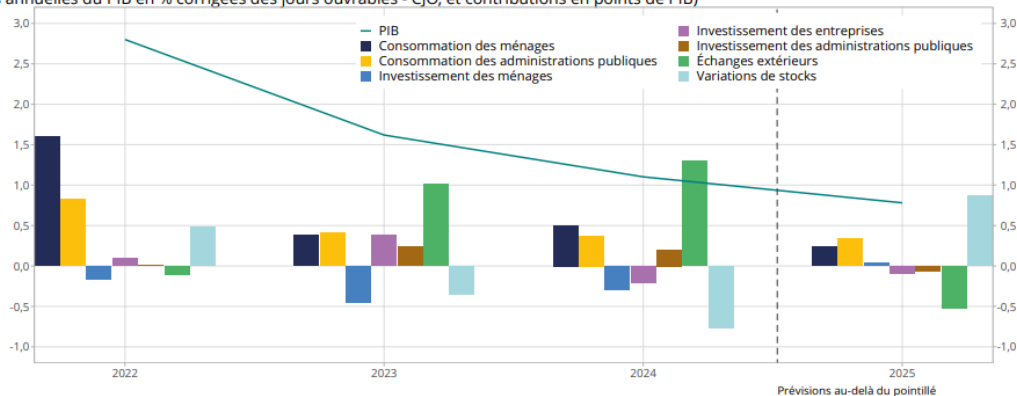
²⁴ Source : La lettre du financier territorial n°413 - octobre 2025 - page 7.

Dans ce contexte international d'incertitude, la France présente une activité économique morose.

La situation économique en France

En 2025, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pourrait être limitée à 0,8% en France d'après l'INSEE (0,7% d'après le FMI), après 1,1% en 2024 et en 2023, et 2,6% en 2022. L'INSEE s'attend en effet à une croissance de 0,3% au troisième trimestre, puis de 0,2% au quatrième trimestre²⁵, après 0,3% au 2^{ème} trimestre. Elle proviendrait principalement de la reconstitution des stocks des entreprises, mais peu de la consommation des ménages et de l'investissement du secteur public. Le commerce extérieur, quant à lui, y contribuerait négativement, contrairement à l'année précédente.

► 18. Variations annuelles du PIB et contributions des principaux postes de la demande (variations annuelles du PIB en % corrigées des jours ouvrables - CJO, et contributions en points de PIB)



Dernier point : 2024 (observé), 2025 (prévu).

Lecture : en 2024, le PIB a augmenté de 1,1 % (variation corrigée des jours ouvrables) ; le commerce extérieur a contribué à cette croissance à hauteur de +1,3 point.

Source : Insee.

Source : INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, page 17.

L'INSEE prévoit que la faiblesse de la consommation des ménages perdure en 2025, avec une hausse limitée à 0,5% (1% en 2024) qui serait inférieure à celle du pouvoir d'achat (+0,8%). Ainsi, le taux d'épargne atteindrait 18,5%, avec une tendance haussière qui diffère de ce qui est observé dans les autres pays européens. L'investissement des ménages s'améliorerait en 2025 grâce à la reprise du marché de l'ancien et au redressement de la construction de logements neufs, malgré la hausse des taux de droits de mutation votée par la majorité des départements. L'investissement des entreprises continuerait à stagner cette année, pénalisé par les incertitudes actuelles mais aussi par une évolution défavorable de leur situation financière²⁶. Toutefois, ces prévisions sont susceptibles d'évoluer en raison des incertitudes géopolitiques et commerciales mondiales et du défaut de confiance au sein du pays, avec l'instabilité gouvernementale et les difficultés budgétaires.

L'activité est également marquée par l'accroissement du nombre d'arrêts volontaires d'entreprises, de 20% au troisième trimestre, sur un an, d'après le baromètre du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, en raison de leur rentabilité insuffisante ; plus largement, le nombre de radiations s'est accru au troisième trimestre, en particulier dans le secteur de l'immobilier et de la construction²⁷.

En 2025, l'inflation est faible en France et devrait le rester. L'inflation globale a chuté en début d'année avec les baisses des prix de l'électricité et des télécommunications. Elle s'est établie en-dessous du niveau de l'inflation sous-jacente, cette dernière reflétant la tendance de fond de l'évolution des prix (retraitements relatifs aux prix volatils, au tabac, à l'énergie, etc...). L'INSEE estime que l'inflation globale devrait s'établir à 1,2% cette année, et l'inflation sous-jacente à 1,5%.²⁸

²⁵ **Source :** INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, page 17.

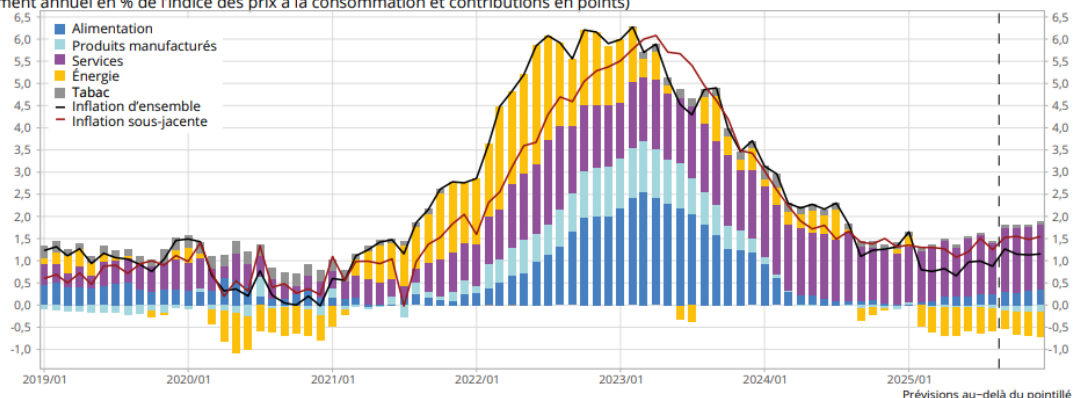
²⁶ **Source :** INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, pages 14-15.

²⁷ **Source :** Nathalie Silbert, « "Un signe fort de l'incertitude" : les radiations volontaires d'entreprises s'envolent », Les Echos, 22 octobre 2025.

²⁸ **Source :** INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, page 12.

► 11. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Dernier point : août 2025, IPC estimation provisoire.

Lecture : en août 2025, l'inflation d'ensemble s'élève à +0,9 % selon l'estimation provisoire. L'énergie y contribue à hauteur de -0,5 point, tandis que les services y contribuent à hauteur de +1,2 point.

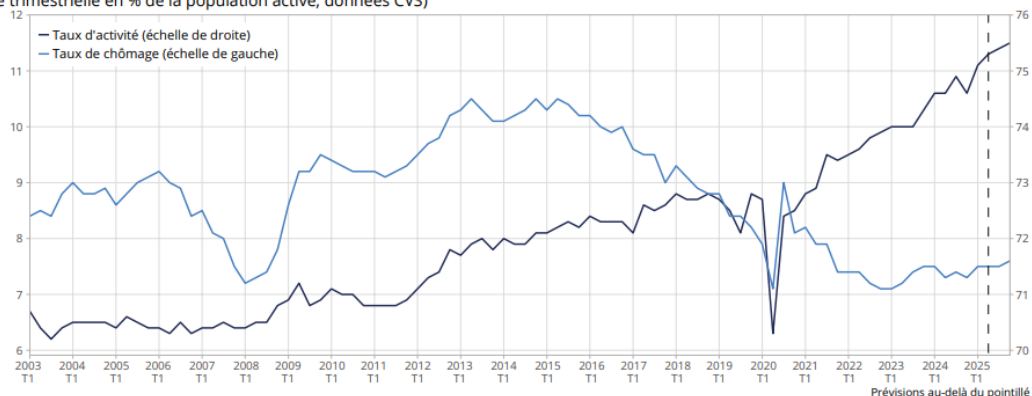
Source : Insee.

Source : INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, page 12.

En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage pourrait atteindre 7,6% en fin d'année 2025, mais cette prévision est incertaine car la loi sur le plein emploi est venue modifier les inscriptions auprès de France Travail depuis le début de l'année. L'emploi est globalement stable, la réforme des retraites a entraîné une augmentation du nombre d'actifs mais parallèlement le nombre d'alternants est en baisse²⁹.

► 10. Taux d'activité et taux de chômage au sens du BIT

(moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS)



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire pour le taux de chômage, personnes de 15 à 64 ans pour le taux d'activité.

Source : Insee, enquête Emploi.

Source : INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, page 11.

En 2026, la croissance économique demeurerait faible. Elle pourrait, en effet, s'élever à 0,9%, d'après le FMI, soit un niveau à peine supérieur à celui prévu pour 2025³⁰, voire 1% pour le Gouvernement. Bien que faible, ce niveau paraît constituer, pour nombre d'économistes, le maximum susceptible d'être atteint, en raison de la faible progression qu'il peut être attendu de l'investissement des entreprises et de la consommation des ménages³¹. Dans cet environnement national de faible activité, la conjoncture économique savoyarde apparaît plutôt favorable.

La situation économique en Savoie

En Savoie, le chiffre d'affaires des entreprises sur le 1^{er} semestre 2025 présente une augmentation de 1,4% par rapport au 1^{er} semestre 2024, alors, qu'à l'échelle de la région Auvergne Rhône Alpes, c'est une baisse de 2,2% qui est constatée. Les secteurs qui ont permis cette hausse, dans un contexte

²⁹ **Source :** INSEE, « Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France », Note de conjoncture, 11 septembre 2025, page 11.

³⁰ **Source :** Fonds Monétaire International - Perspectives de l'économie mondiale - Octobre 2025.

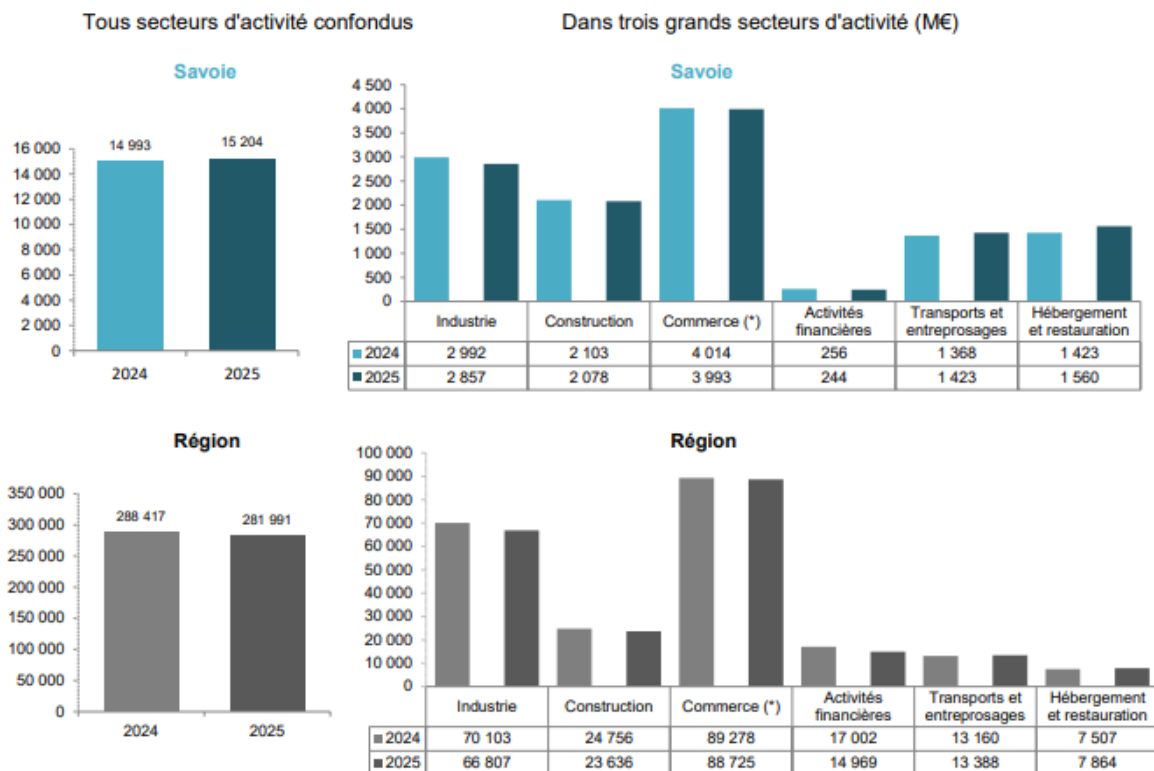
³¹ **Source :** Nathalie Silbert, "Croissance, employ, investissement : le scénario de Bercy passé au crible", Les Echos, 14 octobre 2025.

économique pourtant plus difficile, sont le transport (+1,04%) et surtout l'hébergement – restauration (+9,6%, et +4,75% au niveau régional)³².

1.1 Chiffres d'affaires des entreprises (M€)

Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2025

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Savoie pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.



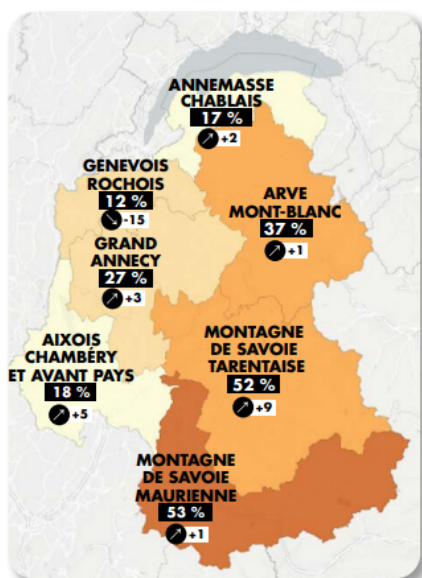
(*) Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 6 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf.

Avec 29% du total de l'activité économique des Savoie en 2024 (et même 52% sur le territoire de la Tarentaise), le tourisme représente un enjeu majeur, tout particulièrement pendant la saison hivernale. Les 2/3 des dépenses chez les commerçants des Savoie en 2024 proviennent du tourisme (+1 point par rapport à 2023), et les 3/4 de l'activité touristique sont imputables à la saison hivernale dans le secteur de la montagne (Maurienne et Tarentaise). À elle seule, la Tarentaise représente plus d'un tiers de l'activité touristique des deux Savoie³³.

³² Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », pages 3 et 6 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf.

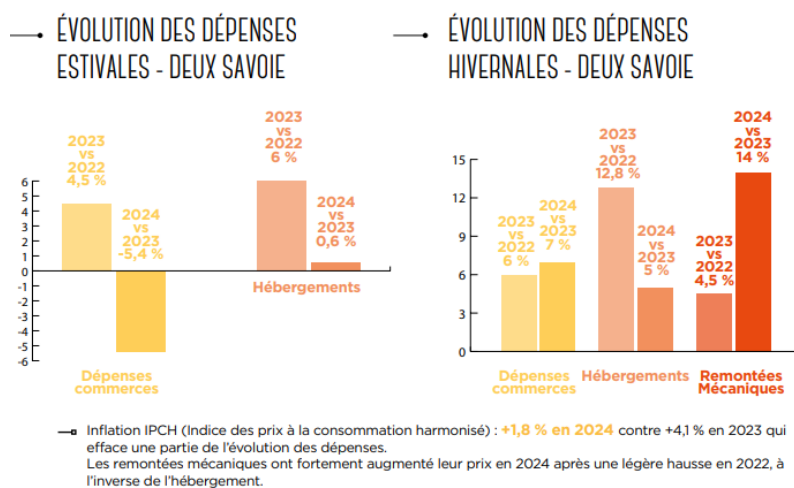
³³ Source: Crédit Agricole des Savoie – Observatoire du tourisme 2025 – pages 10 et 11 - <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/app/uploads/2025/10/250925-observatoire-web.pdf>



Source : cartographie des territoires au Crédit Agricole des Savoie.³⁴
 * Chiffres d'Affaires globaux confiés des agents économiques sur les Savoie.

Source : Crédit Agricole des Savoie – Observatoire du tourisme 2025 – page 10 - <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/app/uploads/2025/10/250925-observatoire-web.pdf>

Sur les deux départements savoyards cumulés, l'évolution des dépenses touristiques entre 2023 et 2024 est hétérogène. La saison estivale 2024 a montré une baisse des dépenses dans les commerces (-5,4%) et une stagnation des dépenses d'hébergement (+0,6%). La saison hivernale affiche quant à elle une évolution remarquable des dépenses de remontées mécaniques (+14%) imputable principalement à la hausse des tarifs, et des augmentations plus modérées sur l'hébergement et les commerces (respectivement +5% et +7%)³⁴.



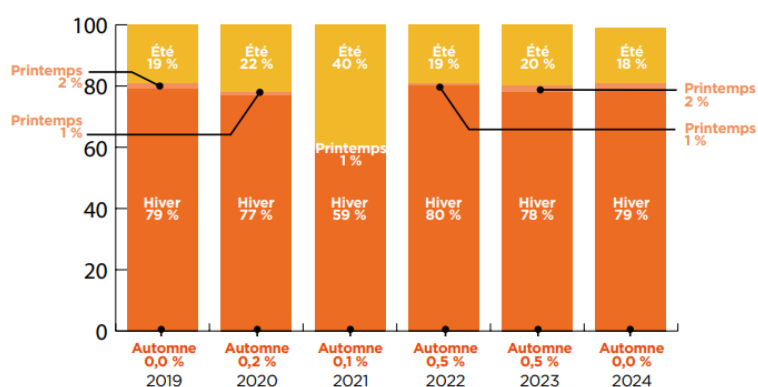
Source : Crédit Agricole des Savoie – Observatoire du tourisme 2025 – page 12 - <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/app/uploads/2025/10/250925-observatoire-web.pdf>

Sur l'année 2024 en Savoie, la répartition des nuitées selon les saisons affiche une continuité depuis 2019 (hors année 2021 post Covid), puisque 4 nuitées sur 5 ont été réservées l'hiver pour seulement 1 sur 5 l'été³⁵.

³⁴ Source : Crédit Agricole des Savoie – Observatoire du tourisme 2025 – page 12 - <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/app/uploads/2025/10/250925-observatoire-web.pdf>

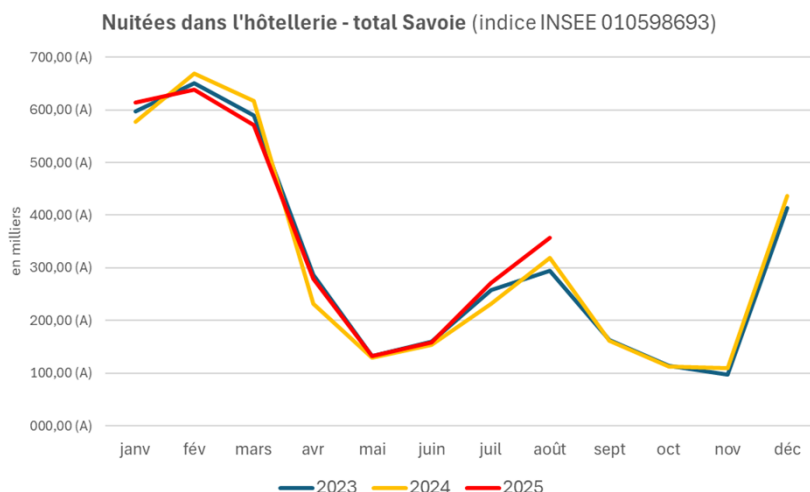
³⁵ Source : Crédit Agricole des Savoie – Observatoire du tourisme 2025 – pages 13 et 14 - <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/app/uploads/2025/10/250925-observatoire-web.pdf>

POIDS DES NUITÉES PAR SAISON SAVOIE



Source : Crédit Agricole des Savoie – Observatoire du tourisme 2025 – page 13 - <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/app/uploads/2025/10/250925-observatoire-web.pdf>

Sur la période allant de septembre 2024 à août 2025, le nombre de nuitées dans l'hôtellerie en Savoie a augmenté de 3,4% par rapport à la même période l'année précédente³⁶. Cette évolution est surtout à mettre au bénéfice de la saison estivale, dont les trois mois enregistrent à eux seuls une hausse de 11,6%³⁷, témoignant ainsi de l'adaptation des pratiques des estivants au changement climatique.



Source : INSEE – graphique élaboré sur la base des données INSEE relatives à l'indice 010598693

Cette tendance favorable sur l'été 2025 est confirmée par le baromètre conjoncturel Auvergne Rhône Alpes Tourisme sur les mois de juillet et août 2025, 69% des professionnels du tourisme de Savoie ayant répondu à l'enquête ont jugé la fréquentation estivale bonne voire très bonne, bien que la baisse du pouvoir d'achat soit un motif d'insatisfaction pour 76% d'entre eux³⁸.

Par ailleurs, au 1^{er} semestre 2025, les investissements des entreprises savoyardes ont augmenté de 8,6% par rapport au 1^{er} semestre 2024³⁹ (-6,2% pour les entreprises de la région).

³⁶ Source : indice INSEE n° 010598693 (nuitées dans l'hôtellerie – Total – Savoie).

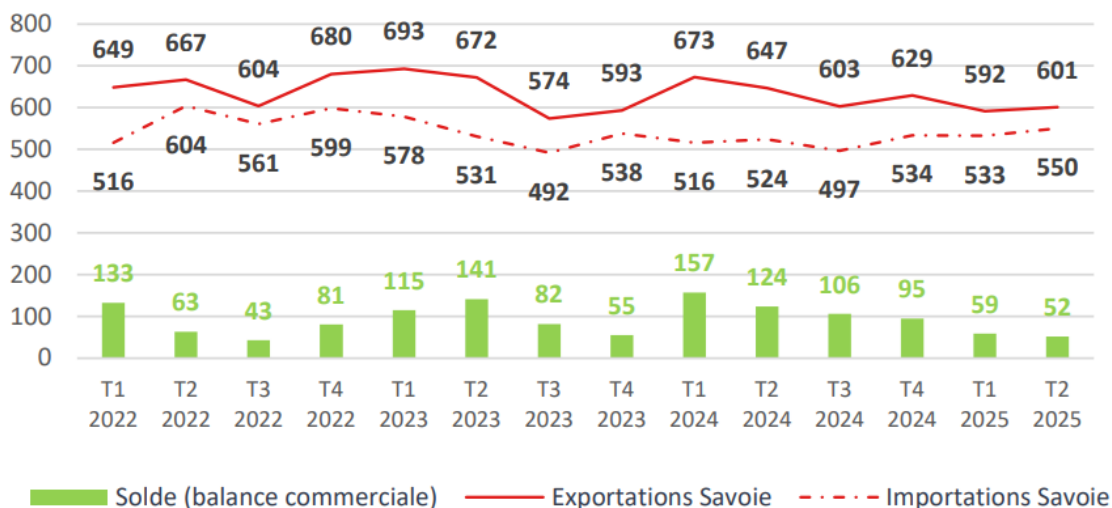
³⁷ Source : indice INSEE n° 010598693 (nuitées dans l'hôtellerie – Total – Savoie).

³⁸ Source : Baromètre conjoncturel Auvergne Rhône Alpes Tourisme – bilan de la fréquentation touristique de l'été 2025 - <https://app.dataviv.net/reporting/report/a57ebc7e-c9f0-422d-d99f-08dde07cbb88>

³⁹ Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 3 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

La balance commerciale en Savoie s'élève à +52 M€ au 2ème trimestre 2025 (-58% par rapport au 2ème trimestre 2024), elle a été divisée par 3 depuis le 1er trimestre 2024⁴⁰.

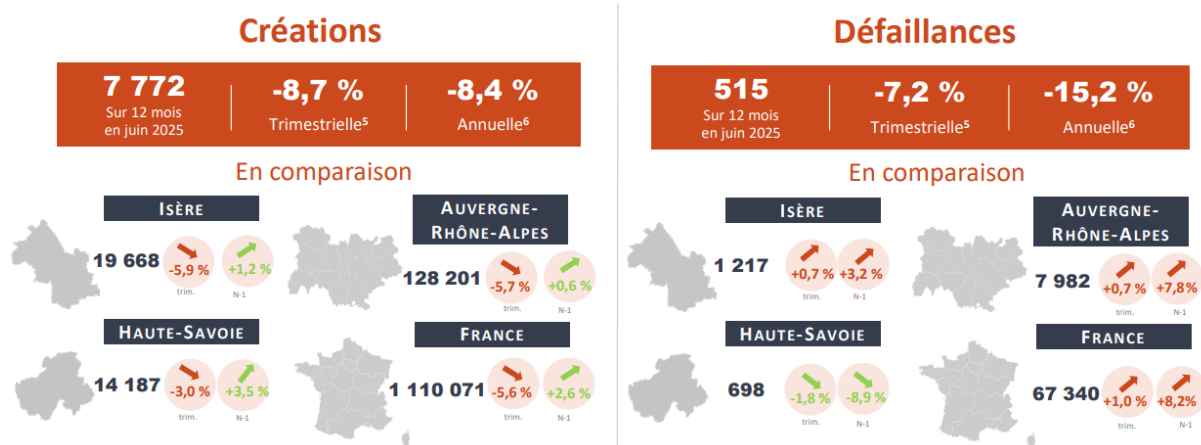
Evolution du solde du commerce extérieur en Savoie entre 1^e trimestre 2022 et 2^e trimestre 2025 (en M€)



Source : Douanes et Droits Indirects

Source : La Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises - « Chiffres-clés de l'économie en Savoie », page 4 - Septembre 2025 - <https://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/blog/nos-publications-3/chiffres-cles-de-l-economie-en-savoie-2256>

En juin 2025, le nombre de créations d'entreprises sur un an en Savoie est en baisse de 8,4% (+0,6% en Auvergne Rhône Alpes), mais parallèlement le nombre de défaillances d'entreprises a fortement diminué (-15,2%) alors qu'il progresse de +7,8% au plan régional⁴¹.



Source : La Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises - « Chiffres-clés de l'économie en Savoie », page 3 - Septembre 2025 - <https://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/blog/nos-publications-3/chiffres-cles-de-l-economie-en-savoie-2256>

Le secteur de l'immobilier rencontre, pour sa part, des difficultés. Sur la période allant de juillet 2024 à juin 2025, le nombre de logements neufs accuse une baisse par rapport à la même période l'année

⁴⁰ Source : La Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises - « Chiffres-clés de l'économie en Savoie », page 4 - Septembre 2025 - <https://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/blog/nos-publications-3/chiffres-cles-de-l-economie-en-savoie-2256>

⁴¹ Source : La Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises - « Chiffres-clés de l'économie en Savoie », page 3 - Septembre 2025 - <https://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/blog/nos-publications-3/chiffres-cles-de-l-economie-en-savoie-2256>

précédente, tout particulièrement les autorisations de construire (-3,8%, et +0,8% pour la région). La chute est plus marquée encore pour les locaux neufs (-16,8%, et -9,6% au plan régional)⁴².

1.6 Immobilier

Source : SDES-DREAL-Sit@del2

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

	Savoie		Région	
	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)
Logements neufs (en nombre de logements)				
Autorisations de construire	4 390	-3,8%	45 850	0,8%
Mises en chantier	3 320	-0,2%	39 300	7,5%
Locaux neufs (en milliers de m²)				
Autorisations de construire	278	-16,8%	4 243	-9,6%
Mises en chantier	152	10,1%	2 620	-2,9%

(*) % entre dernière année glissante et même période de l'année précédente.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 8 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

Les statistiques immobilières publiées en octobre 2025 par la Chambre interdépartementale des notaires de Savoie et Haute-Savoie montrent, d'ailleurs, que, entre le 1er août 2024 et le 31 juillet 2025, le prix au m² médian des appartements neufs en Savoie a diminué de 1,9% (-10,5% sur le secteur des Trois Vallées). Le prix de vente médian des terrains à bâtir a quant à lui chuté de 6,9%⁴³.

Les prix de vente des appartements anciens accusent une baisse similaire à celle du neuf (-1,8%), avec toutefois une hausse notable sur le secteur Chautagne-Albens-Bauges (+11,1%)⁴⁴.

⁴² Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 8 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

⁴³ Source: Chambre Interdépartementale des Notaires de la Savoie et de la Haute-Savoie – Conjoncture immobilière départementale, page 3 – Octobre 2025 - <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/wp-content/uploads/2025/10/Stat-immo-73-October-Savoie.pdf>

⁴⁴ Source: Chambre Interdépartementale des Notaires de la Savoie et de la Haute-Savoie – Conjoncture immobilière départementale, page 2 – Octobre 2025 - <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/wp-content/uploads/2025/10/Stat-immo-73-October-Savoie.pdf>

1. Marché immobilier des appartements anciens

Appartements anciens	Prix/m ² médian	Évolution prix/m ² sur 1 an	Prix de vente médian	Surface habitable médiane
SAVOIE	3 770 €	-1,8%	175 000 €	47 m ²
Chambéry	2 750 €	-1,0%	170 400 €	67 m ²
Périphérie Chambérienne	3 330 €	+2,7%	204 700 €	67 m ²
Aix-Tresserve	4 110 €	-4,9%	210 500 €	57 m ²
Montmélan-Saint Pierre-La Rochette	2 260 €	-1,9%	154 200 €	71 m ²
Albertville-Ugine-Grésy	2 220 €	+0,8%	142 500 €	66 m ²
Chautagne-Albens-Les Bauges	2 810 €	+11,1%	182 700 €	64 m ²
Yenne-Saint Genix-Pont de Beauvoisin	1 910 €	-0,6%	123 600 €	64 m ²
Beaufortain-Val d'Arly	5 360 €	-1,9%	168 000 €	31 m ²
Vallée de Maurienne	1 700 €	-1,1%	122 900 €	73 m ²
Stations de Maurienne	3 240 €	-0,5%	105 000 €	31 m ²
Vallée de Tarentaise	4 150 €	+3,7%	146 100 €	41 m ²
Stations de Tarentaise	6 270 €	+4,4%	208 000 €	31 m ²
Trois Vallées	9 470 €	+4,2%	301 800 €	33 m ²

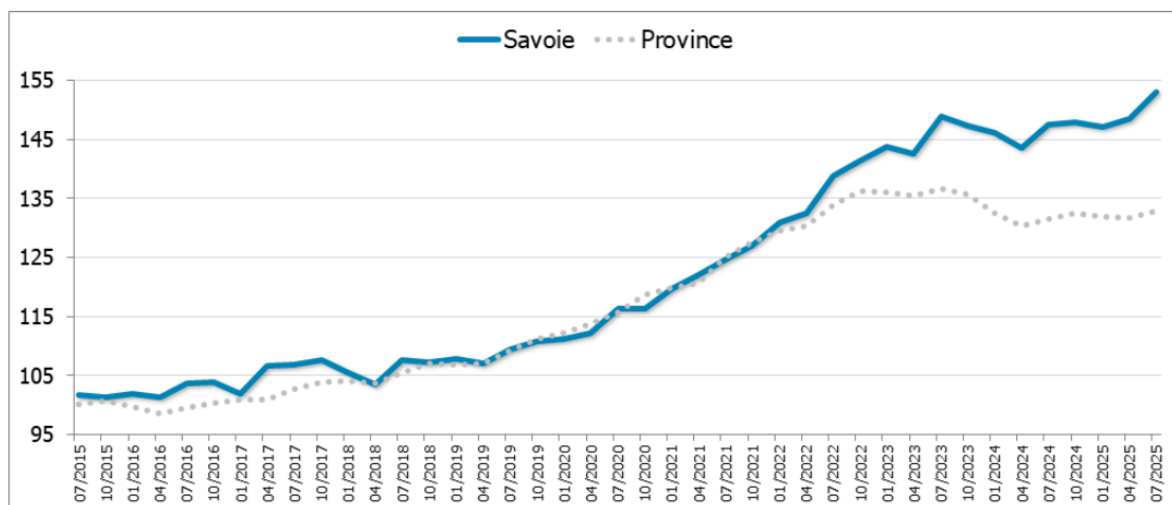
Source: Chambre Interdépartementale des Notaires de la Savoie et de la Haute-Savoie – Conjoncture immobilière départementale, page 2 – Octobre 2025 - <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/wp-content/uploads/2025/10/Stat-immo-73-October-Savoie.pdf>

Pour autant, l'indice brut des prix des appartements anciens en Savoie a progressé de 3,7%, passant de 147,6 en juillet 2024 à 153 en juillet 2025 (+1% en Province)⁴⁵.

6. Indices bruts des prix des appartements anciens

Appartements anciens		Juillet 2021	Juillet 2022	Juillet 2023	Juillet 2024	Juillet 2025
Savoie	Indice	124,7	138,8	148,8	147,6	153,0
	Évolution	+7,2%	+11,4%	+7,2%	-0,9%	+3,7%
Province	Indice	125,1	134,0	136,7	131,6	132,9
	Évolution	+8,1%	+7,1%	+2,0%	-3,7%	+1,0%

L'indice de base 100 correspond à la moyenne des indices trimestriels 2015
Les évolutions sont calculées sur 1 an



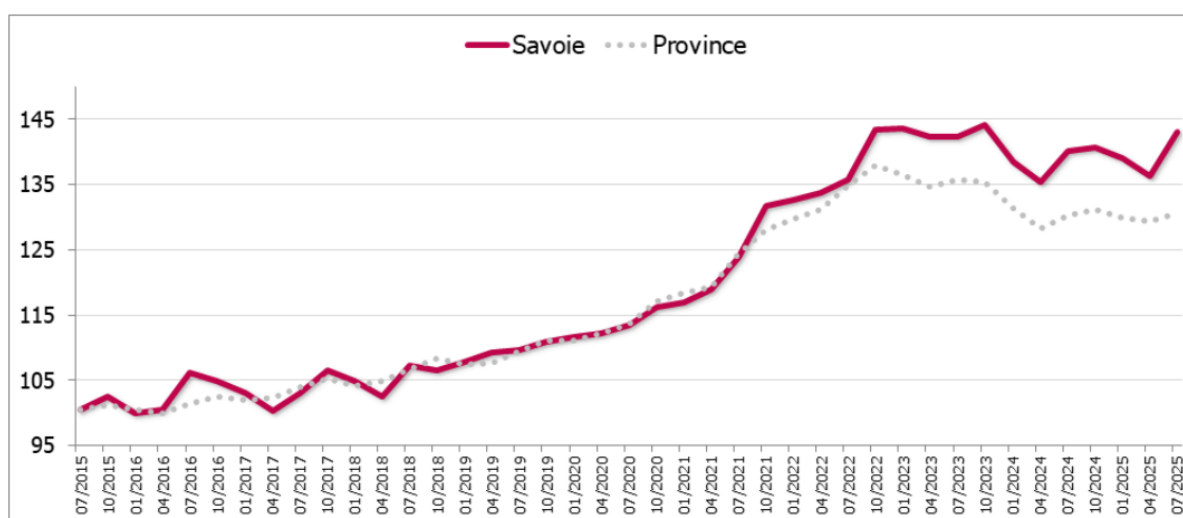
⁴⁵ Source : Chambre Interdépartementale des Notaires de la Savoie et de la Haute-Savoie – Conjoncture immobilière départementale, page 7 – Octobre 2025 - <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/wp-content/uploads/2025/10/Stat-immo-73-October-Savoie.pdf>

S'agissant des maisons anciennes, l'indice brut des prix en Savoie a progressé de 2% (+0,2% en province). Sur le territoire savoyard, les stations de Maurienne et le secteur de Montmélián-Saint Pierre-La Rochette sont ceux qui enregistrent les plus fortes hausses des prix de vente médians, avec respectivement +16,9% et +13,2%⁴⁶.

7. Indices bruts des prix des maisons anciennes

Maisons anciennes		Juillet 2021	Juillet 2022	Juillet 2023	Juillet 2024	Juillet 2025
Savoie	Indice	123,9	135,8	142,3	140,2	143,0
	Évolution	+9,2%	+9,6%	+4,7%	-1,5%	+2,0%
Province	Indice	124,4	134,9	135,7	130,2	130,6
	Évolution	+9,5%	+8,4%	+0,6%	-4,0%	+0,2%

L'indice de base 100 correspond à la moyenne des indices trimestriels 2015
Les évolutions sont calculées sur 1 an



Source : Chambre Interdépartementale des Notaires de la Savoie et de la Haute-Savoie – Conjoncture immobilière départementale, page 8 – Octobre 2025 - <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/wp-content/uploads/2025/10/Stat-immo-73-October-Savoie.pdf>

En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage en Savoie reste bas. Cependant il a atteint 5,7% au 2^{ème} trimestre 2025 (6,5% à l'échelle régionale), après 5,5% au 1^{er} trimestre 2025, en augmentation de 0,5 point sur un an, soit une évolution plus rapide que celle de la région (+0,2 point)⁴⁷.

⁴⁶ Source : Chambre Interdépartementale des Notaires de la Savoie et de la Haute-Savoie – Conjoncture immobilière départementale, pages 4 et 8 – Octobre 2025 - <https://chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr/wp-content/uploads/2025/10/Stat-immo-73-October-Savoie.pdf>

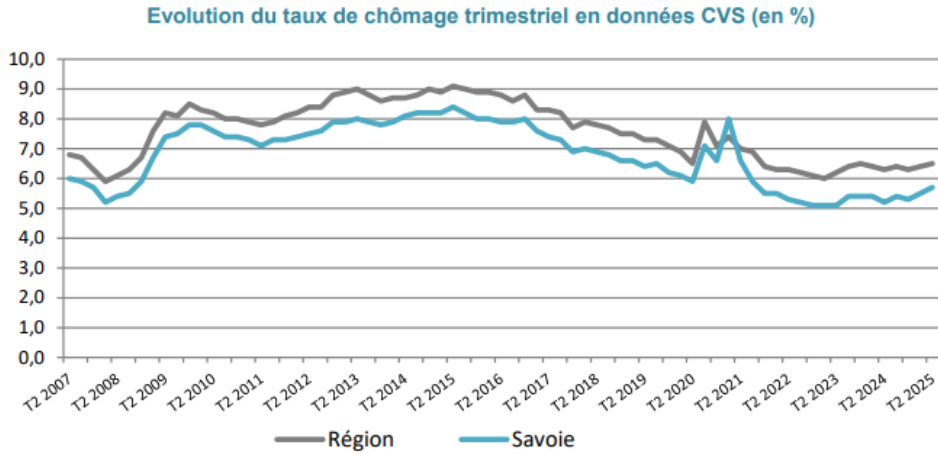
⁴⁷ Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 13 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

3.1 Taux de chômage

Source : Insee, CVS

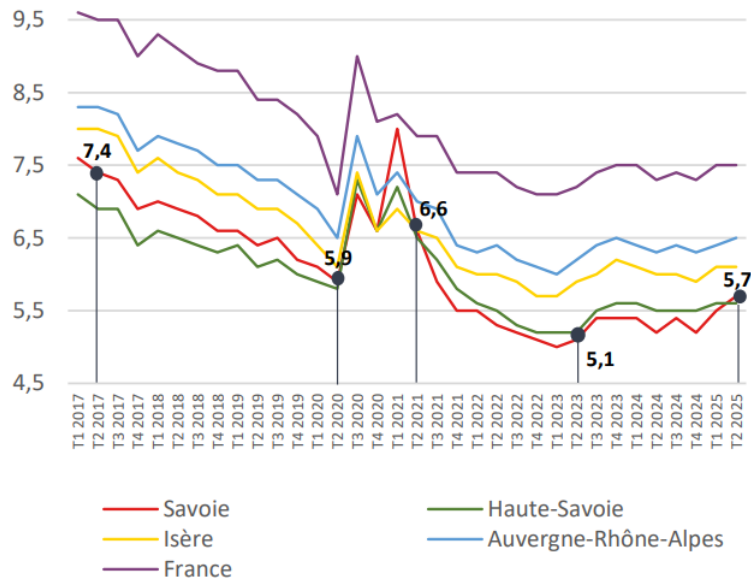
Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

	T4 2019	T2 2024	T1 2025	T2 2025
Savoie	6,2	5,2	5,5	5,7
Région	7,1	6,3	6,4	6,5



Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 13 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

Évolution entre 2017 et 2025 (en %)



Source : INSEE au 18/09/2025

Evolution 2017-2025 du taux de chômage en Auvergne Rhône-Alpes

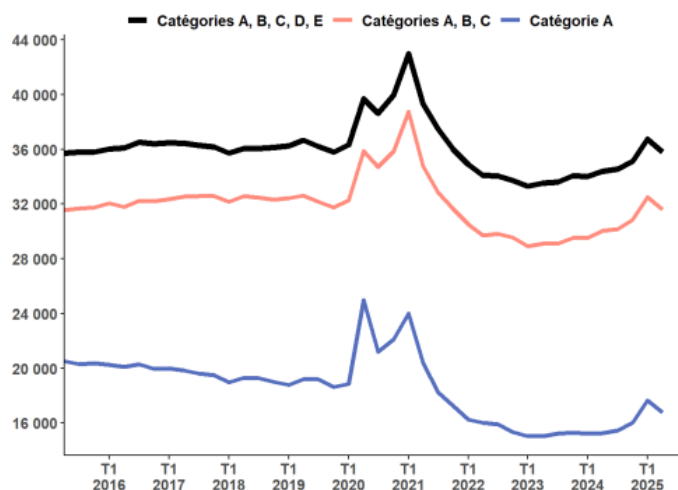
Source : La Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises - « Chiffres-clés de l'économie en Savoie », page 2 - Septembre 2025 - <https://www.auvergnerrhonealpes-entreprises.fr/blog/nos-publications-3/chiffres-cles-de-l-economie-en-savoie-2256>

Parmi les différentes catégories de demandeurs d'emploi en Savoie, la catégorie A⁴⁸ affiche une évolution notable de +10%, et parmi elle les jeunes de moins de 25 ans sont très fortement impactés (+31,6%)⁴⁹.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Savoie

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, France Travail, « Les inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2025 », page 1 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/2025_t2_defm_trim_public_dep73.pdf.

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Savoie, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Savoie					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	15 240	17 650	16 770	-5,0	10,0
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	5 490	5 370	5 440	1,3	-0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	9 310	9 500	9 400	-1,1	1,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	30 040	32 520	31 610	-2,8	5,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	1 680	1 770	1 830	3,4	8,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	2 700	2 460	2 370	-3,7	-12,2
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	34 420	36 750	35 810	-2,6	4,0

⁴⁸ **Catégorie A**: inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

⁴⁹ Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, France Travail, « Les inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2025 », page 1 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/2025_t2_defm_trim_public_dep73.pdf.

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

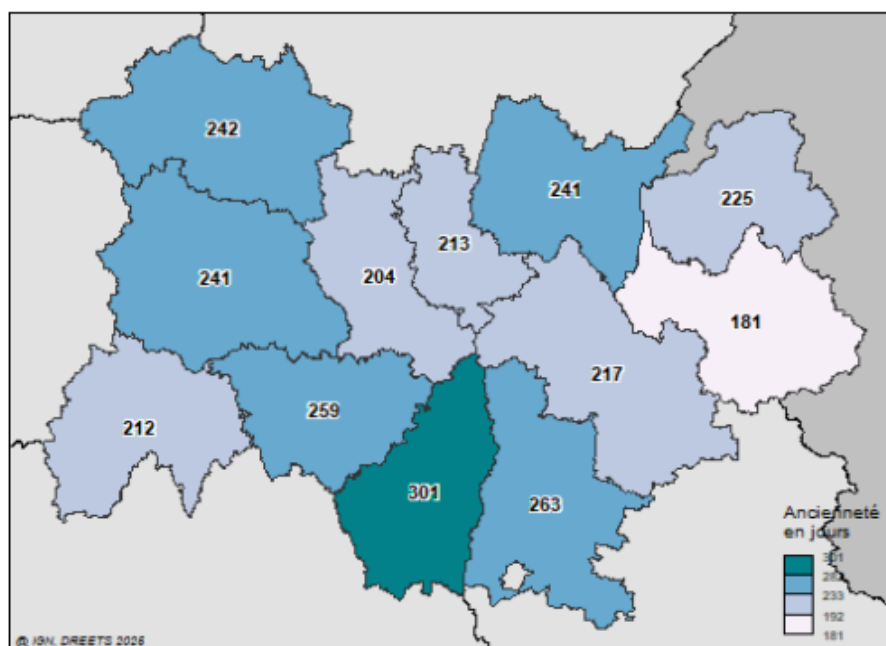
Savoie, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2024	1er trimestre 2025	2e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC	30 040	32 520	31 610	-2,8	5,2
Moins de 25 ans	3 290	4 380	3 920	-10,5	19,1
Entre 25 et 49 ans	18 430	19 510	18 970	-2,8	2,9
50 ans et plus	8 320	8 630	8 720	1,0	4,8
Ensemble de la catégorie A	15 240	17 650	16 770	-5,0	10,0
Moins de 25 ans	1 870	2 940	2 460	-16,3	31,6
Entre 25 et 49 ans	9 010	10 120	9 670	-4,4	7,3
50 ans et plus	4 360	4 590	4 640	1,1	6,4

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale de l’Economie, de l’Emploi, du Travail et des Solidarités, France Travail, « Les inscrits à France Travail en Savoie au 2^{ème} trimestre 2025 », page 2 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/2025_t2_defm_trim_public_dep73.pdf.

Pour autant, au 2^{ème} trimestre 2025, c’est en Savoie que l’ancienneté au chômage est la plus faible de la région avec une durée médiane de 181 jours (230 jours au plan régional), en baisse de 15% par rapport au 2^{ème} trimestre 2024⁵⁰.

Carte représentant la médiane de l’ancienneté au chômage au 2^{ème} trim. 2025



Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 14 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

L’emploi salarié en Savoie a peu évolué au 2^{ème} trimestre 2025 (+0,3% sur un an et +0,3% par rapport au 1^{er} trimestre 2024), pourtant tiré par l’agriculture (+2,5% et +3,3%)⁵¹. L’industrie affiche une légère baisse sur un an (-0,8%), à l’inverse de la construction (+0,7%).

⁵⁰ Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 14 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

⁵¹ Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 9 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

2.1 Emploi salarié

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee - Données CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

Savoie	2ème trimestre 2024	1er trimestre 2025	2ème trimestre 2025	Evolutions (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Agriculture	1 529	1 518	1 567	3,3	2,5
Industrie	24 613	24 366	24 425	0,2	-0,8
Construction	15 747	15 819	15 849	0,2	0,7
Tertiaire marchand	95 241	95 655	96 023	0,4	0,8
Tertiaire non marchand	53 439	53 258	53 310	0,1	-0,2
Total	190 569	190 615	191 175	0,3	0,3
Intérim	4 443	4 220	4 290	1,7	-3,4
Hors Intérim	186 125	186 396	186 884	0,3	0,4

Source : Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - « Note de conjoncture – 2^{ème} trimestre 2025 – Département de la Savoie », page 9 - https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/sites/auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_dep_73-34.pdf

L'environnement dans lequel prennent place les orientations budgétaires du Département est donc marqué au plan national par une activité économique morose et peu dynamique, la Savoie conservant, pour sa part des fondamentaux sensiblement plus favorable. Le contexte de ces orientations est également marqué, comme en 2024, par des finances publiques très dégradées au plan national.

2/ L'inquiétante dérive budgétaire des comptes publics nationaux

L'examen de la situation des comptes publics nationaux suppose de s'intéresser successivement aux comptes publics jusqu'en 2024, aux comptes publics en 2025 et en 2026, puis aux comptes publics entre 2024 et 2029.

Les comptes publics jusqu'en 2024

En % du PIB	2020	2021	2022	2023	2024
Déficit public	8,9	6,6	4,7	5,4	5,8
Ratio de dette publique	114,9	112,8	111,4	109,8	113,2

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 41.

Après une très mauvaise année 2023 en matière de finances publiques, avec un déficit équivalent à 5,4 points de PIB, l'année 2024 voit encore s'aggraver la situation financière de la France : le déficit public atteint 5,8 % du PIB et le ratio de dette publique tend vers le niveau de 2020, année de profonde crise sanitaire mondiale⁵².

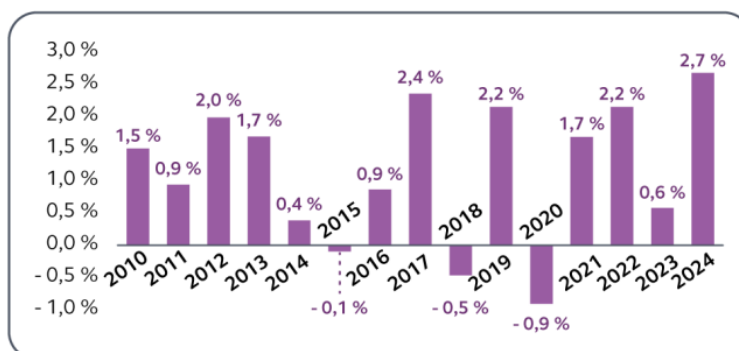
Si les mauvais résultats de 2023 étaient essentiellement imputables à des prévisions de recettes trop optimistes, ceux de 2024 sont dus à une absence de maîtrise des dépenses⁵³. En 2024, le « cœur » de la dépense publique (dépense hors mesures exceptionnelles et charge de la dette) accuse, en effet, une hausse de 2,7%⁵⁴.

⁵² Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, pages 37 et 41 - https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-07/20250702-RSPFP-2025_0.pdf

⁵³ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 22 - https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-07/20250702-RSPFP-2025_0.pdf

⁵⁴ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 37 - https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-07/20250702-RSPFP-2025_0.pdf

Graphique n° 3 : évolution en volume de la dépense publique hors mesures exceptionnelles et charge de la dette



Source : Insee, ministère de l'Économie et des Finances, retraitements Cour des comptes

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 23.

Cette augmentation record a plusieurs origines :

- Elle est imputable pour moitié aux prestations sociales, avec la revalorisation des pensions de retraite et des prestations aux familles, et une hausse des prestations emploi et santé⁵⁵.

Tableau n° 4 : évolution des dépenses de prestations sociales

En Md€	Toutes APU	État	Odac	Apul	Asso
Dépenses 2024	747,6	127,7	1,9	31,1	586,8
Contribution par sous-secteur	100 %	17 %	0 %	4 %	78 %
Évolution 2023/2024	5,5 %	4,1 %	8,2 %	2,8 %	6,0 %

Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 23

- L'Ondam (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) a été dépassé, il a atteint un taux d'évolution de +3,3% au lieu des 2,9% prévus par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2024. La hausse des dépenses de soins de ville est en partie responsable de cette situation⁵⁶.
- Une autre part provient de la masse salariale des agents publics (en majorité ceux de l'Etat), en raison de revalorisations salariales mais aussi d'une hausse des effectifs⁵⁷.

Tableau n° 6 : évolution des dépenses de masse salariale

En Md€	Toutes APU	État	Odac	Apul	Asso
Dépenses 2024	362,1	151,6	29,9	95,2	85,4
Contribution par sous-secteur	100 %	42 %	8 %	26 %	24 %
Évolution 2023/2024	4,6 %	6,7 %	2,3 %	3,3 %	3,2 %

Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 27

- Enfin l'investissement public s'est accru, principalement celui des collectivités locales qui représente 88% des dépenses d'investissement public 2024⁵⁸.

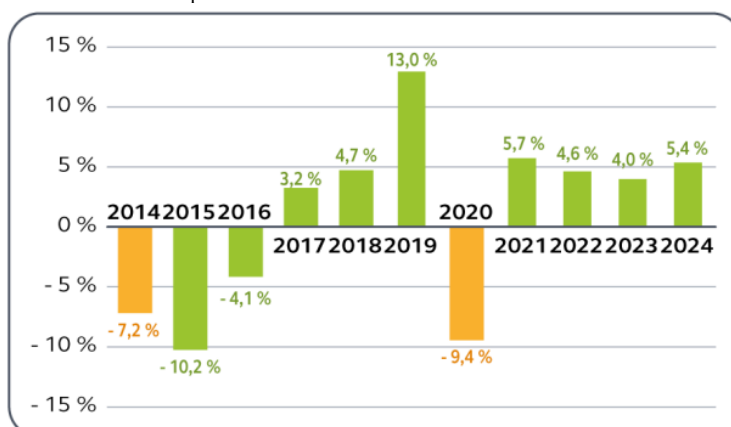
⁵⁵ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 23.

⁵⁶ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 24-25

⁵⁷ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 27.

⁵⁸ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 25-26.

Evolution des dépenses d'investissement des collectivités locales en volume :

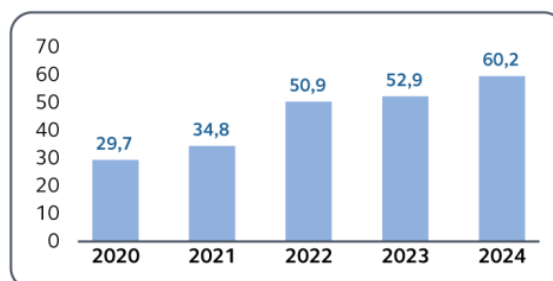


*Note de lecture : les collectivités locales représentent respectivement 94 % et 88 % des dépenses locales de fonctionnement et d'investissement en 2024. Le reste des dépenses locales étant celles des organismes divers d'administration locale (ODAL) essentiellement composés de la société des grands projets (SGP) et d'Île-de-France mobilités (IDFm). Les graphiques (a) et (b) ne sont pas représentés avec la même échelle. Dans le graphique b, la couleur jaune désigne les années d'élections municipales, pendant lesquelles on observe une chute de l'investissement.
Source : Insee, ministère de l'économie et des finances*

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 26

La charge de la dette publique a, pour sa part, doublé entre 2020 et 2024. Le coût des récentes émissions d'emprunts est, en effet, plus élevé que celui des plus anciennes, et ce phénomène va s'accroître dans les années à venir avec la dégradation de la situation financière de la France⁵⁹.

Graphique n° 2 : charge de la dette entre 2020 et 2024, ensemble des administrations publiques (en Md€)



Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 22

Pour autant, les dépenses exceptionnelles liées aux différentes mesures de soutien de l'économie (crise sanitaire, plan de relance, énergie) ont poursuivi leur décline en 2024⁶⁰.

En termes de recettes, à l'instar de l'année 2023, les prévisions de la loi de finances initiale ont dû être revues à la baisse de façon significative. Les prélèvements obligatoires se sont révélés largement surévalués, pénalisés par une élasticité par rapport au PIB toujours inférieure à 1⁶¹.

⁵⁹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, pages 21-22.

⁶⁰ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 21.

⁶¹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 32

**Tableau n° 10 : prélèvements obligatoires 2024
(nets des crédits d'impôt) – prévisions et réalisation**

	Md€	Écart par rapport à la réalisation
PLF 2024 (PLPFP 23-27) - base 2014	1 292,2	- 41,4
PLF 2024 (PLPFP 23-27) - retraité base 2020	1 291,7	- 40,9
LFI 2025 - base 2020	1 249,9	+ 0,9
Réalisé - base 2020	1 250,8	

Source : Cour des comptes (données : Insee, ministère de l'économie et des finances)

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 32

Ce sont surtout la TVA, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les revenus qui expliquent cet écart⁶².

Tableau n° 9 : croissance spontanée des principaux prélèvements obligatoires

	2023	2024		2023	2024
TVA	3,5	- 0,2	Droits de mutation à titre gratuit (DMTG)	13,8	0,0
Impôt sur les sociétés	- 15,9	- 0,1	Taxe foncière	7,0	3,3
Impôt sur le revenu	1,1	- 0,6	Cotisations sociales	4,8	4,1
Accise sur les produits énergétiques nette (ex-TICPE ²⁰)	- 2,4	0,2	Contrib. soc. sur revenus d'activité et remplacement	4,5	3,5
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	- 22,0	- 13,1	Contrib. soc. capital	4,8	7,5

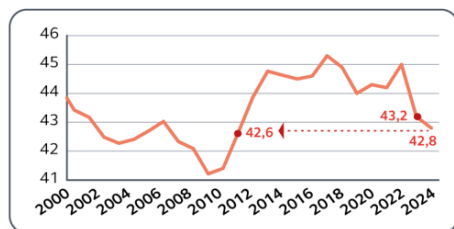
Source : Insee, ministère de l'économie et des finances

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 30

Les droits de mutation à titre onéreux accusent une nouvelle baisse (-13,1%), mais moindre que celle de 2023 (-22%)⁶³.

A la faveur des mesures de baisse d'impôt des années 2018-2023, le taux de prélèvement obligatoire revient à un niveau proche de celui de 2011, tout en demeurant le plus élevé de la zone euro⁶⁴.

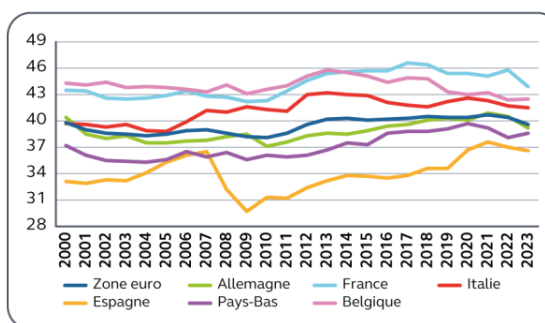
Graphique n° 5 : ratio de prélèvements obligatoires, points de PIB



Source : Insee

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, pages 33-34

Graphique n° 6 : taux de prélèvements obligatoires, points de PIB



Source : Eurostat

En 2024, le déficit public de la France est devenu le plus élevé de la zone euro et notre pays est le seul parmi les plus endettés de cette zone à ne pas avoir réduit son ratio de dette⁶⁵.

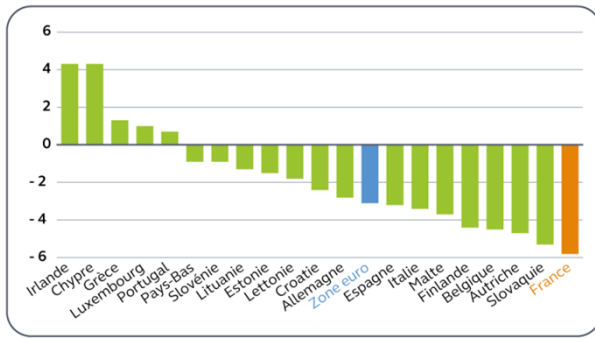
⁶² Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 30.

⁶³ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 31.

⁶⁴ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 33.

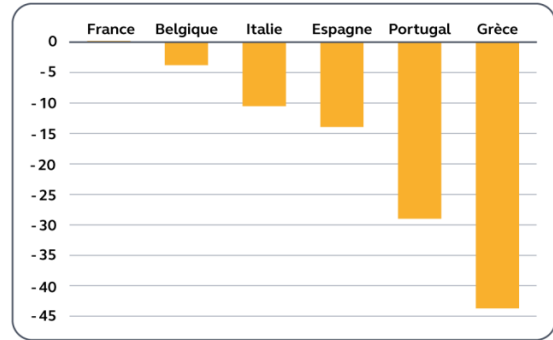
⁶⁵ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, pages 42 à 44.

Graphique n° 10 : soldes publics dans la zone euro en 2024, en points de PIB



Source : Eurostat

Graphique n° 11 : évolution du ratio de dette publique entre 2021 et 2024 pour les sept États les plus endettés de la zone euro (en points de PIB)



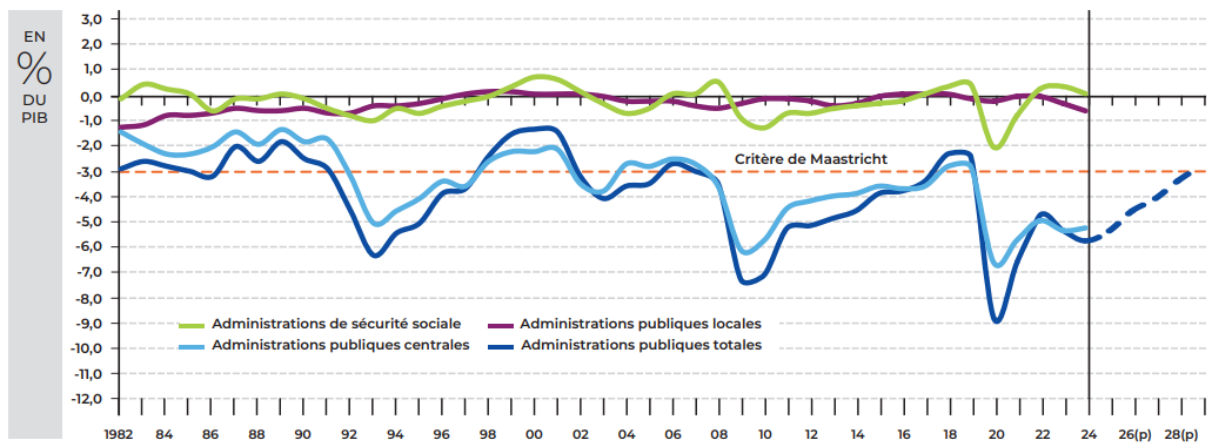
Source : Eurostat

Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, page 43

Les critères de Maastricht⁶⁶ ne sont pas respectés et les indicateurs n'évoluent pas favorablement⁶⁷.

Le déficit des administrations publiques

© La Banque Postale

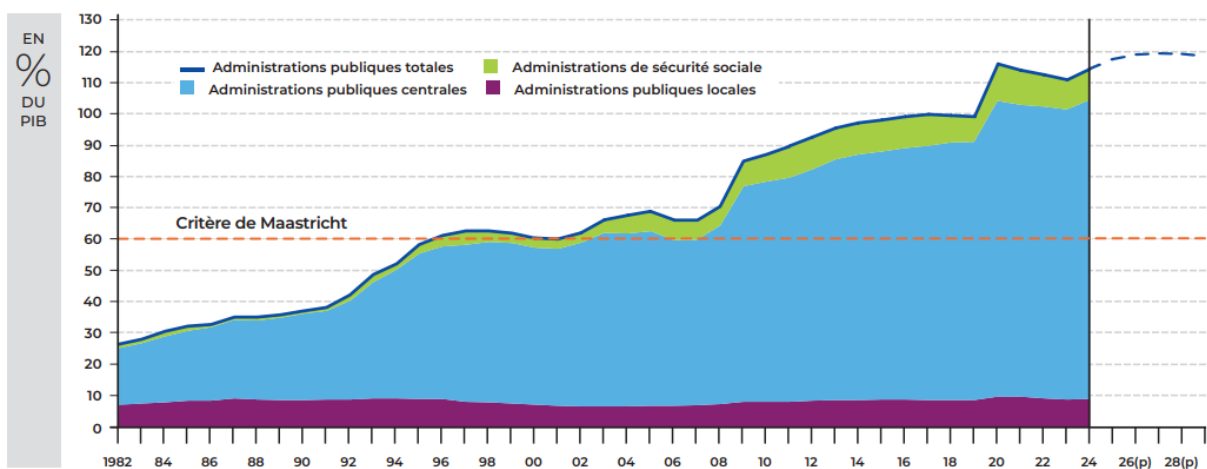


Source : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2024 puis prévisions du Gouvernement (avril 2025).

Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 4.

La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2024 puis prévisions du Gouvernement (avril 2025).

Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 4.

⁶⁶ Critères de Maastricht: déficit public limité à 3% du PIB et dette publique limitée à 60% du PIB.

⁶⁷ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, pages 81-82.

Cette situation, assortie des difficultés politiques des gouvernements successifs, est sanctionnée par les agences de notation qui doutent de la capacité du pays à alléger rapidement le poids de la dette. Le 14 décembre 2024, Moody's a, ainsi, dégradé la note de la France à Aa3, avant de l'assortir de perspectives négatives le 24 octobre 2025. Le 12 septembre 2025, Fitch Ratings a, de même, dégradé sa note au niveau A+. Standard & Poor's, qui avait déjà abaissé sa note en mai 2024, l'a dégradée de nouveau le 17 octobre 2025 pour la passer de AA- à A+. Ce sont des signaux négatifs pour les investisseurs, susceptibles d'entraîner des hausses de taux⁶⁸.

Pour revenir à un niveau de déficit inférieur à 3% du PIB et réduire son ratio de dette publique, la Cour des comptes estimait en juillet 2025 que la France devait impérativement faire des efforts d'économie significatifs dès cette année, et ne pas reproduire les mauvais résultats de 2023 et 2024. La « dérive budgétaire » de ces deux dernières années sera déjà difficile à compenser, et nécessite des efforts rapides et conséquents⁶⁹.

Les comptes publics en 2025 et 2026

En % du PIB			
	2024	2025	2026
Solde public	-5,8	-5,4	-4,7
<i>Etat et ODAC</i>	-5,3	-4,4	-4,5
<i>APUL</i>	-0,6	-0,5	-0,3
<i>Sécurité Sociale</i>	0,0	-0,3	0,1
Solde structurel	-5,5	-4,8	-4,0
Dépenses publiques hors crédits d'impôts	56,6	56,8	56,4
Prélèvements obligatoires	42,8	43,6	43,9
Dette publique totale	113,2	115,9	117,9

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 66 à 68.

Après un déficit de -5,4 % du PIB en 2023, le solde public s'est établi à -5,8 % du PIB en 2024, en raison d'un effet ciseau entre la hausse des dépenses publiques et un moindre rendement des prélèvements obligatoires par rapport au dynamisme de l'activité économique. Il atteindrait -5,4 % du PIB en 2025 grâce aux mesures mises en œuvre pour contenir les dépenses et rehausser les recettes fiscales, mais la charge de la dette est en hausse. Le déficit budgétaire continuerait à s'améliorer en 2026 pour atteindre -4,7 % du PIB, sous l'effet des nouvelles mesures de redressement des finances publiques proposées par le Gouvernement. Le solde structurel (solde corrigé des effets conjoncturels) passerait, quant à lui, de -5,5 % du PIB en 2024 à -4,8 % en 2025 puis à -4,0 % en 2026⁷⁰.

Le taux de prélèvements obligatoires (PO) s'établirait à 43,6 % du PIB en 2025 et 43,9 % du PIB en 2026, après 43,2 % en 2023 et 42,8% en 2024⁷¹.

Les dépenses publiques (hors crédits d'impôt) représenteraient 56,8 % du PIB en 2025, après 56,6 % en 2024, avant de revenir à 56,4 % en 2026⁷².

⁶⁸ Sources: Les Echos - « Dette: le risque d'une dégradation de la note française revient en force » - Par Sébastien Dumoulin et Stéphane Loignon – Publié le 7 septembre 2025 et mis à jour le 18 septembre 2025 / Les Echos - « Dette publique: Moody's accorde un dernier répit à la France » - Par Sébastien Dumoulin – Publié le 24 octobre 2025 et mis à jour le 27 octobre 2025 ; Sébastien Dumoulin, "Dette : la gifle est arrivée plus vite que prévu... S&P abaisse la note souveraine de la France", Les Echos, 17 octobre 2025, mis à jour le 19 octobre 2025.

⁶⁹ Source : Cour des comptes, « La situation et les perspectives des finances publiques », Juillet 2025, pages 9 et 10

⁷⁰ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 66-67.

⁷¹ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », page 67.

⁷² Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, « Perspectives des finances publiques », pages 67-68.

Tableau 3 : Préviation d'évolution du ratio d'endettement par sous-secteur des administrations publiques				
<i>(En points de PIB)</i>	2023	2024	2025	2026
Ratio d'endettement au sens de Maastricht	109,8	113,2	115,9	117,9
dont contribution des administrations publiques centrales (APUC)	91,6	94,4	97,2	99,3
dont contribution des administrations publiques locales (APUL)	8,8	9,0	9,3	9,4
dont contribution des administrations de sécurité sociale (ASSO)	9,4	9,8	9,4	9,3

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport sur la dette des administrations publiques, page 9.

Après une diminution en 2022 et 2023 (respectivement 111,2 % et 109,8 % du PIB), la dette a augmenté à 113,2 % du PIB en 2024. Elle représenterait 115,9 % en 2025, en raison du déficit et d'une moindre croissance nominale du PIB. Ce ratio s'élèverait ensuite à 117,9 % du PIB en 2026 car son évolution ralentirait grâce à la réduction du déficit, tendance qui se vérifierait encore en 2027 avant qu'une diminution soit enfin constatée en 2028. Il ressort des projections que cette dégradation du ratio repose principalement sur la dette de l'Etat et des organismes d'administrations centrales, qui passerait de 94,4 % en 2024 à 97,2 % en 2025 puis 99,3 % en 2026, tandis que l'endettement des administrations publiques locales passerait de 9,0 % à 9,3 % puis 9,4 %. La dette des organismes de Sécurité sociale passerait de 9,8 % du PIB en 2024 à 9,4 % en 2025 puis 9,3 % en 2026⁷³.

La trajectoire de la dette publique ressortirait ainsi, avec un ratio d'endettement stabilisé par les efforts de consolidation des comptes publics⁷⁴ :

Tableau 1 : Prévisions du ratio d'endettement des administrations publiques							
<i>(Points de PIB)</i>	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio d'endettement au sens de Maastricht (1)	109,8	113,2	115,9	117,9	118,7	118,6	118,0
Croissance nominale du PIB (en %) (2)	6,5	3,3	2,3	2,5	2,9	3,0	3,0
Solde stabilisant le ratio d'endettement (hors flux de créance) (3) _n = - (1) _{n-1} x (2) _n	-6,8	-3,5	-2,5	-2,8	-3,3	-3,4	-3,4
Solde effectif (4)	-5,4	-5,8	-5,4	-4,7	-4,1	-3,4	-2,8
Écart au solde stabilisant le ratio d'endettement (5) = (4) - (3)	1,4	-2,3	-2,8	-1,9	-0,8	0,0	0,6
Flux de créances (6)	-0,2	1,1	-0,1	0,1	0,0	-0,1	-0,1
Variation du ratio d'endettement (7) = (6) - (5)	-1,6	3,4	2,7	2,0	0,8	-0,1	-0,7

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport sur la dette des administrations publiques, page 5.

L'objectif du projet de loi de finances pour 2026 est donc de réduire progressivement le déficit et l'endettement publics au cours des prochaines années.

⁷³ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport sur la dette des administrations publiques, pages 5 et 9.

⁷⁴ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport sur la dette des administrations publiques, page 5.

Les comptes publics de 2024 à 2029

Le PLF 2026 conduirait à une trajectoire conforme au plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT) 2025-2029 révisé, qui vise à ramener le déficit sous le seuil de 3% du PIB en 2029. Les mesures qu'il contient (effort pour un tiers sur les recettes et pour deux tiers sur les dépenses) permettraient malgré tout de maintenir des conditions favorables à la croissance et à l'emploi, et de financer le réarmement ainsi que la transition écologique. Grâce à des ajustements progressifs et à des mesures impactant toutes les administrations publiques, avec effet pérenne sur les dépenses et les recettes, la diminution du ratio de dette est attendue en 2028, année où le déficit public cesserait de l'aggraver.⁷⁵

En % du PIB	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Solde public	-5,8	-5,4	-4,7	-4,1	-3,4	-2,8
<i>Etat et ODAC</i>	-5,3	-4,5	-4,5	-4,4	-4,2	-4,0
<i>APUL</i>	-0,6	-0,5	-0,3	-0,2	-0,1	0,0
<i>Sécurité Sociale</i>	0,0	-0,3	0,1	0,5	0,9	1,2
Dépense publique hors crédits d'impôts	56,6	56,8	56,4	55,9	55,4	55,0
Prélèvements obligatoires nets des crédits d'impôts	42,8	43,6	43,9	44,2	44,4	44,6
Dette publique	113,2	115,9	117,9	118,7	118,8	118,0

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, page 76.

Cette trajectoire prévoit un changement dans le rythme de retour sous les 3% du PIB tel qu'il était prévu dans la LPFP 2023-2027 (cf. tableau ci-dessous), afin de préserver la croissance et la capacité d'investissement nécessaire à la transition écologique et à la défense⁷⁶.

Ensemble des administrations publiques (en % du PIB sauf mention contraire)	2023	2024	2025	2026	2027
LPFP 2023-2027					
Solde structurel (1) (en points de PIB potentiel)	-4,1	-3,7	-3,3	-2,9	-2,7
Solde conjoncturel (2)	-0,7	-0,6	-0,4	-0,2	0,0
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3) (points de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Solde effectif (= 1 + 2 + 3)	-4,9	-4,4	-3,7	-3,2	-2,7
Dépense publique	55,9	55,3	55,0	54,4	53,8
Dépense publique (en Md€)	1575	1622	1668	1705	1744
Evolution de la dépense publique en volume (%)*	-1,3	0,5	0,8	0,5	0,5
Taux de prélèvements obligatoires*	44,0	44,1	44,4	44,4	44,4
Dette au sens de Maastricht	109,7	109,7	109,6	109,1	108,1

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, page 110.

⁷⁵ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, page 75.

⁷⁶ Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2026 – Rapport économique, social et financier, page 109.

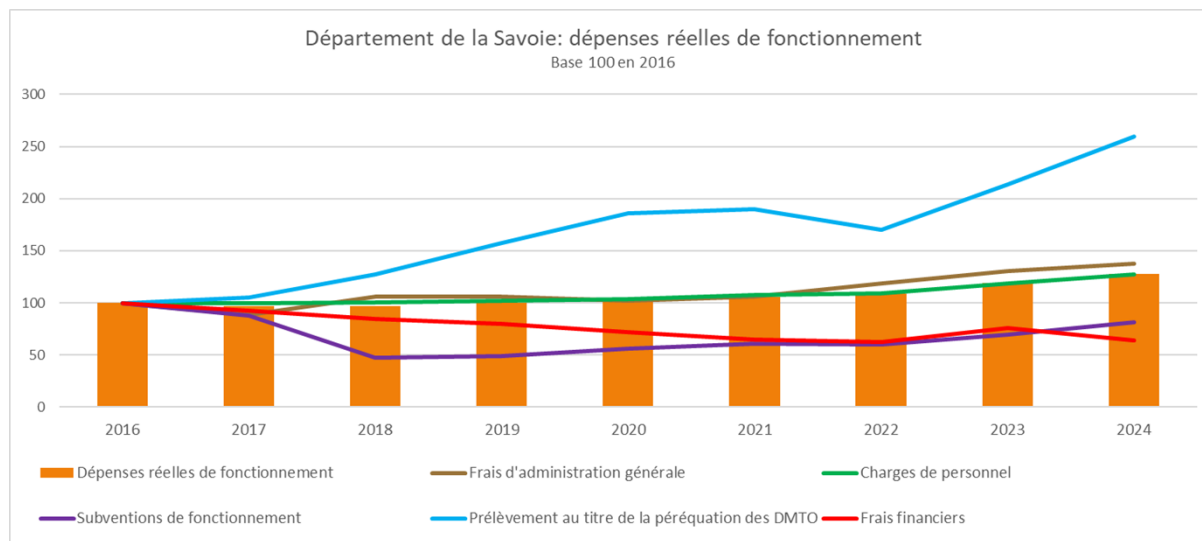
Le contexte de la préparation du budget pour 2026 et des budgets futurs, marqué par une activité économique atone, de fortes incertitudes budgétaires et une accélération de la dégradation des comptes publics nationaux, est également caractérisé par la situation financière encore solide du Département, toutefois confrontée à la progression des dépenses de fonctionnement (et, en 2025, aux effets des mesures restrictives prévues dans les textes financiers pour 2025). Il est également marqué par l'annonce, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026, de nouvelles mesures destinées à faire participer le secteur public local à l'effort de résorption du déficit et de l'endettement publics.

B/ Des finances départementales toujours solides mais sous tensions dans un contexte national de rigueur budgétaire

Le Département présente, dans ce contexte, une situation financière encore solide, toutefois affectée ces deux dernières années par la hausse de ses dépenses de fonctionnement alors même que ses recettes de fonctionnement sont de plus en plus contraintes. La collectivité devra également tenir compte, dans sa future stratégie financière, des mesures budgétaires restrictives qui se profilent dans le projet de loi de finances pour 2026.

1/ Des finances départementales toujours solides, toutefois soumises à de fortes tensions⁷⁷

Après deux années de diminution, en 2017 et en 2018, les **dépenses réelles de fonctionnement** du Département ont renoué, dès 2019, avec une progression de l'ordre de 3% par an. Elles se sont ensuite fortement accrues en 2023 puis en 2024, respectivement à hauteur de +9,50% (487,88 M€ en 2023⁷⁸) et +7,39% (523,92 M€ en 2024). Au plan national, la hausse est de 6,5% en 2023 et 3,9% en 2024⁷⁹. Les dépenses de fonctionnement augmentent de plus de 5% pour 29 départements (contre 55 en 2023) alors que seulement 2 départements voient leurs dépenses diminuer (7 en 2023).



Concernant le Département de la Savoie, l'évolution des dépenses de fonctionnement en 2024 s'explique par :

- Une augmentation de 8% des charges de personnel (par nature), après +8,39% en 2023, +1,80% en 2022, et +3,36 % en 2021, les années précédentes étant marquées par une moindre

⁷⁷ Les données relatives aux finances départementales sur le plan national sont issues du Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales: Les finances des collectivités – Edition 2025 – pages 42 à 55 - <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/accueil/DESL/2025/ofgl/2025/rapport%202025/Rapport%20OFGL%202025.pdf>

⁷⁸ Hors mise en réserve de DMTO comptabilisée en 2023 (33,1 M€)

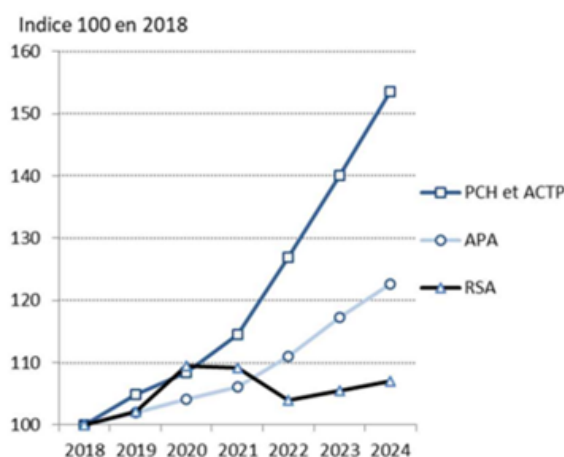
⁷⁹ Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales: Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 47.

progression ou une stabilité (+3,3% au plan national en 2024 après +7% en 2023 et +5,1% en 2022) ; la progression, en 2024, s'explique notamment par la hausse des cotisations aux caisses de retraite (+1 point au 1^{er} janvier 2024) et par une première année pleine d'application de l'augmentation de la valeur du point d'indice (+1,5% à compter du 1^{er} juillet 2023).

- Une augmentation de 5,64% des dépenses d'administration générale (par nature), lesquelles se sont élevées à 43,98 M€, après +9,87% en 2023, +11,87% en 2022 et +3,88% en 2021.
- Une augmentation du prélèvement au titre de la péréquation des DMTO de +21,26%, après +25,62% en 2023.
- Une augmentation de 13,53% des dépenses en faveur des maisons d'enfants à caractère social (38,91 M€ en 2024), après +32,64% en 2023, + 3,19% en 2022, + 6,71 % en 2021 et + 5,55 % en 2020, de 8,61% des allocations au titre de la prestation de compensation du handicap (17,33 M€), de 5,71% des dépenses au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (49,60 M€), et de 6,37% de celles relatives au revenu de solidarité active (36,04 M€). Au plan national, en 2024, l'évolution a été de +1,4% pour les dépenses relatives au RSA, +4,5% pour l'APA et +9,6% pour la PCH/ACTP.

Graphique 10 - Dépenses d'allocations individuelles de solidarité

10 a - En évolution à contour constant ^(a)

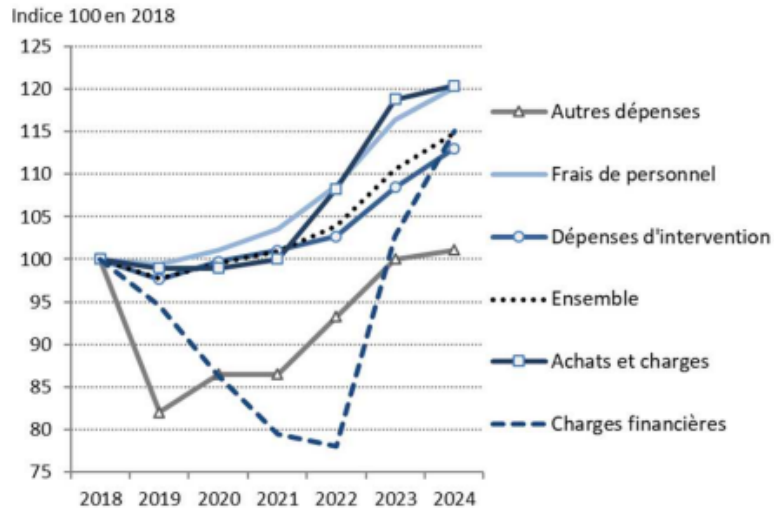


Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion – budgets principaux.

Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales : Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 50

- Une augmentation de 17,13% des subventions de fonctionnement versées (31,28 M€), après +16,17% en 2023, -1,21% en 2022 et +7,91% en 2021, une hausse de 35,98% de la dotation aux collèges publics (5,08 M€), et une hausse de +4,5% de la participation du Département au financement du Service départemental d'incendie et de secours (35,62 M€), après +7,81% en 2023 et +6,70 % en 2022.

A la faveur du désendettement et de la baisse des taux courts qui s'est amorcée fin 2023, le coût de la dette a diminué et la tendance de 2023 s'inverse sur les frais financiers : avec -15,16%, ils s'établissent à 3,04 M€. Ce n'est qu'en fin d'année que le Département a réemprunté (10 M€ de tirage sur un emprunt en cours). Sur le plan national en revanche, l'évolution moyenne des charges financières est positive en 2024 (+11,8%) en raison de la hausse des nouveaux emprunts et des intérêts afférents.

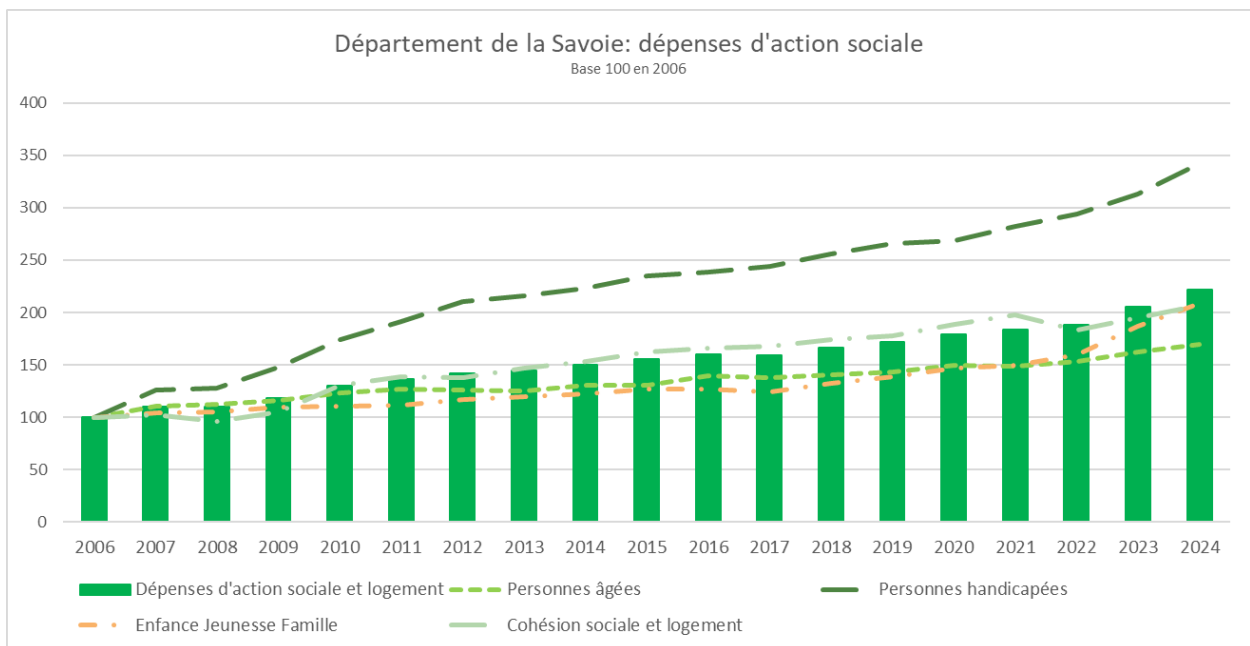


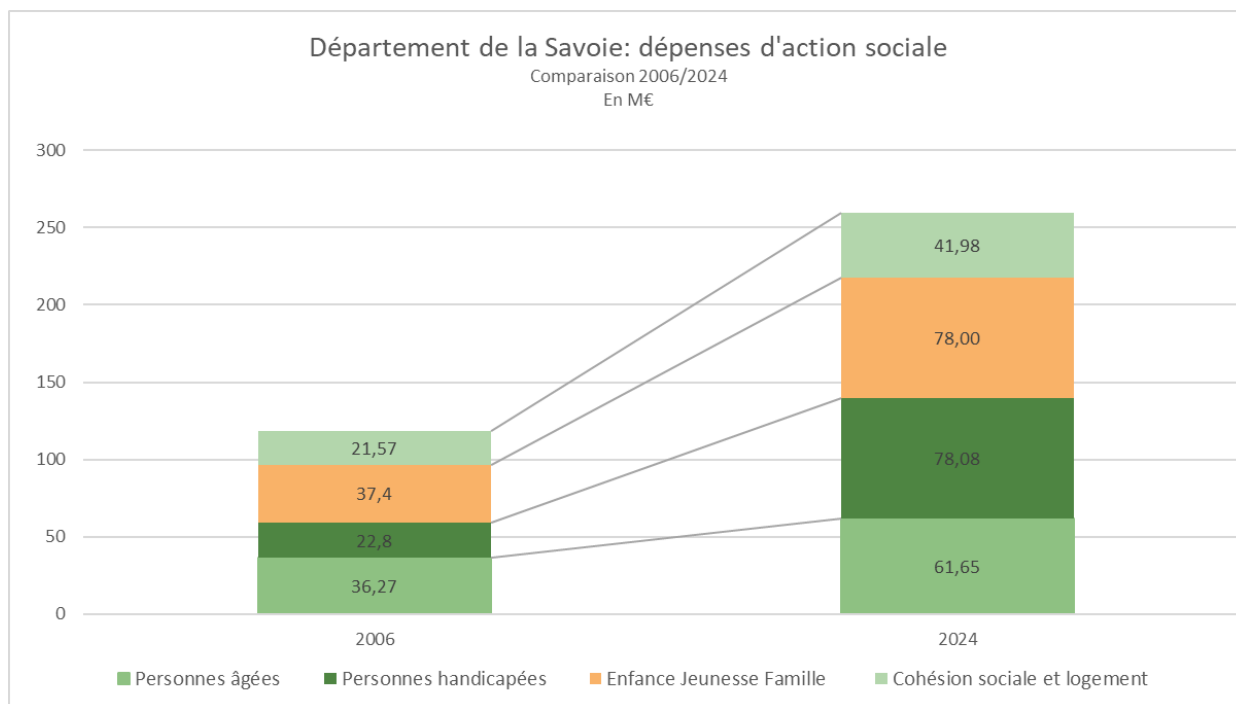
Evolution des dépenses de fonctionnement des départements selon le type de dépense

Source : DGCL – Données DGFip, comptes de gestion – budgets principaux.

Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales : Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 49.

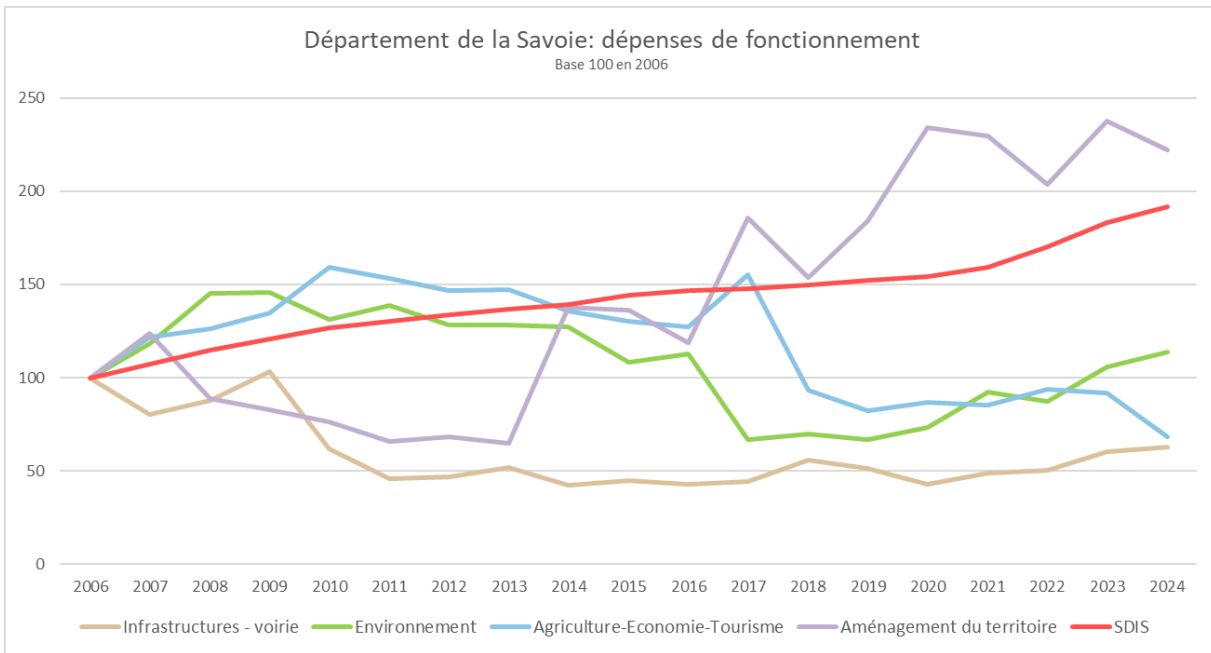
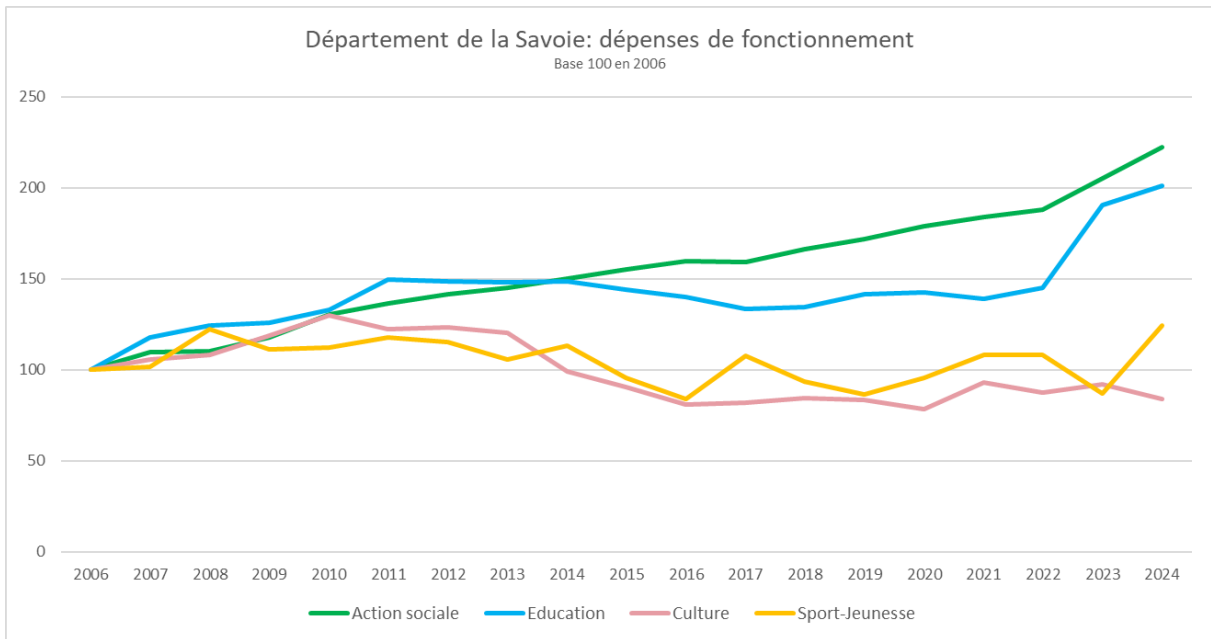
Les dépenses d'action sociale en Savoie ont globalement progressé de 8,22% en 2024, après +9,26% en 2023, +2,21% en 2022 et +2,81% en 2021, en raison de l'augmentation des budgets consacrés à l'enfance (78 M€, soit +11,47%), aux personnes handicapées (78,08 M€, soit +9,33%), aux personnes âgées (61,65 M€, soit +4,52%) et aux dépenses relatives à la cohésion sociale (44,55 M€ soit +6,11%).

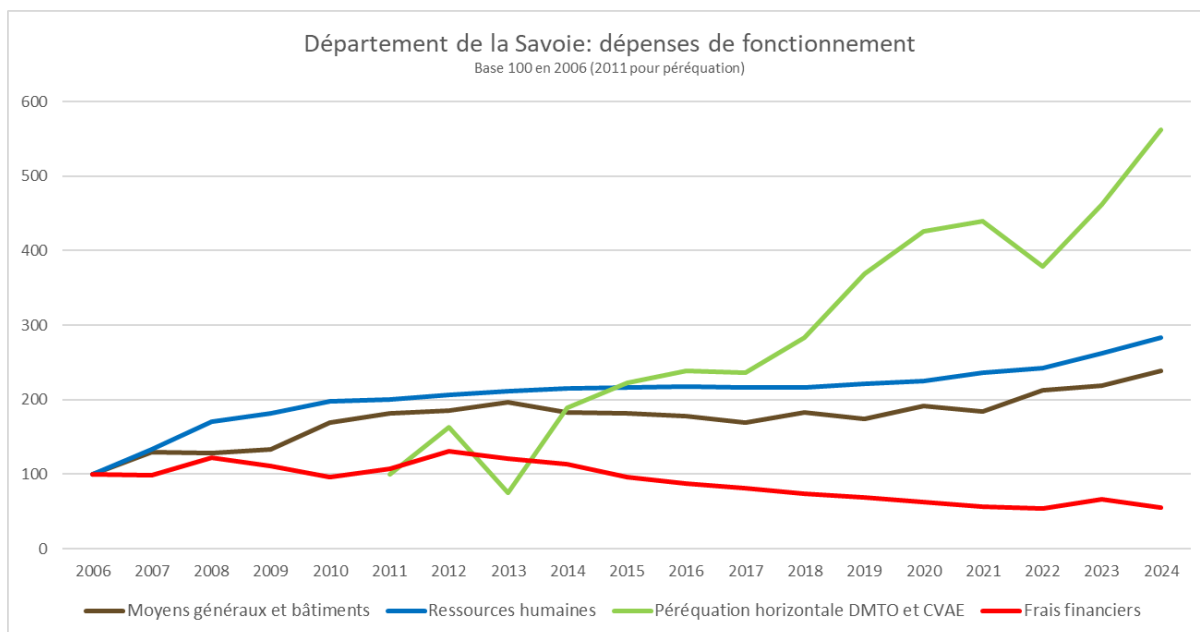




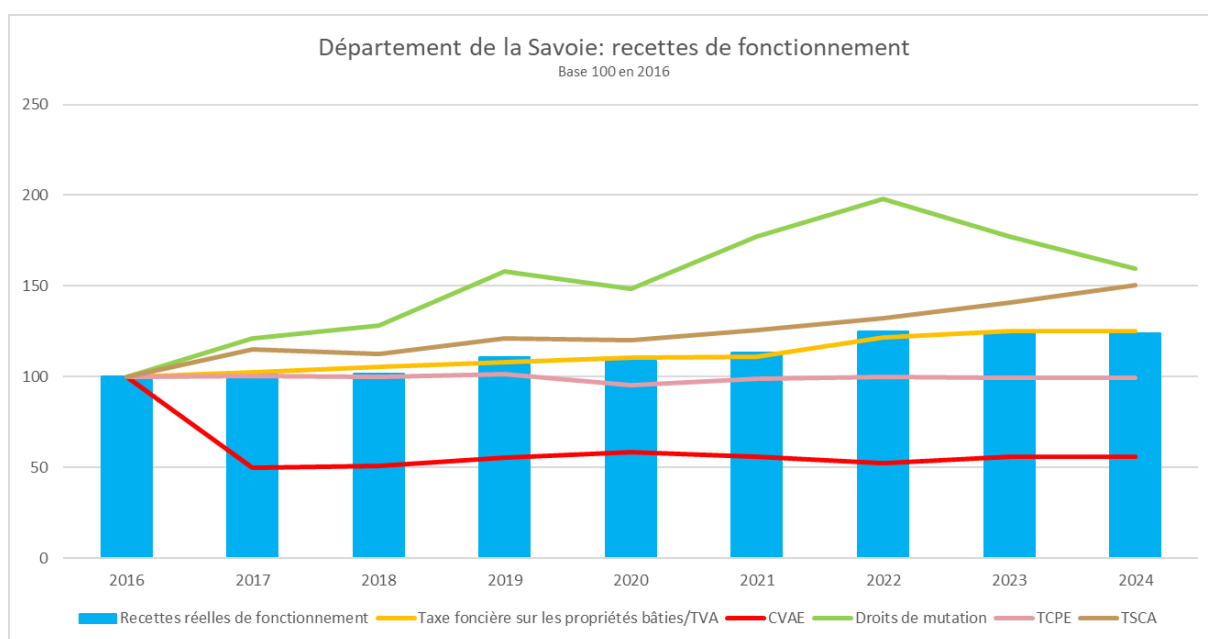
D'autres politiques départementales présentent des évolutions parfois significatives en 2024, ainsi que le montrent les graphiques ci-dessous :

- Les dépenses d'éducation ont progressé de 5,54% (13,40 M€), les dépenses culturelles (5,27 M€) ont été réduites de 8,80%, et les dépenses relatives au sport et à la jeunesse (6,02 M€) ont enregistré une progression de 42,62% après une baisse de 19,33% en 2023.
- Les dépenses d'aménagement du territoire (6,80 M€) ont diminué de 6,40%, après une hausse de 16,71% en 2023.
- Les dépenses en matière d'environnement (budget de la direction de l'environnement) ont connu une augmentation de 7,62% (soit 2,40 M€), après +21,32% en 2023.
- Les dépenses de fonctionnement de voirie (10,66 M€ en 2024) ont progressé de 3,86%, après +19,78% en 2023.
- Les dépenses relatives aux bâtiments et aux moyens généraux (25,12 M€) ont globalement progressé de 9,30%, après 2,83% en 2023.
- Les dépenses de fonctionnement relatives aux politiques agricole et touristique ont, quant à elles, connu une nouvelle diminution à hauteur de 25,36%, après -2,14 % en 2023.
- Les versements au titre de la péréquation interdépartementale (26,15 M€) ont, pour leur part, augmenté de 21,54%, après +22,04 % en 2023 et une contraction de 13,75% en 2022.



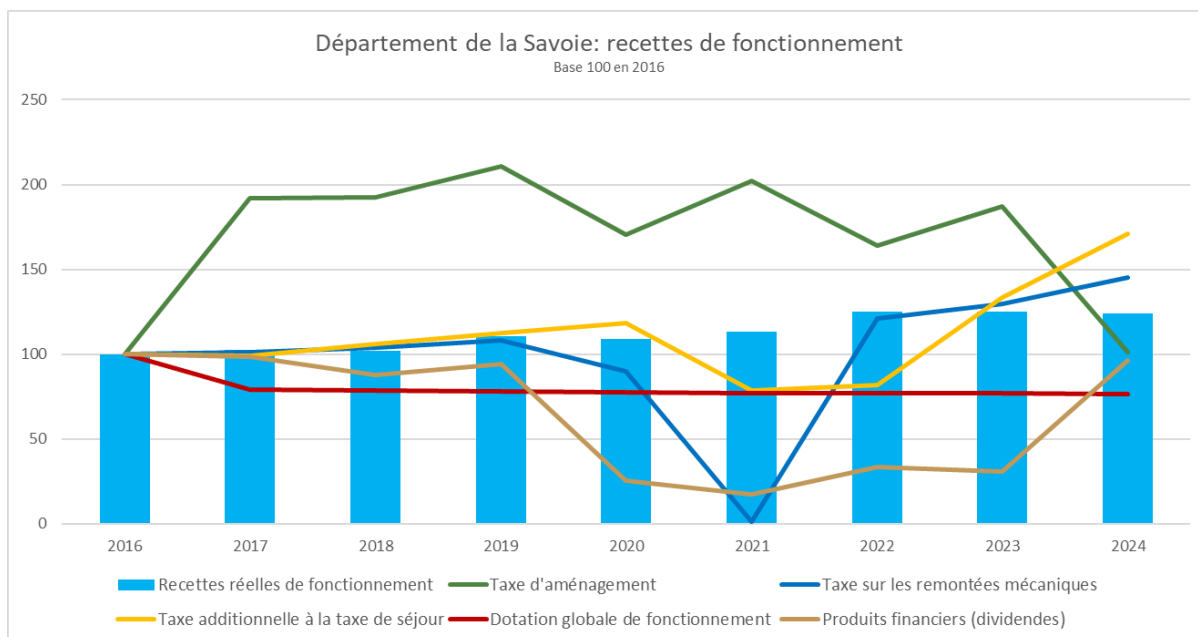


Les **recettes réelles de fonctionnement**, d'un montant de 603,69 M€⁸⁰, ont diminué de 0,79 % en 2024, après une baisse de 0,12% en 2023. Au plan national, la stabilité constituée sur la moyenne des départements cache des fluctuations selon les territoires⁸¹. 30 départements présentent une baisse de leurs recettes (44 en 2023), 3 présentent une hausse (de même qu'en 2023).



⁸⁰ Hors reprise sur réserve de DMTO (15 M€)

⁸¹ Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales: Les finances des collectivités – Edition 2025 – pages 44-45

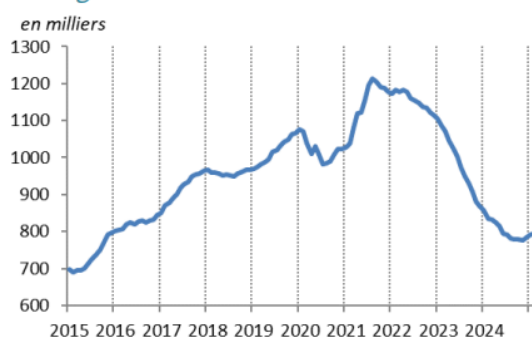


Le produit des droits de mutation à titre onéreux (144,65 M€ soit -10%) poursuit la baisse amorcée en 2023 (-10,36%), après deux augmentations exceptionnelles de 19,29% en 2021 et de 11,63% en 2022 (soit une progression de plus de 33 % en deux ans). Au plan national, la diminution atteint 13,5% en 2024 (-21,8% en 2023)⁸². 94 départements sont concernés et la baisse est supérieure à 5%, sauf pour le Nord (-4,5%) et le Territoire de Belfort (-4,8%). La seule évolution positive est constatée pour Mayotte. Seuls trois départements appliquent, en outre, un taux de DMTO inférieur au plafond réglementaire de 4,5% en 2024.

Pour autant, les taux d'intérêt s'infléchissent depuis le début de l'année 2024 et le nombre de transactions repart à la hausse au 2^{ème} semestre. Les prix au mètre carré, de même que les prix des logements anciens, sont orientés à la baisse.

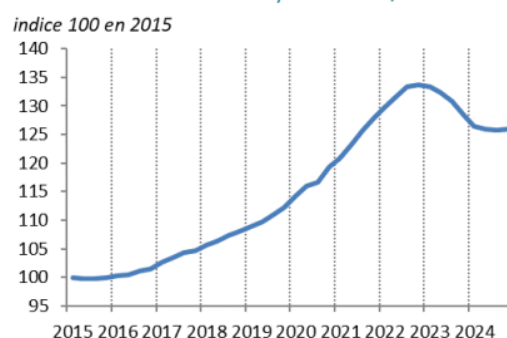
Graphiques 7

7a - Nombre de transactions de logements anciens cumulé sur 12 mois



Sources : CGEDD - MLETR. Données DGFIP

7b - Indice trimestriel des prix des logements anciens - France métropolitaine (Indice CVS)



Sources : Insee.

Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales : Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 47

En Savoie, d'autres recettes ont connu des évolutions sensibles en 2024 :

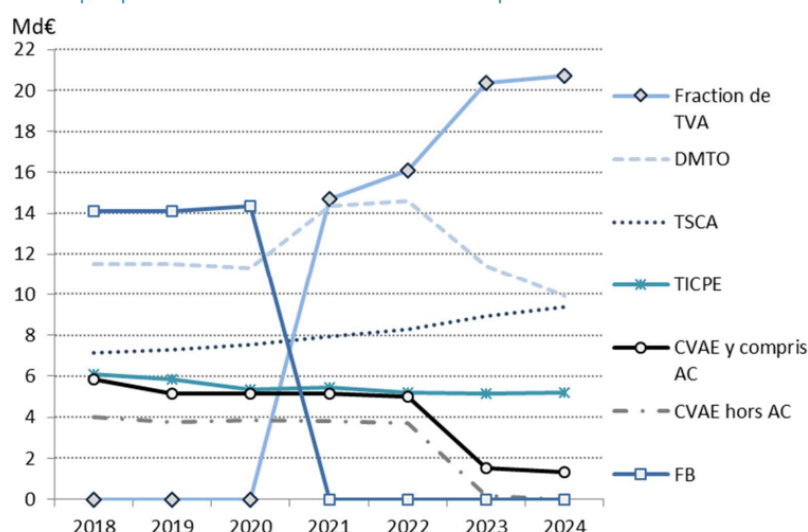
- La taxe sur la valeur ajoutée qui s'est substituée à la taxe foncière sur les propriétés bâties est stable à 108,90 M€ après s'être accrue de 2,73 % en 2023 et de 9,58 % en 2022.

⁸² Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 45

- La taxe sur les conventions d'assurance (94,92 M€ en 2024) a progressé de 6,66 % par rapport à 2023 (+5,8% au plan national), tandis que la taxe sur la consommation de produits énergétiques (23,80 M€) est stable (+0,8% au plan national).
- La taxe d'aménagement (5,77 M€) chute de 45,85% après avoir connu une progression de 13,78% en 2023 et une diminution de près de 19% en 2022. Sur le plan national, la chute est de 32,3%⁸³. Cette évolution marquée est due à plusieurs facteurs : la diminution des demandes d'autorisations d'urbanisme dans un marché immobilier tendu, la modification des modalités de perception de la taxe, et le changement d'outil de gestion dans le cadre du transfert des dossiers de la DDT à la DGFip.
- Le produit de TVA s'étant substitué à la CVAE (33,84 M€) est stable à -0,03%, après une hausse de 7,30% en 2023.
- Le produit de taxe sur l'électricité a augmenté de 4,83% en 2024, après une chute de 17,73% en 2023.
- La taxe sur les remontées mécaniques poursuit sa progression avec une hausse de 12,14% (12,72 M€), après +7,21% en 2023 (11,34 M€), et le produit de taxe additionnelle à la taxe de séjour bondit de 28,40% (2,97M€) après une évolution spectaculaire de +62,96% en 2023.
- Le produit des dividendes perçus par le Département du fait de ses participations au sein de sociétés, et notamment de sociétés d'économie mixte, a été multiplié par 3 en 2024 (3,38 M€ soit +211,5%). Il avait beaucoup fluctué ces dernières années : -6,99% en 2023, +93,99 % en 2022, et -32,68% en 2021. L'année 2024 renoue avec les montants perçus avant 2020, qui étaient compris entre 3 et 3,5 M€ par an.

Sur le plan national, depuis 2023 et le remplacement de la recette de CVAE par une fraction de TVA supplémentaire, la TVA représente dorénavant 29% des recettes de fonctionnement (23,07% pour la Savoie) et 41% des ressources fiscales ; elle est devenue la première ressource des départements⁸⁴.

Graphique 6a - Produits de la fiscalité des départements



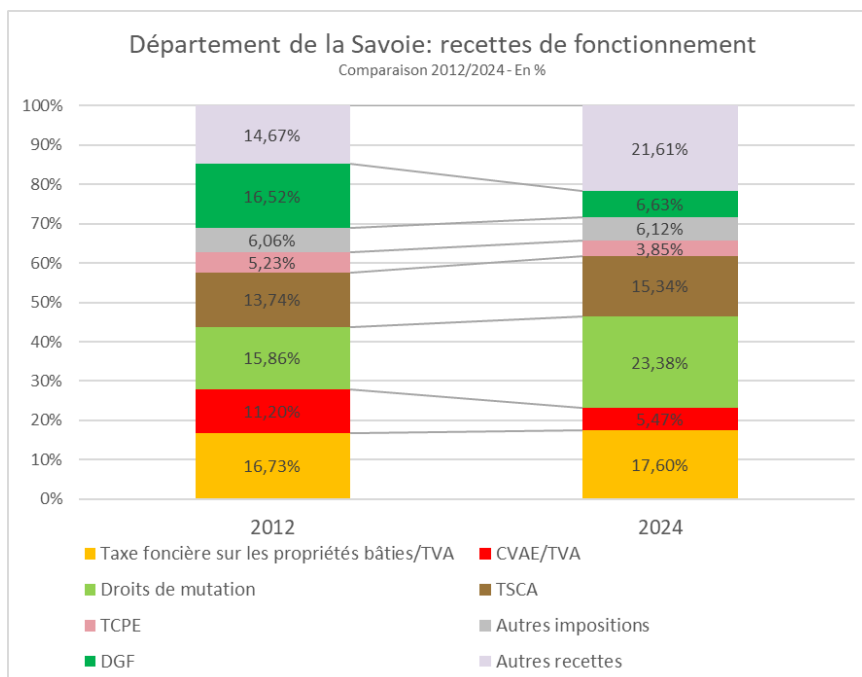
FB : foncier bâti ; DMTO : droits de mutation à titre onéreux ; TSCA : taxe sur les conventions d'assurance ; CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ; AC : attribution de compensation ; TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.

Champ : périmètre constant entre 2018 et 2024, donc hors Rhône, Martinique, Guyane, Corse et Paris.

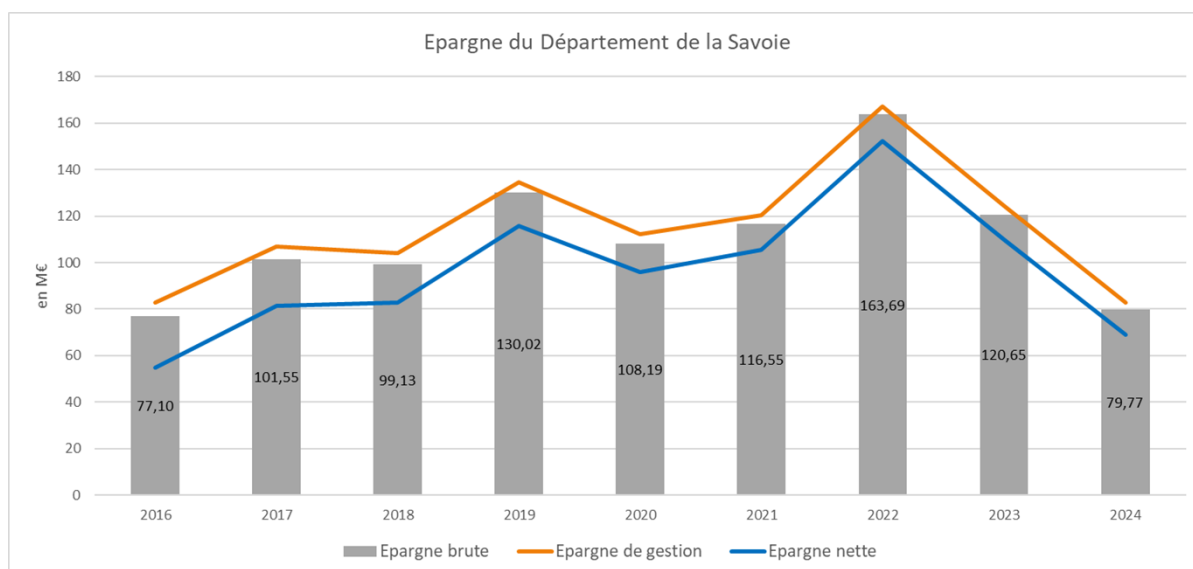
Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 46.

⁸³ Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 202.

⁸⁴ Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 45



En Savoie, pour la deuxième année consécutive les dépenses réelles de fonctionnement progressent (+7,39%) et les recettes réelles de fonctionnement diminuent (-0,79%), ce qui entraîne de nouveau en 2024 une forte contraction de l'autofinancement.



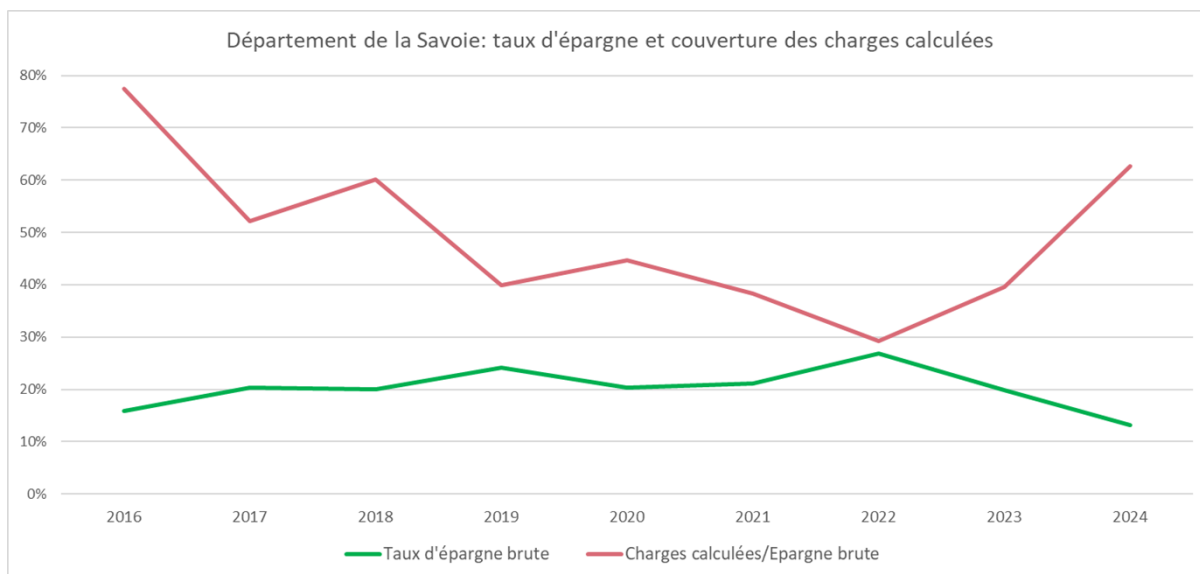
L'épargne brute⁸⁵ a ainsi diminué de 33,88 % en 2024 (soit de 40,87 M€), après une première baisse de 26,30% en 2023 (-43,04 M€). Elle représente 79,77 M€ en 2024 et 120,65 M€ en 2023 (respectivement 13,21% et 19,83 % des recettes réelles de fonctionnement). Le taux d'épargne brute⁸⁶ n'est plus que de 13,21%, alors qu'il s'élevait à 19,83% en 2023 et 26,87% en 2022. L'épargne nette⁸⁷ (68,87 M€ soit une

⁸⁵ Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement.

⁸⁶ Taux d'épargne brute = épargne brute / recettes réelles de fonctionnement

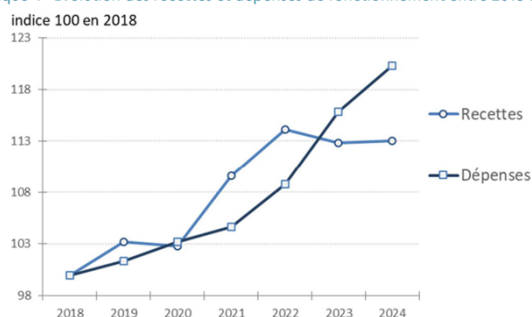
⁸⁷ Epargne nette = Epargne brute – remboursement du capital de la dette.

baisse de 37,25%, après -28,01% en 2023) et l'épargne de gestion⁸⁸ (82,81 M€ soit -33,46 %) ont connu des évolutions équivalentes.



La tendance est la même pour les autres départements⁸⁹ avec une diminution de 32,2% de l'épargne brute globale en 2024 (-39,6% en 2023) en raison d'un effet de ciseaux : +3,9% sur les dépenses de fonctionnement mais seulement +0,2% sur les recettes de fonctionnement. L'épargne nette des départements chute encore plus fortement, avec -55,4% en 2024, après -54,1% en 2023, en lien direct avec le poids des remboursements de dette. L'épargne nette est négative pour 18 départements (6 en 2023).

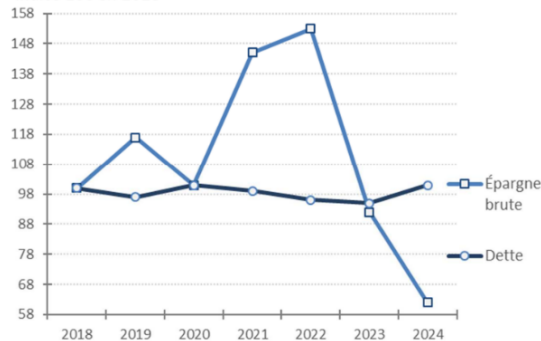
Graphique 4 - Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement entre 2018 et 2024



Source : DGCL. Données DGFI, comptes de gestion, budgets principaux, opérations réelles.

Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités - Édition 2025 - pages 43-44.

Graphique 3 - Évolution de l'épargne brute et de la dette des départements indice 100 en 2018



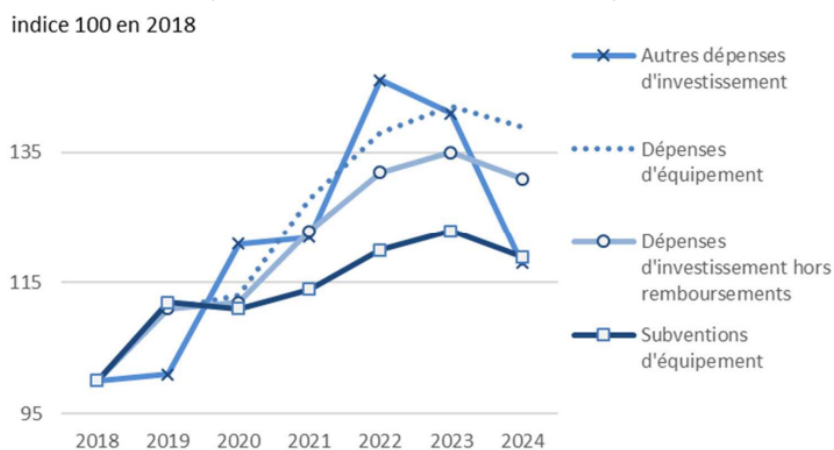
Source : DGCL. Données DGFI, comptes de gestion, budgets principaux opérations réelles.

En conséquence, l'investissement diminue (-2,9%) et le recours à la dette s'accroît (+7,1% sur l'encours de dette). 24 départements ont eu recours à une reprise de réserve de DMTO en 2024, dont la Savoie pour 15 M€.

⁸⁸ Epargne de gestion = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

⁸⁹ Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités - Édition 2025 - page 43

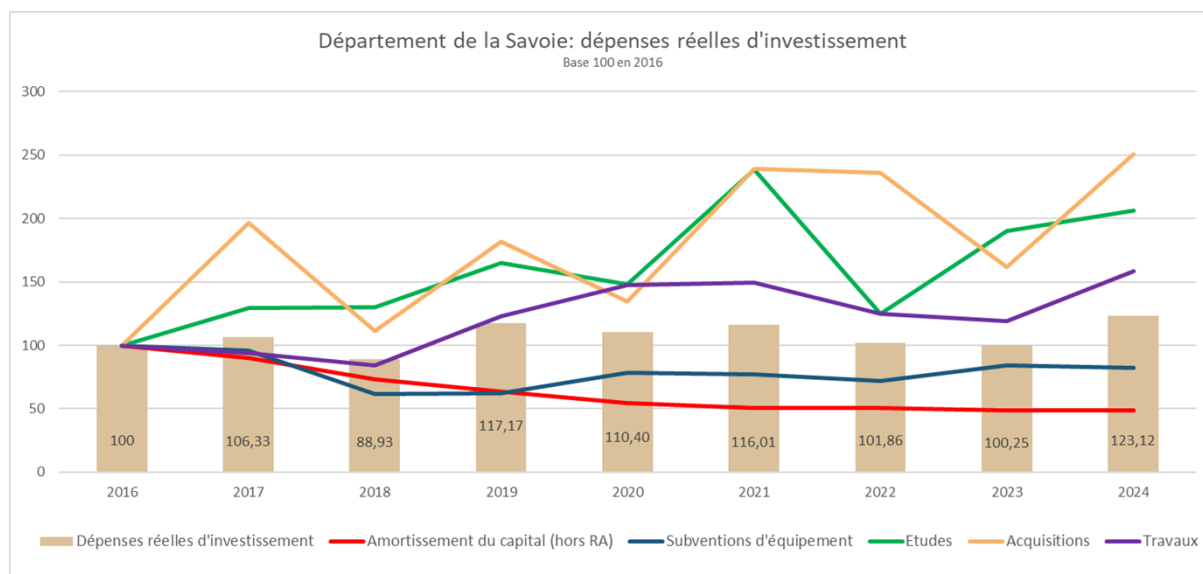
Graphique 12 - Évolution des dépenses d'investissement des départements
(hors remboursements de dettes)



Champ : à périmètre constant entre 2018 et 2024, donc hors Paris.
Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion - budgets principaux.

Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales : Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 51

Malgré la diminution importante de son autofinancement et contrairement à la moyenne nationale, le Département de la Savoie a fait le choix de mener une politique d'investissement soutenue. Les **dépenses réelles d'investissement** ont augmenté de 22,75% en 2024 (149,83 M€), après -1,58 % en 2023 (122,06 M€⁹⁰), -12,19% en 2022 et +5,08% en 2021.



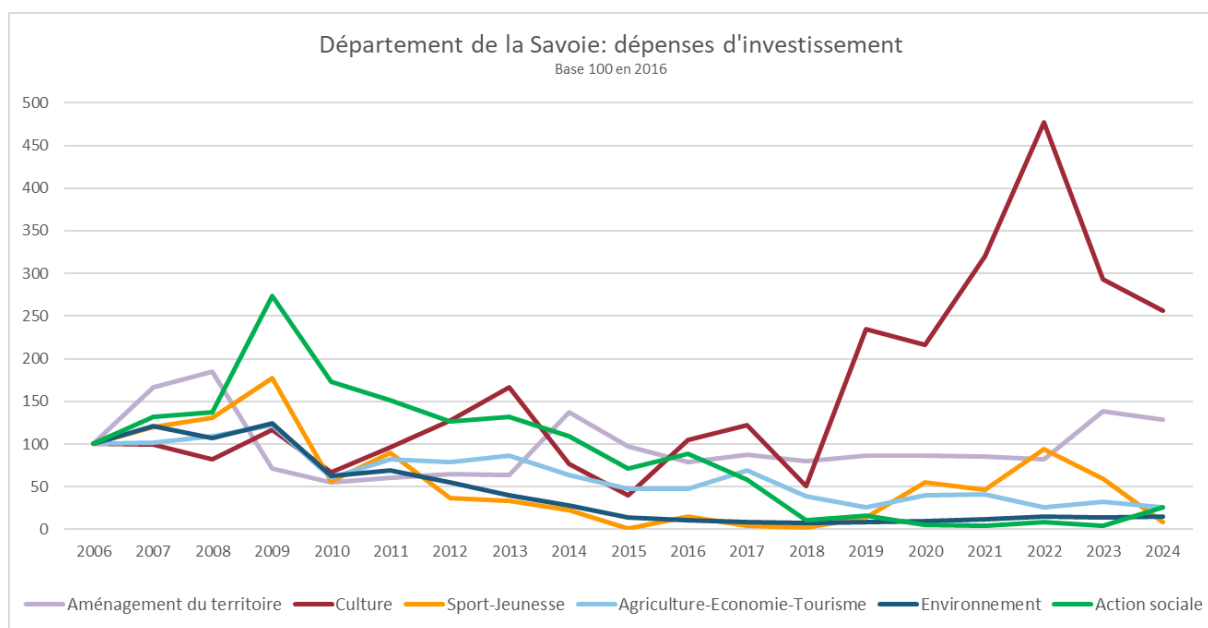
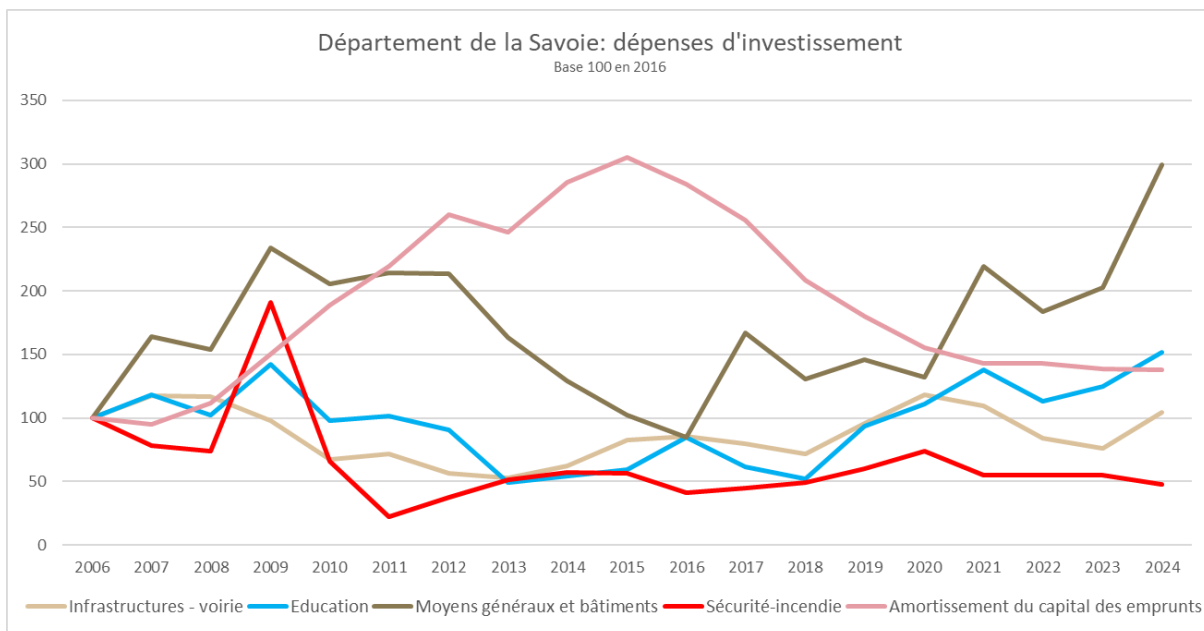
Cette évolution s'explique par celle de plusieurs composantes : le taux de croissance des acquisitions est de 55,17% (-31,58% en 2023), celui des travaux de 33,45% (-5,15% en 2023), et celui des études de 8,43% (+52,71% en 2023).

Ainsi que le mettent en évidence les graphiques ci-dessous, les progressions les plus significatives ont concerné, en 2024, l'action sociale (1,96 M€ soit +561,72%, quasiment multipliée par 7), les moyens généraux et bâtiments (24,29 M€ soit +47,7%), les infrastructures-voirie (61,81 M€ soit +38,21%), ainsi que les politiques relatives à l'éducation (23,01 M€, soit +21,12 %), et enfin l'environnement (3,23 M€, soit +14,33 %).

⁹⁰ Hors prise de participation exceptionnelle au sein de la SAEM ANAT en 2023

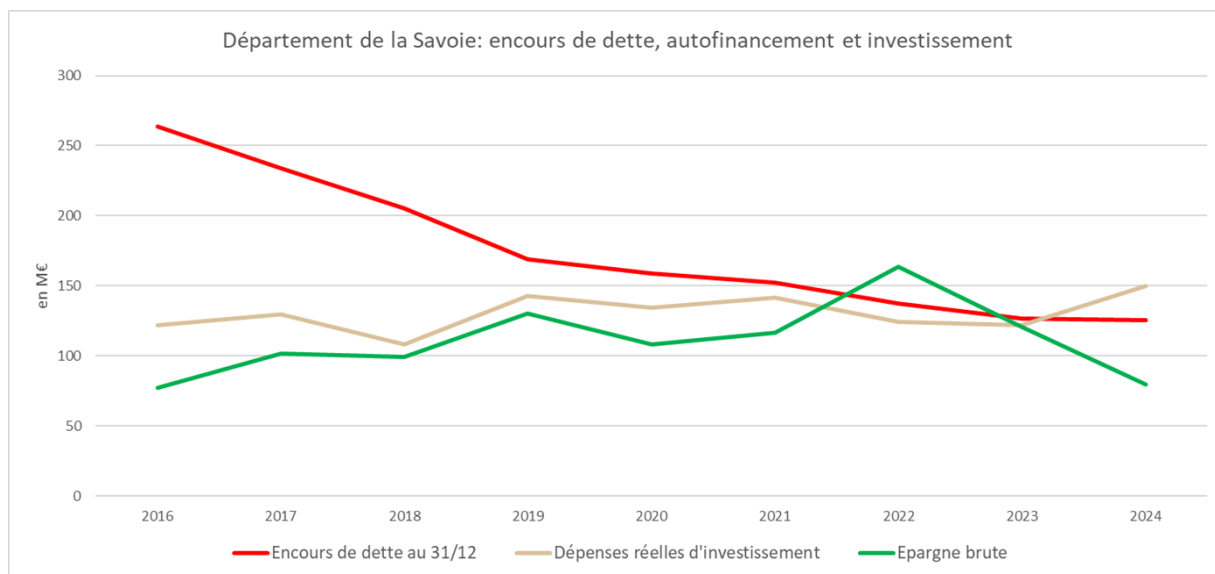
Des diminutions sont par ailleurs observées en matière de sport-jeunesse (0,12 M€, soit -85,57%), agriculture-économie-tourisme (3,78 M€, soit -22,88%), sécurité incendie (subvention de 1,30 M€, soit -13,33%), et culture (5,31 M€ soit -12,47%).

L'amortissement du capital de la dette s'est élevé à 10,82 M€ (10,89 M€ en 2023).

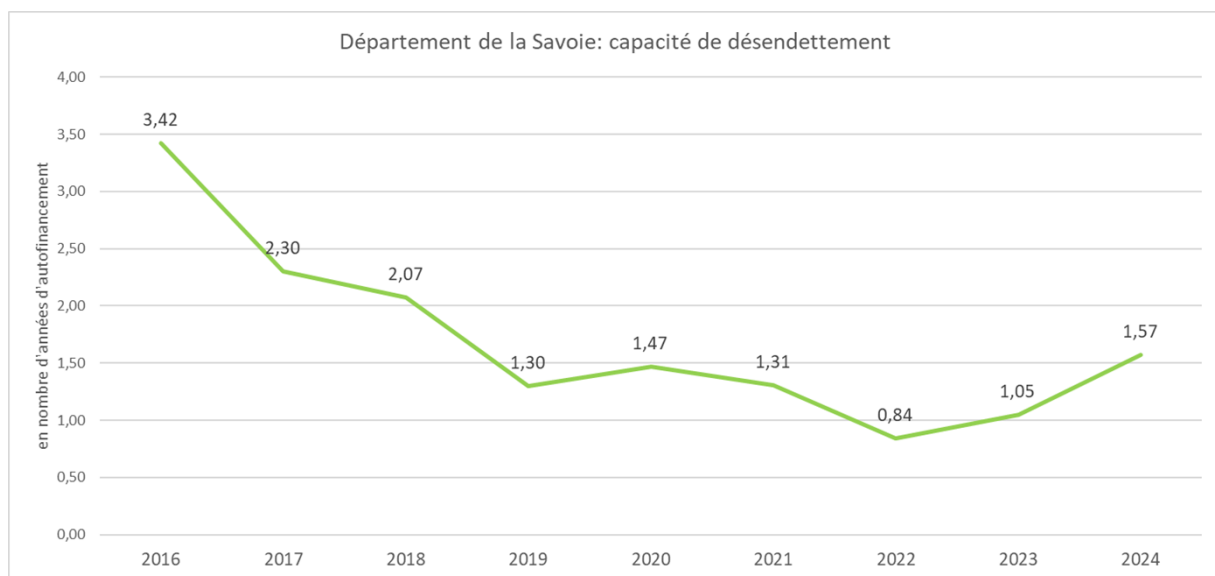


S'agissant des **recettes réelles d'investissement**, l'année 2024 a été caractérisée par la hausse des produits de cession des immobilisations (2,12 M€ soit +25,59%, après -88,23% en 2023) et une reprise du produit de fonds de compensation de la TVA (12,91 M€ soit +9,47%, après 11,79 M€ en 2023 et 14,70 M€ en 2022). En revanche, les subventions d'équipement reçues sont en baisse de 6,07% (13,45 M€).

Un emprunt de 10 M€ a été mobilisé en fin d'exercice 2024, par un nouveau tirage sur un contrat de prêt existant. De ce fait et malgré la part en capital remboursée sur les emprunts en cours, l'encours de dette s'est stabilisé à 125,44 M€ (126,34 M€ en 2023) après 12 années consécutives de désendettement.



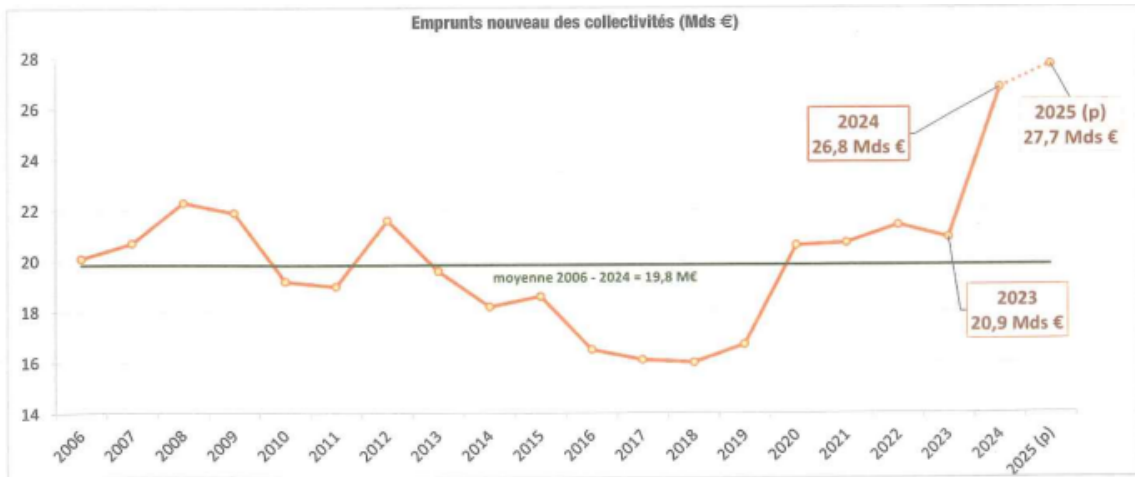
En conséquence, la capacité de désendettement⁹¹ du Département de la Savoie s'établit à 1,57 année, contre 1,05 en 2023.



Cet indicateur se dégrade moins vite que celui de la moyenne des départements en France et son niveau est bien meilleur : sur le plan national⁹² il s'établit à 6,7 années en 2024, contre 4,2 en 2023, témoignant de l'accélération de la détérioration de la santé financière de ces collectivités, dont le recours à l'emprunt a fortement augmenté en 2024.

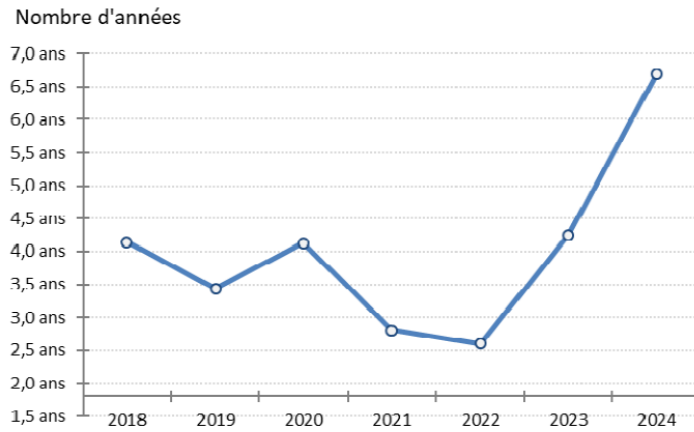
⁹¹ Nombre d'années théoriques d'épargne brute nécessaires pour rembourser le stock de dette.

⁹² Source: Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – pages 52-53



Source : La lettre du financier territorial n°413 – Octobre 2025.

Graphique 2 - Délai de désendettement des départements (encours de dette épargne brute)

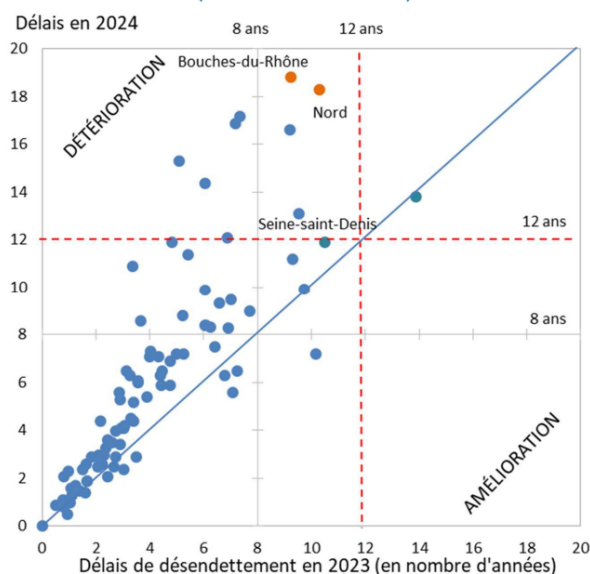


Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux, opérations réelles.

Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 43.

30 départements ont désormais un délai de désendettement supérieur à 8 ans, alors qu'ils étaient 11 dans ce cas en 2023. 83 départements ont vu se dégrader cet indicateur en 2024.

Graphique 15 - Délai de désendettement des départements en 2023 et en 2024
(en nombre d'années)

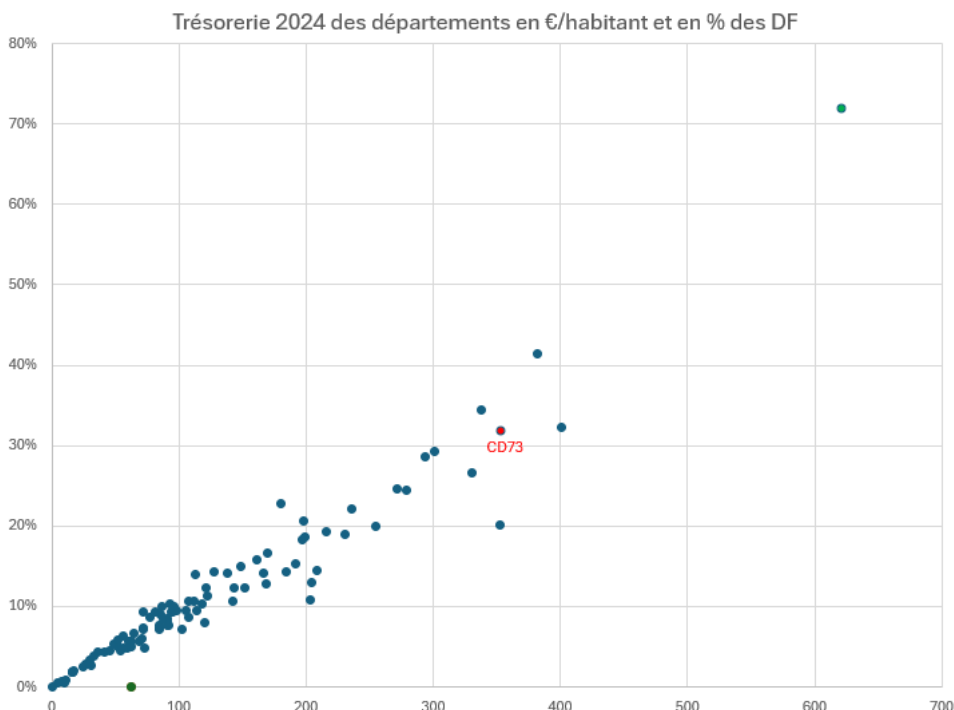


Lecture : en 2023, le Nord avait un délai de désendettement de 10,3 ans (axe horizontal) ; en 2024 il est de 18,3 ans (axe vertical).
A noter que les départements de l'Aisne (35,6 ans), la Haute-Garonne (24,2 ans), le Pas-de-Calais (38,3 ans) et les Hauts-de-Seine (77,4 ans) ne sont pas représentés. Les départements de la Gironde et de l'Hérault qui ont une épargne brute négative ne sont pas non plus représentés.

Source : DGCL. Données DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux, opérations réelles.

Source : Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales - Les finances des collectivités – Edition 2025 – page 53.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie⁹³ du Département de la Savoie s'élevait à 160,18 M€, soit 30,6% de ses dépenses réelles de fonctionnement. Ce niveau représentait 362 € par habitant. Sur ces deux indicateurs, la collectivité affiche une situation parmi les meilleures des départements en France.



Source : Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales – Dépôts au Trésor des départements au 31/12/2024, en montant par habitant et en pourcentage des dépenses de fonctionnement - Données issues de la cartographie des résultats financiers des collectivités locales

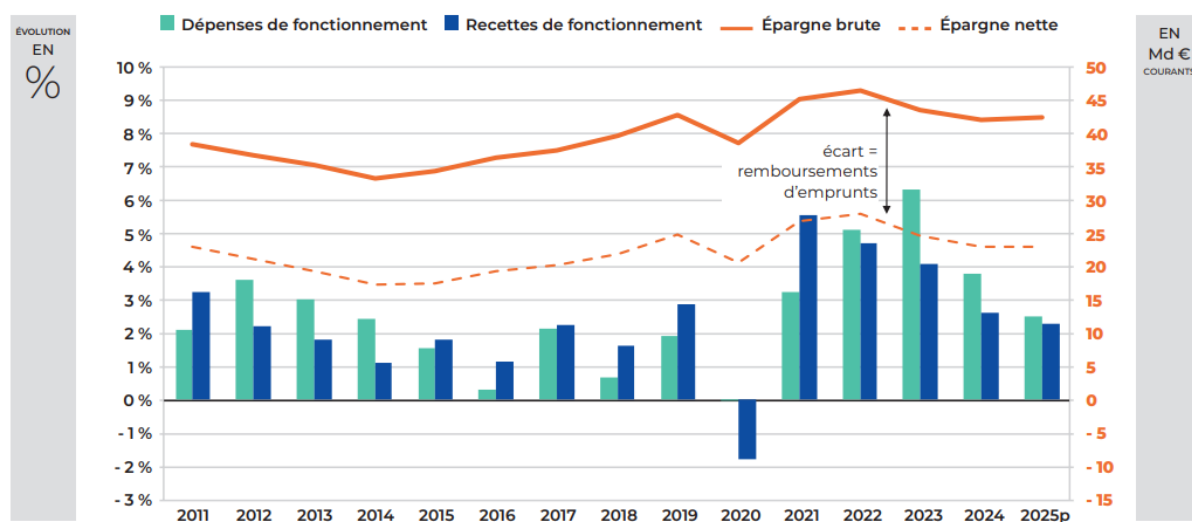
⁹³ Solde du compte 515 au Trésor.

En 2025, selon la note de conjoncture publiée par La Banque Postale en septembre 2025, les finances des départements devraient faire apparaître un effet de ciseaux moins prononcé qu'en 2024 sur la section de fonctionnement, avec des hausses respectivement de 2,2% et 2,5% sur les recettes et les dépenses⁹⁴ :

- L'évolution des recettes serait notamment portée par l'augmentation du produit des DMTO (+14%, grâce à la conjugaison d'un effet volume, d'un effet prix et d'un effet taux), alors que les dotations et compensations fiscales versées par l'Etat devraient stagner.
- Du côté des dépenses, c'est l'évolution des frais de personnel (+3,3%) et des dépenses d'action sociale (+3,6%) qui devrait expliquer la hausse, mais les charges à caractère général et les intérêts de la dette (à la faveur de la poursuite de la baisse des taux) verraient leur progression ralentir.

En termes d'épargne brute, après deux années de forte diminution, La Banque Postale s'attend pour 2025 à une croissance de 0,9%. Cependant, cette évolution globale cache des disparités selon le type de collectivité : alors que l'épargne brute des départements est attendue en hausse de 14,4%, celle du bloc communal serait stable et celle des régions en chute de 7,5%⁹⁵.

Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFIP, prévisions La Banque Postale.

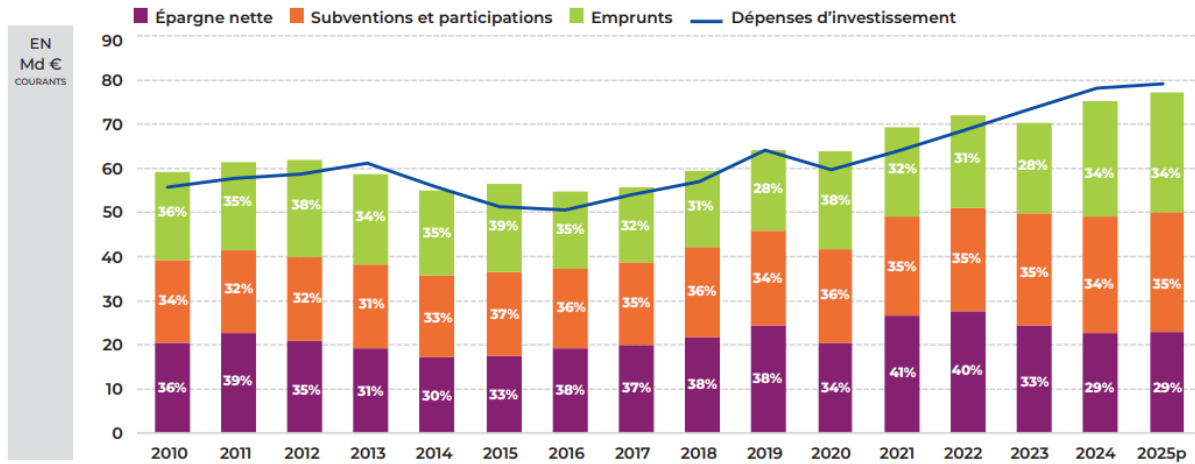
Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 8.

La Banque Postale estime que les investissements hors dette devraient afficher une augmentation de 1,2% en 2025, mais là encore les différences entre les types de collectivités sont importantes : si le bloc communal investit encore sur cette fin de mandat (4,9%), ce n'est pas le cas des départements et des régions (respectivement -6,9% et -8,5%). Les dépenses d'investissement devraient être financées par l'épargne nette et par des recettes d'investissement hors dette (+3,6%), mais aussi par de nouveaux emprunts (+3,6% en 2025, contre +28% en 2024).

⁹⁴ Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025.

⁹⁵ Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 8.

Financement des investissements locaux © La Banque Postale

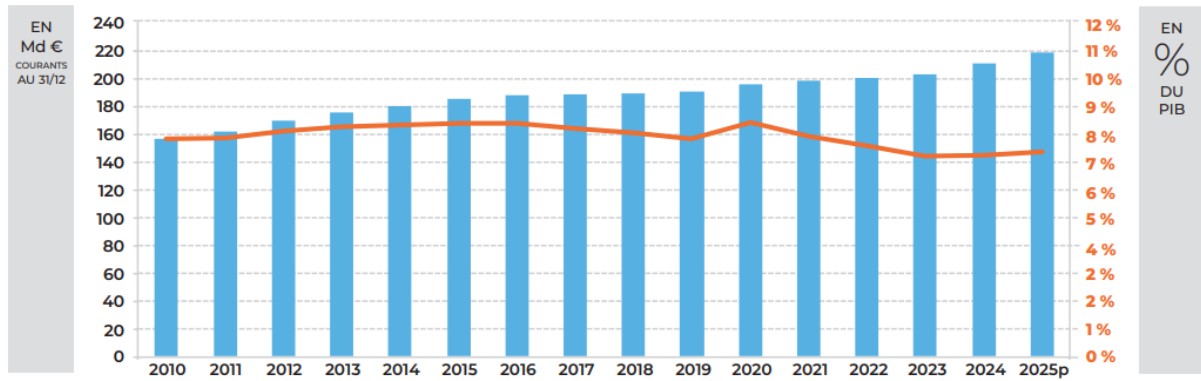


Source : Balances comptables DGFIP (budgets principaux et annexes), prévisions La Banque Postale.

Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 9.

L'encours de dette augmenterait ainsi de 4% pour atteindre un niveau limité à 7,4% du PIB.

Encours de dette des collectivités locales © La Banque Postale



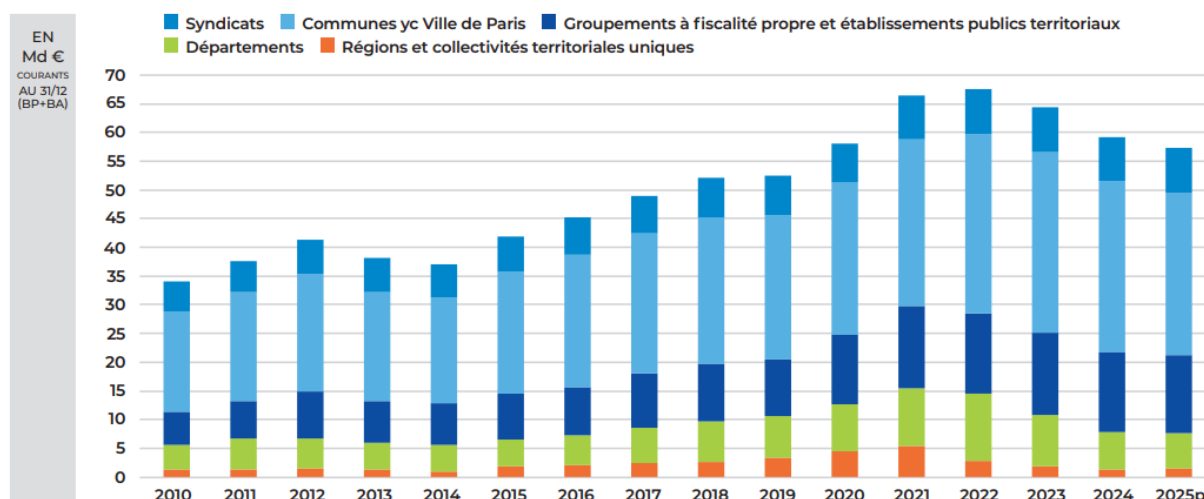
Source : balances DGFIP, prévisions La Banque Postale.

Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 9.

Seul le bloc communal préleverait une partie de sa trésorerie⁹⁶.

⁹⁶ Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 8.

Évolution de la trésorerie des collectivités locales © La Banque Postale



Source : Balances comptables DGFiP, prévisions La Banque Postale.

Source : La Banque Postale – Note de conjoncture – Septembre 2025 – page 9.

Le contexte dans lequel sont définies les orientations budgétaires pour 2026 et les prochaines années, outre la stagnation de l'activité économique et des finances publiques nationales dégradées, est donc marqué par la dégradation des finances de nombre de départements, sous l'effet conjugué du faible dynamisme de leurs ressources et de la progression rapide de leurs dépenses. Il est également caractérisé par l'incertitude politique et l'examen du projet de loi de finances pour 2026, en cours d'examen par le Parlement, qui comprend de nouvelles mesures de restriction budgétaire, en particulier pour les collectivités locales.

2/ La perspective de nouvelles mesures budgétaires restrictives dans la future loi de finances pour 2026

Cette année encore, alors qu'est normalement prévu un dépôt à l'Assemblée nationale au plus tard le 1^{er} mardi d'octobre, le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 a été transmis par le Gouvernement le 14 octobre 2025. Ce dépôt, bien que tardif, permet au projet d'entrer en discussion devant le Parlement, pour un examen successif par l'Assemblée nationale et le Sénat, dans le délai constitutionnel de 70 jours⁹⁷.

La 1^{ère} lecture du PLF pour 2026 a débuté le 20 octobre 2025 par les travaux de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, suivis par les débats dans l'hémicycle à partir du 24 octobre 2025, sur la première partie relative aux ressources et à l'équilibre financier des ressources et des charges. Le vote final sur cette 1^{ère} partie était prévu le 4 novembre. La seconde partie du projet de loi de finances pour 2025, consacrée aux dépenses, devrait être examinée à partir du 12 novembre en séance publique, pour un vote solennel prévu le 24 novembre.

Les principales mesures intéressant les finances départementales sont les suivantes.

- Stabilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et minoration de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) (articles 31, 35 et 72)

La DGF 2026 prévue au budget de l'Etat est globalement stable mais la mécanique intrinsèque à cette dotation masque des disparités d'évolution selon les strates de collectivités et en fonction des sommes consacrées à la péréquation.

⁹⁷ Source : Articles 39 et 40 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) du 1^{er} août 2001 ; Article 47 de la Constitution du 4 octobre 1958

Le PLF maintient une dotation de péréquation des départements augmentée de 10 M€, par redéploiement à partir de la dotation forfaitaire des départements.

Pour mémoire, la DGF du Département de la Savoie est constituée de 3 composantes :

- la dotation forfaitaire ;
- la dotation de compensation qui agrège plusieurs concours anciens versés aux départements ;
- la dotation de péréquation (dotation de fonctionnement minimale pour les départements ruraux).

Si les 2 dernières composantes demeurent inchangées depuis 2017 pour le Département de la Savoie, la dotation forfaitaire varie, elle, en fonction de l'évolution de la population et d'une minoration, dite « écrêtement », pour financer la péréquation entre départements.

Dans le prolongement du précédent PLF, le cadrage budgétaire pluriannuel du Département intègre, par conséquent et en cohérence avec le PLF 2026, une hypothèse de diminution annuelle de - 2 % de la dotation forfaitaire.

Montant en k€	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire	24 093	13 121	12 759	12 531	12 265	12 060	11 876	11 794	11 560	11 260	11 035
= dotation forfaitaire n-1	34 829	24 093	13 121	12 759	12 531	12 265	12 060	11 876	11 794	11 560	
+ part dynamique population	262	293	148	189	165	275	323	317	241	304	
- écrêtement	-558	-626	-509	-417	-432	-480	-507	-398	-475	-604	
- contribution redressement finances publiques	-10 440	-10 638	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dotation de compensation	18 274	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762	17 762
Dotation péréquation (DFM)	11 440	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711	11 711
Total DGF	53 806	42 594	42 232	42 005	41 738	41 533	41 349	41 267	41 033	40 733	40 508
Variation annuelle	-10 594	-11 212	-362	-228	-267	-205	-184	-82	-234	-300	-225

Evolution nominale	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire	-30,8%	-45,5%	-2,8%	-1,8%	-2,1%	-1,7%	-1,5%	-0,7%	-2,0%	-2,6%	-2,0%
Dotation de compensation	0,0%	-2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotation péréquation (DFM)	1,3%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total DGF	-16,5%	-20,8%	-0,8%	-0,5%	-0,6%	-0,5%	-0,4%	-0,2%	-0,6%	-0,7%	-0,6%

Les concours financiers alloués par l'Etat aux collectivités territoriales sont, par ailleurs, constitués de différentes composantes qui connaissent des évolutions indépendantes. Pour neutraliser l'impact budgétaire des financements en progression, l'Etat intègre un ajustement à la baisse d'autres dotations, dites « variables d'ajustement ».

La loi de finances pour 2025 avait, ainsi, minoré la DCRTP de toutes les strates de collectivités au titre des variables d'ajustement. La minoration est effectuée au prorata des recettes réelles de fonctionnement. Pour le Département de la Savoie, cela avait représenté une perte de recettes de -329 326 € en 2025, soit - 3% (après -168 025 €, soit - 3%, en 2024), ce qui avait ramené la DCRTP à un montant de 10 791 709 € en 2025.

L'article 31 du PLF 2026 prévoit le maintien de la DCRTP dans les variables d'ajustement, minorée de -2,49% (après -3,14% en 2025). Néanmoins, la part revenant aux Départements de la dotation de compensations de fiscalité directe locale (DTCE ou dotation carrée -dotation²-) est reconduite à l'identique et n'est pas intégrée dans les variables d'ajustement.

Montants en €	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DCRTP	13 163 174	11 635 714	11 605 615	11 371 194	11 371 194	11 329 721	11 329 721	11 289 060	11 121 035	10 791 709
Dotation²	2 135 767	1 887 932	1 883 049	1 772 271	1 596 719	1 439 363	1 439 363	1 360 391	1 360 391	1 360 391
DCRTP	0	-1 527 460	-30 099	-234 421	0	-41 473	0	-40 661	-168 025	-329 326
Dotation²	-106 226	-247 835	-4 883	-110 778	-175 552	-157 356	0	-78 972	0	0
DCRTP	0,0%	-11,6%	-0,26%	-2,0%	0,0%	-0,4%	0,0%	-0,4%	-1,5%	-3,0%
Dotation²	-4,7%	-11,6%	-0,26%	-5,9%	-9,9%	-9,9%	0,0%	-5,5%	0,0%	0,0%

Hypothèse avant PLF 2026

Montants en €	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
DCRTP	11 289 060	11 121 035	10 791 709	10 629 833	10 470 386	10 313 330	10 158 630	10 006 251
Dotation ²	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391
DCRTP	-40 661	-168 025	-329 326	-161 876	-159 448	-157 056	-154 700	-152 379
Dotation ²	-78 972	0	0	0	0	0	0	0
DCRTP	-0,4%	-1,5%	-3,0%	-1,5%	-1,5%	-1,5%	-1,5%	-1,5%
Dotation ²	-5,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Hypothèse avec PLF 2026

Montants en €	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
DCRTP	11 289 060	11 121 035	10 791 709	10 521 916	10 364 088	10 208 626	10 055 497	9 904 664
Dotation ²	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391	1 360 391
DCRTP	-40 661	-168 025	-329 326	-269 793	-157 829	-155 461	-153 129	-150 832
Dotation ²	-78 972	0	0	0	0	0	0	0
DCRTP	-0,4%	-1,5%	-3,0%	-2,5%	-1,5%	-1,5%	-1,5%	-1,5%
Dotation ²	-5,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Enfin, comme en 2024 et 2025, le Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), bénéficiant aux communes (fonds d'Etat réparti par le Département mais qui ne transite pas par son budget), serait également intégré dans les variables d'ajustement et en baisse globalement de -23% (après -21 % en 2025).

L'article 72 prévoit, en outre, deux ajustements rédactionnels de dispositifs existants :

- le financement des régularisations au titre de la DGF des départements par l'écrêtement de la dotation forfaitaire des départements et non de celle du bloc communal ;
- le calcul du second prélèvement au titre du fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (FNP DMTO) est précisé afin qu'il apparaisse clairement que les trois tranches du second prélèvement n'ont qu'une existence calculatoire, en ce que leur addition détermine un nombre de points en fonction duquel le second prélèvement est réparti de façon à prélever 750 M€ au total sans dépasser 15 % du produit des droits de mutation à titre onéreux perçu par le Département l'année précédant celle de la répartition.
- Modalités d'attribution du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) (article 32)

Déjà envisagé dans le PLF précédent, l'article 32 prévoit de supprimer purement et simplement le FCTVA de fonctionnement créé en 2016 et compensant la TVA acquittée sur les dépenses de fonctionnement relatives à l'entretien des bâtiments publics et de la voirie, à l'entretien des réseaux et à la fourniture de prestations de solutions informatiques en nuage.

L'attribution de FCTVA à ce titre, qui est une recette de la section de fonctionnement du budget général, représentait un montant de 794 495,14 € en 2025 et 610 041,08 € en 2024 (ainsi que respectivement 7 552,50 € et 5 666,35 € sur le budget annexe du Foyer Départemental de l'Enfance).

En €	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FCTVA fct	532 999	542 021	674 602	648 207	508 109	617 488	572 532	639 269	794 495

Le cadrage budgétaire pluriannuel du Département prévoit, toutefois, une inscription annuelle de 600 000 € en 2026 (compte 744).

Le texte élargit l'assiette du FCTVA sur les dépenses d'investissement en y intégrant, à compter de l'exercice 2026, la part des contributions financières, versées aux concessionnaires au titre des opérations d'urbanisme, qui financent des équipements publics intégrant le patrimoine des collectivités.

- Encadrement de la dynamique des fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) affectées aux départements (article 33)

La loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 a prévu la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce qui a engendré une réforme en profondeur du financement des collectivités à compter de 2021, puisque le bloc communal s'est vu transférer la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) attribuée aux départements.

En contrepartie du produit fiscal de TFPB perdu, chaque département a reçu une fraction du produit national de TVA. En pratique, cela a consisté à déterminer, pour chaque bénéficiaire, un « taux » constant applicable au produit net de TVA recouvré par l'Etat. A ce titre, la fraction de TVA revenant au Département de la Savoie est 0,0518268873 %.

La loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 a supprimé progressivement la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) due par les entreprises. En compensation de cette perte de recette fiscale, le Département s'est, de même, vu attribuer dès 2023 une fraction de TVA, qui est de 0,00016107951 %.

La compensation au titre de chacune de ces fractions évolue chaque année en fonction du produit net de TVA effectivement recouvré par l'Etat, rapporté à la quotité déterminée pour chaque collectivité bénéficiaire. Le Département bénéficie donc de la dynamique d'évolution de cette ressource.

L'article 136 de la loi de finances pour 2024 avait introduit la contemporanéisation du versement du produit de manière à ce qu'il soit calculé sur la base de la TVA encaissée l'année précédente. L'article 109 de la loi de finances pour 2025 avait, toutefois, décidé le gel de cette ressource pour 2025 en reconduisant le montant versé au titre de l'année 2024.

Dans une perspective de contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics, l'article 33 propose un encadrement des fractions de TVA par une sous-indexation de la dynamique : le taux d'évolution serait alors calculé, pour chaque exercice, en minorant la dynamique annuelle de la TVA, lorsqu'elle est positive, par le taux d'inflation. Ce taux ne pourrait, du seul fait de cette minoration, être négatif.

L'impact serait neutre pour 2026 dans la mesure où la TVA prévisionnelle pour 2025 serait en baisse, le dispositif d'écrêtement ne s'appliquant pas, en effet, en cas de baisse de la TVA nationale. La TVA nette totale⁹⁸, qui sert de base de calcul à l'application aux fractions de TVA attribuées au Département de la Savoie, passerait, en effet, de 210,7 Md€ en exécution 2024 à une prévision 2025 de 210 Md€, soit -0,3 %. Le calcul définitif sera toutefois basé sur la TVA nette définitive constatée en décembre 2025 (et non la prévision). L'évolution 2026, calculée sur le rapport entre prévision 2026 (215,4 Md€) et la prévision 2025 (210 Md€), ressort à +2,6%.

<i>En Md€</i>	Exécution 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
TVA brute totale (en comptabilité budgétaire)	289,2	288,2	294,6
Remboursements et dégrèvements	-78,5	-78,2	-79,3
TVA nette totale (en comptabilité budgétaire)	210,7	210,0	215,4

Hypothèse avant PLF 2026
Fraction TVA compensatoire TFPB

⁹⁸ Source : Annexe au PLF 2026, Evaluation des voies et moyens, Tome I recettes, page 33.

en M€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
= Produit TVA ex-TFPB (données CA)	108 930 963	108 898 991	109 191 417	108 863 843	111 694 303	114 486 660	117 348 827	120 282 547
Evolution annuelle en %	2,7%	0,0%	0,3%	-0,3%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%
Croissance produit (en M€)	2 894 779,0	-31 972,0	292 426,0	-327 574,3	2 830 459,9	2 792 357,6	2 862 166,5	2 933 720,7
= Produit TVA ex-TFPB sur TVA déf (avril N+1)	107 981 865	109 191 417	109 191 417	108 863 843	111 694 303	114 486 660	117 348 827	120 282 547
Evolution annuelle en %	2,8%	1,1%	0,0%	-0,3%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%
Croissance produit (en M€)	2 920 684,4	1 209 552,0	0,0	-327 574,3	2 830 459,9	2 792 357,6	2 862 166,5	2 933 720,7
= Ajustement produit TVA sur TVA déf	-949 098	292 426	0	0	0	0	0	0

Fraction TVA compensatoire CVAE

en k€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produit TVA ex-CVAE - Données CA	33 856 068	33 846 131	33 937 018	33 835 207	34 714 922	35 582 795	36 472 365	37 384 174
Evolution en %	7,3%	-0,03%	0,3%	-0,3%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%
Evolution en k€	2 304 527	-9 937	90 887	-101 811	879 715	867 873	889 570	911 809
Produit TVA ex-CVAE - Données avril N+1	33 561 081	33 937 018	33 937 018	33 835 207	34 714 922	35 582 795	36 472 365	37 384 174
Evolution en %	6,4%	1,1%	0,0%	-0,3%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%
Evolution en k€	2 009 540	375 937	0	-101 811	879 715	867 873	889 570	911 809
Ajustement produit TVA sur TVA déf	-294 987	90 887	0	0	0	0	0	0

Hypothèse avec PLF 2026 : prévisions d'évolution, avec mécanisme de minoration de l'inflation (1,8%) : année 2026 négative (donc pas de minoration), année 2027 : +2,6% - 1,8% = évolution nette de + 0,8%, années 2028 et suivantes : +2,5% - 1,8% = évolution nette de + 0,7%

Fraction TVA compensatoire TFPB

en M€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
= Produit TVA ex-TFPB (données CA)	108 930 963	108 898 991	109 191 417	108 863 843	109 734 753	110 502 897	111 276 417	112 055 352
Evolution annuelle en %	2,7%	0,0%	0,3%	-0,3%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%
Croissance produit (en M€)	2 894 779,0	-31 972,0	292 426,0	-327 574,3	870 910,7	768 143,3	773 520,3	778 934,9
= Produit TVA ex-TFPB sur TVA déf (avril N+1)	107 981 865	109 191 417	109 191 417	108 863 843	109 734 753	110 502 897	111 276 417	112 055 352
Evolution annuelle en %	2,8%	1,1%	0,0%	-0,3%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%
Croissance produit (en M€)	2 920 684,4	1 209 552,0	0,0	-327 574,3	870 910,7	768 143,3	773 520,3	778 934,9
= Ajustement produit TVA sur TVA déf	-949 098	292 426	0	0	0	0	0	0

Fraction TVA compensatoire CVAE

en k€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produit TVA ex-CVAE - Données CA	33 856 068	33 846 131	33 937 018	33 835 207	34 105 889	34 344 630	34 585 042	34 827 138
Evolution en %	7,3%	-0,03%	0,3%	-0,3%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%
Evolution en k€	2 304 527	-9 937	90 887	-101 811	270 682	238 741	240 412	242 095
Produit TVA ex-CVAE - Données avril N+1	33 561 081	33 937 018	33 937 018	33 835 207	34 105 889	34 344 630	34 585 042	34 827 138
Evolution en %	6,4%	1,1%	0,0%	-0,3%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%
Evolution en k€	2 009 540	375 937	0	-101 811	270 682	238 741	240 412	242 095
Ajustement produit TVA sur TVA déf	-294 987	90 887	0	0	0	0	0	0

- Ajustement de divers dispositifs de compensations d'exonérations fiscales au profit des collectivités locales (article 34)

L'article 34 du PLF prévoit la suppression de la compensation à 80 % de la perte de recettes résultant de l'allègement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce (loi n° 93-859 du 22 juin 1993).

Le Département avait perçu à ce titre les sommes suivantes sur les dernières années. Le montant pour 2025 n'a pas encore été notifié.

En €	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
7482_Compensat° perte taxe additionnelle droits d'enregistrement	61 651	118 432	77 183	78 282	63 250	63 453	66 675	76 930	68 614

Hypothèse avant PLF 2026

En €	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
7482_Compensat° perte taxe additionnelle droits d'enregistrement	76 930	68 614	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000

Hypothèse avec PLF 2026

En €	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
7482_Compensat° perte taxe additionnelle droits d'enregistrement	76 930	68 614	60 000	0	0	0	0	0

- Ajustement du fonctionnement du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) (article 75)

L'article 64 du projet de PLF 2025 avait envisagé la création, à compter de 2025, d'un fonds de réserve au profit des collectivités territoriales, également appelé fonds de résilience des finances locales, abondé par les prélèvements sur le montant des impositions revenant aux collectivités territoriales en cas de dépassement d'un objectif de déficit, afin d'associer les collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques et d'instituer un mécanisme de mise en réserve pour les finances locales dans une logique de redistribution par péréquation. L'objectif du fonds de réserve était estimé à 3 Md€ pour 450 collectivités et intercommunalités contributrices.

Toutefois, les travaux parlementaires ont largement révisé le dispositif finalement défini par l'article 186 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 qui a abouti à la création du DILICO.

Ce dispositif prend la forme d'un prélèvement sur les recettes fiscales des collectivités territoriales à hauteur d'un milliard d'euros au titre de l'année 2025, dont 500 M€ portant sur le bloc communal, 220 M€ sur les départements et 280 M€ sur les régions.

Les départements contributeurs sont ceux dont l'indice de fragilité sociale est inférieur ou égal à l'indice médian de l'ensemble des départements, avec une contribution ne pouvant excéder 2% des recettes réelles de fonctionnement.

Indice de fragilité sociale :

$$\frac{\%bénéficiairesRSADeptA}{\%bénéficiairesRSAens. Depts} + \frac{\%bénéficiairesAPADeptA}{\%bénéficiairesAPAens. Depts} + \frac{\%bénéficiairesPCHDeptA}{\%bénéficiairesPCHens. Depts} + \frac{Revenuparhabdepts}{RevenuparhabdeptA}$$

Le produit de la contribution est reversé à hauteur de 90 % lors des trois années suivant sa mise en réserve, à hauteur d'un tiers par année, étant précisé qu'un reversement de 10% est affecté à la péréquation entre les départements.

L'article 75 apporte des ajustements rédactionnels portant sur le caractère pluriannuel du dispositif, de manière à permettre un reversement du DILICO prélevé en 2025 indépendamment de la poursuite de ce dispositif, qui fait l'objet d'une rénovation à l'article 76 du PLF 2026.

Le prélèvement sur le Département au titre du DILICO 2025 représente une somme de 3 507 842 €. Le Département devrait ainsi percevoir un reversement de 90% de cette somme en 3 années par tranche de 30% dès 2026, soit 3 157 058 € sur 3 ans ou 1 052 352 € annuels (crédits prévus dans le cadrage budgétaire pluriannuel du Département).

Au titre du DILICO 1, l'indice de fragilité sociale du Département de la Savoie est de 3,25. L'indice de fragilité sociale médian de l'ensemble des Départements est de 4,262175.

Code département	Nom département	Population INSEE 2025	Indice de fragilité sociale	RRF 2023	Contribution finale	Poids dans les RRF
73	SAVOIE	445 288	3,25	589 226 111	3 507 842	0,60 %

Pour mémoire, 2% des RRF 2023 représentent 11 784 522 €.

- Création d'un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO 2) (article 76)

Le DILICO 2 vise à corriger 3 limites du dispositif créé en 2025 :

- ✓ le montant total du prélèvement (1 Md€) était relativement limité par rapport aux recettes totales des collectivités ;
- ✓ la part du produit de la contribution reversée aux fonds de péréquation horizontale était modeste (10 %) ;
- ✓ le produit du prélèvement au titre du DILICO avait vocation à être intégralement reversé aux collectivités, sans aucun mécanisme de conditionnalité, ce qui est « de nature à limiter l'efficacité du dispositif comme outil de mise à contribution des collectivités territoriales à l'effort de réduction des déficits publics »⁹⁹.

Le DILICO 1 était de 1 Md€ dont 220 M€ demandés aux départements (22 % de l'ensemble). Le dispositif DILICO 2 est porté à 2 Md€, dont 280 M€ demandés aux départements (14 % de l'ensemble) (1 220 M€ pour le bloc communal et 500 M€ pour les Régions). Il s'agit donc d'une progression de + 27 % pour la part de prélèvement à répartir entre les départements.

Les collectivités contributrices sont celles dont l'indice de fragilité sociale, calculé l'année précédente, est inférieur ou égal à l'indice médian de l'ensemble des départements.

La contribution est répartie entre les collectivités contributrices en fonction de leur population multipliée par l'écart relatif entre l'indice de fragilité sociale médian de l'ensemble des collectivités et leur indice de fragilité sociale. Elle ne peut excéder 2 % des recettes réelles de fonctionnement de son budget principal, constatées au 1^{er} janvier de l'année de répartition dans le compte de gestion afférent à l'antépénultième exercice

Sur le prélèvement 2026, une fraction de 20% entrera dans la péréquation via le fonds de péréquation des DMTO et 80% sera reversée aux contributeurs sur 5 ans en fonction de l'évolution agrégée des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement sur le dernier exercice. Le reversement est ainsi conditionné pour chaque catégorie de contributeurs :

- si évolution inférieure ou égale à celle du PIB : versement à tous les contributeurs
- si évolution supérieure à la croissance du PIB+1% : pas de versement
- si évolution intermédiaire : versement individualisé :
 - ✓ reversement intégral aux collectivités dont les dépenses sont inférieures à la croissance du PIB en valeur,
 - ✓ reversement nul pour celles dont les dépenses sont supérieures à la croissance du PIB en valeur additionné d'un point,
 - ✓ reversement partiel dans l'intervalle.

- Accroissement de 3 points du taux des cotisations des employeurs territoriaux à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) (articles et annexe du PLFSS)

⁹⁹ Source : Annexe au PLF 2026, Evaluations préalables des articles du projet de loi, page 564.

L'annexe au projet de loi de financement de la sécurité sociale avait prévu, pour 2025, une augmentation de 4 points du taux des cotisations dues par les employeurs territoriaux, représentant un montant de 1,3 Md€, afin de limiter le déficit de la CNRACL. Ce même projet indiquait qu'une nouvelle augmentation serait nécessaire en 2026 et en 2027.

Le texte définitif de la loi n°2025-199 du 28 février 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2025 a finalement retenu une hausse de 3 points du taux des cotisations dues par les employeurs à la CNRACL, ainsi que 3 nouvelles hausses de 3 points de ce taux en 2026, 2027 et 2028.

L'annexe au projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit par conséquent, pour 2026, une nouvelle augmentation (après celle de 2025) de 3 points du taux des cotisations dues par les employeurs territoriaux, afin de limiter le déficit de la CNRACL et intègre une nouvelle augmentation équivalente en 2027 et en 2028.

Le PLF pour 2026 prévoit nombre d'autres dispositions et notamment :

- Garantie de l'Etat au bénéfice du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030 (article 60)

Le Comité International Olympique (CIO) a attribué, le 24 juillet 2024, l'organisation de l'édition 2030 des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver à la candidature portée par les Alpes françaises.

La garantie de l'État se décompose en trois parties :

- ✓ une garantie de remboursement (500 M€) des avances versées par le CIO au titre des médias ;
- ✓ une garantie portant sur des emprunts de trésorerie (70 M€ pour des montants unitaires empruntés inférieurs à 50 M€) ;
- ✓ une garantie portant sur un éventuel « déficit budgétaire » du COJOP correspondant à 50% du déficit et dans la limite de 515 M€, conditionné à une garantie de 50% de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Anticipation de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en 2028 (article 11)

La loi de finances pour 2023 avait organisé la suppression sur 2 années de la CVAE pour les entreprises redevables, avec une compensation sous la forme de l'octroi d'une fraction de TVA aux départements en 2023. Si les départements ont été compensés dès 2023 de la perte de cette ressource, les entreprises redevables concernées devaient voir leur cotisation diminuer de moitié dès 2023 pour ne plus rien payer en 2024.

La loi de finances pour 2024 avait, toutefois, lissé sur 4 années cette suppression progressive de fiscalité acquittée par les redevables restants, en 2027. La loi de finances pour 2025 a repoussé cette suppression en 2030.

L'article 11 prévoit d'abaisser le taux d'imposition maximum de CVAE de 0,28% à 0,19% en 2026, puis 0,09% en 2027 afin d'aboutir à une suppression totale en 2028.

Cette disposition n'aurait donc pas d'impact budgétaire pour le Département.

L'environnement dans lequel s'inscrivent les orientations budgétaires pour 2026 et les années suivantes est donc caractérisé, sur le plan économique, par une stagnation de l'activité, dans un contexte de forte incertitude et d'instabilité politique. Il est également marqué par la forte dégradation des comptes publics nationaux et l'examen par le Parlement d'un projet de loi de finances pour 2026 à l'adoption incertaine, comportant plusieurs mesures destinées à faire participer le secteur public local au redressement des comptes publics. Ces évolutions, qui pèsent sur les finances départementales, lesquelles restent toutefois structurellement solides même si elles ont été confrontées, en 2023 et en 2024, à des évolutions moins favorables de leurs recettes et de leurs dépenses, doivent être prises en compte dans la définition des orientations pluriannuelles du Département et de sa stratégie financière.

**

II/ UNE STRATEGIE FINANCIERE D'ADAPTATION A LA CONTRAINTE BUDGETAIRE, QUI PRIVILEGIE LA COHESION ET LE DEVELOPPEMENT

Les orientations du Département pour 2026 et les prochaines années consistent dans la poursuite d'une action résolue en faveur de la cohésion sociale et du développement durable du territoire, qui impliquera l'ensemble des politiques départementales. La mise en œuvre de telles orientations dans un environnement de stagnation économique, de dégradation majeure des comptes publics nationaux, d'instabilité politique et d'incertitude sur la teneur des efforts qui seront demandés aux collectivités locales pour réduire l'endettement public, suppose la définition d'une stratégie financière adaptée à cet environnement et permettant au Département de réinterroger et de mettre en œuvre ses actions prioritaires.

A/ Une action résolue en faveur de l'action sociale, de l'aménagement et du développement durable

Les orientations budgétaires proposées dans le présent rapport témoignent de l'engagement du Département en matière de transition énergétique et écologique. La quasi-totalité des politiques départementales, au-delà de la politique « environnement » (laquelle reflète le budget de la seule direction de l'environnement) intègre des actions favorables à l'environnement (par exemple, restructurations des bâtiments et collèges).

La programmation pluriannuelle de fonctionnement et d'investissement qui a été élaborée pour les exercices 2026 à 2030 a été construite dans un contexte incertain sur la teneur des efforts qui seront demandés aux collectivités locales afin de contribuer à la réduction du déficit budgétaire de l'Etat mais également sur le plan économique. Afin de préserver la solidité financière du Département, cette programmation propose à la fois des réductions d'enveloppes budgétaires de certaines actions et la maîtrise des volumes budgétaires pour d'autres. Lors de l'élaboration de la PPI PPF 2026 des pistes d'économies, à moyen terme, ont également été recensées et feront l'objet d'une réflexion en 2026.

1/ Les services à la population

Les politiques relevant des services à la population concernent l'action sociale, l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et la sécurité.

Action sociale et logement

Action sociale – politique personnes âgées

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et garantir une offre territoriale adaptée

- 1.1. Améliorer la prévention de la perte d'autonomie liée au grand âge.
- 1.2. Renforcer le bien vivre à domicile.
- 1.3. Optimiser l'accueil en établissements.
- 1.4. Prévenir les ruptures de parcours.

Action sociale – politique personnes handicapées

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et garantir une offre territoriale adaptée
 - 1.1. Renforcer l'accompagnement précoce du handicap.
 - 1.2. Renforcer le bien vivre à domicile.
 - 1.3. Mieux adapter l'accueil en établissement aux différents besoins des personnes handicapées.

Action sociale – politique cohésion sociale et logement

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les personnes notamment les plus fragiles et les plus vulnérables.
 - 1.1. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté sociale, notamment les bénéficiaires du RSA.
 - 1.2. Renforcer l'aide apportée aux ménages en difficulté pour accéder et se maintenir dans un logement autonome.
 - 1.3. Améliorer l'autonomie des jeunes les plus vulnérables.

Action sociale – politique enfance, jeunesse, famille et protection maternelle et infantile

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'accès aux droits pour les usagers, notamment les plus fragiles et les plus vulnérables.
 - 1.1. Renforcer la précocité des actions de prévention.
 - 1.2. Optimiser la prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, en travaillant une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins et en accroissant le pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées.

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
SOCIAL COHESION	47,90	0,42	48,99	48,34	48,71	47,56	47,50
Dont							
RSA et contrats aidés	41,29	0,18	41,17	41,29	41,54	41,56	41,58
Logement	2,87	0,00	3,06	2,90	2,91	2,92	2,93
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	85,88	0,00	88,37	91,32	92,58	93,70	95,00
Dont							
Prise en charge physique	68,42	0,00	70,41	73,31	74,45	75,44	76,60
SOCIAL PERSONNES AGEES	56,57	0,27	48,64	47,41	48,80	50,12	51,50
APA à domicile	31,76	0,05	34,13	34,66	35,88	37,14	38,45
APA en établissement	12,11	0,15					
Hébergement en structures	10,74	0,15	10,38	10,45	10,53	10,60	10,66
SOCIAL PERSONNES HANDICAPEES	83,89	-2,14	85,78	88,24	89,30	90,29	91,29
Dont							
Prise en charge en établissement	58,77	-1,50	61,35	62,65	63,03	63,41	63,94
Maintien à domicile	21,43	0,44	20,81	21,90	22,51	23,05	23,59
Transports enfants handicapés	3,69	-0,19	3,62	3,69	3,76	3,83	3,01
Total fonctionnement	274,24	-1,45	271,79	275,32	279,39	281,68	285,28
Investissement							
SOCIAL COHESION	2,63	0,00	0,58	0,58	0,58	0,58	0,58
SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	1,31	0,00	1,23	1,21	1,21	1,21	1,21
SOCIAL PERSONNES AGEES	1,02	0,00	1,03	8,00	5,03	4,53	0,88
Total investissement	4,96	0,00	2,84	9,79	6,82	6,32	2,67
TOTAL POLITIQUE SOCIALE	279,20	-1,45	274,63	285,10	286,21	288,00	287,95

Les dépenses d'action sociale progressent, en fonctionnement, en moyenne, de 1,22 % par an entre 2026 et 2030. Sur la période 2026 à 2029, la PPF 2026 enregistre une progression de 11,88 M€ par rapport à la PPF 2025. Après retraitement de l'impact de l'expérimentation de la fusion des sections tarifaires et soins (-3,92M€) et de la mise ne place du désintéressement partiel à partir du 1^{er} janvier 2026 concernant l'aide sociale à l'hébergement pour 9 EHPAD (-1,60 M€), l'augmentation est de 17,40 M€.

➤ Cohésion sociale

Les dépenses de fonctionnement de cohésion sociale passeraient de 48,99 M€ en 2026 à 47,50 M€ en 2030, soit +10,50 M€ sur la période 2026 à 2029 entre les deux PPF.

Depuis deux années consécutives, le budget de cette politique évolue dans un contexte incertain :

- une tendance à la hausse du nombre des bénéficiaires au RSA constatée en 2025 après plusieurs exercices en baisse ;
- une mise en œuvre de la loi pour le plein-emploi non finalisée et des annonces de réforme de l'assurance chômage.

L'enveloppe « action sociale de proximité » (2,10 M€/an de 2026 à 2030) enregistre une hausse avec le Pacte solidarité (+0,21 M€/an), le fonds d'actions familiales et sociales -FAFS - (+0,02 M€/an) et Savoie solidaire (+0,10 M€/an).

Les dépenses d'allocation RSA et contrats aidés (41,17 M€ en 2026 et 41,58 M€ en 2030) évoluent de +7,91 M€ de 2026 à 2029 par rapport à la PPF précédente qui escomptait une baisse du nombre de bénéficiaires, hypothèse contredite sur le premier semestre 2025. Les crédits ainsi définis dans la PPF 2026 tablent sur une stabilisation du nombre de bénéficiaires et ne prennent pas en compte de revalorisation des prestations.

Cette enveloppe prévoit également le financement, à terme, de la mise en œuvre d'un PLIE avec un accompagnement socio-professionnel à guichet unique porté éventuellement par Grand Chambéry et Grand Lac, dispositif en cours de définition.

Le PDI avec le fonds social européen est augmenté de +1,45 M€ sur la période 2026 et 2029 entre les 2 PPF. Cette enveloppe comprend :

- le FSE, une enveloppe pluriannuelle gérée en AE de 5,66 M€ correspondant aux 5,50 M€ dédiés aux porteurs de projet et 0,16 M€ revenant au Département pour son travail de gestion de l'enveloppe qui est ajustée compte tenu du recalage de la consommation de l'enveloppe par rapport à ce qui était envisagé en 2024 et 2025 ;

- le PDI avec recettes FSE dont l'enveloppe est revalorisée de 0,91 M€ sur la période 2026 à 2029 entre les 2 PPF. Cette ligne comprend :

- l'accompagnement socioprofessionnel personnalisé faisant l'objet d'un marché de prestations d'accompagnement prenant en compte le déploiement de la loi plein emploi et l'intensification de l'accompagnement des allocataires du RSA (nombre de places passant de 200 en 2025 à 500 en 2027) ;
- un marché en cours de préparation concernant l'accompagnement de la totalité des travailleurs non salariés savoyards incluant le diagnostic technico-économique de leur activité et leur accompagnement intensif en vue d'une sortie du RSA ;
- diverses actions comme l'ADDCAES (accès à l'emploi des femmes) , ACTIV'ONS NOUS, la détection des capacités d'employabilité des personnes en situation de handicap ou l'USIE 73 mission emploi (accompagnement dans l'emploi des personnes sorties d'IAE).

L'enveloppe relative au logement social est reconduite à hauteur de 2,95 M€ en moyenne par an, proche de la PPF précédente (2,92 M€) et comprend :

- le fonds de solidarité pour le logement pour 1,75 M€ par an au regard du contexte économique (inflation, hausse des prix de l'énergie) ;

- les mesures d'accompagnement social personnalisé avec la mise en place d'un nouveau marché en 2025 pour une durée de 4 ans (fin 2028 inclus) comprenant l'accompagnement éducatif budgétaire et l'accompagnement social lié au logement (1,08 M€/an en moyenne).

Le budget d'investissement relatif à la cohésion sociale (annexe 1) comprendrait 0,58 M€/an sur la période dont :

- des subventions d'équipement versées sur plusieurs exercices (0,50 M€/an) conformément à la délibération du 28 mai 2021. Le Conseil départemental a, en effet, approuvé la mise en œuvre d'une aide financière pour la construction ou l'acquisition-amélioration de logements sociaux de type PLAI ;

- des aides, dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, au titre des aires de grand passage, des aires d'accueil et des terrains familiaux pour (0,03 M€/an).

➤ **Enfance jeunesse famille**

Le budget de fonctionnement consacré à l'enfance, jeunesse, famille, évolue de 88,37 M€ en 2026 à 95,00 M€ en 2030, soit une hausse moyenne annuelle de +1,83 %.

Par rapport à la PPF 2025 sur les exercices 2026 à 2029, les dépenses de cette politique diminuent de 3,97 M€ s'expliquant par :

* -5,05 M€ au titre de la prise en charge physique.

Cette enveloppe qui oscille entre 70,41 M€ en 2026 et 76,60 M€ en 2030 comprend :

- ✓ +0,40 M€ pour les autres frais divers d'hébergement en situation complexe (séjour des enfants handicapés ou situations complexes hors marché), financés par des transferts de crédits de la ligne des TISF (prévention et maintien à domicile) ;
- ✓ +0,08 M€ pour les participations aux visites accompagnées (au regard du BS 2025) ;
- ✓ +0,92 M€ pour prendre en compte l'objectif d'augmenter l'enveloppe relative aux tiers dignes de confiance (augmentation déjà inscrite au BS 2025) ; ces crédits sont notamment financés par des transferts de crédits des lignes des assistants familiaux ;
- ✓ +0,68 M€ pour la création d'un service d'accompagnement des tiers ;
- ✓ +3,42 M€ pour les hébergements en maisons et hôtels maternels : +0,86 M€/an sont affectés à la Buissonnière (revalorisation du Ségur, convention collective du centre parental la Buissonnière qui n'avait pas été prise en compte dans la tarification 2024, besoins de financements supplémentaires à la suite du retrait du Centre Hospitalier Métropole Savoie dans le fonctionnement de l'établissement et d'une suractivité de la pouponnière de la Buissonnière). Cette ligne est intégralement financée par un transfert de crédits depuis la ligne hébergements MECS ;
- ✓ Les lignes relatives à l'hébergement MECS seraient réduites de 7,31 M€ : -3,42 M€ transférés pour le financement de la Buissonnière (ligne précédente), -1 M€ en raison de l'application du taux directeur à 0,8 % au lieu de 1,2 % dans la PPF précédente. Le reste de la réduction correspond aux décalages d'ouvertures de places de 2026 à 2027 et au redéploiement de créations de places prévues en places en milieu ouvert (Service d'accompagnement socio-éducatif de proximité – SASEP -) ;
- ✓ -0,21 M€ pour le nouveau Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE) ;
- ✓ -2,36 M€ pour les assistants familiaux : ajustement au réalisé tout en gardant l'objectif de créations de 5 postes par an (non atteint) ;
- ✓ -0,46 M€ pour la prise en charge des MNA (mineurs non accompagnés) au regard du réalisé (flux stabilisé et prise en charge plus légère du fait de leur accès à l'autonomie par l'apprentissage) ;
- ✓ la subvention d'équilibre au budget Foyer de l'Enfance a été maintenue au montant de la PPF 2025.

* +0,73 M€ au titre de la prévention et du maintien à domicile (dans le cadre de la PPF 2025, la hausse avait été de +7,47 M€) :

- ✓ -0,47 M€ pour les allocations mensuelles (ajustement au réalisé 2025) ;
- ✓ +1,92 M€ pour les organismes de prévention SASEP, dont +1,56 M€ pour créer des places en milieu ouvert (crédits initialement prévus pour créer 10 places MNA transférés sur le programme prise en charge physique), +0,48 M€ pour le CDPPE et -0,06 M€ dû à la baisse du taux directeur de 1,2% à 0,8% (prévu dans la PPF précédente) ;

- ✓ -0,22 M€ pour les mesures AEMO (assistance éducative en milieu ouvert), SEMOH (service éducatif en milieu ouvert avec hébergement) suite à l'application du taux directeur de 1,2% à 0,8% (prévu dans la PPF précédente) ;
- ✓ -0,46 M€ pour les TISF (technicien de l'intervention sociale et familiale), ligne basculée vers le programme de prise en charge physique pour les frais d'hébergement en situation complexe ;
- ✓ -0,12 M€ pour la prévention spécialisée par application du taux directeur de 1,2 % à 0,8 % (prévu dans la PPF précédente) ;
- ✓ +0,07 M€ pour l'appel à projet de lutte contre la prostitution des mineurs.

Les dépenses d'investissement en faveur de l'enfance jeunesse famille d'un montant total de 6,07 M€ sur la période 2026 à 2030 comprennent le plan d'investissement pour les MECS, reconduit à hauteur de 1,21 M€/an, auxquels s'ajoutent en 2026, des crédits pour un marché de jouets et d'achat d'ordinateurs pour 50 enfants pour lesquels le Département a l'autorité parentale.

➤ Personnes âgées

Les dépenses de fonctionnement en faveur des personnes âgées évoluent de 48,64 M€ en 2026 à 51,50 M€ en 2030, soit une évolution annuelle moyenne de 1,44 %.

Sur la période 2026 à 2029, les évolutions entre la PPF 2026 et la PPF 2025 concernent :

*Le maintien à domicile : +12,86 M€

Les estimations prennent en compte les éléments suivants :

- ✓ l'accueil temporaire : +2,02 M€ comprenant l'hébergement temporaire restant à la charge des départements dans le cadre de l'expérimentation de la fusion des sections EHPAD (non prévu dans la PPF 2025) et les places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (nouveau dispositif) ;
- ✓ l'APA à domicile – associations prestataires et CCAS : +5,14 M€ comprenant une estimation des dépenses sur la base du BP 2025, de la régularisation d'activité 2024 des services à domicile, de l'application d'un taux de 3 % pour prendre en compte la reprise d'activité et d'un taux directeur de 1 % ;
- ✓ l'APA à domicile - bénéficiaire frais de personnel : +2,54 M€ correspondant à l'estimation des dépenses 2025 à laquelle s'ajoutent 4% d'augmentation d'activité. Ce taux est appliqué sur toute la PPF (en moyenne, + 6 bénéficiaires tous les mois). En revanche, la PPF 2026 ne corrèle plus le tarif emploi direct de l'APA fixé par le Département au tarif emploi direct PCH fixé par la CNSA de manière à maîtriser son évolution ;
- ✓ l'APA - dotation complémentaire : 1,92 M€ intégrant le nouveau dispositif « Aide à la mobilité dans les services d'aide à domicile » (compensation à 100 % de la dépense) ;
- ✓ l'APA - avenant 43 SAAD privés et l'APA Ségur SAAD publics : +0,45 M€ intégrant un taux d'augmentation de 3 % pour prendre en compte l'augmentation d'activité ;
- ✓ l'aide à la vie partagée habitat inclusif : +0,51 M€ en raison de projets décalés et de l'intégration d'une 3^{ème} programmation.

*La prise en charge en établissements : -7,08 M€

Cette réduction s'explique par :

- ✓ un ajustement de la dépense sur la base du réalisé 2024 ;
- ✓ l'application d'un taux directeur de 0,6 % au lieu de 1,2 % (prévu dans la PPF précédente) ;
- ✓ l'affinement des conséquences financières sur la PPF de l'expérimentation de la fusion des sections tarifaires dépendance et soins, qui avaient déjà été intégrées dans la PPF 2025. Des

ajustements supplémentaires sont réalisés dans la PPF 2026 pour un montant de -3,92 M€ sur la période 2026 à 2029 entre les deux PPF (impact identique sur les recettes) ;

- ✓ la mise en place d'une expérimentation sur le désintéressement partiel à partir du 1^{er} janvier 2026 concernant l'aide sociale à l'hébergement pour 9 EHPAD : -1,20 M€.

La PPF 2026 n'envisage pas de création de places afin de tenir compte des orientations du schéma régional de santé de l'ARS, lequel ne prévoit pas de création de nouvelles places d'EHPAD pour la Savoie, hormis par redéploiement

Concernant les dépenses d'investissement en faveur des personnes âgées, la PPI, avec 19,47 M€ de crédits prévus entre 2026 et 2030, témoigne de la volonté du Département d'accompagner les EHPAD dans la réalisation des travaux de rénovation de leurs bâtiments, tout en proposant des tarifs d'hébergement accessibles.

➤ **Personnes handicapées**

Les dépenses de fonctionnement en faveur des personnes handicapées atteignent 85,78 M€ en 2026 pour 91,29 M€ en 2030, soit une hausse moyenne annuelle de 1,57 %.

Les principales évolutions entre la PPF 2026 et celle de 2025 (-0,43 M€ après une hausse de 22,12 M€ entre les PPF 2025 et 2024) concernent :

*La prise en charge physique pour -0,68 M€.

Les estimations prennent en compte :

- ✓ la signature de nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) qui implique une hausse de ces frais d'hébergements (+10,72 M€). Cette hausse comprend également un taux directeur de +0,6 % contre 1,2 % dans la PPF précédente (soit une économie de 0,23 M€) ;
- ✓ une baisse sur les foyers d'hébergement, foyers d'accueil médicalisé et foyers de vie (-7,26 M€) du fait de la signature de CPOM entraînant une affectation des crédits sur la ligne précédente ;
- ✓ une enveloppe pour les frais d'hébergement en EHPAD qui est prévue à la baisse, soit -4,78 M€, au regard du réalisé. En 2023, une provision pour les ESMS était prévue afin de compenser la hausse de l'inflation. Cette provision n'ayant pas été mobilisée, est annulée. S'ajoute à cette réduction une baisse des dépenses du fait de l'expérimentation du désintéressement partiel ;
- ✓ une augmentation de l'enveloppe des frais d'hébergement en unités de soins longue durée, soit +0,7 M€, au regard du réalisé ;
- ✓ une augmentation des allocations en établissement (+0,20 M€) au regard du réalisé et de l'application du taux directeur de 0,6 % contre 1,2 % dans la PPF précédente ;
- ✓ les subventions relatives à l'hébergement des personnes handicapées (+0,20 M€).

*La prévention et le maintien à domicile pour +0,83 M€ (+8,89 M€ entre les PPF 2025 et 2024).

Cette enveloppe enregistre divers mouvements :

- ✓ +2,38 M€ pour la prestation de compensation handicap (PCH) : hausse significative du nombre de bénéficiaires plus et moins de 20 ans, hausse d'activités (+3 %) et application d'un taux directeur de 1 % ;
- ✓ -1,61 M€ sur diverses lignes comprenant principalement des ajustements à la baisse sur l'accompagnement à la vie sociale des personnes handicapées et de la subvention MDPH.

*Transport des élèves handicapés : -0,59 M€ au regard des prévisions du réalisé 2025.

Education

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Assurer un accueil de qualité dans collèges
 - 1.1. Garantir une dotation suffisante en personnel formé et compétent dans les collèges
 - 1.2. Optimiser la gestion du patrimoine des collèges
 - 1.3. Favoriser l'accès au numérique
2. Répondre aux besoins de restauration des collégiens avec une offre de qualité
 - 2.1. Développer la qualité des matières premières
 - 2.2. Optimiser la production de repas
 - 2.3. Maintenir la compétence des agents de restauration
3. Accompagner les projets éducatifs
 - 3.1. Faciliter l'accès à l'orientation des collégiens
 - 3.2. Faciliter l'accès à la culture
4. Contribuer au maintien et au développement de l'offre de formation post-bac en Pays de Savoie
 - 4.1. Conforter le positionnement de l'université de Savoie Mont-Blanc dans le paysage Rhônealpin
5. Contribuer à répondre à la demande en matière d'équipements scolaires
 - 5.1. Répondre aux besoins des communes et intercommunalités en matière d'équipements scolaires

Le budget de fonctionnement consacré à l'éducation évolue de 14,92 M€ en 2026 à 16,18 M€ en 2030.

Les crédits en faveur du fonctionnement des collèges privés avec 2,05 M€ par an progressent de 0,08 M€. L'évolution de la masse salariale des personnels techniques affectés à la propreté et à la maintenance des collèges publics, hors restauration et internats, prise en compte pour le calcul du montant du forfait d'externat « part personnel » attribués aux collèges privés, explique cette hausse.

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
COLLEGES PRIVES	2,05	-0,23	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05
ATELIER CULINAIRE DEPARTEMENTAL	1,63	0,00	2,41	2,90	3,14	3,14	3,14
CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION COLLEGES	1,24	0,00	0,12	0,46	0,73	0,23	0,15
FONCTIONNEMENT DES COLLEGES	4,77	-0,03	4,63	4,76	4,88	5,01	5,15
PATRIMOINE COLLEGES MAINTENANCE	3,29	-1,29	2,72	2,70	2,79	2,68	2,68
TRAVAUX DANS LES CITES MIXTES	0,08	0,00	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
COLLEGES PUBLICS	11,01	-1,32	9,96	10,90	11,62	11,15	11,20
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1,04	0,00	0,99	0,99	1,01	1,01	1,01
INTERVENTIONS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES	1,72	0,00	1,92	1,92	1,92	1,92	1,92
Total fonctionnement	15,82	-1,55	14,92	15,86	16,60	16,13	16,18
Investissement							
COLLEGES PRIVES	0,72	-0,07	0,72	0,72	0,72	0,72	0,72
ATELIER CULINAIRE DEPARTEMENTAL	0,26	0	0,08	0,08	0,07	0,07	0,07
CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION COLLEGES	13,14	-2,75	19,14	30,71	33,28	38,08	39,85
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1,4	1,18	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
FONCTIONNEMENT DES COLLEGES	0,53	0,00	0,38	0,38	0,33	0,33	0,33
PATRIMOINE COLLEGES MAINTENANCE	8,23	0,07	7,18	6,31	6,28	6,26	6,60
TRAVAUX DANS LES CITES MIXTES	0,20	0	0,70	0,24	0,05	0,05	0,05

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
COLLEGES PUBLICS	23,76	-1,50	28,98	39,23	41,50	46,28	48,39
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1,14	0,00	1,14	2,14	3,14	1,64	0,14
INTERVENTIONS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total investissement	25,62	-1,57	30,84	42,08	45,36	48,64	49,25
TOTAL EDUCATION	41,44	-3,12	45,76	57,94	61,96	64,76	65,43

Les dépenses de fonctionnement des collèges publics, y compris les interventions scolaires et pédagogiques, sont réduites de 4,68 M€ sur la période 2026 à 2029, comprenant principalement :

- une augmentation de 0,06 M€ pour les ateliers culinaires départementaux par rapport à la PPF antérieure sur les exercices 2026 à 2029 s'expliquant par :

- ✓ le coût moyen des matières premières constaté pour l'Atelier culinaire de Chambéry sur la période du 1^{er} janvier au 30 mai 2025 ;
- ✓ l'ajustement des effectifs élèves sur la base des constats de l'année 2024 ;
- ✓ l'intégration des besoins pour l'achat de denrées pour les petits-déjeuners et goûters des élèves en internat ;
- ✓ la location d'un camion supplémentaire pour l'ACD de Maurienne.

Le planning actuel prévoit le rattachement de 3 collèges par an sur la période 2025/2027 à l'atelier culinaire départemental de Chambéry.

- une enveloppe pour la construction extension restructuration des collèges publics en baisse (-0,33 M€ par rapport à la PPF 2025 sur les exercices 2026 à 2029), du fait du lissage des dépenses de fonctionnement liées à la programmation des travaux de restructuration des collèges (ex : location de bungalows...) ;

- une participation départementale aux dépenses de fonctionnement (PDDF) en baisse de 0,81 M€ entre 2026 et 2029 par rapport à la PPF précédente. Cette diminution s'explique par la révision du calcul de la participation départementale, réalisée à partir des comptes financiers 2024 des collèges publics, le transfert du dispositif des classes relais vers la politique sociale et l'ajustement des crédits alloués aux subventions pour le logiciel de vie scolaire, en fonction des dépenses engagées en 2024 ;

- la carte Okay, avec une inscription annuelle de 1,88 M€ (2,30 M€ dans la PPF précédente) intégrant le complément d'aide de la CAF (0,20 M€/an) attribué à certaines familles.

L'enveloppe affectée à l'enseignement supérieur est diminuée à 0,99 M€ (1,09 M€/an dans la PPF précédente), comprenant une réaffectation des crédits de l'ex-participation au Conseil Savoie Mont-Blanc.

Le budget d'investissement de la politique éducation est estimé à 216,16 M€ sur la période 2026 à 2030 comprenant principalement les crédits relatifs aux travaux de construction et de restructuration des collèges publics pour 161,06 M€ sur la période 2026-2030 et 32,64 M€ pour la maintenance des bâtiments.

	2026	2027	2028	2029	2030
E ROSTAND La Ravoire Reconstruction	2,05M€	3,19M€	8,80M€	8,00M€	6,61M€
COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction	1,17M€	13,10M€	9,12M€	9,62M€	6,30M€
L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap	0,45M€	0,40M€	0,20M€	3,50M€	6,00M€
VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap	0,10M€	0,45M€	1,38M€	2,70M€	4,00M€
LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap	4,13M€	4,13M€	3,13M€	2,21M€	1,16M€
FONTANET Frontenex conformité handicap	4,40M€	2,50M€	0,26M€		
Collège George Sand isolation				0,10M€	0,82M€
JJ Perret restructuration	0,45M€			0,04M€	0,18M€
La Vanoise restructuration	0,09M€	1,60M€	5,50M€	6,20M€	5,00M€
Jules Ferry restructuration	0,13M€	0,70M€			2,55M€
De Boigne La Motte Servolex Reconstruction	0,75M€	0,50M€	2,80M€	4,60M€	7,00M€
Bissy restructuration	4,10M€	3,79M€	2,00M€	1,07M€	
Jean Mermoz Barby restructuration				0,05M€	0,10M€
Collège George Sand Agrandissement de la demi-pension	1,31M€	0,36M€	0,10M€		

L'enveloppe de 1,50 M€/an destinée à des équipements sportifs est valorisée de 0,5 M€/an supplémentaires.

Les crédits afférents à l'enseignement supérieur représentent 8,19 M€ entre 2026 et 2030. L'autorisation de programme de 10 M€, prévue pour la requalification du campus de Jacob, est lissée dans le temps (1 M€ en 2026, 2 M€ en 2027, 3 M€ en 2028 et 1,5 M€ en 2029).

La participation annuelle du Conseil Savoie Mont-Blanc de 0,12 M€/an au titre du Contrat quadriennal avec l'Université Savoie Mont Blanc est inscrite directement dans le budget du Département.

Culture

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et aux pratiques culturelles

- 1.1. Favoriser la découverte et l'expérimentation des arts, en développant l'accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous les Savoyards

- 1.2. Dynamiser le réseau des établissements d'enseignements artistiques (EEA) pour inciter les habitants à apprendre et à pratiquer
- 1.3. Consolider le soutien aux professionnels de la culture pour une offre accessible de proximité
- 1.4. Sauvegarder et valoriser le patrimoine historique de la Savoie
- 1.5. Répondre à l'ambition de « Lecture partout et pour tous »
- 1.6. Développer et animer le réseau territorial de lecture publique
- 1.7. Renforcer le rôle de la Direction de la lecture publique comme facilitatrice et moteur d'innovation

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
ARCHIVES ET MUSEES AUTRES	0,39	-0,04	0,33	0,29	0,32	0,29	0,30
MUSEE SAVOISIEN	0,50	0,00	0,50	0,46	0,46	0,46	0,46
ARCHIVES ET MUSEES	0,89	-0,04	0,83	0,75	0,78	0,75	0,76
AUTRES ACTIONS CULTURELLES	0,12	0	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	3,82	-0,03	3,78	3,26	3,78	3,26	3,79
LECTURE ET MULTIMEDIA	0,69	0	0,67	0,67	0,67	0,67	0,00
PATRIMOINE CULTUREL	0,91	0	0,85	0,79	0,79	0,79	0,79
Total fonctionnement	6,43	-0,07	6,22	5,55	6,11	5,55	5,43
Investissement							
ARCHIVES ET MUSEES AUTRES	0,31	0	0,43	0,77	0,16	0,30	0,77
MUSEE SAVOISIEN	2,87	-1,18	0,48	0,18	0,18	0,22	0,33
ARCHIVES ET MUSEES	3,18	- 1,18	0,91	0,95	0,33	0,52	1,10
AUTRES ACTIONS CULTURELLES	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
LECTURE ET MULTIMEDIA	0,15	0,00	0,25	0,10	0,10	0,10	0,00
PATRIMOINE CULTUREL	1,56	- 0,44	2,61	2,39	2,36	1,73	0,61
Total investissement	4,90	- 1,62	3,79	3,45	2,81	2,36	1,73
TOTAL CULTURE	11,33	- 1,69	10,01	9,00	8,92	7,92	7,15

Les enveloppes de fonctionnement allouées à cette politique seraient en diminution de 1,55 M€ sur la période 2026 à 2029 entre la PPF 2026 et la PPF 2025.

Cette enveloppe se répartit autour :

- du développement artistique et culturel (en moyenne 3,58 M€/an) avec une programmation des Estivales du Château une année sur deux (soit une économie de 1 M€) ;
- de la lecture publique (participation CSMB) : 0,67 M€/an ;
- du Musée et des Archives (en moyenne 0,77 M€/an) ;
- de la Conservation du patrimoine culturel, avec une enveloppe annuelle moyenne de 0,80 M€/an comprenant notamment des animations au Château des Ducs.

Le budget d'investissement de la politique culturelle (annexe 1) s'élève à 14,14 M€ sur la période 2026 à 2030, dont :

* 0,30 M€ pour les réclamations sur le Musée et le Centre de conservation des collections départementales (CCCD) ;

* 0,55 M€ pour la lecture publique (participation CSMB) :

* 0,80 M€ pour les collections du Musée ;

* 1,72 M€ pour la restauration et numérisation des archives ;

* 3,25 M€ pour la restauration du patrimoine monumental, enveloppe finançant le programme de restauration du patrimoine immobilier et mobilier, public et privé, protégé et non protégé par des subventions aux propriétaires ;

* 3,26 M€ pour l'opération du changement des fenêtres et des volets du Château ;

* 0,33 M€ pour les travaux de la Sainte Chapelle (report des crédits 2025 sur 2026).

Sport

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au développement des différentes formes de pratiques sportives (fédérales, éducatives, loisirs) en valorisant les territoires
 - 1.1. Favoriser la découverte et l'apprentissage de la natation et des activités physiques et sportives de pleine nature dans la scolarité des jeunes, et particulièrement des collégiens
 - 1.2. Favoriser le perfectionnement sportif en soutenant le développement du mouvement fédéral
 - 1.3. Maintenir un niveau d'investissement public permettant de répondre aux besoins des populations et des collectivités
 - 1.4. Affirmer le positionnement privilégié de la base départementale d'aviron en tant qu'acteur majeur de son territoire comme vitrine sportive, par son action auprès des scolaires et des jeunes et ses partenariats dans les projets locaux

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	0,04	0,00	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05
MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	2,28	0,02	1,98	1,98	1,98	2,03	2,08
Dont							
Clubs haut niveau	0,60	0,00	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31
Clubs professionnels	0,43	0,00	0,43	0,43	0,43	0,43	0,43
Comités sportifs	0,70	0,01	0,73	0,73	0,73	0,73	0,73
Evènements sportifs			1,36	1,36	1,37	1,38	1,46
SPORT EDUCATIF	1,32	-0,04	1,36	1,36	1,37	1,38	1,46
Dont							
Forfait EPS	0,65	0,00	0,65	0,65	0,65	0,65	0,72
4 Plans sports	0,42	-0,03	0,44	0,45	0,46	0,47	0,48
Total fonctionnement	3,64	-0,02	3,38	3,38	3,40	3,46	3,58
Investissement							
BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	0,05	-0,04	0,10	0,05	0,05	0,05	0,05
MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	0,02	0,00	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
SPORT EDUCATIF	0,05	0,00	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06
Total investissement	0,12	- 0,04	0,17	0,12	0,12	0,13	0,13
TOTAL SPORT	3,76	- 0,06	3,55	3,50	3,52	3,59	3,71

Les crédits de fonctionnement afférents à la politique en faveur du sport oscillent entre 3,38 M€ en 2026 et 3,58 M€ en 2030.

Les postes en diminution par rapport à la PPF 2024 sont :

- le sport de haut niveau : le SOC Rugby ayant eu une aide exceptionnelle de 0,30 M€ courant 2025, l'aide annuelle prévue dans la PPF 2026 est annulée ;

- les interventions pédagogiques et scolaires dans le domaine du sport et le forfait EPS (-0,11 M€) : l'enveloppe annuelle prévue est constante sur toute la période, sans application de l'évolution de l'inflation comme dans la PPF précédente.

Les dépenses d'investissement de la politique en faveur du sport s'élèvent à 0,67 M€ sur la période 2026 à 2030, prévoyant l'acquisition de deux catamarans de sécurité électriques utilisés quotidiennement par les agents de la base d'aviron non prévue dans la PPI 2025.

Jeunesse

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Garantir les meilleures conditions d'éducation, d'épanouissement et d'émancipation à tous les jeunes savoyards de 0 à 25 ans, en prenant en compte l'ensemble de leurs besoins
 - 1.1. Répondre aux besoins des jeunes, en s'adaptant à leur diversité et aux spécificités de leurs trajectoires, et en participant au développement des dynamiques territoriales sur leurs territoires
 - 1.2. Favoriser toutes les initiatives permettant aux jeunes de s'épanouir, dans un département ouvert à tous, résilient et durable

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE	1,39	0,00	1,42	1,42	1,42	1,42	1,42
INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES JEUNESSE	0,63	-0,23	0,58	0,54	0,54	0,54	0,54
Total fonctionnement	2,02	- 0,23	2,00	1,96	1,96	1,96	1,96
TOTAL JEUNESSE	2,02	- 0,23	2,00	1,96	1,96	1,96	1,96

Cette politique enregistre une enveloppe de fonctionnement comprise entre 2,00 M€ et 1,96 M€ par an.

Sécurité et incendie

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au financement de la sécurité des populations et des territoires
 - 1.1. Permettre le fonctionnement des services d'incendie et de secours dans des conditions financières maîtrisées

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
SECURITE INCENDIE	37,30	0,00	39,03	39,52	40,70	41,51	42,34
Total fonctionnement	37,30	0,00	39,03	39,52	40,70	41,51	42,34
Investissement							
SECURITE INCENDIE	1,10	0,00	1,84	2,26	3,36	3,51	2,42
Total investissement	1,10	0,00	1,84	2,26	3,36	3,51	2,42
TOTAL SECURITE INCENDIE	38,40	0,00	40,87	41,78	44,07	45,02	44,76

Après une hausse de 13,35 M€ de 2025 à 2028 entre la PPF 2024 et celle de 2025 (révision du schéma départemental d'analyse et de couverture du risque), la participation départementale au financement des services d'incendie et de secours est ajustée légèrement à la baisse de 0,75 M€ sur la période 2026 à 2029.

Les crédits d'investissement sont ajustés afin de prendre en compte les subventions du Département au projet de restructuration du SDIS d'Albertville. Initialement, le SDIS prévoyait la restructuration de sa caserne et Arlysère envisageait d'installer ses services techniques dans de nouveaux locaux. Afin d'alléger le coût global de ces opérations, il a été choisi de réaliser le centre de secours dans les locaux initialement retenus par Arlysère pour sa propre opération, le Département finançant au SDIS la caserne à hauteur de 2,14 M€ et compensant Arlysère de 3,31 M€ pour le surcoût d'installation de ses services dans l'ancien centre du SDIS.

2/ L'aménagement et le développement

Politique routière

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Permettre des déplacements collectifs sûrs et de qualité sur un réseau routier départemental respectueux du développement durable des territoires
 - 1.1. Préserver le patrimoine routier
 - 1.2. Optimiser l'exploitation du réseau routier
 - 1.3. Améliorer la sécurité des usagers
 - 1.4. Favoriser les modes de transports alternatifs et optimiser les déplacements
 - 1.5. Fournir des matériels adaptés aux besoins

Le budget de fonctionnement consacré aux routes départementales évolue de 9,58 M€ à 9,83 M€ entre 2026 et 2030, soit une hausse moyenne annuelle de 0,63 %. Afin de contenir les dépenses départementales, cette politique enregistre, comme l'année précédente, une baisse de 0,73 M€ par rapport à la PPF 2025 sur la période 2026 à 2029.

Les postes concernés par la baisse sont :

- la participation aux péages : -0,10 M€ à partir de 2027. Une réflexion sur ce dispositif est en cours ;
- l'entretien routier hivernal, avec la prise en compte d'hivers moins rigoureux : -0,59 M€ ;
- les études, avec une réduction des diagnostics environnementaux préalables aux opérations sans procédure réglementaire (plan vélo en particulier sur les années à venir) : -0,29 M€.
- l'entretien des aménagements cyclables : -0,22 M€. Une réflexion est engagée avec les territoires pour bâtir une stratégie départementale partagée d'entretien des aménagements cyclables.

Toutefois certaines lignes sont en augmentation, comme :

- la maintenance des tunnels (+0,52 M€), afin de prendre en compte l'augmentation du coût de l'énergie (constatation du doublement des coûts, passant d'environ 0,14 M€/an à près de 0,27 M€) ;
- +0,16 M€ pour les outils de l'exploitation, pour compléter la participation du Département au fonctionnement du PC Osiris.

Les dépenses d'investissement routier (annexe 1) pour la période 2026-2030 atteignent 238,40 M€. Sur la période 2026 à 2029, la hausse est de +18,75 M€ entre la PPI 2026 et celle de 2025.

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	3,18	0,21	2,83	2,84	2,86	2,86	2,89
MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	3,31	0,00	3,34	3,38	3,41	3,44	3,50
OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET	1,16	-0,07	0,98	0,89	0,94	0,99	1,04
Optimiser l'exploitation du réseau routier	2,38	0,08	2,43	2,40	2,40	2,40	2,40
Dont							
Entretien hivernal	1,80	0,00	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
Total fonctionnement	10,03	0,22	9,58	9,51	9,61	9,69	9,83
Investissement							
AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	17,01	- 0,54	13,67	13,88	14,70	14,45	14,40
Dont							
Signalisation routière	1,95	0,00	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Aménagements et équipements de sécurité	0,85	0,00	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78
Protection contre les risques naturels et avalancheux	11,05	- 0,47	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5
Fonds d'intervention d'urgence	1,50	0,00	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Tunnels	1,65	0,07	0,42	0,63	1,20	1,20	1,15
MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	22,16	0,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Renforcement de chaussées	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Ouvrages d'art	7,16	0,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS	9,05	- 2,51	11,32	8,94	10,45	5,59	4,82
Dont							
Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	1,05	0,00	1,09	1,09	1,09	1,09	1,09
Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)	1,05	0,00	1,09	1,09	1,09	1,09	1,09
Opérations structurantes	2,67	0,00	1,49	1,80	1,80	1,47	0,80
Aménagements cyclables	2,62	-1,66	5,86	3,67	5,18	0,65	0,55
Plan vélo	1,36	-0,85	1,50	1,00	1,00	1,00	1,00
Optimiser l'exploitation du réseau routier	0,89	- 0,40	0,47	0,29	0,09	0,20	0,15
Total investissement	49,11	-3,45	50,45	48,11	50,24	45,23	44,37
TOTAL POLITIQUE ROUTIERE	71,27	- 3,45	60,04	57,62	59,85	54,92	54,20

Les crédits affectés à l'amélioration de la sécurité s'élèvent à 71,09 M€ sur la période 2026 à 2030.

Ils comprennent principalement :

- les risques naturels et avalancheux dont l'enveloppe passe de 7 M€/an à 9 M€/an ;
- un programme de renouvellement des équipements, répondant à la vétusté actuelle et projetée des équipements de sécurité pour les tunnels (4,59 M€ de 2026 à 2030). La reprise du génie civil des travaux de Rossetti et du Villaret du Nial ne sont pas compris dans l'enveloppe ;
- le fonds d'intervention d'urgence, dont l'enveloppe de 1,50 M€/an est inchangée ;
- la signalisation des routes (verticales pour 0,35 M€ et horizontales pour 1,60 M€), dont l'enveloppe passe de 2,10 M€/an dans l'ancienne PPI et à 1,95 M€/an dans la PPI 2026 ;
- les aménagements et équipements de sécurité passent à 0,78 M€ par an pour 0,88 M€ dans la PPI 2025.

Les enveloppes relatives à la maintenance du patrimoine représentent 125 M€ sur la période 2026-2030.

Elles concernent essentiellement :

- les programmes de renforcement de chaussées sur réseau structurant et principal et sur réseau territorial et local, représentant une enveloppe annuelle de 15 M€/an (14,5 M€ dans l'ancienne PPI). Cette augmentation viendra compenser l'évolution des techniques bas carbone (enrobés aux émulsions, retraitement en place, enduits...), associée à des prix inflationnistes sur les nouveaux marchés (+40 % sur les enduits, probablement équivalent sur les enrobés en cours de consultation) ;
- les ouvrages d'art, dont l'enveloppe passerait de 7 M€ à 10 M€ dans la nouvelle PPI. Le montant annuel arbitré à 7 M€ dans la PPI 2025 est insuffisant pour réparer les murs et les ponts et réduire significativement le nombre d'ouvrages en mauvais état qui reste stable avec près de 50 ponts et plus de 350 murs.
- l'optimisation des déplacements, qui enregistre une enveloppe de 41,11 M€ sur la période 2026 à 2030, composée :
 - ✓ de 2,17 M€/an pour les opérations sur réseau territorial et local et les opérations sur le réseau structurant et principal. La maintenance, la réparation, le maintien en état des ouvrages d'assainissement routiers jouant un rôle déterminant dans la durée de vie de ces patrimoines, un effort important de priorisation de ces crédits est fait depuis plusieurs années puisque les crédits d'opérations A et B financent 60 % des travaux d'assainissement ;
 - ✓ de 7,36 M€ pour les opérations structurantes comprenant :
 - * 3,66 M€ pour l'entrée Centre Nord de Chambéry de 2026 à 2029 ;
 - * 2,18 M€/an, soit 2 M€ pour le Pont des Anglais de 2026 à 2030 ;
 - * 0,25 M€ aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin ;
 - * 1,25 M€ d'opérations de réserve. Les projets susceptibles d'être portés par ce programme sont le tunnel de Plamaz, la mise en valeur du col routier du Galibier, la déviation de Fontcouverte - participation départementale, le giratoire RD 1090 d'accès à la ZA de Plan Cumin à Porte-de-Savoie...
 - ✓ du plan vélo sous forme d'aides aux collectivités étalé dans le temps avec une enveloppe entre 2026 et 2030 de 1,5 M€/an est maintenue ;
 - ✓ des crédits prévus pour les aménagements cyclables, ajustés au rythme de réalisation des aménagements sur l'avancement des projets. Un lissage des crédits est effectué se traduisant par une réduction de l'enveloppe passant ainsi de 16,69 M€ dans la PPI 2025 à 15,36 M€ dans la PPI 2026 sur la période 2026-2029. Les aménagements prévus sur la RD 1504 - Liaison cyclable entre Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne - section 2 et ceux sur la section 1 entre le tunnel du Chat et St Jean de Chevelu seraient reportés.

L'optimisation du réseau d'exploitation bénéficie d'une enveloppe de 1,20 M€, avec notamment :

- l'achèvement du projet radio (0,45 M€), prévu en 2026, qui serait suivi par le renouvellement et l'acquisition régulière de postes ;
- l'enveloppe de 2026 à 2030 affectée à la gestion du trafic (0,65 M€), qui se concentre sur la maintenance et le renouvellement des équipements existants, sans envisager de nouveaux déploiements.

Environnement

A noter : les enveloppes budgétaires relatives à la politique Environnement concernent les seuls crédits de la Direction de l'Environnement et ne sont pas représentatives de l'ensemble des actions favorables à l'environnement, réparties dans l'ensemble des politiques du Département.

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Préserver ou restaurer un cadre de vie et un environnement exceptionnel, en tenant compte des enjeux de développement
 - 1.1. Accompagner la transition énergétique
 - 1.2. Contribuer à la préservation de la ressource en eau, et à la sécurité des populations.
 - 1.3. Accompagner la préservation de la biodiversité, des espaces naturels et des paysages

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
EAU	0,69	0,00	0,46	0,44	0,44	0,44	0,44
ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	1,30	0,00	1,42	1,47	1,51	1,55	1,56
SENSIBILISATION	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSITION ENERGETIQUE	0,28	0,00	0,26	0,19	0,19	0,19	0,19
Total fonctionnement	2,29	0,00	2,14	2,09	2,13	2,17	2,18
Investissement							
EAU	2,84	-0,55	1,67	1,45	1,45	1,45	1,45
ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	1	-0,28	0,67	0,72	0,92	0,67	0,92
TRANSITION ENERGETIQUE	1,25	1,10	0,88	0,88	0,88	0,88	0,88
Total investissement	5,09	0,27	3,22	3,05	3,25	3,00	3,25
TOTAL ENVIRONNEMENT	7,38	0,27	5,36	5,14	5,38	5,17	5,43

Le budget de fonctionnement de la politique en faveur de l'environnement (budget de la Direction de l'Environnement) varie entre 2,14 M€ en 2025 et 2,18 M€ en 2030.

La politique de l'eau oscille entre 0,46 M€ en 2026 et 0,44 M€ en 2030 et s'oriente autour des éléments suivants :

- le FREE : l'enveloppe est maintenue à 0,07 M€/an. L'autorisation d'engagement du FREE ouverte pour les intempéries du 2024 et distincte de l'enveloppe annuelle mentionnée ci-dessus sera clôturée en 2026 ;

- les contributions statutaires au S.I.S.A.R.C (Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie) et au futur Etablissement public territorial du bassin de l'Isère sont ajustées à 0,23 M€/an pour 0,25 M€/an dans l'ancienne PPF ;

- l'enveloppe « Observatoire de l'Eau » est réduite de 0,02 M€/an. La réflexion envisagée sur l'avenir du suivi de qualité des cours d'eau est reportée compte tenu du contexte budgétaire.

Les espaces naturels sensibles et la biodiversité enregistrent des enveloppes en légère réduction (-0,04 M€/an par rapport à la PPF 2025) entre 1,42 M€ en 2026 et 1,56 M€ en 2029 comprenant notamment :

- la projection sur la participation statutaire à l'Entente interdépartementale pour la démoustication (de 0,25 M€ en 2026 à 0,26 M€ en 2030) ;

- la participation au Conservatoire d'Espaces Naturels (0,22 M€/an), qui est stabilisée au niveau de 2025 ;

- les subventions aux collectivités au titre de la biodiversité (Parc national de la Vanoise, Conservatoire botanique naturel alpin et Conservatoire des espaces naturels de la Savoie), qui sont maintenues au niveau de 2025 ;

- la gestion des sites naturels départementaux (0,37 M€ en 2026 et 0,49 M€ en 2029) : cette enveloppe concerne la mise en œuvre du schéma sur les espaces naturels voté en juin 2025, majoré de 0,02 M€/an pour financer les actions scolaires.

La transition énergétique avec une enveloppe de 0,26 M€ en 2026 puis de 0,19 M€ les exercices suivants est composée essentiellement :

- du financement de la mission d'info-conseil pour les ménages souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétiques de leur logement. Ce soutien historique du Département représente 0,16 M€/an ;

- du soutien à l'ASDER pour financer (0,06 M€) des actions pour soutenir des acteurs publics locaux (ex : accompagnement des communes pour leurs projets de rénovation énergétique...). Il est prévu de mettre fin à ce financement à partir de 2027.

L'enveloppe d'investissement de cette politique (annexe 1) s'élève sur la période 2026-2030 à 15,77 M€ pour 17,75 M€ dans la PPI précédente.

Cette enveloppe comprend :

- une enveloppe de 0,25 M€/an reconduite pour le FREE dans l'attente d'une nouvelle rédaction du règlement de ce fonds. L'Autorisation de programme affectée aux intempéries 2024 sera clôturée en 2026 ;

- les appels à projet à destination des collectivités gestionnaires compétentes en eau et assainissement, avec une enveloppe annuelle de 1,1 M€/an dans la PPI 2025 réduite à 0,80 M€/an dans la nouvelle PPF. Cette réduction implique une évolution substantielle de leur règlement amené à se concentrer uniquement sur les enjeux identifiés dans le plan climat ;

- la gestion des cours d'eau avec une enveloppe annuelle qui passe de 0,7 M€ à 0,4 M€ et qui se concentre sur les opérations stratégiques ;

- une enveloppe de 3,90 M€ pour les espaces naturels sensibles et la biodiversité (réduction de 0,38 M€ des enveloppes annuelles par rapport à la PPI précédente). Si les enveloppes au profit du CEN (Centre d'espaces naturels) et du PNV (Parc National de la Vanoise) sont maintenues (respectivement 0,04 M€ et 0,03 M€ annuels), l'enveloppe des appels à projet en faveur de la Biodiversité est réduite de 0,15 M€/an ;

- la lutte contre la précarité énergétique, qui passerait de 1,25 M€/an dans la PPI 2025 à 0,88 M€/an dans la PPI 2026. Cette diminution entraîne une réflexion à venir des règles d'intervention.

Politiques agricole et touristique

Agriculture

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Maintenir et développer une agriculture, une filière forêt-bois de qualité rémunératrices et ancrées sur le territoire
 - 1.1. Accompagner l'agriculture à répondre aux défis environnementaux actuels
 - 1.2. Implanter durablement l'agriculture au sein du territoire
 - 1.3. Maintenir et développer la qualité de production de l'ensemble de l'activité agricole
 - 1.4. Accompagner la filière forêt bois à répondre aux défis environnementaux actuels
 - 1.5. Soutenir le développement local de la filière forêt-bois
 - 1.6. Améliorer la qualité sanitaire des élevages

Tourisme

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Conforter l'économie de la Savoie par le renforcement de l'offre de tourisme et de loisirs en cohérence avec les attentes des clientèles et des habitants, et en intégrant l'aléa climatique
 - 1.1. Asseoir le potentiel en activités de découverte et de pleine nature de la Savoie de manière durable et concertée

1.2. Limiter la perte de lits touristiques marchands et les qualifier pour maintenir l'attractivité et l'activité séjours

1.3. Contribuer au renforcement de la destination Savoie Mont Blanc

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
AGRICULTURE ET FORETS	3,54	0,02	3,61	3,61	3,61	3,61	3,61
LUTTE CONTRE LES MALADIES DES ANIMAUX	0,74	0,00	1,28	1,30	1,35	1,38	1,40
AGRICULTURE	4,28	0,02	4,88	4,91	4,96	4,99	5,02
TOURISME	7,93	-0,06	8,95	8,40	7,59	7,36	6,93
Total fonctionnement	12,21	-0,04	13,83	13,31	12,55	12,35	11,95
Investissement							
AGRICULTURE	3,60	0,00	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
TOURISME	1,91	-0,91	1,91	1,91	1,91	1,91	1,91
Total investissement	5,51	-0,91	5,41	5,41	5,41	5,41	5,41
TOTAL AGRICULTURE ET TOURISME	17,72	-0,95	19,24	18,72	17,95	17,75	17,35

Le budget de fonctionnement en faveur de l'agriculture et de la forêt oscille entre 4,88 M€ et 5,02 M€ sur l'ensemble de la période 2026 à 2030.

Il comprend principalement :

- un programme Agriculture Forêts filière bois de 2,79 M€/an (2,81 M€/an dans l'ancienne PPF). Cette enveloppe comprend le soutien aux organismes agricoles et les aides d'urgence en cas de sécheresse ou de crise sanitaire (de 0,05 M€/an à 0,10 M€/an). Le fonds forestier, qui recouvre le soutien aux organismes, est réduit de 0,08 M€ sur la période afin de s'ajuster aux besoins réels ;
- 0,20 M€/an pour 0,35 M€/an dans la PPF précédente pour les circuits courts. Une baisse du budget est proposée, le montant de 0,20 M€ apparaissant suffisant pour assurer les actions prévues dans le cadre de la phase 2 du projet alimentaire territorial validé en mars 2025 (ex : logistique alimentaire) ;
- 1,28 M€ en 2026 à 1,40 M€ en 2030 de subvention d'équilibre au budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires ;
- 0,52 M€ par an de participation au SMAC (abattoir). La participation du Département pour le fonctionnement de l'abattoir de Chambéry est stabilisée à 0,52 M€/an afin de pouvoir dégager à moyen terme une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le financement d'investissements futurs nécessaires au bon fonctionnement de l'abattoir.

Le budget d'investissement relatif à la politique agricole (annexe 1) s'élève à 3,50 M€/an sur la période 2026 à 2030.

Le programme Agriculture-Forêt filière bois se stabilise à 3,40 M€/an comme dans l'ancienne PPI. Ce montant comprend notamment les avances remboursables pour pallier le paiement tardif des projets financés par le FEADER et pénalisant les structures à la trésorerie plus fragile. Ce dispositif est étendu au secteur forestier.

L'enveloppe des circuits courts serait réduite à 0,10 M€/an (0,20 M€/an dans la PPI 2025), l'essentiel des projets étant financés dans le cadre du fonds agricole.

Le budget de fonctionnement afférent à la politique touristique est de l'ordre de 8,95 M€ en 2026 et de 6,93 M€ en 2030.

Sur la période 2026 à 2029, la PPF 2026 présente une hausse de 8,48 M€ s'expliquant par l'inscription de :

- 7 M€ en 2026 et 2027 puis 6,5 M€ par an pour les exercices suivants pour Explore Savoie. Dans la PPF précédente une subvention à l'Agence Savoie Mont Blanc (4,60 M€/an) avait été inscrite et est donc annulée ;
- 0,02 à 0,03 M€ pour la participation au GIE de l'Hospice du Col du Petit Saint Bernard, en hausse du fait des prestations d'AGATE et du commissaire aux comptes ;

Les autres lignes comprennent des crédits relatifs aux participations suivantes du Département :

- au Syndicat Mixte des Islettes (0,85 M€ en 2026 et 2027 puis 0,30 M€ en 2028) ;
- au Syndicat Mixte Thabor Vanoise (0,77 M€ en 2026 et 2027, 0,71 M€ en 2028 ; 0,52 M€ en 2029 et 0,09 M€ en 2030) ;
- au cluster montagne (0,01 M€/an - ex participation du CSMB).

La provision pour la mise en œuvre du Schéma Départemental du tourisme est maintenue, comme dans la PPF 2025, à 0,07 M€/an, afin de disposer d'une enveloppe pour mener à bien des actions en maîtrise d'ouvrage directe nécessaires pour entretenir et dynamiser le réseau et aider les territoires en mutualisant certaines "petites" actions (ex : atelier des sites d'escalade, nouvelle signalétique commune pour améliorer la cohabitation des usages entre pastoralisme et activités de pleine nature...).

Le budget d'investissement de la politique touristique (annexe 1) s'élèverait à 1,91 M€/an de 2026 à 2030.

Il comprend :

- la mise en œuvre du Schéma départemental du tourisme pour 1,00 M€/an (1,20 M€/an dans l'ancienne PPI). Le montant de l'enveloppe est revu à la baisse au regard du rythme des engagements, les projets étant souvent longs et difficiles à monter ;
- 0,70 M€/an pour les hébergements touristiques marchands entre 2026 et 2030. Ce programme a pour objectifs le maintien des capacités d'accueil et l'attractivité des hébergements marchands afin de répondre aux attentes de modernité des clientèles et de prendre en compte une conjoncture normative et concurrentielle forte. Il vise en particulier les centres de vacances, hôtels, campings et refuges dont les enjeux en termes d'activité, d'emplois et de retombées économiques sont les plus importants. Après des années plus creuses post COVID, le nombre de sollicitations remonte à un niveau significatif d'où le maintien de l'enveloppe ;
- une enveloppe de 0,88 M€ entre 2026 et 2030 pour l'Hospice du Col du Petit Saint Bernard, relative aux travaux de reprise de l'intégrité du bâtiment estimé à 2 M€, soit une contribution statutaire de 1 M€ pour les travaux.

Aménagement du territoire

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au développement et à la structuration des territoires
 - 1.1. Contribuer à répondre sur les territoires aux besoins des populations et des collectivités en matière d'équipements publics communaux ou de projets structurants de territoire
 - 1.2. Favoriser le développement équilibré de territoires d'exception
2. Garantir un développement raisonné de la plate-forme aéroportuaire
 - 2.1. Maintenir le niveau de service atteint par la plate-forme aéroportuaire

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
AEROPORT	0,82	-0,82	0,26	0,30	0,26	0,21	0,28
CONTRAT DEPARTEMENTAL	1,87	-0,10	2,28	2,28	3,56	1,14	2,28
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	0,85	0,00	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85
INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	3,36	0,00	3,19	3,11	3,01	2,96	2,96
PROCEDURES CONTRACTUELLES	0,24		0,26	0,25	0,30	0,08	0,19
Total fonctionnement	7,14	-0,92	6,84	6,79	7,98	5,24	6,56
Investissement							
BUDGET CITOYEN	0,31	0,05	0,19	0,30	0,60	0,10	0,30
CONTRAT DEPARTEMENTAL	5,73	0,10	5,32	5,32	7,44	5,51	5,32
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	5,82	-0,13	6,00	6,01	6,01	6,01	6,01
Dont FDEC (Fonds départemental d'équipement des communes)	5,82	-0,13	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	3,41	-3,00	0,02	0,29	0,31	0,33	0,35
Dont référentiel topographique à grande échelle RTGE	0,41	0,00	0,02	0,29	0,31	0,33	0,35
PROCEDURES CONTRACTUELLES	1,95	-0,10	1,85	1,76	0,67	0,61	0,61
Total investissement	17,22	-3,08	13,38	13,67	15,03	12,56	12,59
TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	24,36	-4,00	20,22	20,46	23,00	17,80	19,15

Les crédits de fonctionnement relevant de la politique Aménagement du territoire (6,84 M€ en 2026 à 6,56 M€ en 2030) comprennent principalement :

- la subvention au budget Aéroport d'un montant annuel moyen de 0,26 M€. L'estimation a toutefois été réalisée sans prendre en compte les travaux de réaménagement de la Zone sud (parking aviation, création bassin de rétention...);
- les contrats départementaux (CD), dont la fin du dispositif est prévue en 2029, pour lesquelles est prévue une enveloppe annuelle moyenne de 2,32 M€. Pour 2030, 2,28 M€ sont prévus dans l'hypothèse de nouveaux contrats ;

- le FDAL, dont l'enveloppe, réhaussée à la PPF précédente, est maintenue à 0,80 M€/an, conformément à l'engagement du Président lors de la séance du vote du BP 2024 ;
- les dépenses résiduelles relatives au Très haut débit, pour un montant de 0,03 M€/an ;
- la subvention à AGATE dont le volume est réduit sur la période : 1,47 M€ en 2026, 1,45 M€ en 2027 puis 1,40 M€ les exercices suivants (1,50 M€/an dans la PPF précédente) ;
- la subvention au CAUE est maintenue à 0,65 M€/an ;
- le co-financement pour moitié de l'antenne Savoie de la Région Auvergne Rhône Alpes Entreprises, réduit à 0,90 M€ en 2026 pour atteindre 0,75 M€ en fin de période (1 M€/an dans la PPF précédente) ;
- les procédures contractuelles Europe, avec 0,22 M€/an en moyenne intégrant l'ajustement des crédits de paiement Alcotra, des programmes Leader...

Les 67,23 M€ prévus pour le budget d'investissement (annexe 1) comprennent principalement :

- les crédits d'investissement des contrats territoriaux (CT) : 23,59 M€ de 2026 à 2029, date de fin du dispositif. Pour 2030, 5,32 M€ sont prévus dans l'hypothèse de nouveaux contrats ;
- l'enveloppe relative au FDEC, qui est maintenue à 6 M€. Cette enveloppe a été réhaussée en 2022, en lien avec la gestion du FDTP.
- le budget citoyen, pour un montant total de 1,49 M€, compte-tenu de son organisation désormais un an sur deux ;
- le référentiel Très Grande Échelle, inscrit à hauteur de 1,30 M€ de 2026 à 2030 ;
- 5,29 M€ pour la convention de financement des accès du Lyon-Turin (3 M€ dont 1 M€ déjà prévu en 2025) et l'Etoile ferroviaire de Chambéry.

3/ Les Moyens

Moyens, ressources humaines et politique financière

Politique Moyens

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action départementale
 - 1.1. Optimiser l'exécution et la qualité de prévision du budget départemental
 - 1.2. Permettre une mise en œuvre juridiquement sécurisée de l'action départementale
 - 1.3. Renforcer la performance économique, sociale et environnementale de l'achat départemental
 - 1.4. Renforcer la performance des politiques départementales et de l'activité des services
 - 1.5. Adapter la gestion du patrimoine bâti aux exigences réglementaires et aux contraintes budgétaires
 - 1.6. Optimiser l'adéquation entre les besoins et les moyens techniques ou informatiques fournis
 - 1.7. Garantir la sécurité technique et juridique du système d'information du Département
 - 1.8. Offrir aux usagers les services du Département selon les modalités souhaitées
 - 1.9. Evaluer l'empreinte carbone numérique de la collectivité et contribuer à sa réduction

Politique Ressources humaines

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Contribuer au maintien d'un service public de qualité dans un contexte en évolution
 - 1.1. Adapter la politique RH aux nouvelles contraintes financières et juridiques
 - 1.2. Adapter les moyens humains à l'évolution des politiques départementales
 - 1.3. Favoriser la recherche de solutions nouvelles pour retrouver de nouvelles manœuvres
2. Concilier enjeux de la collectivité et approche humaine de sa GRH
 - 2.1. Maintenir une politique volontariste en faveur des agents
 - 2.2. Favoriser la cohésion des collectifs de travail

Politique financière

Objectifs politiques et stratégiques :

1. Préserver et consolider durablement les équilibres budgétaires et financiers du Département
 - 1.1. Assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale
 - 1.2. Garantir au Département une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement
 - 1.3. Garantir au Département une structure financière saine et une forte solvabilité
 - 1.4. Maîtriser et contenir les risques attachés à l'endettement
 - 1.5. Maîtriser et contenir les risques attachés aux engagements financiers externes

	BP+ BS 2025	Projet DM 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement							
RESSOURCES HUMAINES	123,13	0,00	124,80	128,27	131,00	132,10	133,34
Formation du personnel	1,07	0,00	1,07	1,09	1,11	1,13	1,15
Masse salariale et frais annexes	122,06	0,0	123,74	127,18	129,89	130,97	132,19
COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	0,73	0,0	0,66	0,65	0,63	0,63	0,58
ELUS	2,23	0,0	2,25	2,27	2,30	2,32	2,34
INFORMATIQUE	4,40	0,12	4,57	4,68	4,56	4,41	4,73
FONCTIONNEMENT DES BATIMENTS	9,61	- 0,75	5,56	5,59	5,74	5,66	5,70
LOYERS BATIMENTS ET MATERIELS	1,62	- 0,16	1,48	1,41	1,44	1,47	1,50
VEHICULES	5,97	- 0,11	6,11	6,17	6,23	6,23	6,30
EQUILIBRE SPLS INES	3,07	0,00	1,67	1,70	1,73	1,76	1,79
AUTRES DEPENSES	5,05	- 0,09	4,65	4,65	4,67	4,56	4,59
FONDS DMTO ET CVAE	32,65	- 0,34	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
AUTRES DEPENSES FINANCIERES	21,05	- 3,90	2,76	2,75	2,75	2,75	2,06
Total fonctionnement	209,51	- 5,23	184,50	188,14	191,04	191,88	192,92
Investissement							
RESSOURCES HUMAINES	0,09	0,00	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	0,13	0,00	0,13	0,15	0,15	0,15	0,15
ELUS	0,02	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
INFORMATIQUE	2,27	- 0,03	2,12	2,46	1,84	1,73	1,03
BATIMENTS	22,18	- 1,78	10,58	12,85	13,31	19,80	27,62
VEHICULES	6,20	0,00	5,70	5,05	5,05	5,05	5,05
AUTRES DEPENSES	0,63	- 0,05	0,45	0,45	0,44	0,44	0,45
DEPENSES POLITIQUE FINANCIERE (dépenses imprévues,...)	5,43	3,00	6,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Total investissement	36,95	1,14	25,58	25,55	25,39	31,77	38,89
TOTAL MOYENS	246,46	-4,09	210,08	213,69	216,43	223,65	231,82

Les dépenses de fonctionnement affectées à la politique Ressources Humaines¹⁰⁰, hors crédits relatifs à la formation progressent nettement par rapport à la PPF 2025 (+18,87 M€ de 2026 à 2029 entre la PPF 2026 et celle de 2025, après une hausse de 18,97 M€ entre les PPF 2025 et 2024). Cette augmentation s'explique principalement par la hausse progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL de 3 points par an depuis le 1er janvier 2025 (34,65 % contre 31,65 % en 2024) pour atteindre 43,65 % à compter du 1er janvier 2028.

D'autres postes évoluent également comme le le plan de mobilité employeur (0,14 M€/an dans la PPF 2025 pour 0,16 M€/an pour la PPF 2026) répondant ainsi au constat d'un nombre croissant d'agents

¹⁰⁰ Voir les développements spécifiques aux ressources humaines, figurant en annexe n°2.

concernés par un remboursement de transport et d'une augmentation des tarifs d'abonnements appliqués par les sociétés de transports.

La subvention de l'AASDES allouée au titre des actions diverses, du Noël des enfants, de la fête du personnel serait légèrement majorée (+0,005 M€/an) en raison de l'intégration de la cérémonie de remise des médailles à la fête du personnel.

1,10 M€ seraient consacrés à la formation, qui comprend des dépenses auprès des organismes de formation, des frais de scolarité payés pour les apprentis, des bilans de compétences et des prestations d'accompagnement (coaching et médiation). Cette enveloppe serait réduite de 0,01 M€/an (réduction du nombre d'apprentis et encadrement des demandes de formation des agents).

Les crédits de fonctionnement afférents aux bâtiments enregistrent des évolutions différentes selon les secteurs.

Le coût de fonctionnement des bâtiments départementaux oscille entre 5,56 M€ en 2026 et 5,70 M€ en 2030. Des augmentations sont enregistrées pour des prestations soumises à de plus fortes tensions inflationnistes comme l'entretien des locaux (+0,46 M€ de 2026 à 2029 par rapport à la PPF 2025) et les contrats de maintenance (+0,32 M€ de 2026 à 2029 par rapport à la PPF 2025).

L'enveloppe pour l'entretien des véhicules évoluerait de 6,11 M€ en 2026 à 6,30 M€ en 2030. Les postes « carburant et autoroutes » et « pièces détachées, lubrifiants et consommables et petit outillage » sont toutefois stabilisés après une baisse des crédits inscrite dans la PPF précédente. A noter : cette enveloppe avait été nettement augmentée lors des PPF 2023 et 2024, du fait des tensions inflationnistes.

Les autres dépenses d'administration générale oscilleraient entre 4,65 M€ en 2026 et 4,59 M€ en 2030, comprenant diverses dépenses comme l'habillement des agents, l'affranchissement... Cette enveloppe enregistre une diminution sur la période 2026 à 2029 en raison de la baisse des primes d'assurance (nouveau contrat) et de la non reconduction de l'enveloppe annuelle des frais généraux de l'ex-CSMB (0,15 M€/an).

Les dépenses relatives aux « Locations Immobilières » du budget annexe amené à être clôturé sont réévaluées du fait de l'application de la TVA sur l'ensemble des dépenses (+0,26 M€/an).

Les dépenses de fonctionnement informatique (4,57 M€ en 2026 et 4,73 M€ en 2030) poursuivent leur hausse dans la PPF 2026 (+2,35 M€ par rapport à la PPF 2025 de 2026 à 2029, venant s'ajouter au +3,68 M€ prévus lors de la PPF 2025).

Les contrats de maintenance et prestations pour les maintiens en condition opérationnelle et de sécurité (MCO/MCS) sont en hausse du fait :

- ✓ de nouvelles prestations (gestion des fiches établissements sur internet, système d'information de l'archivage, Système d'information (SI) insertion de France Travail...);
- ✓ d'actions de renforcement de la sécurité d'accès au SI (ex : régulièrement des campagnes de phishing et de sensibilisation des agents...);
- ✓ des projets de modernisation du SI Social et de la dématérialisation du dossier des agents.

Les enveloppes prévues pour le secteur « Elus », entre 2,25 M€ en 2026 et 2,34 M€ en 2030, restent stables.

La politique financière hors dette comprend principalement en fonctionnement :

- ✓ le prélèvement au titre du fonds de péréquation des DMTO ajusté au régime de celui de 2024 (environ 30 M€/an pour 17 M€ dans l'ancienne PPF);
- ✓ les dépenses imprévues reconduites à hauteur de 1 M€/an;

- ✓ 1 M€/an de charge de provision au regard des estimations : contentieux, recettes au recouvrement compromis...

Les dépenses d'investissement des politiques moyens, ressources humaines et finances représentent 147,18 M€ sur la période 2026 à 2030.

Le Département prévoit, entre de 2026 et 2030, de dépenser en moyenne 16,83 M€ par an pour ses bâtiments.

Les opérations prévues sont les suivantes :

	2026	2027	2028	2029	2030
Mobilier et matériel autres services départementaux	0,10 M€	0,10 M€	0,09 M€	0,09 M€	0,10 M€
SMMR Matériel et outillage	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€
Véhicules acquisition Direction infrastructures	5,65 M€	5,00 M€	5,00 M€	5,00 M€	5,00 M€
Château parking	0,05 M€	0,30 M€			
Grosses réparations patrimoine administration	0,55 M€	0,55 M€	0,55 M€	0,55 M€	0,55 M€
Locaux rue Sainte Rose et maison des sports	0,18 M€	2,70 M€	1,40 M€	0,30 M€	
TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL (DBMG)	0,40 M€	0,40 M€	0,40 M€	0,40 M€	0,45 M€
Regroupements de services	0,40 M€	0,40 M€	0,40 M€	0,40 M€	0,40M€
SMMR Chambéry restructuration Etudes	1,00 M€	0,60 M€	6,00 M€	8,00 M€	12,00 M€
Chaudières fuel remplacement	0,30 M€	0,50 M€	0,55 M€	0,20 M€	0,20 M€
Centrales ENR	0,55 M€	0,55 M€	0,55 M€	0,55 M€	0,55 M€
Centre routier de Challes les Eaux et plateforme	0,60 M€	0,38 M€			
Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane	0,03 M€	0,30 M€	0,50 M€	0,12M €	
Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850	0,09 M€	0,18 M€			0,98 M€
Réaménagement du site SMMR/CRD de St Jean de Maurienne	0,02 M€			0,08 M€	0,87 M€
Nouveau CRD de Voglans	1,83 M€	3,00 M€	0,55 M€	0,20 M€	
Optimisation et régulation des systèmes énergétiques	0,48 M€	0,49 M€	0,49 M€	0,49 M€	0,49 M€
Réhabilitation thermique des logements de fonction	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€
Centres de vacances	0,85 M€				0,75 M€
Acquisition et aménagement Ex locaux DIRECCTE Curial	0,08 M€	0,15 M€	0,90 M€	0,80 M€	0,42 M€

Abri à sel de Plainpalais/FECLAZ				0,07 M€	0,30 M€
Restructuration ou reconstruction des Archives Départementales	0,10 M€	0,87 M€	0,25 M€	6,76 M€	8,20 M€
Féminisation des vestiaires des CRD	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€	0,10 M€

Les acquisitions et équipements de véhicules bénéficieraient d'une enveloppe de 25,90 M€, en baisse par rapport à la PPI précédente de 2 M€ sur la période 2026 à 2029.

Les crédits d'équipement informatique s'élèveraient à 9,18 M€ pour la période 2026 à 2030. Les crédits annuels seraient augmentés d'environ +0,37 M€ en moyenne sur la période et comprendraient l'acquisition :

- ✓ de matériel informatique : renouvellement de 2 briques centrales des serveurs de stockage en 2029, l'acquisition d'une infrastructure dédiée à l'IA ;
- ✓ de logiciels : changement de tarification Oracle imposant des investissements, plateforme GRU, dématérialisation du courrier, connecteurs et modules Grand Angle et dématérialisation du dossier agents.

Les investissements pour le secteur Elus seraient réduits de 0,01M€/an.

La politique financière comprendrait, comme dans la PPI précédente, 4,50 M€/an de crédits destinés aux dépenses exceptionnelles (dégâts liés aux intempéries, etc...).

Les orientations budgétaires pour 2026 et les prochaines années, d'ores et déjà adaptées à une contrainte financière croissante depuis 2023, privilégieraient la cohésion, l'aménagement et le développement. Elles devraient toutefois évoluer, compte-tenu de la dégradation anticipée de la structure financière du Département et des effets des mesures nationales annoncées dans le cadre, notamment, du projet de loi de finances pour 2026.

B/ Des capacités financières et d'endettement mobilisées en faveur de la cohésion et du développement dans un contexte d'incertitude et de contrainte budgétaires

Le renforcement de la structure financière du Département et la réduction de son encours de dette ont été rendus possibles, ces dernières années, par la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement et un rendement élevé de la fiscalité. Ces améliorations lui ont permis, en 2020, d'absorber les tensions induites par la crise sanitaire, économique et sociale sur l'évolution de certaines de ses ressources fiscales ou de ses dépenses, d'engager dès le printemps 2020 puis en 2021 un plan d'action destiné à accompagner les plus démunis et à soutenir l'activité économique et, en 2022 et en 2023, de poursuivre sa politique d'investissement.

Le Département s'est toutefois heurté, en 2023 et de façon accrue en 2024, à une contrainte budgétaire croissante liée à l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement, en particulier des dépenses de personnel et des dépenses d'action sociale, et à une diminution rapide et forte du rendement des droits de mutation à titre onéreux. S'il dispose d'une structure financière sous-jacente solide, « l'effet de ciseaux » ainsi observé affecte sensiblement ses équilibres pluriannuels. La mise en œuvre des mesures de restriction budgétaire prévues par la loi de finances initiale et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 ont contribué à maintenir, en 2025, cette tension sur la section de fonctionnement, malgré la reprise, observée notamment au deuxième semestre 2025, du rendement des droits de

mutation. La forte probabilité d'un maintien ou d'une accentuation des tensions frappant les finances des départements appelle, dès lors, la définition d'une stratégie adaptée afin de préserver les marges de manœuvre et la structure financière de la collectivité.

1/ Une structure financière solide mais soumise à des tensions budgétaires avant prise en compte des mesures nationales de restriction budgétaire annoncées dans le projet de loi de finances pour 2026

La capacité d'autofinancement du Département, qui avait connu des tensions parfois sensibles entre 2009 et 2016, tenant à la rigidification des recettes de fonctionnement et à la progression des dépenses, en matière d'action sociale ou de services d'incendie et de secours, notamment, s'est significativement améliorée en 2017, 2018 et en 2019, à la faveur des efforts de maîtrise des charges accomplis les années précédentes et du rendement exceptionnel, singulièrement en 2018 et en 2019, des droits de mutation à titre onéreux.

En 2020, le ralentissement brutal de l'activité économique provoqué par la crise sanitaire a pesé sur le rendement des ressources fiscales du Département et induit des dépenses supplémentaires notamment destinées à préserver la cohésion sociale ou à éviter une trop forte baisse d'activité en Savoie. La capacité d'autofinancement du Département a donc chuté en 2020 (-16,79%) mais s'est de nouveau accrue, de 7,73%, en 2021, du fait d'une progression de plus de 4,00% des recettes de fonctionnement, rendue possible par le rendement exceptionnel du produit de droits de mutation (+19,29%) tandis que l'augmentation des dépenses de fonctionnement a pu être contenue à 3,07%.

L'année 2022 a été marquée par une augmentation de plus de 40 % de l'épargne brute, à la faveur d'une évolution plus rapide des recettes (10,48%) - tirée par un nouvel accroissement, de 11,63%, du produit des droits de mutation - que des dépenses de fonctionnement (2,45%), malgré les tensions inflationnistes observées.

En 2023, l'épargne a, par contre, chuté de 26,30 %, en raison d'une augmentation rapide des dépenses de fonctionnement (+ 9,50 %), et en particulier des charges de personnel et des dépenses d'action sociale, et d'une légère diminution des recettes courantes (- 0,12 %), directement liée à une baisse de plus de 10 % des droits de mutation. Pour les mêmes raisons, une nouvelle diminution de l'autofinancement est observée en 2024 (-33,88%), en raison de celle des recettes courantes (-0,79%), directement liée à au moindre rendement des droits de mutation (-10%), et d'une progression des dépenses de fonctionnement (+7,39%).

En 2025, la structure financière devrait de nouveau subir les effets de la progression des dépenses de fonctionnement, malgré la progression du rendement des droits de mutation.

L'évolution des recettes et des dépenses du Département, tenant compte des orientations présentées au A de la deuxième partie du rapport et constitutive du scénario de base de la prospective, se caractériserait ainsi par de fortes tensions sur les équilibres, particulièrement en fin de période. Les évolutions attendues pourraient être les suivantes, en ce qui concerne les recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement, l'autofinancement, les dépenses d'investissement et l'équilibre général.

a/ Les recettes de fonctionnement, avant prise en compte des mesures du projet de loi de finances pour 2026

Les **recettes courantes** pourraient ainsi évoluer de la manière suivante :

	CA 2024	CA 2025 prévision- nel	CA 2026 prévision- nel	CA 2027 prévision- nel	CA 2028 prévision- nel	CA 2029 prévision- nel	CA 2030 prévision- nel
TVA¹⁰¹	142,75	143,13	142,70	146,41	150,07	153,82	157,67
		+0,27%	-0,30 %	+2,60 %	+ 2,50 %	+ 2,50 %	+ 2,50%

¹⁰¹ Le montant de TVA intègre, à partir de 2023, une fraction destinée à compenser la suppression, décidée en loi de finances pour 2023, de la CVAE jusqu'alors perçue par le Département.

	CA 2024	CA 2025 prévision- nel	CA 2026 prévision- nel	CA 2027 prévision- nel	CA 2028 prévision- nel	CA 2029 prévision- nel	CA 2030 prévision- nel
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	8,65	8,66 +0,10%	8,79 +1,50 %	8,92 +1,50 %	9,06 +1,50 %	9,19 +1,50 %	9,33 +1,50 %
Droits de mutation	144,65	160,00 +10,61%	150,00 -6,25 %	150,00 0,00%	150,00 0,00%	150,00 0,00%	150,00 0,00%
Taxe sur les conventions d'assurance	94,92	91,02 -4,11%	87,30 -4,09 %	89,48 +2,50 %	91,71 +2,50 %	94,01 +2,50 %	96,36 +2,50 %
Taxe sur la consommation de produits énergétiques (ex-TIPP)	23,80	23,80 0,00%	23,80 0,00%	23,80 0,00%	23,80 0,00%	23,80 0,00%	23,80 0,00%
Autres taxes	29,19	29,71 +1,78%	33,42 +12,47 %	33,93 +1,54 %	34,46 +1,55 %	35,00 +1,56 %	35,55 +1,57 %
Dotation globale de fonctionnement	41,03	40,73 -0,73%	40,51 -0,55 %	40,29 -0,54 %	40,07 -0,54 %	39,86 -0,53 %	39,65 -0,52 %
Dotation générale de décentralisation	1,67	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%	1,67 0,00%
Fonds de compensation - frais de gestion TFPB	6,16	6,38 +3,69%	6,50 +1,83 %	6,60 +1,54%	6,70 +1,52%	6,80 +1,49%	6,90 +1,47%
FCTVA fonctionnement	0,64	0,80 +25,14%	0,60 -25,00%	0,60 0,00%	0,60 0,00%	0,60 0,00%	0,60 0,00%
Dotations de compensation fiscale	22,76	22,42 -1,75%	22,26 -0,72 %	22,10 -0,72 %	21,94 -0,71 %	21,79 -0,71 %	21,64 -0,70 %
DILICO 1 (LFI 2025)			1,05	1,05 0,00%	1,05 0,00%		
Reprise sur réserve de DMTO	15,00	15,00 0,00%	15,00 0,00%	15,00 0,00%			
Autres recettes de fonctionnement	87,47	81,01	72,83 -10,10%	69,00 -5,26 %	68,42 -18,55 %	67,48 -1,36 %	67,66 +0,26 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	618,69	624,33 +0,91%	606,43 -2,87 %	608,85 +0,40%	599,55 -1,53%	604,02 0,75%	610,83 +1,13%

Important :

Les projections de recettes ci-dessus intègrent les conséquences de la fusion des sections « soins » et « dépendance » dans les EHPAD, au titre de l'expérimentation dans laquelle est engagée le

Département. Il en résulte, en effet, parallèlement à la diminution des dépenses correspondantes, une réduction, dès 2025, de deux recettes, à savoir le fonds APA (pris en compte dans la ligne « Autres recettes de fonctionnement ») et la TSCA, pour un montant global de 9,5 M€ en 2025).

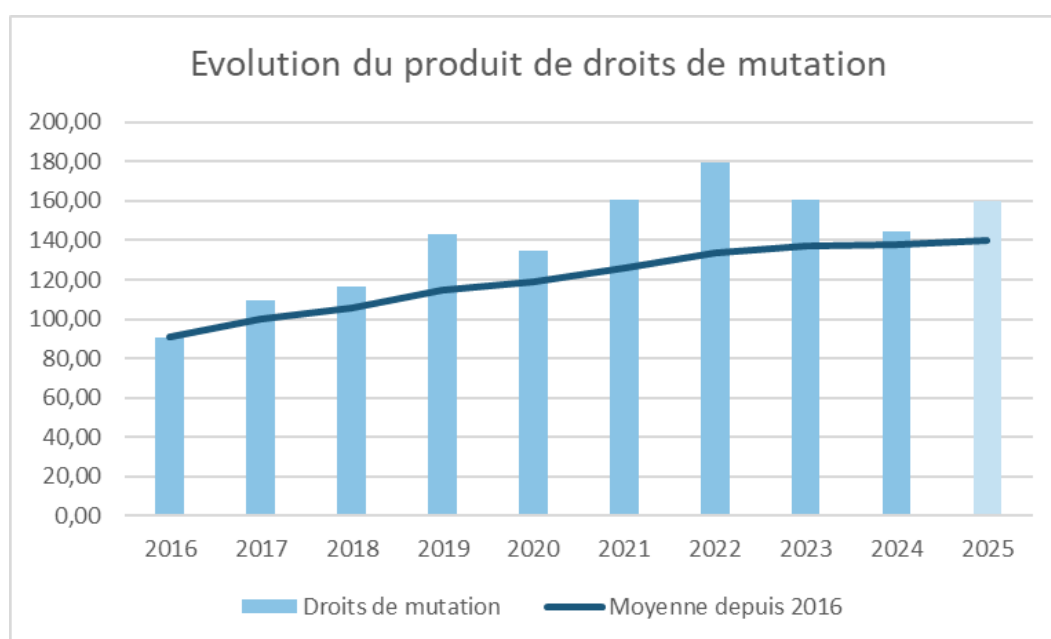
Par ailleurs, elles ne tiennent compte d'aucune recette exceptionnelle et ponctuelle, à l'exception de la reprise de la réserve de droits de mutation à titre onéreux.

Ainsi que le montre le tableau ci-dessus, les recettes de fonctionnement (reprise de 15 M€ au titre de la réserve de DMTO comprise), pourraient connaître une progression de 0,91 % en 2025, après - 0,79 % en 2024. En l'absence de mise en œuvre, au 1^{er} juillet, de la fusion des sections dépendance et soins des EHPAD, la progression aurait atteint 2,45%. Après retraitement, la diminution serait de 1,29% en 2026.

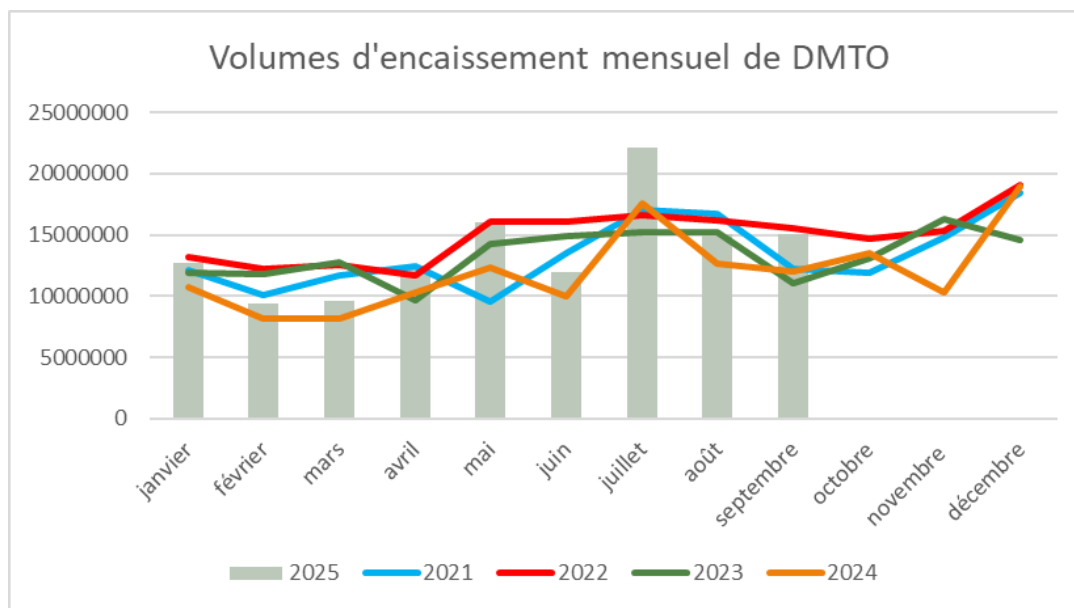
Plusieurs éléments contribueraient à ces évolutions :

- La fraction de TVA, qui avait été attribuée au Département en compensation de la suppression de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, serait stable en 2025 (gel décidé en loi de finances pour 2025) et diminuerait de 0,30% en 2026 (diminution possible annoncée au plan national dans les documents relatifs au projet de loi de finances pour 2026).
- Le Département se verrait, par ailleurs, restituer, entre 2026 et 2028, à raison de 1,05 M€ par an, 90% du prélèvement opéré en 2025 au titre du dispositif dit du « DILICO 1 » (les 10% restants alimentant la péréquation interdépartementale).
- Une telle évolution résulterait, également, de l'amélioration, en 2025, du rendement des droits de mutation à titre onéreux. Après avoir atteint 179,29 M€ en 2022, le produit des DMTO s'est, en effet, contracté de plus de 10,00 % en 2023, où il s'est élevé à 160,72 M€, puis de nouveau de 10% en 2024, année où il s'est élevé à 144,65 M€. Il pourrait atteindre 160 M€ en 2025 et 150 M€, en moyenne, à partir de 2026 (sous réserve d'un maintien du dynamisme du marché immobilier, notamment en stations).

Le produit moyen mensuel encaissé en 2025 s'élevait, en effet, fin septembre, à 13,82 M€, supérieur de 1,77 M€ à celui observé en 2024, ce que mettent en évidence les illustrations ci-dessous.



Un produit moyen encaissé de 140 M€ entre 2016 et 2025.



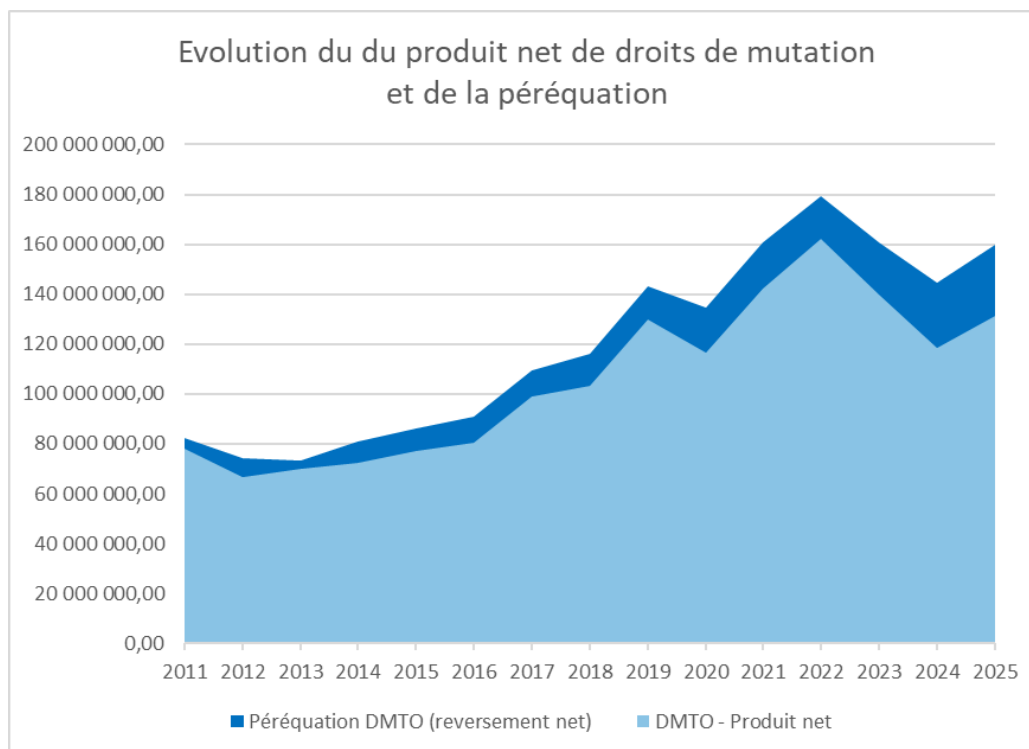
Un produit mensuel de :
 13,38 M€ en 2021,
 14,94 M€ en 2022,
 13,39 M€ en 2023,
 12,05 M€ en 2024
 13,82 M€ à fin septembre 2025.

Il convient, toutefois, de rappeler que le rendement des recettes du Département continuera, par ailleurs, d'être sensiblement atténué par les effets croissants des dispositifs de péréquation horizontale au titre des droits de mutation (ainsi qu'au titre de la CVAE jusqu'en 2022), dispositifs auxquels a été intégré un prélèvement opéré au titre d'un nouveau fonds interdépartemental de péréquation créé par la loi de finances pour 2019. Les prélèvements au titre des droits de mutation ont, en outre, été fusionnés en 2020.

En M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Péréquation CVAE			0,53	0,00	0,66	0,79	0,11	0,03	0,85	0,59	0,81	0,05			
Péréquation DMTO	4,65	7,61	2,97	8,78	9,69	10,35	10,88	13,16	13,95	18,61	19,00	17,63	21,52	26,15	28,80
Reversement au CD				0,55	0,48	0,35	0,33	0,38	0,44	0,50	0,44	0,45	0,53		
Total	4,65	7,61	3,50	8,24	9,87	10,79	10,66	12,80	14,37	18,69	19,37	17,23	20,99	26,15	28,80
Total cumulé	4,65	12,27	15,76	24,00	33,87	44,65	55,32	68,12	82,49	101,18	120,55	137,78	158,77	184,92	213,72

Les recettes au titre des DMTO et de la CVAE nettes des prélèvements dont ils font l'objet (mais majorées du versement de solidarité sur les DMTO) deviennent alors les suivantes :

En M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DMTO nets	77,89	66,84	70,21	72,48	77,04	80,66	99,09	103,49	129,71	116,54	142,04	162,11	139,74	118,50	131,20
CVAE	50,25	52,58	53,81	56,61	59,89	59,70	29,97	30,76	32,53	34,73	32,92	31,51			



A ces prélèvements, opérés dans le cadre de la péréquation, seraient à ajouter les réductions effectuées au titre des dotations utilisées comme variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours de l'Etat, évoquées en première partie.

- Enfin, les recettes de fonctionnement intègrent, dans le cadre du scénario de base, une reprise, de 2024 à 2027 et à hauteur de 15 M€ par an, de la réserve de droits de mutation constituée en 2022 et en 2023, d'un montant total de 62,33 M€. Cette recette exceptionnelle, issue d'une démarche prudentielle du Département au cours des années de fort rendement des droits de mutation à titre onéreux, contribuerait, ainsi, significativement aux équilibres financiers pluriannuels et s'ajouterait aux recettes courantes du Département. L'impossibilité d'y recourir en fin de période (2028 et en 2029) explique en large part la baisse de recettes de fonctionnement constatée.

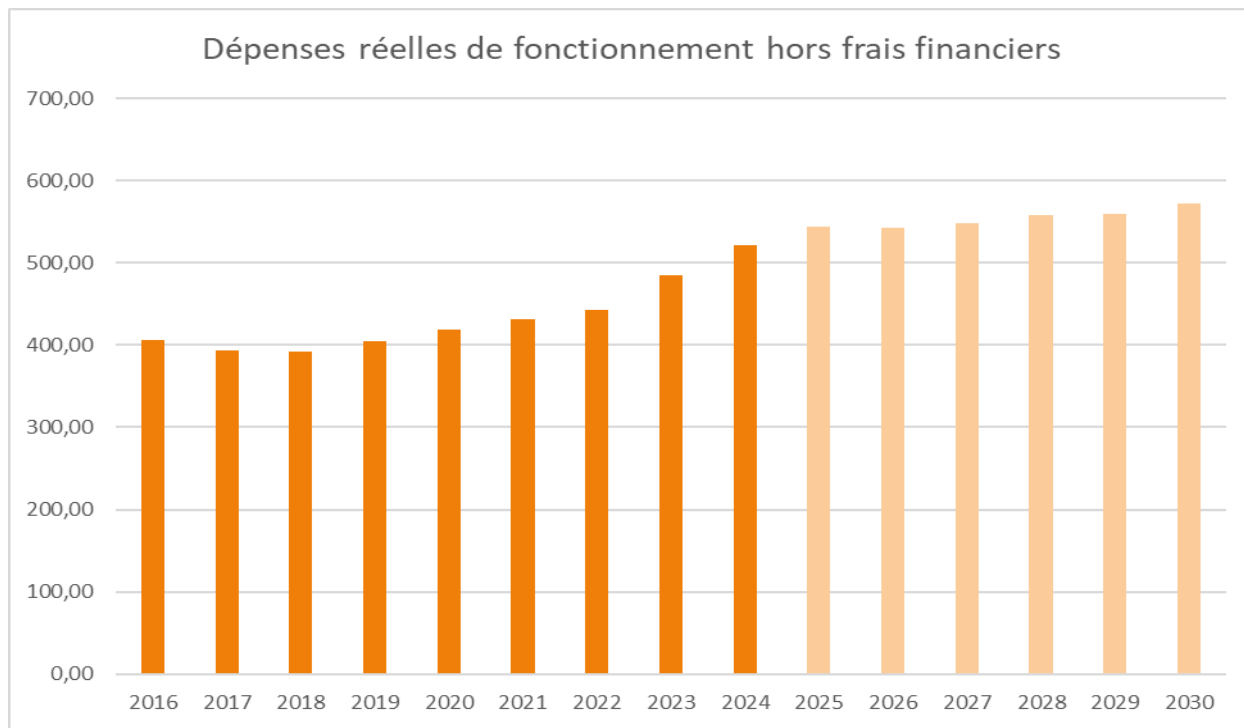
L'évolution des recettes départementales, avant prise en compte des mesures prévues par le projet de loi de finances initiale pour 2026, dépendrait donc étroitement, au cours des prochaines années, de l'évolution de l'activité économique et du marché immobilier.

b/ Les dépenses de fonctionnement, avant prise en compte des mesures prévues par le projet de loi de finances pour 2026

Les **dépenses de fonctionnement** issues des projections présentées au II/A hors frais financiers sous forme de budgets prévisionnels pourraient quant à elles évoluer, en comptes administratifs prévisionnels, de la manière suivante :

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
-------	---------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Dépenses hors frais financiers	520,88	544,43 + 4,52%	543,10 -0,24 %	548,60 + 1,01 %	558,19 + 1,75%	559,41 + 0,22 %	571,76 + 2,21 %
---------------------------------------	---------------	---------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	----------------------------------



Important :

Les évolutions de dépenses à partir de 2025 sont issues d'estimations de consommation de crédits au vu des taux d'exécution observés les années précédentes et des tendances en cours et, à partir de 2026, d'anticipations par les services départementaux des dépenses de fonctionnement futures.

En outre, le volume de dépenses retenu pour le graphique ci-dessus n'intègre pas le montant de la fraction de droits de mutation mise en réserve en 2022 et en 2023 (dans un souci de comparabilité des flux annuels passés) mais tient compte, en revanche, à partir de 2025, de la réduction de dépenses liées à l'expérimentation de la fusion des sections « soins » et « dépendance » dans les EHPAD. De même, les projections figurant ci-dessus, exprimées en mouvements réels, n'intègrent pas, au contraire des présentations contenues dans les rapports d'orientations budgétaires précédant celui pour 2022, de flux au titre des dotations aux provisions pour risques et charges et aux titres des cessions d'actifs.

Les dépenses relatives aux compétences transports scolaires et transports non urbains figurent dans les données fournies pour 2016 (année complète) et 2017 (année incomplète, les transports scolaires ayant été transférés au 1^{er} septembre 2017 et les transports non urbains ayant fait l'objet d'un mandat de la Région au Département, non comptabilisé dans les comptes présentés). La suppression de la clause générale de compétence par la loi NOTRe du 7 août 2015 a également conduit à supprimer, dès 2017, des dépenses qui figuraient dans les charges constatées en 2016.

La projection montre que les dépenses de fonctionnement exécutées hors frais financiers (exécution des dépenses budgétisées en 2025 et des reports de crédits issus de 2024) pourraient continuer de progresser à un rythme important en 2025, malgré la réduction de dépenses induites par l'expérimentation précitée en matière de financement de la dépendance (partiellement en 2025 et totalement à partir de 2026). L'évolution des dépenses serait ainsi de + 4,52% en 2025 et de -0,24% en 2026. En l'absence de mise en œuvre de la fusion des sections dépendance et soins dans les EHPAD, elle aurait été respectivement de 6,35% et de + 1,51%.

Ce rythme d'évolution serait toutefois variable selon la nature des dépenses les constituant.

Les dépenses de fonctionnement comprennent en effet les dépenses de fonctionnement courant (moyens et ressources humaines), les dépenses fiscales et financières (frais financiers, prélèvements au titre des fonds de péréquation, etc...), qui dépendent pour partie de la stratégie de financement et du niveau des dépenses d'investissement) et les dépenses d'intervention (action sociale, culture, etc...).

La projection des orientations budgétaires met à cet égard en évidence une augmentation prévisionnelle des différentes catégories de dépenses, davantage marquée, toutefois, pour les dépenses fiscales et financières, principalement accrues par l'augmentation des frais financiers induite par le recours à l'emprunt pour l'équilibre futur des budgets du Département.

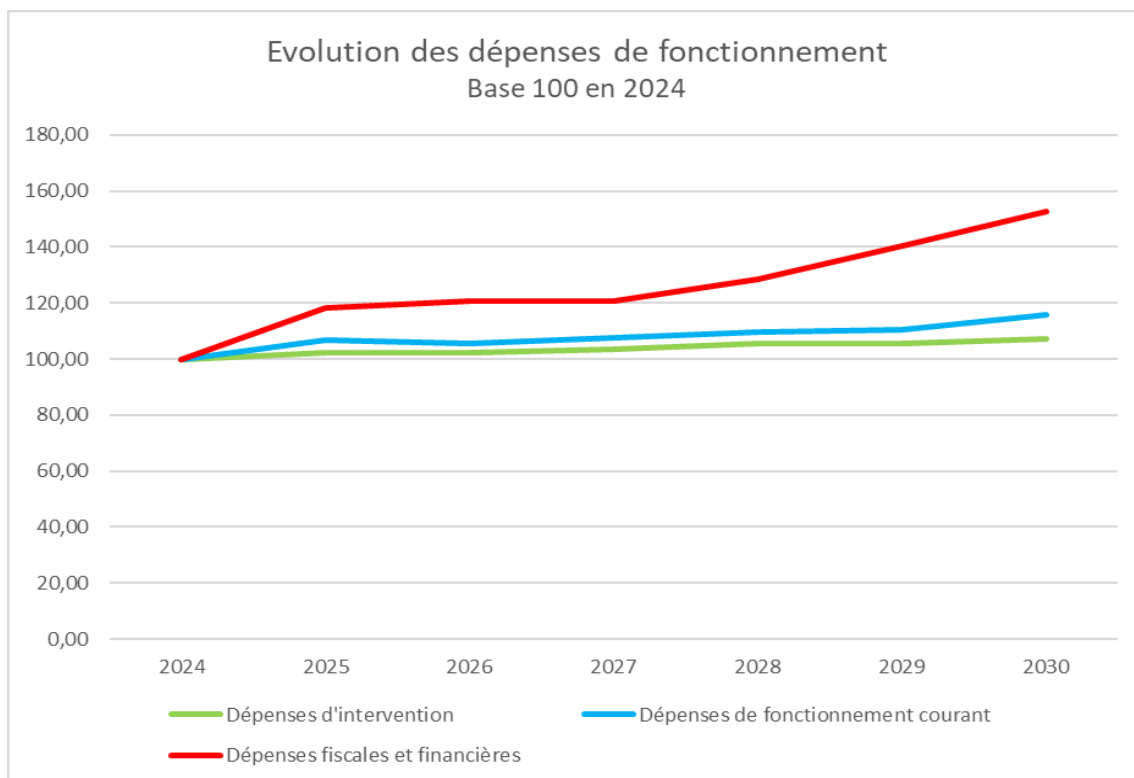
En M€	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Dépenses d'intervention	350,37	358,24	358,99	363,24	369,98	370,32	375,20
Dépenses de fonctionnement courant	141,87	151,38	149,61	152,86	155,71	156,60	164,06
Dépenses fiscales et financières	31,68	37,44	38,26	38,20	40,71	44,51	48,33
Total	523,92	547,06	546,86	554,30	566,41	571,43	587,59

A noter : Contrairement aux données retenues pour le graphique ci-avant, le tableau intègre les frais financiers issus du scénario de base de la prospective dans le cadre des dépenses fiscales et financières.

L'évolution des dépenses d'intervention s'expliquerait, pour l'essentiel, par les progressions prévisionnelles en matière d'action sociale (personnes handicapées et enfance) et de services d'incendie et de secours.

Les dépenses de fonctionnement courant s'accroîtraient sensiblement, en raison de l'évolution des frais de personnel, du fait, notamment, de l'accroissement, décidé en loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2025, du taux de cotisation patronale à la CNRACL (les dépenses relatives aux moyens généraux demeurant par ailleurs stables).

L'augmentation rapide des dépenses fiscales et financières résulterait de la progression des frais financiers, qui s'accélélerait au cours de la deuxième partie de la période de prospective, du fait du recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de ce scénario de base.



Les évolutions ainsi projetées, avant prise en compte des mesures du projet de loi de finances pour 2026, mettent donc en évidence la nécessité, au cours des prochaines années, d'un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement courant mais aussi d'intervention, l'accroissement rapide du volume des frais financiers dépendant de l'évolution des autres natures de dépenses (outre de l'évolution des taux d'intérêts). De telles évolutions seraient, en effet, à l'origine d'une dégradation de l'autofinancement, ressource nécessaire à la mise en œuvre de la politique d'investissement du Département.

c/ L'autofinancement

L'autofinancement que le Département serait en mesure de dégager pourrait, en effet, évoluer de la manière suivante :

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne de gestion avec réserve DMTO¹⁰²	97,81	79,91 -3,50 %	63,33 -20,76 %	60,25 -4,86 %	41,36 -31,36 %	44,61 +7,85 %	39,06 -12,45 %
Epargne de gestion hors réserve DMTO¹⁰³	82,81	64,91 -21,62 %	48,33 -25,55 %	45,25 -6,36 %	41,36 -8,60 %	44,61 + 7,85 %	39,06 -12,45 %

¹⁰² L'épargne de gestion est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

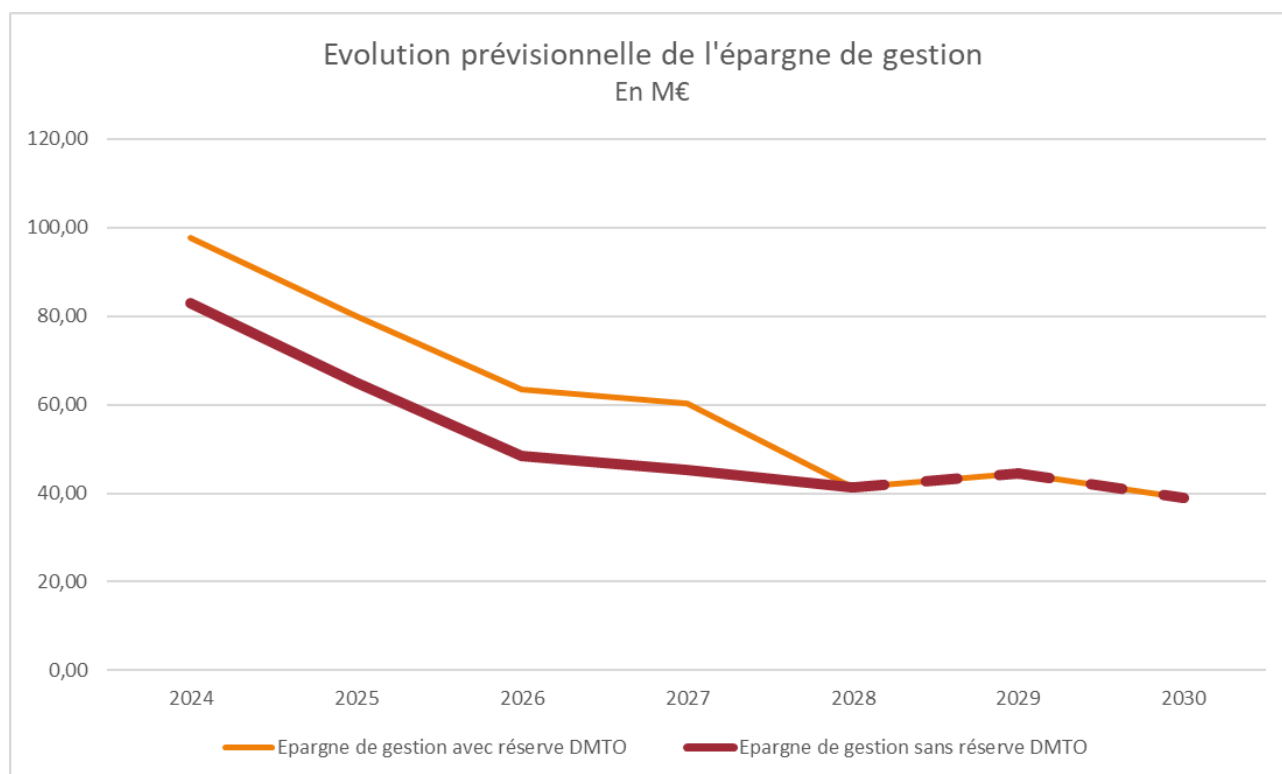
¹⁰³ L'épargne de gestion est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

La ligne « Epargne de gestion avec réserve DMTO » tient compte de la réserve au titre des DMTO, reprise à hauteur de 15 M€ par an entre 2024 et 2027. En revanche, la ligne « Epargne de gestion hors réserve DMTO » ne tient pas compte de ces mouvements à caractère exceptionnel.

Trois inflexions significatives caractériseraient la trajectoire de l'épargne de gestion au cours de la période examinée :

- une forte diminution de l'épargne attendue pour 2025 et 2026, s'expliquant principalement par la poursuite d'un « effet de ciseaux » entre l'évolution des dépenses, plus rapide, que des recettes courantes, et ce indépendamment, s'agissant d'épargne de gestion, de l'augmentation du volume des frais financiers (qui obérerait, par contre, l'épargne brute) ;
- une chute de plus de 30% en 2028 de l'épargne de gestion « avec réserves de droits de mutation », en raison de l'absence de reprise sur la réserve à compter de cet exercice (solde de la réserve disponible de 2,33 M€).

Cette dégradation significative de l'épargne de gestion serait ainsi observée, avant prise en compte des mesures annoncées dans le projet de loi de finances initiale pour 2026 et moyennant un montant annuel de droits de mutation à titre onéreux de 150 M€ par an.

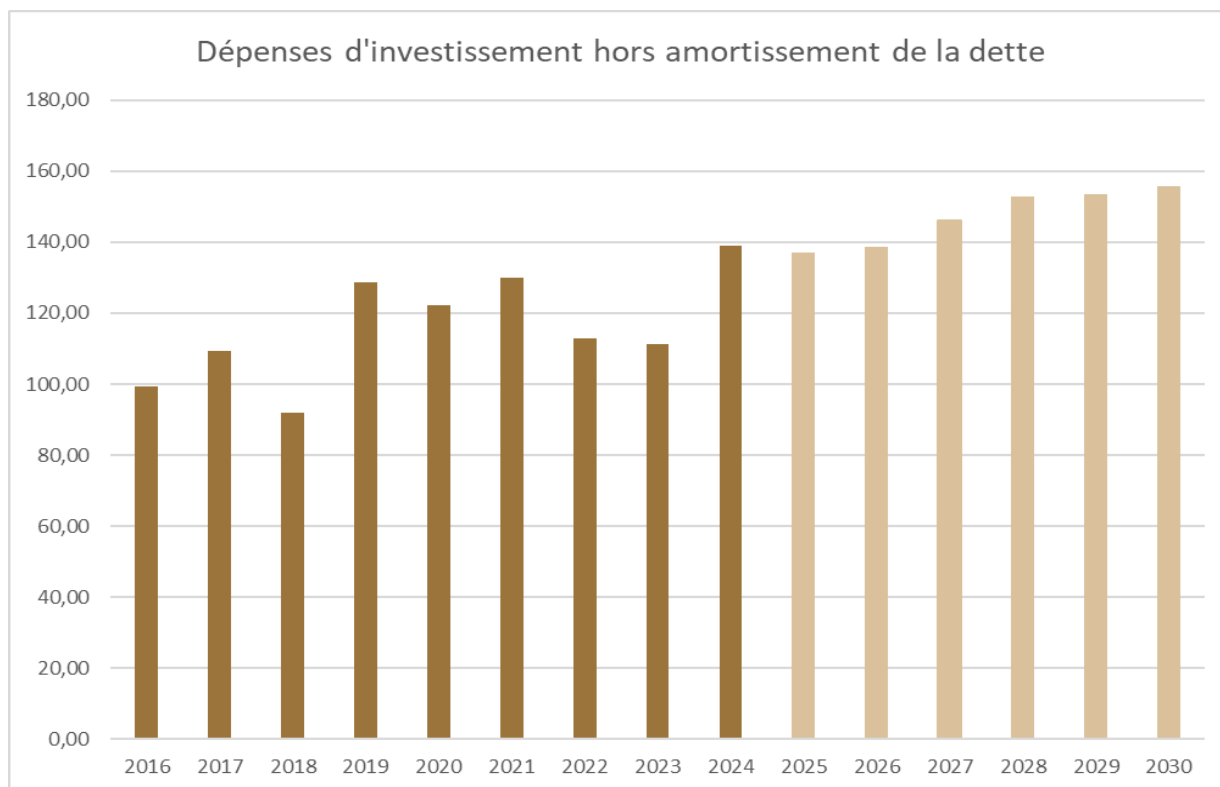


d/ Les dépenses d'investissement

Les **dépenses d'investissement** issues des projections présentées au II/A, qui ont vocation à constituer le plan pluriannuel d'investissement du Département pour la période 2026-2030, évolueraient, en comptes administratifs prévisionnels, de la manière suivante :

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Dépenses d'investissement hors amortissement contractuel de la dette	139,00	137,05 -1,40 %	138,73 + 1,22 %	146,09 + 5,31 %	152,73 + 4,54 %	153,47 0,48%	155,70 1,46 %

Le volume annuel des dépenses d'investissement hors amortissement de la dette, réalisées entre 2026 et 2030, au titre des orientations chiffrées présentées au II/A/serait en moyenne de 149,34 M€ ; Un tel montant moyen est sensiblement supérieur, aux dépenses réalisées sur la période 2016-2024 (116,07 M€), malgré le lissage opéré de la réalisation du plan pluriannuel d'investissement et le report d'une partie d'entre elles au-delà de la période couverte par la présente projection. Un tel constat implique, outre un effort de maximisation de l'autofinancement par la maîtrise renforcée des dépenses courantes, une réinterrogation de la politique d'investissement du Département et une redéfinition de ses priorités d'action.

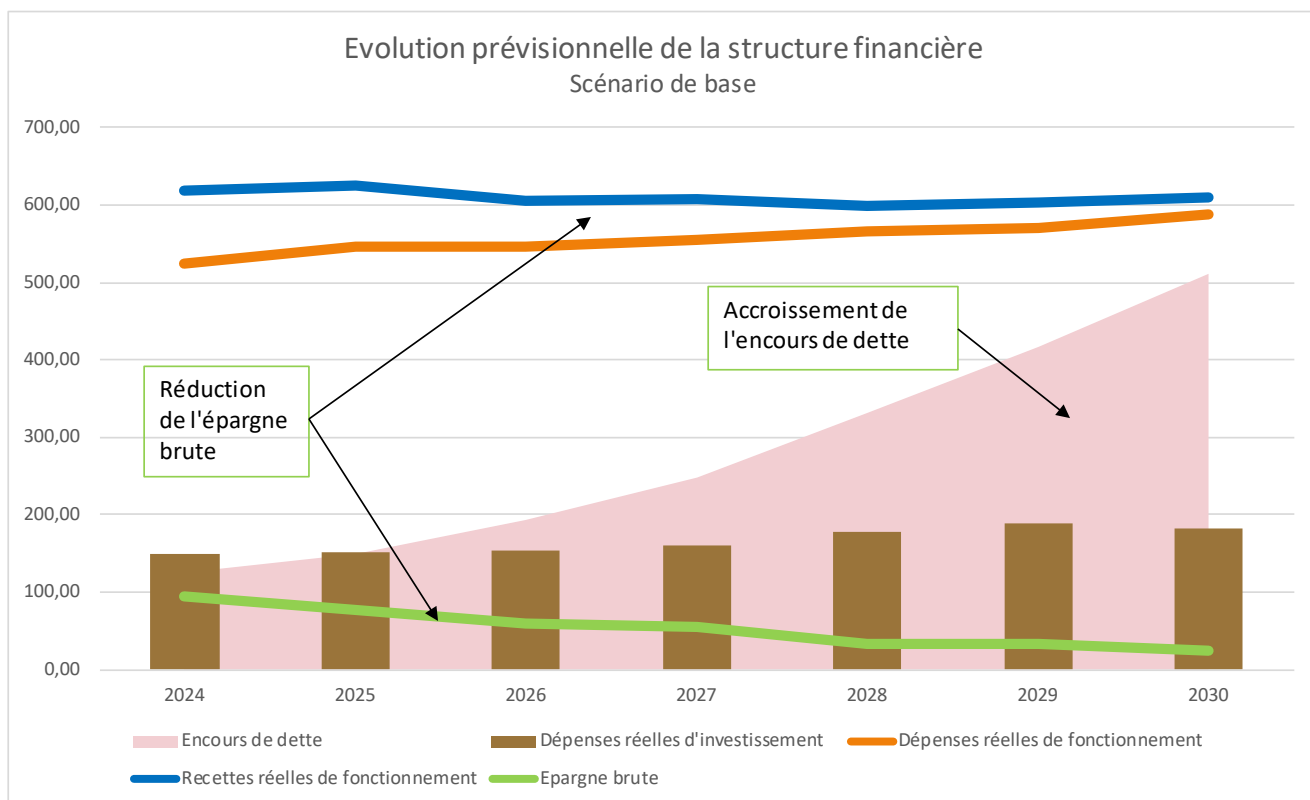


e/ L'équilibre général

De telles évolutions auraient pour conséquence un accroissement de l'encours de dette et une dégradation de l'autofinancement au cours des prochaines années.

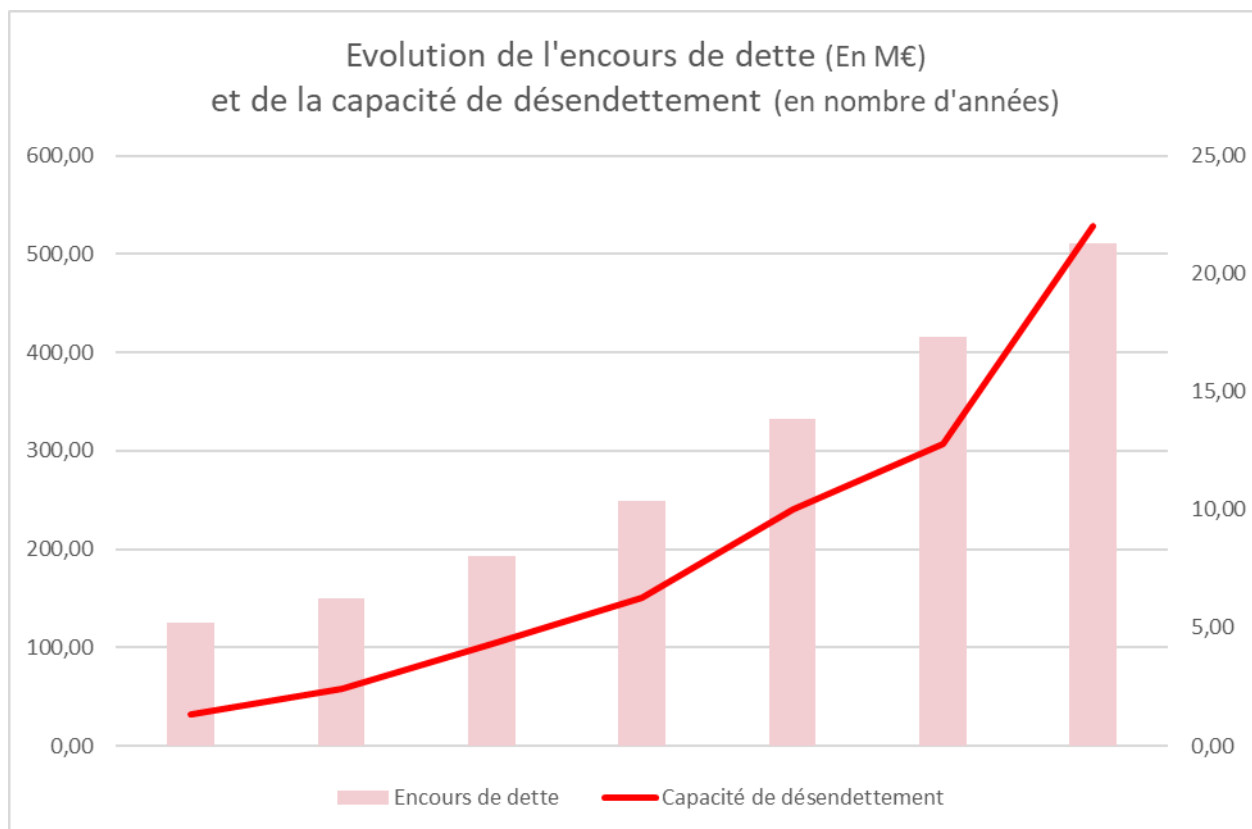
En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	94,77	77,28 -18,46 %	59,56 -22,93 %	54,55 -8,42 %	33,14 -39,24 %	32,59 -1,66 %	23,22 -28,74 %
Epargne brute hors réserve DMTO	79,77	62,28 -21,93 %	44,56 -28,45 %	39,55 -11,24 %	33,14 -16,21 %	32,59 -1,66 %	23,22 -28,75 %
Taux d'épargne brute	15,32%	12,38%	9,82%	8,96%	5,53%	5,40%	3,80%
Encours de dette au 31/12	125,48	150,21	192,42	249,09	332,34	416,06	511,09
Capacité de désendettement	1,32	2,41	4,32	6,30	10,03	12,77	22,01

A noter : dans le tableau ci-dessus, l'épargne brute utilisée pour le calcul du taux d'épargne et de la capacité de désendettement tient compte, dans un souci de comparabilité, de la reprise annuelle de 15 M€ de 2024 à 2027 (laquelle permet d'accroître les recettes de fonctionnement et l'épargne et de limiter le recours à l'emprunt).



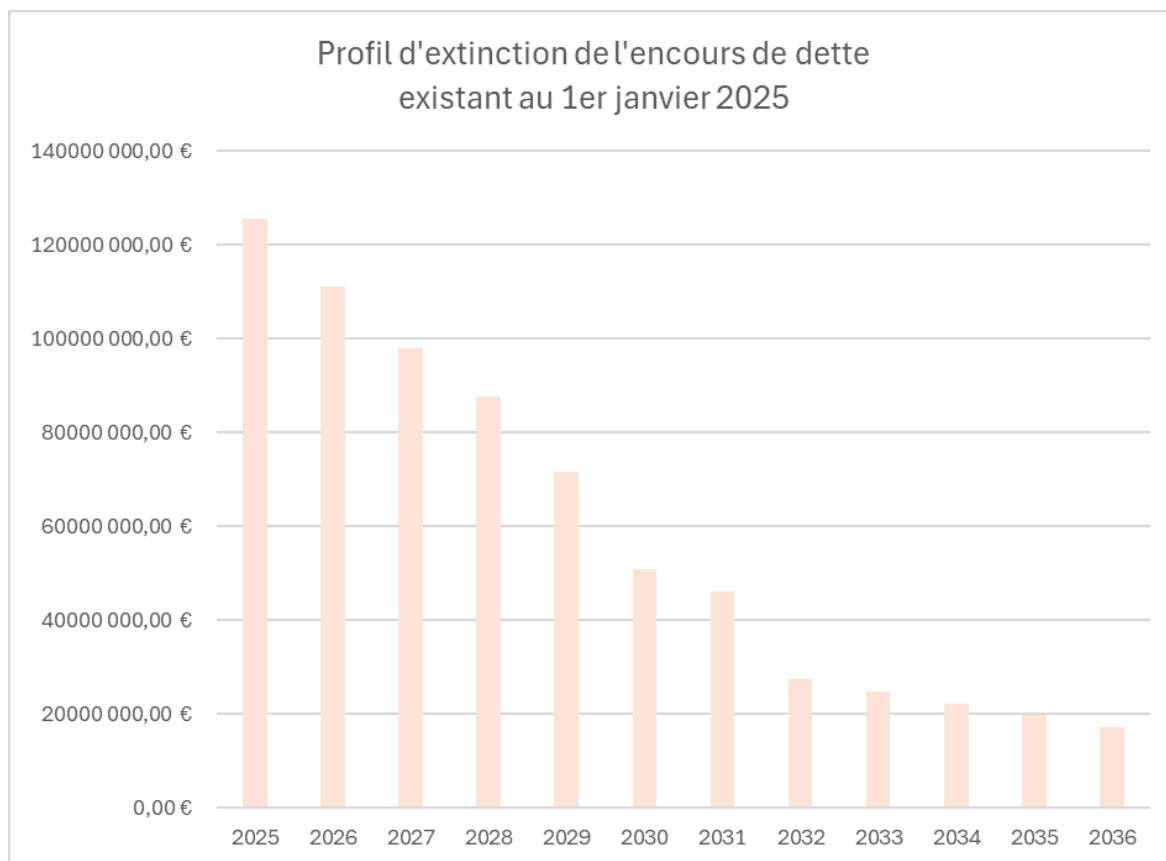
L'épargne brute, dans ce scénario de base, chuterait sensiblement, en particulier à partir de 2028, exercice à partir duquel le Département ne disposerait plus de la reprise de 15 M€ antérieurement opérée chaque année sur sa réserve issue des droits de mutation. S'élevant, en moyenne, à 127,82 M€ entre 2019 et 2023, elle pourrait n'atteindre qu'une trentaine de M€ à partir de 2028, malgré la prise en compte d'un produit de droits de mutation de 150 M€, sous la pression du faible dynamisme, voire du recul des autres recettes et de la progression ou du maintien de dépenses à un niveau élevé.

L'encours de dette, malgré la mobilisation de 60 M€ en 4 ans de la réserve de droits de mutation (revenant à porter le produit de droits de mutation à 175 M€ en 2025 puis à 165 M€ jusqu'en 2027), s'accroîtrait sensiblement sur la période (de près de 400 M€) et le Département connaîtrait une forte dégradation de sa capacité de désendettement, qui excéderait 10 ans dès 2028 et plus de 20 ans en 2030).



Rappel du profil d'extinction de la dette du Département (stock de dette au 31/12/2024)

	CRD début d'exercice	Total capital amorti	Intérêts hors swaps	Swaps	Flux total	CRD fin d'exercice
2025	125 438 141,92 €	14 297 254,68 €	2 627 712,60 €	199 842,21 €	17 124 809,49 €	111 140 887,24 €
2026	111 140 887,24 €	13 186 681,23 €	2 197 882,21 €	189 624,61 €	15 574 188,05 €	97 954 206,01 €
2027	97 954 206,01 €	10 396 027,57 €	1 920 965,39 €	170 200,07 €	12 487 193,03 €	87 558 178,44 €
2028	87 558 178,44 €	15 913 724,88 €	1 752 515,38 €	163 258,81 €	17 829 499,07 €	71 644 453,56 €
2029	71 644 453,56 €	20 857 982,80 €	1 586 094,09 €	164 431,02 €	22 608 507,91 €	50 786 470,76 €
2030	50 786 470,76 €	4 737 811,45 €	1 219 821,06 €	3 441,10 €	5 961 073,61 €	46 048 659,31 €
2031	46 048 659,31 €	18 554 166,32 €	1 082 190,10 €	0,00 €	19 636 356,42 €	27 494 492,99 €
2032	27 494 492,99 €	2 761 100,68 €	699 245,30 €	0,00 €	3 460 345,98 €	24 733 392,31 €
2033	24 733 392,31 €	2 552 591,40 €	608 587,23 €	0,00 €	3 161 178,63 €	22 180 800,91 €
2034	22 180 800,91 €	2 502 207,33 €	527 084,89 €	0,00 €	3 029 292,22 €	19 678 593,58 €
2035	19 678 593,58 €	2 536 282,87 €	444 344,83 €	0,00 €	2 980 627,70 €	17 142 310,71 €
2036	17 142 310,71 €	17 142 310,71 €	371 232,79 €	0,00 €	17 513 543,50 €	0,00 €
		125 438 141,92 €	15 037 675,87 €	890 797,82 €	141 366 615,61 €	



S'enclencherait alors un processus cumulatif à l'origine d'une dégradation très rapide de la structure financière du Département, particulièrement à partir de 2028. Un tel risque nécessite donc, avant même l'intégration dans les équilibres des effets restrictifs du projet de loi de finances pour 2026, la mise en œuvre, dès 2026, d'une stratégie financière préventive, destinée à préserver durablement la capacité d'intervention du Département. La réalisation d'un tel scénario pourrait, en effet, être évitée, notamment par une moindre progression des dépenses de fonctionnement, voire par une réduction de certaines d'entre elles, et une repriorisation des dépenses d'investissement.

Un tel scénario central n'intègre pas, cependant, les effets des mesures nationales annoncées au titre du projet de loi de finances, décrit au I/B/ du présent rapport. Il convient, dès lors, d'en appréhender les implications financières générales ainsi que celles d'évolutions du rendement des droits de mutation ou des dépenses de fonctionnement s'écartant de l'hypothèse retenue dans le scénario de base.

2/ La sensibilité de la situation financière du Département aux mesures nationales en cours d'examen parlementaire et à l'évolution du produit des droits de mutation ou des dépenses de fonctionnement

Les implications financières du projet de loi de finances et d'une évolution différente du rendement des droits de mutation sont examinées successivement.

a) Les conséquences financières du projet de loi de finances pour 2026

Les principales mesures prévues dans ce texte sont exposées dans le I/B/. Leurs implications financières, estimées en fonction des éléments d'information disponibles au 24 octobre, figurent dans le tableau ci-après.

Les mesures contenues dans le projet de loi de finances pour 2026 – outre les réductions d'enveloppes budgétaires relatives à certains dispositifs de subventionnement - pourraient ainsi représenter un manque à gagner pour le Département, affectant le volume de ses recettes.

Principales mesures affectant les recettes départementales

	2026	2027	2028	2029	2030
Encadrement de la dynamique de la TVA	-	-2,57 M€	-5,22 M€	-7,96 M€	-10,78 M€
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	-0,11 M€	-0,11 M€	-0,10 M€	-0,10 M€	-0,10 M€
Suppression de la compensation de l'allègement des DMTO sur les cessions de fonds de commerce (loi n°93-859 du 22 juin 1993).	-0,06 M€	-0,06 M€	-0,06 M€	-0,06 M€	-0,06 M€
Suppression du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement	-	-0,60 M€	-0,60 M€	-0,60 M€	-0,60 M€
Total	-0,17 M€	-3,34 M€	-5,98 M€	-8,72 M€	-11,54 M€

A noter : aucune recette supplémentaire n'est prévue au titre du remboursement partiel du DILICO 2 (voir ci-dessous), le respect des conditions requises pour une telle restitution étant incertain.

A ces réductions de recettes, s'ajouterait, en 2026, un nouveau prélèvement au titre du dispositif de lissage conjoncturel des recettes (DILICO 2).

Mesures affectant les dépenses départementales

	2026	2027	2028	2029	2030
DILICO 2	+ 4,45 M€	-	-	-	-

Il résulterait globalement de l'ensemble de ces mesures une perte de marges de manœuvre annuelle affectant l'autofinancement du Département et, partant, ses capacités d'intervention (montants auxquels sont à ajouter celui des frais financiers induits par la mobilisation d'emprunts supplémentaires pour compenser cette diminution de moyens de d'autofinancement).

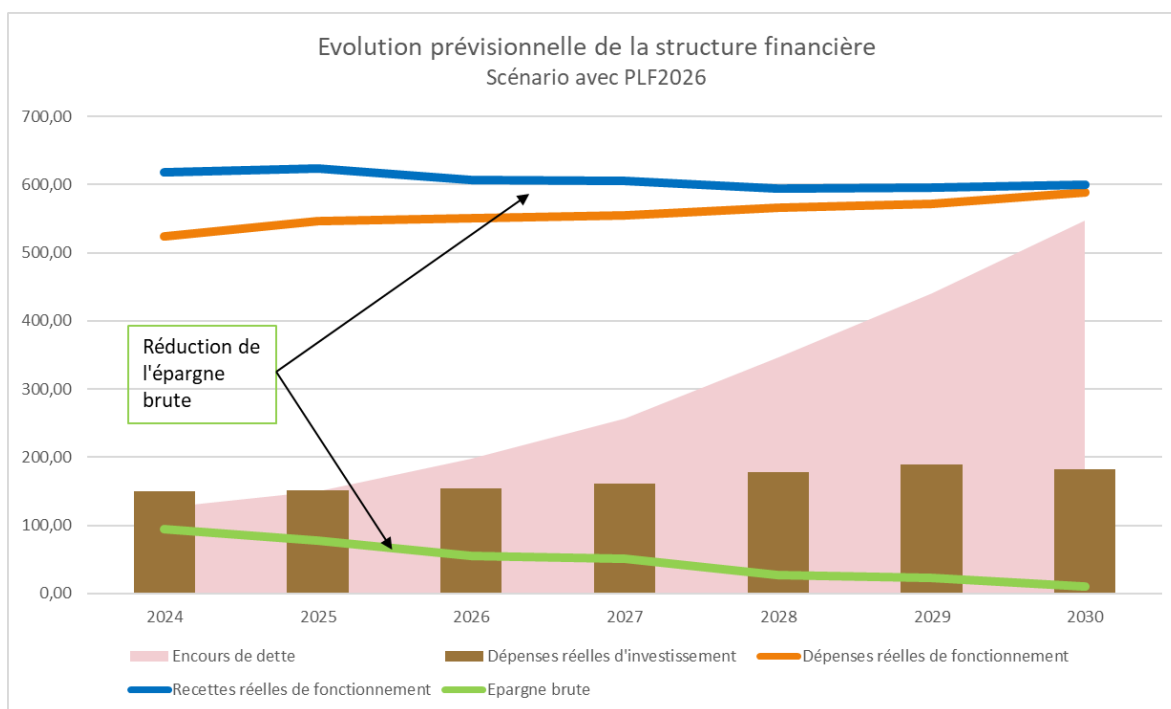
Conséquences sur la structure financière

	2026	2027	2028	2029	2030
Conséquences sur l'épargne brute	-4,62 M€	-3,34 M€	-5,98 M€	-8,72 M€	-11,54 M€

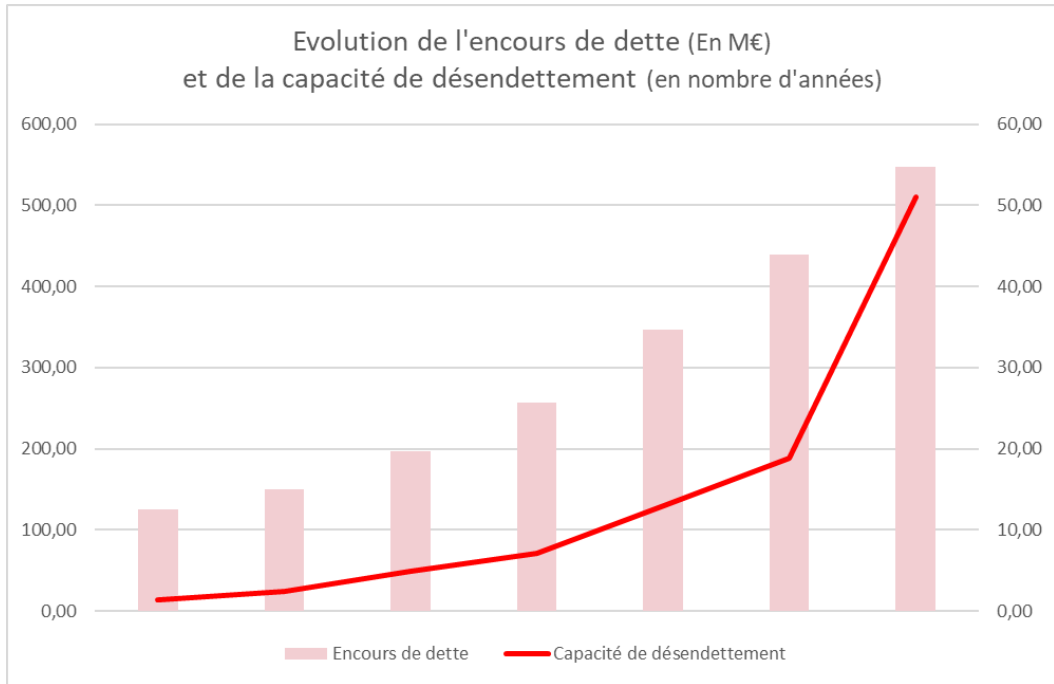
L'intégration de ces diminutions de marges de manœuvre au scénario central affecterait sensiblement, toutes choses égales par ailleurs et malgré la mobilisation de la réserve de droits de mutation, l'évolution de la structure financière du Département, ainsi que le montrent le tableau et les graphiques ci-dessous.

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	94,77	77,28 -18,46 %	54,94 -28,91 %	51,03 -7,12 %	26,83 -47,42%	23,29 -13,20 %	10,73 -53,94 %
Epargne brute hors réserve DMTO	79,77	62,28 -21,93 %	39,94 -35,87 %	36,03 -9,79 %	26,83 -25,53 %	23,29 -13,20 %	10,73 -53,94 %
Taux d'épargne brute	15,32%	12,38%	9,06%	8,43%	4,52%	3,91%	1,79%
Encours de dette au 31/12	125,48	150,21	197,04	257,23	346,79	439,82	547,34
Capacité de désendettement	1,32	2,41	4,93	7,14	12,92	18,88	51,02

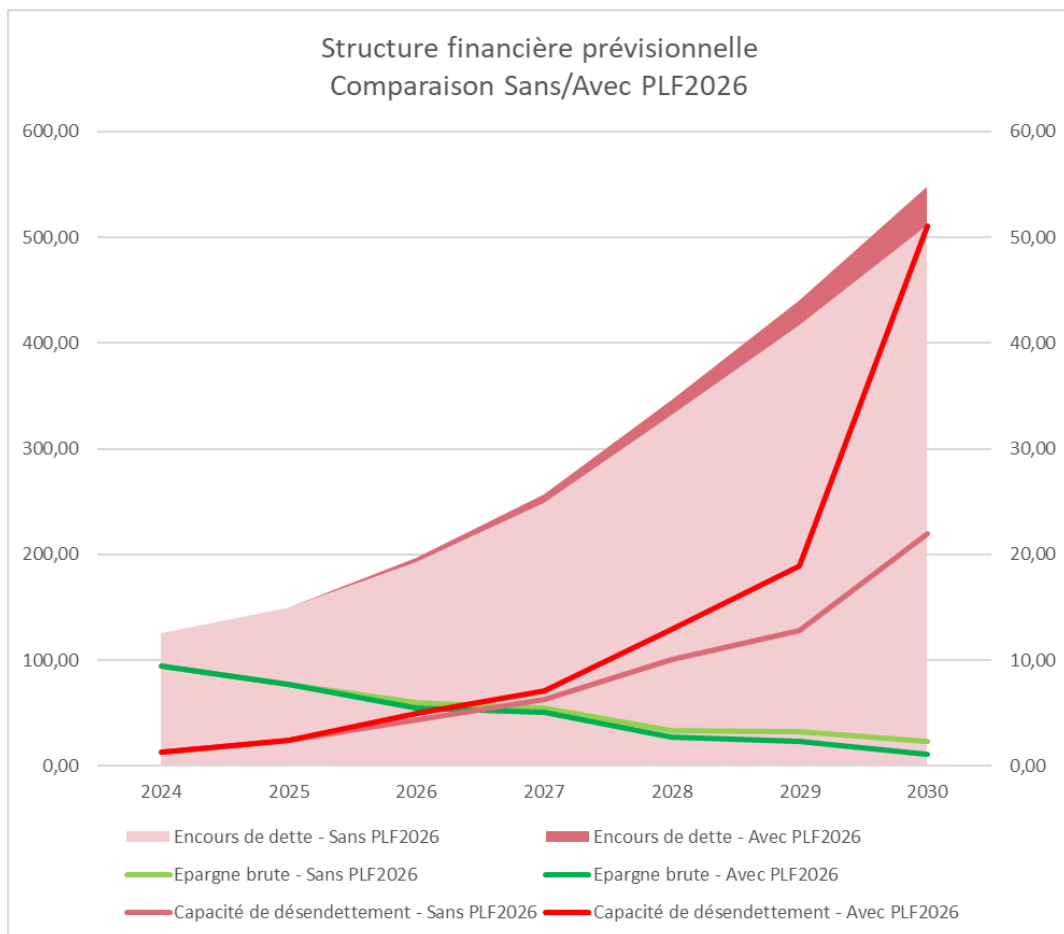
A noter : dans le tableau ci-dessus, l'épargne brute utilisée pour le calcul du taux d'épargne et de la capacité de désendettement tient compte, dans un souci de comparabilité, de la reprise annuelle de 15 M€ de 2024 à 2027 (laquelle permet d'accroître les recettes de fonctionnement et l'épargne et de limiter le recours à l'emprunt).



L'épargne brute chuterait très significativement et le Département serait confronté à une épargne nette négative (amortissement du capital excédant l'épargne brute) dès 2029. L'encours de dette croîtrait très rapidement et la capacité de désendettement dépasserait, dès 2028, le seuil prudentiel de 8 ans, pour atteindre près de 20 années en 2029.



Le processus cumulatif de dégradation de la structuration financière conduirait donc, sans prise de mesures adaptées, à de très grandes difficultés très rapidement. Ainsi que le montre le graphique ci-dessous, l'effet marginal sur la capacité de désendettement (et donc la solvabilité du Département) de la baisse de l'épargne brute et de l'accroissement de l'encours de dette s'accroît fortement et devient majeur en deuxième partie de période, soit à compter de 2028.



Il ressort donc de l'analyse prospective des finances départementales que la mise en œuvre du scénario de base, dont les orientations sont détaillées au II/A/, pourrait conduire, compte-tenu, d'une part, des tensions affectant l'évolution des ressources courantes ainsi que celle des dépenses de fonctionnement (au titre de l'action sociale, des services d'incendie et de secours, des frais de personnel et des frais financiers) et, d'autre part, de l'importance du programme d'investissement projeté, à une dégradation rapide de la structure financière du Département, s'accroissant à compter de 2028.

Une analyse de sensibilité de la structure financière du Département à l'évolution future du produit de droits de mutation, désormais déterminante dans ses équilibres financiers, ou à l'évolution de ses dépenses de fonctionnement doit, en conséquence, être réalisée.

b) La sensibilité de la structure financière du Département à une évolution future plus favorable du rendement de droits de mutation

Une telle analyse vise à mesurer les effets sur la structure financière d'un volume de droits de mutation plus élevé (180 M€ en 2025 au lieu de 160 M€ et 170 M€ par an, par la suite, au lieu de 150 M€), tant dans le scénario de base que dans le scénario intégrant les effets des mesures nationales en cours de discussion au Parlement.

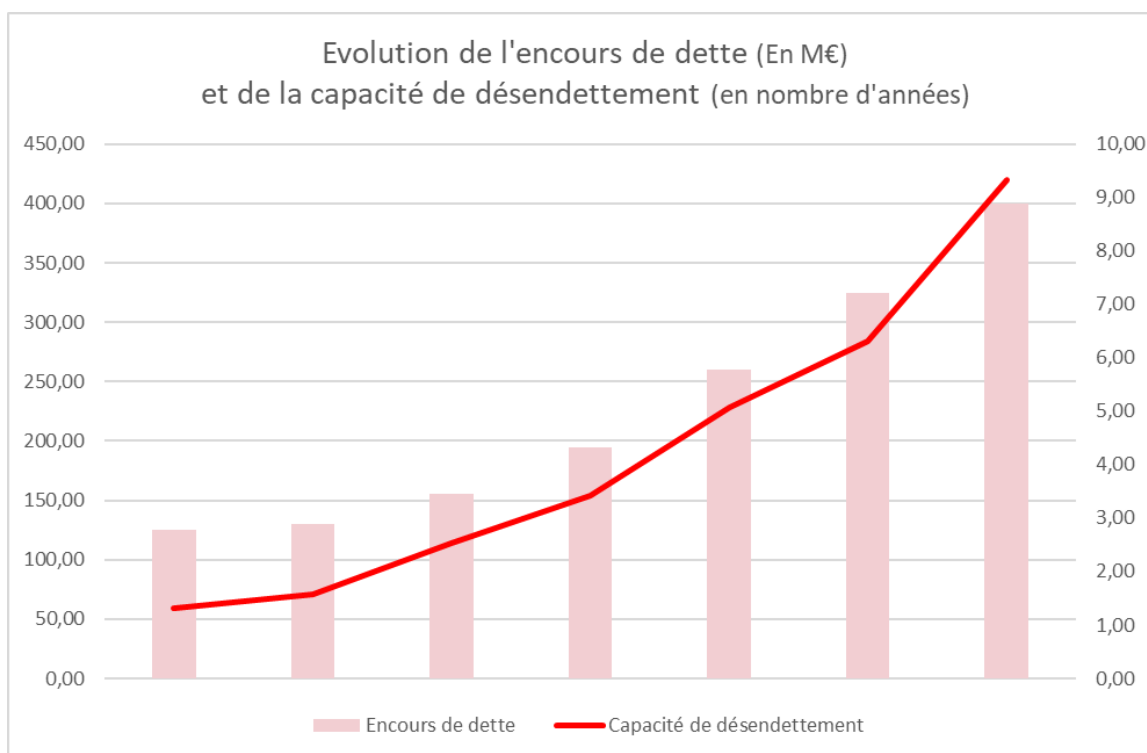
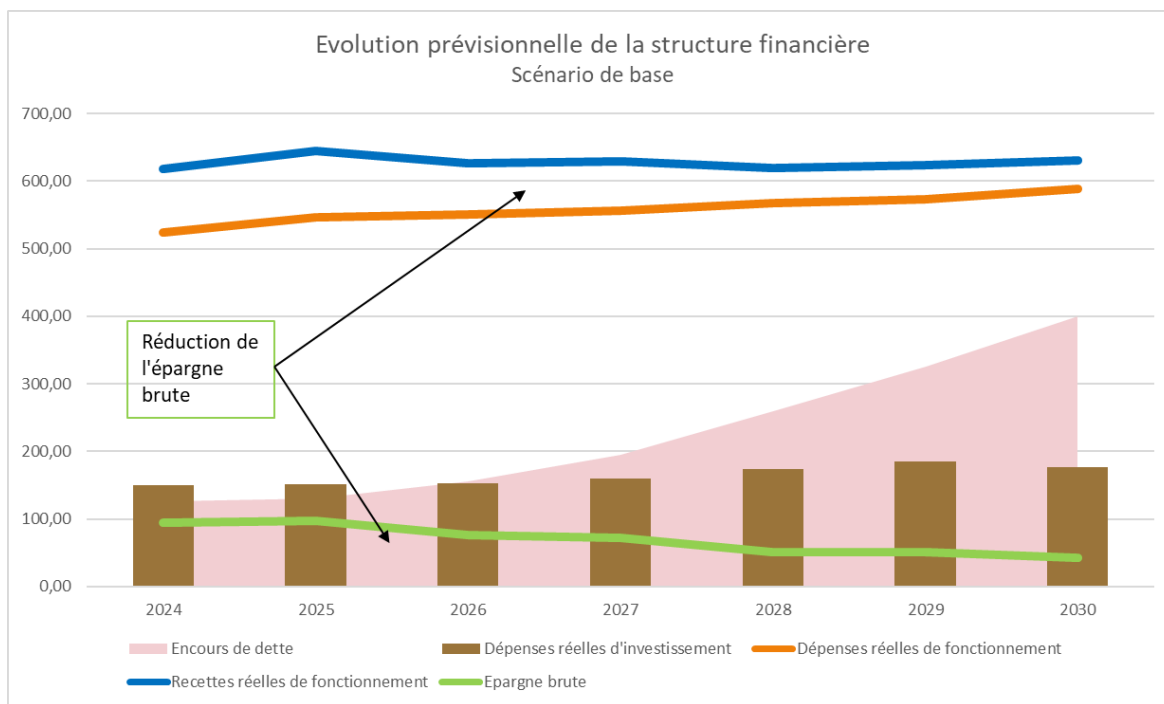
▪ Sensibilité du scénario de base à une majoration du volume de droits de mutation

Un encaissement plus favorable de droits de mutation en 2025 et au cours des prochaines années – en maintenant le prélèvement de 15 M€ par an jusqu'en 2027 sur la réserve de droits de mutation - limiterait sensiblement la dégradation de la situation financière du Département, ainsi que le montrent le tableau et les graphiques ci-dessous, même si des ajustements dans l'évolution des dépenses ou la programmation des investissements demeuraient requis.

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	94,77	97,28 + 2,65%	76,36 -21,50%	72,02 -5,69%	51,32 - 28,75%	51,49 + 0,34%	42,88 -16,73%
Epargne brute hors réserve DMTO	79,77	82,28 + 3,15%	61,36 -25,43%	57,02 -7,07%	51,32 -10,00%	51,49 + 0,34%	42,88 -16,73%
Taux d'épargne brute	15,32%	15,10%	12,19%	11,45%	8,28%	8,25%	6,80%
Encours de dette au 31/12	125,48	130,21	155,62	194,82	259,89	324,72	400,10
Capacité de désendettement	1,32	1,58	2,54	3,42	5,06	6,31	9,33

A noter : dans le tableau ci-dessus, l'épargne brute utilisée pour le calcul du taux d'épargne et de la capacité de désendettement tient compte, dans un souci de comparabilité, de la reprise annuelle de 15 M€ de 2024 à 2027 (laquelle permet d'accroître les recettes de fonctionnement et l'épargne et de limiter le recours à l'emprunt).

L'épargne brute diminuerait en fin de période et la capacité de désendettement dépasserait le seuil d'alerte de 8 années en 2030. Une telle trajectoire, bien que plus favorable, impliquerait donc une vigilance particulière sur la préservation des marges de manœuvre du Département, toute inflexion pouvant, rapidement, conduire à une dégradation plus marquée de la capacité de désendettement, notamment.



L'hypothèse d'un encaissement majoré de droits de mutation conjugué à la mise en œuvre des mesures nationales annoncées dans le projet de loi de finances est également à examiner.

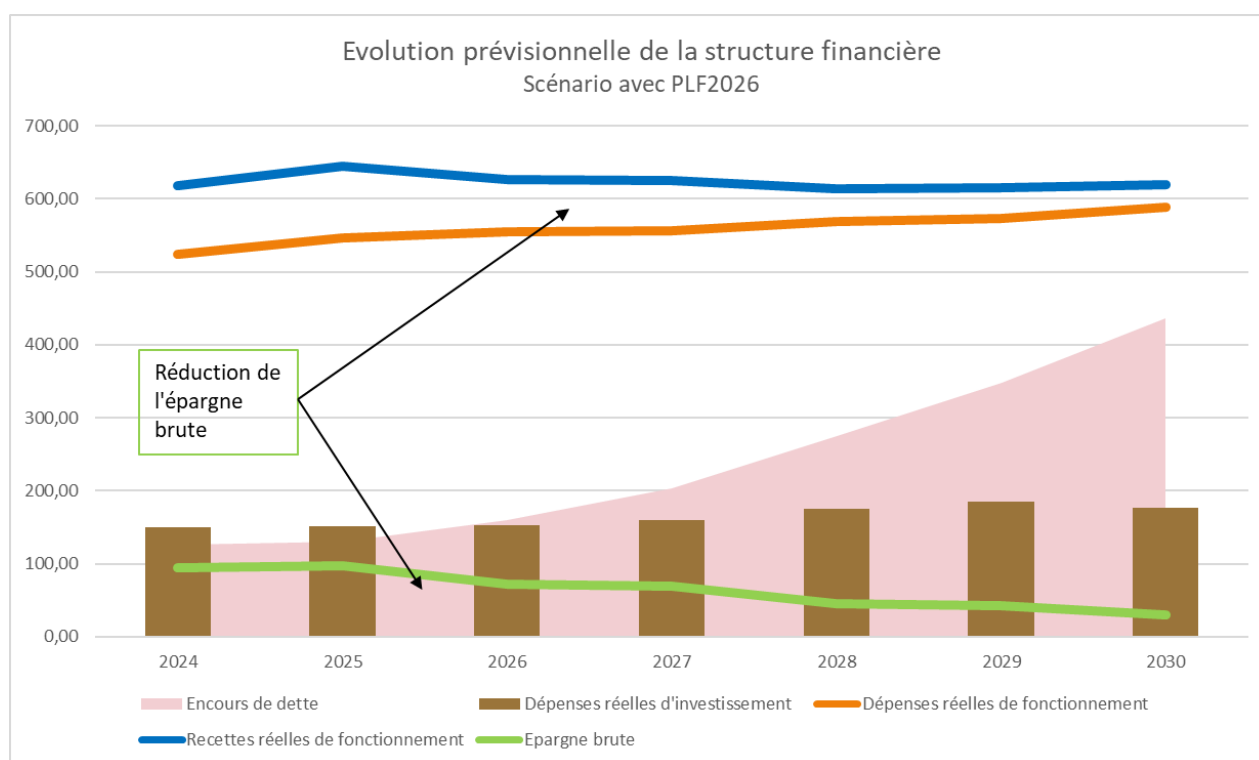
- Sensibilité du scénario de base à la mise en œuvre des mesures nationales et à une majoration du volume de droits de mutation

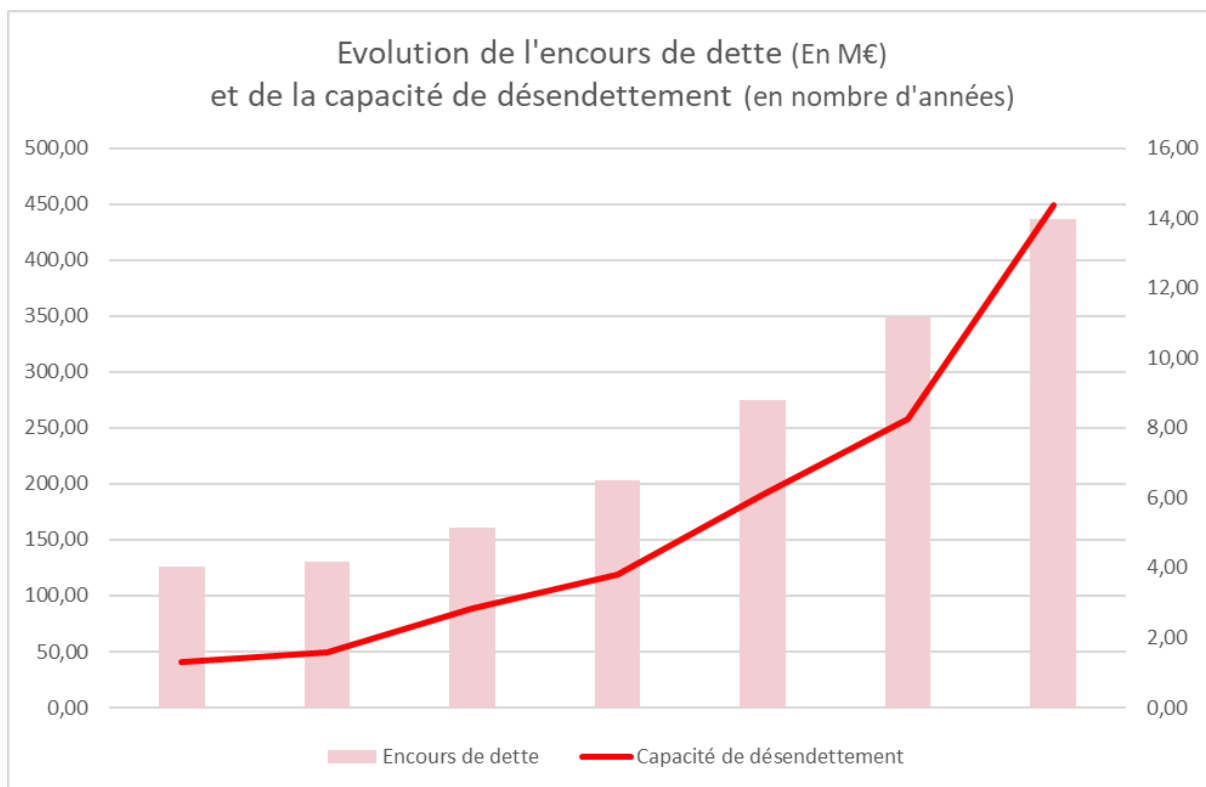
La dégradation, dans une telle hypothèse, serait atténuée par un produit majoré de droits de mutation (et la perception, maintenue, de 15 M€ par an, entre 2024 et 2027, de la réserve de droits de mutation). Elle n'en demeurerait pas moins réelle, particulièrement à partir de 2028, la capacité de désendettement

atteignant plus de 14 années en 2030, comme le mettent en évidence le tableau et les graphiques ci-dessous. Un plan de priorisation des actions et de limitation des dépenses resterait alors nécessaire.

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	94,77	97,28 + 2,65%	71,74 -26,26%	68,50 -4,51%	45,00 -34,30%	42,19 -6,25%	30,38 -27,99%
Epargne brute hors réserve DMTO	79,77	82,28 + 3,15%	56,74 -31,04%	53,50 -5,71%	45,00 -15,89%	42,19 -6,25%	30,38 -27,99%
Taux d'épargne brute	15,32%	15,10%	11,46%	10,95%	7,33%	6,86%	4,91%
Encours de dette au 31/12	125,48	130,21	160,24	202,96	274,35	348,48	436,35
Capacité de désendettement	1,32	1,58	2,82	3,79	6,10	8,26	14,36

A noter : dans le tableau ci-dessus, l'épargne brute utilisée pour le calcul du taux d'épargne et de la capacité de désendettement tient compte, dans un souci de comparabilité, de la reprise annuelle de 15 M€ de 2024 à 2027 (laquelle permet d'accroître les recettes de fonctionnement et l'épargne et de limiter le recours à l'emprunt).





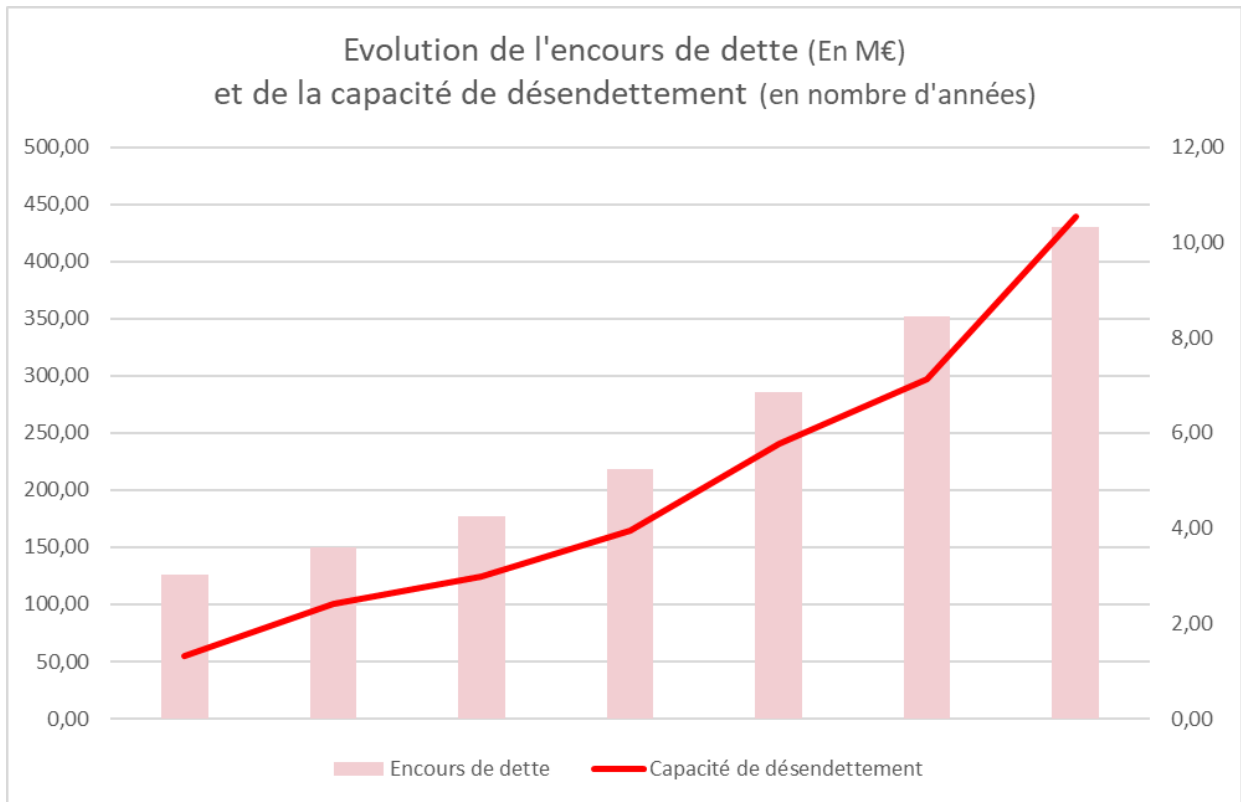
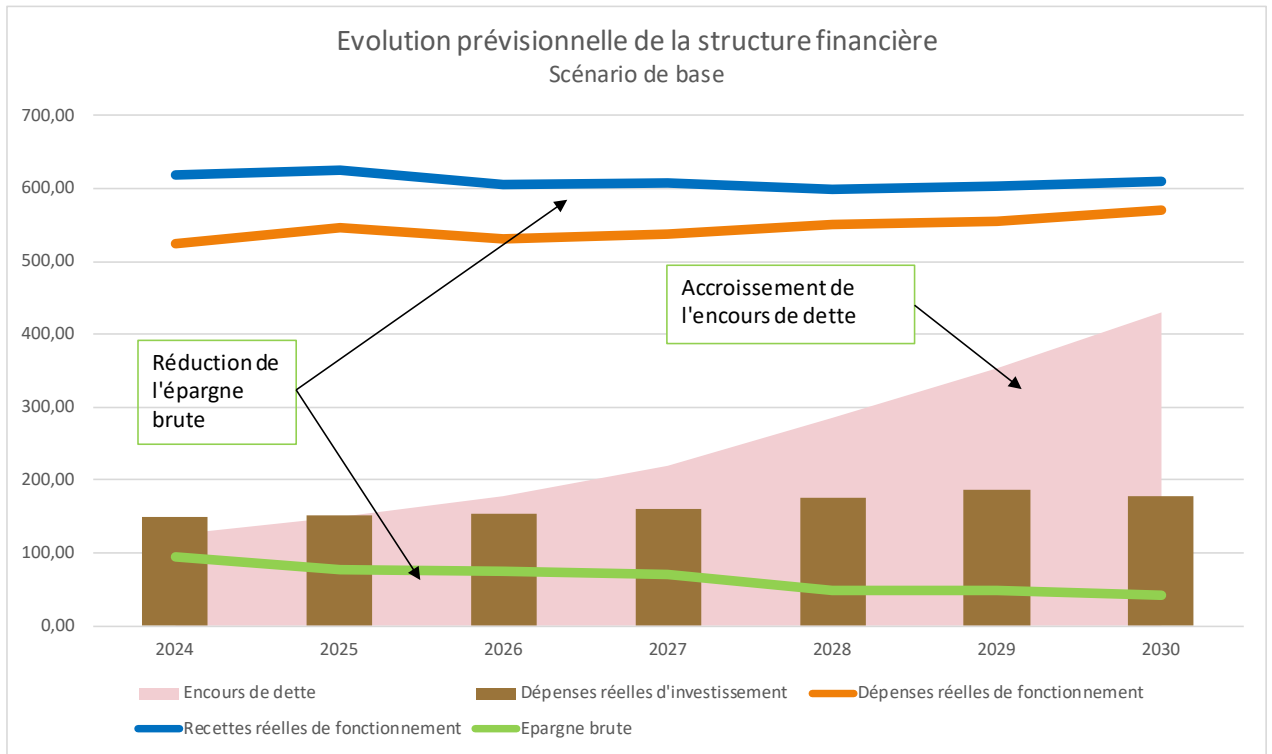
- c) La sensibilité de la structure financière du Département à une diminution annuelle de 15 M€ de ses dépenses de fonctionnement

Deux analyses doivent être menées, l'une sur le scénario de base, la seconde sur le scénario de base modifié des effets des mesures nationales.

- Sensibilité du scénario de base à une minoration annuelle du volume des dépenses de fonctionnement

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	94,77	77,28 -18,46%	74,56 -3,52%	70,15 -5,92%	49,37 -29,62%	49,47 + 0,20%	40,77 -17,57%
Epargne brute hors réserve DMTO	79,77	62,28 -3,12%	59,56 -4,37%	55,15 -7,40%	49,37 -10,48%	49,47 + 0,20%	40,77 -17,57%
Taux d'épargne brute	15,32%	12,38%	12,30%	11,52%	8,23%	8,19%	6,68%
Encours de dette au 31/12	125,48	150,21	177,42	218,49	285,51	352,37	429,85
Capacité de désendettement	1,32	2,41	2,98	3,96	5,78	7,12	10,54

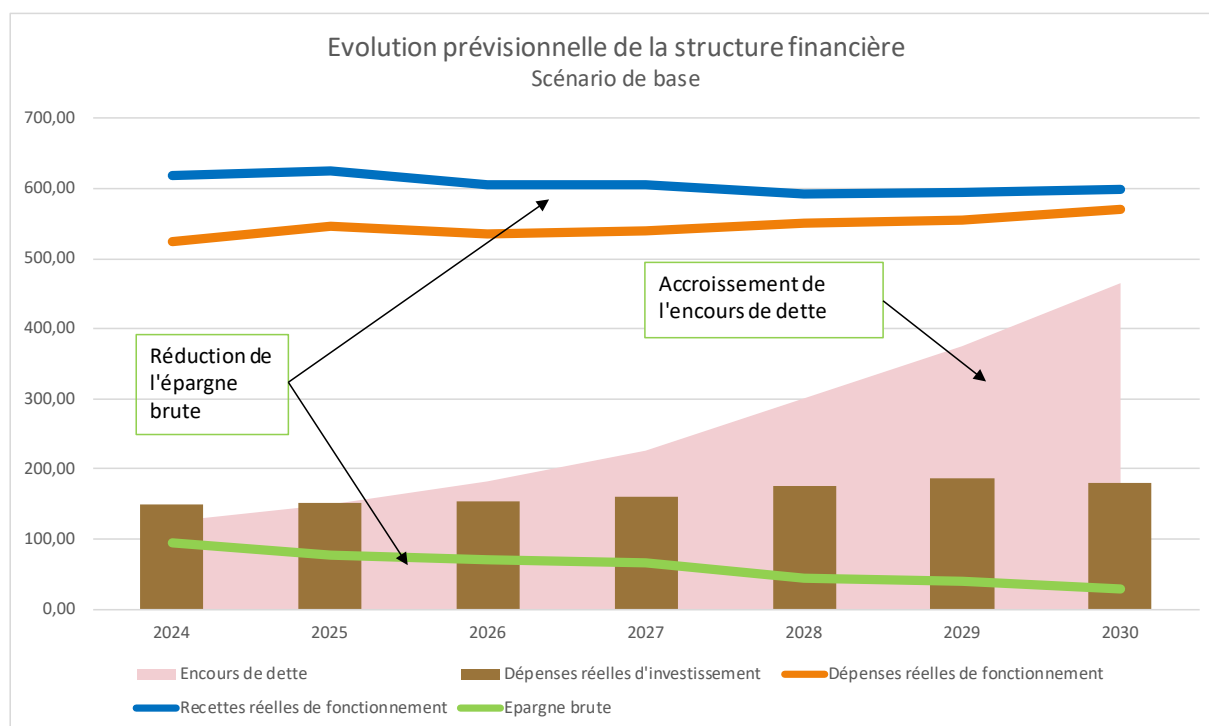
La diminution, chaque année, des dépenses de fonctionnement de 15 M€ freinerait la dégradation de la structure financière, même si un effort supplémentaire, comme un ajustement du volume des dépenses d'investissement, resterait nécessaire pour conserver une capacité de désendettement de l'ordre de 8 ans en fin de période.

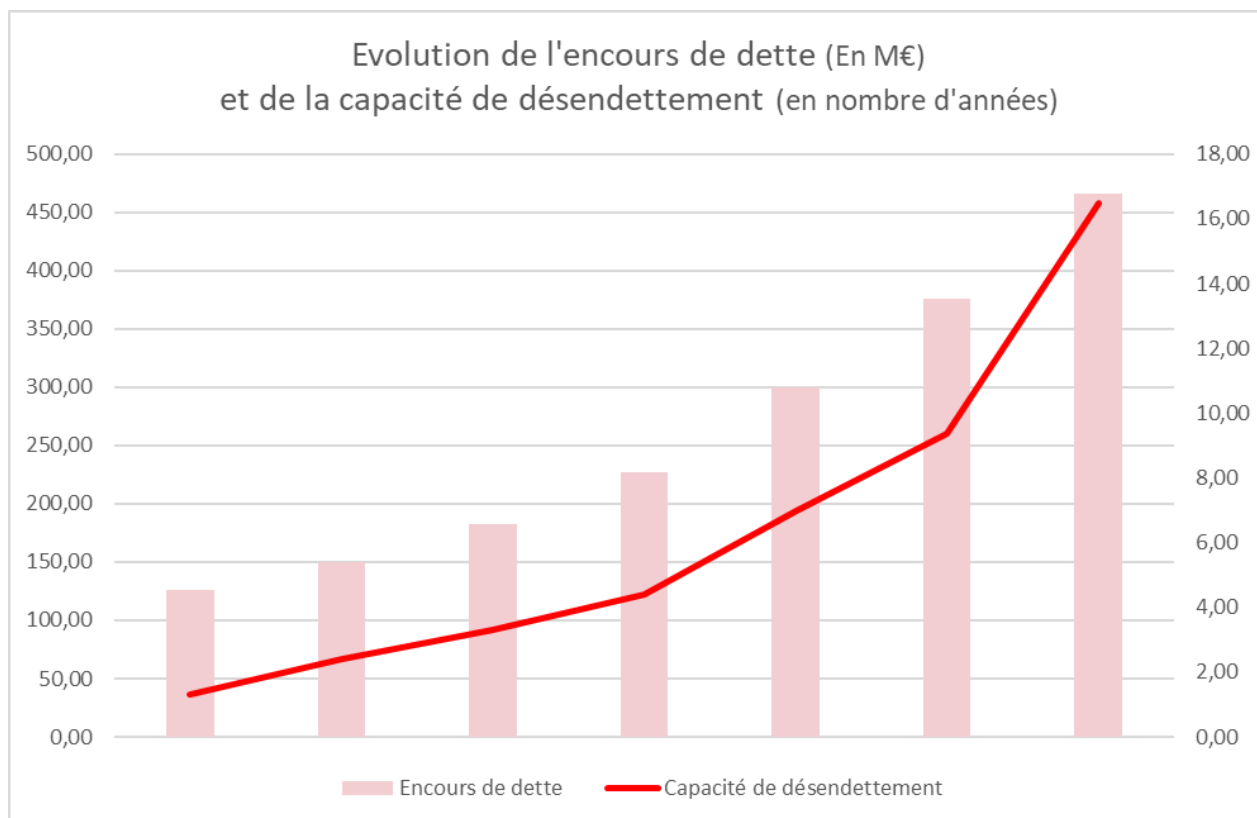


- Sensibilité du scénario de base à la mise en œuvre des mesures nationales et à une minoration annuelle du volume des dépenses de fonctionnement

En M€	CA 2024	CA 2025 prévisionnel	CA 2026 prévisionnel	CA 2027 prévisionnel	CA 2028 prévisionnel	CA 2029 prévisionnel	CA 2030 prévisionnel
Epargne brute avec réserve DMTO	94,77	77,28 -18,46 %	69,94 -9,50%	66,63 -4,73%	43,06 -35,38%	40,16 -6,72%	28,28 -29,60%
Epargne brute hors réserve DMTO	79,77	62,28 -21,93%	54,94 -11,79%	51,63 -6,02%	43,06 -16,60%	40,16 -6,72%	28,28 -29,60%
Taux d'épargne brute	15,32%	12,38%	11,54%	11,00%	7,25%	6,75%	4,72%
Encours de dette au 31/12	125,48	150,21	182,04	226,63	299,97	376,12	466,10
Capacité de désendettement	1,32	2,41	3,31	4,39	6,97	9,36	16,48

Dans une telle hypothèse, naturellement, la trajectoire financière serait moins favorable, avec une capacité de désendettement de plus de 9 ans en 2029 puis de plus de 16 ans en 2030. Des efforts supplémentaires seraient à accomplir, notamment en redimensionnant le volume annuel des dépenses d'investissement et/ou en accroissant l'effort sur le budget de fonctionnement.





La stratégie budgétaire et financière du Département pour les prochaines années doit donc être adaptée à l'environnement de contrainte croissante pesant sur sa structure et ses équilibres financiers. Une telle stratégie doit permettre au Département non seulement de préserver ses capacités structurelles de financement mais aussi de poursuivre son action en faveur de la cohésion, de l'investissement et d'un développement durable du territoire.

3/ Une stratégie financière conciliant adaptation à la contrainte budgétaire et action résolue en faveur de la cohésion, de l'investissement et du développement durable du territoire

La stratégie financière du Département pour la période 2026-2030 doit viser à mettre en cohérence les objectifs de son action, dans le cadre des compétences légales qui lui sont attribuées, et les moyens qui sont à sa disposition, dans un contexte de contrainte croissante et de rigidité accrue de ses équilibres, en l'absence d'autonomie fiscale. Sa mise en œuvre doit, en d'autres termes, aboutir à une adaptation de ses politiques et de leur coût aux moyens disponibles et à la limitation des leviers désormais mobilisables.

La politique financière mise en œuvre par le Département depuis de nombreuses années a consisté à préserver et consolider durablement ses équilibres budgétaires et financiers et, pour ce faire, à assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale, à assurer à la collectivité une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement et, enfin, à lui garantir la sécurité financière et la solvabilité.

Cette politique, assise sur des principes de bon sens, a jusqu'alors guidé la construction des budgets départementaux et leur équilibre. Elle a porté ses fruits, permettant au Département de faire face aux crises et aux aléas observés au cours des années passées. Les résultats obtenus sont, à cet égard, précisés dans les développements précédents (1^{ère} partie du rapport).

Elle pourrait, dès lors, demeurer la suivante pour 2026 et les prochaines années :

Objectif stratégique n°1 : Assurer un financement structurellement équilibré de l'action départementale

Objectif opérationnel n°1 : Assurer durablement un taux de couverture des dépenses réelles d'investissement par l'épargne brute supérieur à 50 %

Objectif opérationnel n°2 : Contenir durablement la capacité de désendettement dans une fourchette de 2 à 8 années

Objectif stratégique n°2 : Garantir au Département une capacité budgétaire d'initiative et d'investissement

Objectif opérationnel n°1 : Maîtriser la progression annuelle des dépenses réelles de fonctionnement

Objectif opérationnel n°2 : Optimiser le volume des intérêts d'emprunt dans le respect des bornes d'encadrement de la structure de l'encours (85% - 15% ; taux fixes/taux variables)

Objectif opérationnel n°3 : Garantir durablement un volume de dépenses d'investissement hors dette au minimum de 80 M€

Objectif stratégique n°3 : Garantir au Département une structure financière saine et une forte solvabilité

Objectif opérationnel n°1 : Garantir durablement un taux d'épargne brute d'au moins 10%

Objectif opérationnel n°2 : Garantir durablement une capacité de désendettement inférieure à 8 ans

Objectif opérationnel n°3 : Conserver une qualité de signature optimale auprès des prêteurs par le maintien d'une note intrinsèque AAA

Objectif stratégique n°4 : Maîtriser et contenir les risques attachés à l'endettement

Objectif opérationnel n°1 : Prévenir le risque de liquidité en limitant à 50% de l'encours la part de l'encours obligataire

Objectif opérationnel n°2 : Prévenir durablement le risque de taux en rapprochant progressivement la structure de l'encours de dette d'un équilibre entre encours à taux fixe et encours à taux variable (50%/50%).

Objectif opérationnel n°3 : Garantir annuellement un classement de l'encours de dette dans les rubriques A (pour au moins 80% de l'encours total), B et C de la classification opérée par la circulaire du 25 juin 2010

Objectif stratégique n°5 : Maîtriser et contenir les risques attachés aux engagements financiers externes

Objectif opérationnel n°1 : Limiter le nombre de structures partenaires classées en situation " très risquée " au sens du référentiel de notation du Département

Objectif opérationnel n°2 : Veiller, en qualité d'actionnaire, à la solidité financière des Sociétés d'économie mixte

Objectif opérationnel n°3 : Eviter la mise en jeu des garanties d'emprunt accordées

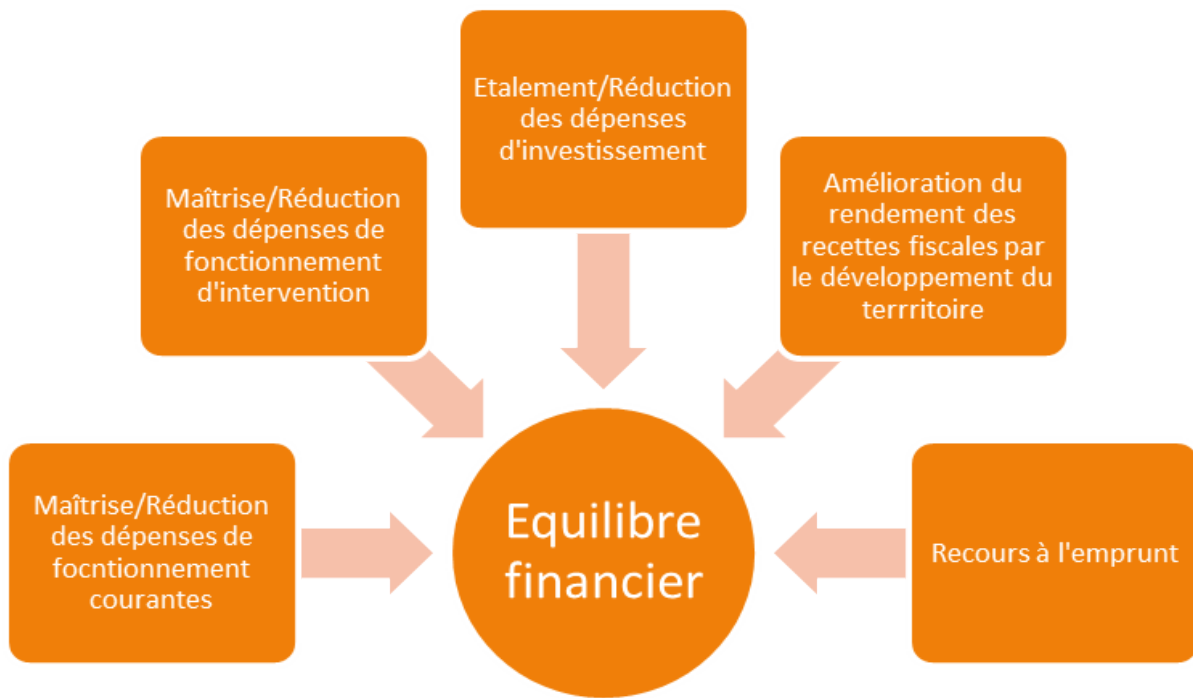
Si les objectifs structurant la stratégie départementale peuvent être maintenus, l'atteinte de résultats respectueux des cibles qu'ils fixent impliquera, dès 2026, la prise de mesures spécifiques, tenant compte de la réduction potentiellement rapide, au cours des prochaines années, des marges de manœuvre du Département.

Il est particulièrement important, afin qu'il conserve une structure financière solide et une capacité d'intervention, que :

- l'encours de dette reste maîtrisé et demeure dûment calibré en fonction de la capacité de désendettement, laquelle ne doit pas excéder 8 années, de fortes rigidités budgétaires se manifestant au-delà ;
- l'autofinancement puisse représenter au moins 10% des recettes de fonctionnement, son volume déterminant la capacité de s'endetter et donc d'investir ;
- les dépenses de fonctionnement soient maîtrisées et les recettes courantes maximisées, leur évolution déterminant celle de l'autofinancement ;
- la programmation des investissements soit calibrée en fonction de l'évolution de la capacité d'autofinancement du Département et de la nouvelle donne financière à l'origine de son redimensionnement.

Les leviers à disposition du Département pour assurer l'équilibre de ses budgets futurs et préserver son autofinancement et maîtriser son endettement n'intègrent toutefois plus, depuis 2021, le recours à un accroissement du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ces leviers, dont les effets s'expriment à plus ou moins long terme et qui se limitent au pilotage de la dépense, sont, en effet, les suivants :



La stratégie à déployer dès 2026 devra donc, au regard des mesures nationales qui entreront effectivement en vigueur et de l'évolution du contexte économique, conduire à mettre en œuvre :

- une revue des actions et des politiques départementales afin d'en interroger les résultats et d'interroger leur degré de priorité, au vu de leur inscription (ou non) dans les compétences obligatoires du Département, de leurs effets observés, de la réponse apportée aux besoins et aux attentes de la population et des territoires (et de leur propre évolution, dans un contexte de mutations profondes sur le plan social, environnemental, etc...), de leur efficacité et des moyens qu'elles mobilisent. De premiers arbitrages ont été rendus en ce sens lors de l'élaboration du plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement présenté au II/A/, qui doivent être systématisés à partir de 2026 ; une telle orientation pourrait ainsi conduire à la redéfinition de dispositifs d'intervention et à un recours accru à des outils de pilotage et d'évaluation.
- un pilotage renforcé des dépenses courantes, en particulier de la masse salariale, au vu de l'évolution des besoins futurs du Département et de ses effectifs (mutations, départs en retraite, etc...). Le principe d'une stabilisation des effectifs a d'ores et déjà été acté.
- une adaptation du volume annuel des dépenses d'investissement et de la programmation pluriannuelle à la capacité de financement du Département ;
- une démarche de maximisation des ressources courantes et des financements extérieurs (fonds européens, etc...).

La mise en œuvre de telles orientations pourra conduire, en 2026, en fonction, notamment, des mesures qui seront finalement adoptées au titre de la loi de finances, à une modification, à l'occasion du budget supplémentaire, du budget primitif qui sera proposé en décembre prochain au Conseil départemental.

*

**

Les orientations budgétaires ainsi proposées pour 2026 et les prochaines années s'inscrivent dans un environnement de stagnation économique et de forte incertitude politique, et une situation générale des finances publiques très fortement dégradée.

La politique financière suivie jusqu'alors par le Département lui a permis d'affronter les réformes successives ayant frappé ses ressources et ayant conduit à la suppression de son autonomie fiscale, ou la progression de ses dépenses, en particulier en matière d'action sociale et de solidarité ou de personnel. La rigidification de son budget qui en est résultée, associée aux effets des mesures restrictives destinées à faire contribuer les collectivités territoriales au redressement des comptes publics, est à l'origine d'une nouvelle donne financière, dont le Département, comme l'ensemble du secteur public local, doit tenir compte dans la définition de sa stratégie pour les futures années.

L'anticipation d'une dégradation rapide de sa structure financière, en particulier à partir de 2028, doit, en effet, l'amener à mettre en cohérence son action et son coût avec les ressources, moins dynamiques, désormais à sa disposition.

La mise en œuvre d'une stratégie conciliant de façon renforcée gestion de la contrainte financière, préservation des équilibres financiers du Département et mise en œuvre des priorités politiques, s'appuyant sur une démarche de maîtrise et de pilotage de la dépense et de maximisation des recettes, doit, dès lors, guider la construction des budgets futurs.

Annexe1

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT 2026-2030 (Rapport d'orientation budgétaire)

EPI: enveloppe annuelle d'investissement

AP: Autorisation de programme

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030	
POLITIQUE	AGRICULTURE									
Investissement Dépense	AGRICULTURE ET FORETS	2019P019 Circuits courts Alimentation	2019P019O001 Circuits courts Alimentation	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
Opération 2019P019O001 Circuits courts Alimentation					100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
Programme 2019P019 Circuits courts Alimentation					100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
Investissement Dépense	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O001 Fonds agricoles	EPI	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	
Opération 2023P001O001 Fonds agricoles					1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00	
Investissement Dépense	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O002 Fonds forestiers	EPI	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	
Opération 2023P001O002 Fonds forestiers					650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	
Investissement Dépense	AGRICULTURE ET FORETS	2023P001 Agriculture - Forêt filières bois	2023P001O003 Dispositifs agri FEADER paiement associé	EPI	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
Opération 2023P001O003 Dispositifs agri FEADER paiement associé					1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
Programme 2023P001 Agriculture - Forêt filières bois					3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	
Secteur AGRICULTURE ET FORETS					3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	
politique AGRICULTURE Investissement Dépense					3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	
POLITIQUE	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE									
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	BUDGET CITOYEN	2019P017 Budget citoyen	2019P017O001 Budget citoyen	EPI	191 505,00	300 000,00	600 000,00	100 000,00	300 000,00
Opération 2019P017O001 Budget citoyen					191 505,00	300 000,00	600 000,00	100 000,00	300 000,00	
Programme 2019P017 Budget citoyen					191 505,00	300 000,00	600 000,00	100 000,00	300 000,00	
Secteur BUDGET CITOYEN					191 505,00	300 000,00	600 000,00	100 000,00	300 000,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O001 Contrat départemental Arlysère non affecté	AP	104 860,00	542 051,00	1 275 200,00	705 082,40	
Opération 2022P001O001 Contrat départemental Arlysère non affecté					104 860,00	542 051,00	1 275 200,00	705 082,40		
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029	2022P001O011 CD ARLYSERE PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE	AP	100 000,00				
Opération 2022P001O011 CD ARLYSERE PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE					100 000,00					

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arllysère 2022-2029	2022P0010020 CD ARLYSERE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	60 000,00	46 809,00			
Opération 2022P0010020 CD ARLYSERE AMENAGEMENTS URBAINS						60 000,00	46 809,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arllysère 2022-2029	2022P0010021 Contrat départemental Arlysère Constructions écoles réfectoire scolaires	AP	222 500,00	98 500,00			
Opération 2022P0010021 Contrat départemental Arlysère Constructions écoles réfectoire scolaires						222 500,00	98 500,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P001 Contrat départemental Arllysère 2022-2029	2022P0010025 CD ARLYSERE SANTE	AP	300 000,00	100 000,00			
Opération 2022P0010025 CD ARLYSERE SANTE						300 000,00	100 000,00			
Programme 2022P001 Contrat départemental Arlysère 2022-2029						787 360,00	787 360,00	1 275 200,00	705 082,40	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020001 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard non affecté	AP	57 061,96	251 244,00	316 000,00	302 954,00	
Opération 2022P0020001 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard non affecté						57 061,96	251 244,00	316 000,00	302 954,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020004 CD APS DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION	AP	4 500,00				
Opération 2022P0020004 CD APS DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE						4 500,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020007 CD APS MOBILITE	AP	16 000,00				
Opération 2022P0020007 CD APS MOBILITE						16 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020020 CD APS AMENAGEMENTS URBAINS	AP	102 078,04				
Opération 2022P0020020 CD APS AMENAGEMENTS URBAINS						102 078,04				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020021 CD APS CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	118 800,00	40 956,00			
Opération 2022P0020021 CD APS CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE						118 800,00	40 956,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020023 CD APS TOURISME	AP	38 760,00	65 000,00			
Opération 2022P0020023 CD APS TOURISME						38 760,00	65 000,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P002 Contrat départemental Avant- Pays Savoyard 2022- 2029	2022P0020025 CD APS SANTE	AP	20 000,00				
Opération 2022P0020025 CD APS SANTE						20 000,00				
Programme 2022P002 Contrat départemental Avant-Pays Savoyard 2022-2029						357 200,00	357 200,00	316 000,00	302 954,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P0030001 Contrat départemental Coeur de Savoie non affecté	AP	249 022,00	485 800,00	921 000,00	719 096,00	
Opération 2022P0030001 Contrat départemental Coeur de Savoie non affecté						249 022,00	485 800,00	921 000,00	719 096,00	

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P0030004 CD COEUR DEVELOPPEMENT DURABLE ET	AP	60 000,00				
Opération 2022P0030004 CD COEUR DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE						60 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P0030020 CD COEUR AMENAGEMENTS URBAINS	AP	126 778,00	50 000,00			
Opération 2022P0030020 CD COEUR AMENAGEMENTS URBAINS						126 778,00	50 000,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029	2022P0030021 CD COEUR CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE	AP	100 000,00				
Opération 2022P0030021 CD COEUR CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE						100 000,00				
Programme 2022P003 Contrat départemental Coeur de Savoie 2022-2029						535 800,00	535 800,00	921 000,00	719 096,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040001 Contrat départemental Grand Chambéry non affecté	AP	1 009 352,00	1 812 160,00	2 543 200,00	1 931 526,40	
Opération 2022P0040001 Contrat départemental Grand Chambéry non affecté						1 009 352,00	1 812 160,00	2 543 200,00	1 931 526,40	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040003 CD GDCHY ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE	AP	116 200,00				
Opération 2022P0040003 CD GDCHY ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE						116 200,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040011 CD GDCHY PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE	AP	100 000,00				
Opération 2022P0040011 CD GDCHY PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE						100 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040017 CD GDCHY EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COLLEGIENS	AP	61 608,00				
Opération 2022P0040017 CD GDCHY EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COLLEGIENS						61 608,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040020 CD GDCHY AMENAGEMENTS URBAINS	AP	100 000,00				
Opération 2022P0040020 CD GDCHY AMENAGEMENTS URBAINS						100 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040021 CD GDCHY CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE	AP	400 000,00	100 000,00			
Opération 2022P0040021 CD GDCHY CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE						400 000,00	100 000,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040025 CD GDCHY SANTE	AP	25 000,00				
Opération 2022P0040025 CD GDCHY SANTE						25 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029	2022P0040028 CD GDCHY PERSONNES AGEES	AP	100 000,00				
Opération 2022P0040028 CD GDCHY PERSONNES AGEES						100 000,00				
Programme 2022P004 Contrat départemental Grand Chambéry 2022-2029						1 912 160,00	1 912 160,00	2 543 200,00	1 931 526,40	

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050001 Contrat départemental Grand Lac non affecté	AP	2 812,00	826 840,00	1 416 800,00	982 976,00	
Opération 2022P0050001 Contrat départemental Grand Lac non affecté						2 812,00	826 840,00	1 416 800,00	982 976,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050004 CD GDLAC DEVELOPPEMENT DURABLE ET	AP	32 400,00				
Opération 2022P0050004 CD GDLAC DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE						32 400,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050006 CD GDLAC AIRES DE CO- VOITURAGE	AP	14 628,00				
Opération 2022P0050006 CD GDLAC AIRES DE CO-VOITURAGE						14 628,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050010 CD GDLAC EQUIPEMENTS CULTURELS	AP	125 000,00				
Opération 2022P0050010 CD GDLAC EQUIPEMENTS CULTURELS						125 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050012 CD GDLAC AGRICULTURE	AP	25 000,00				
Opération 2022P0050012 CD GDLAC AGRICULTURE						25 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050017 CD GDLAC EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COLLEGIENS	AP	250 000,00				
Opération 2022P0050017 CD GDLAC EQUIPEMENTS SPORTIFS NON COLLEGIENS						250 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050021 CD GDLAC CONTRUCTIONS ECOLIS - REFECTOIRE SCOLAIRE	AP	245 000,00	168 000,00			
Opération 2022P0050021 CD GDLAC CONTRUCTIONS ECOLIS - REFECTOIRE SCOLAIRE						245 000,00	168 000,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050023 CD GDLAC TOURISME	AP	150 000,00				
Opération 2022P0050023 CD GDLAC TOURISME						150 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029	2022P0050028 CD GDLAC PERSONNES AGEES	AP	150 000,00				
Opération 2022P0050028 CD GDLAC PERSONNES AGEES						150 000,00				
Programme 2022P005 Contrat départemental Grand Lac 2022-2029						994 840,00	994 840,00	1 416 800,00	982 976,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060001 Contrat départemental Maurienne non affecté	AP	21 496,00	55 153,00	560 600,00	571 894,00	
Opération 2022P0060001 Contrat départemental Maurienne non affecté						21 496,00	55 153,00	560 600,00	571 894,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060004 CD MAURIENNE DEVELOPPEMENT DURABLE ET	AP	49 625,00	20 000,00			
Opération 2022P0060004 CD MAURIENNE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE						49 625,00	20 000,00			

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060013 CD MAURIENNE FORETS	AP		33 100,00			
Opération 2022P0060013 CD MAURIENNE FORETS							33 100,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060016 CD MAURIENNE EQUIPEMENT JEUNESSE	AP	78 108,00				
Opération 2022P0060016 CD MAURIENNE EQUIPEMENT JEUNESSE						78 108,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060020 CD MAURIENNE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	52 500,00	57 500,00			
Opération 2022P0060020 CD MAURIENNE AMENAGEMENTS URBAINS						52 500,00	57 500,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060021 CD MAURIENNE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE	AP	96 951,00	59 238,00			
Opération 2022P0060021 CD MAURIENNE CONSTRUCTIONS ECOLES - REFECTOIRE SCOLAIRE						96 951,00	59 238,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060023 CD MAURIENNE TOURISME	AP	5 400,00	19 089,00			
Opération 2022P0060023 CD MAURIENNE TOURISME						5 400,00	19 089,00			
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060025 CD MAURIENNE SANTE	AP	120 000,00				
Opération 2022P0060025 CD MAURIENNE SANTE						120 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029	2022P0060028 CD MAURIENNE PERSONNES AGEES	AP		180 000,00			
Opération 2022P0060028 CD MAURIENNE PERSONNES AGEES							180 000,00			
Programme 2022P006 Contrat départemental Maurienne 2022-2029						424 080,00	424 080,00	560 600,00	571 894,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P0070001 Contrat départemental Tarentaise non affecté	AP	125 152,00	275 790,00	411 000,00	298 332,00	
Opération 2022P0070001 Contrat départemental Tarentaise non affecté						125 152,00	275 790,00	411 000,00	298 332,00	
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P0070011 CD TARENTEISE PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE	AP	35 568,00				
Opération 2022P0070011 CD TARENTEISE PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE						35 568,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P0070013 CD TARENTEISE FORETS	AP	2 080,00				
Opération 2022P0070013 CD TARENTEISE FORETS						2 080,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P0070020 CD TARENTEISE AMENAGEMENTS URBAINS	AP	20 000,00				
Opération 2022P0070020 CD TARENTEISE AMENAGEMENTS URBAINS						20 000,00				

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Contrat départemental	2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029	2022P007/0021 Contrat départemental Tarentaise Vanoise Constructions écoles réfectoires scolaires	AP	125 000,00	32 010,00			
Opération 2022P007/0021 Contrat départemental Tarentaise Vanoise Constructions écoles réfectoires scolaires						125 000,00	32 010,00			
Programme 2022P007 Contrat départemental Tarentaise 2022-2029						307 800,00	307 800,00	411 000,00	298 332,00	5 320 000,00
Secteur Contrat départemental						5 319 240,00	5 319 240,00	7 443 800,00	5 511 860,80	5 320 000,00
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2013P259 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes	2013P259/0001 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes	EPI	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Opération 2013P259/0001 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes						6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Programme 2013P259 FDEC Fonds départemental d'équipement des communes						6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE	2020P012 Communication électronique	2020P012/0001 Communication électronique	EPI	3 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2020P012/0001 Communication électronique						3 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2020P012 Communication électronique						3 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Secteur EQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET CADRE DE VIE						6 003 000,00	6 005 000,00	6 005 000,00	6 005 000,00	6 005 000,00
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES	2020P007 Référentiel topographique à grande échelle RTGE	2020P007/0001 Référentiel très grande échelle RTGE	EPI	20 000,00	286 000,00	308 000,00	331 000,00	354 000,00
Opération 2020P007/0001 Référentiel très grande échelle RTGE						20 000,00	286 000,00	308 000,00	331 000,00	354 000,00
Programme 2020P007 Référentiel topographique à grande échelle RTGE						20 000,00	286 000,00	308 000,00	331 000,00	354 000,00
Secteur INGENIERIE ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES						20 000,00	286 000,00	308 000,00	331 000,00	354 000,00
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire	1999P261/0052 Leader 2021-2027	EPI	60 000,00	60 000,00	70 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P261/0052 Leader 2021-2027						60 000,00	60 000,00	70 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 1999P261 Procédures contractuelles aménagement territoire						60 000,00	60 000,00	70 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007/0001 Lyon Turin	EPI	700 000,00	700 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Opération 2015P007/0001 Lyon Turin						700 000,00	700 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007/0002 Voie ferroviaire UGITECH	EPI	91 000,00				
Opération 2015P007/0002 Voie ferroviaire UGITECH						91 000,00				
Investissement Dépense	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PROCEDURES CONTRACTUELLES	2015P007 Lyon Turin	2015P007/0003 Lyon Turin accès français	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00			
Opération 2015P007/0003 Lyon Turin accès français						1 000 000,00	1 000 000,00			
Programme 2015P007 Lyon Turin						1 791 000,00	1 700 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Secteur PROCEDURES CONTRACTUELLES						1 851 000,00	1 760 000,00	670 000,00	610 000,00	610 000,00
politique AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Investissement Dépense						13 384 745,00	13 670 240,00	15 026 800,00	12 557 860,80	12 589 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P180 Gestion des collections	1999P180O02 Restauration numérisation archives	EPI	183 000,00	653 000,00	53 000,00	183 000,00	653 000,00
Opération 1999P180O02 Restauration numérisation archives						183 000,00	653 000,00	53 000,00	183 000,00	653 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P180 Gestion des collections	1999P180O018 Acquisitions documents archives	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 1999P180O018 Acquisitions documents archives						25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Programme 1999P180 Gestion des collections						208 000,00	678 000,00	78 000,00	208 000,00	678 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P195 Expositions d'archives	1999P195O001 Prestations diverses	EPI	5 000,00	15 000,00		10 000,00	10 000,00
Opération 1999P195O001 Prestations diverses						5 000,00	15 000,00		10 000,00	10 000,00
Programme 1999P195 Expositions d'archives						5 000,00	15 000,00		10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P198 Collections et expositions	1999P198O001 Collections	EPI	37 000,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	37 000,00
Opération 1999P198O001 Collections						37 000,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	37 000,00
Programme 1999P198 Collections et expositions						37 000,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	37 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P205 Expositions art et musée	1999P205O001 Expositions CDP	EPI	110 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P205O001 Expositions CDP						110 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 1999P205 Expositions art et musée						110 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P207 Création structures muséographiques	1999P207O007 Réseau musée	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Opération 1999P207O007 Réseau musée						35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	1999P207 Création structures muséographiques	1999P207O010 DigitAlp's Museums	EPI	37 000,00				
Opération 1999P207O010 DigitAlp's Museums						37 000,00				
Programme 1999P207 Création structures muséographiques						72 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2011P007 Musée savoisien Publics	2011P007O006 Expositions temporaires musée savoisien	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2011P007O006 Expositions temporaires musée savoisien						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2011P007 Musée savoisien Publics	2011P007O009 Parcours permanent	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2011P007O009 Parcours permanent						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2011P007 Musée savoisien Publics						15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O001 Musée savoisien Collections	EPI	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 2015P001O001 Musée savoisien Collections					150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O006 Concessions et droits	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2015P001O006 Concessions et droits					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2015P001 Musée savoisien Collections	2015P001O010 Multimédia	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2015P001O010 Multimédia					5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2015P001 Musée savoisien Collections					160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2019P008 Musée savoisien travaux	2019P008O001 Musée savoisien	AP	300 000,00			
Opération 2019P008O001 Musée savoisien					300 000,00				
Investissement Dépense	CULTURE	ARCHIVES ET MUSEES	2019P008 Musée savoisien travaux	2019P008O003 Rénovation de la toiture du musée Savoisien Chambéry	EPI			45 000,00	155 000,00
Opération 2019P008O003 Rénovation de la toiture du musée Savoisien Chambéry								45 000,00	155 000,00
Programme 2019P008 Musée savoisien travaux					300 000,00			45 000,00	155 000,00
Secteur ARCHIVES ET MUSEES					907 000,00	945 000,00	330 000,00	515 000,00	1 100 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	AUTRES ACTIONS CULTURELLES	1999P231 Autres actions culturelles	1999P231O020 Itinéraire Site et personnage remarquable de Savoie	EPI	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Opération 1999P231O020 Itinéraire Site et personnage remarquable de Savoie					7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Programme 1999P231 Autres actions culturelles					7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Secteur AUTRES ACTIONS CULTURELLES					7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	DEVELOPPEME NT ARTISTIQUE ET CULTUREL	2015P002 Pour une offre artistique diversifiée	2015P002O001 Centre artistique départemental CAD	EPI	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Opération 2015P002O001 Centre artistique départemental CAD					9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	DEVELOPPEME NT ARTISTIQUE ET CULTUREL	2015P002 Pour une offre artistique diversifiée	2015P002O003 Commandes d'oeuvres	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 2015P002O003 Commandes d'oeuvres					1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Programme 2015P002 Pour une offre artistique diversifiée					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Secteur DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	LECTURE ET MULTIMEDIA	1999P172 Bibliothèques	1999P172O010 CSMB Lecture	EPI	254 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P172O010 CSMB Lecture					254 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Programme 1999P172 Bibliothèques					254 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Secteur LECTURE ET MULTIMEDIA					254 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P212 Valorisation du patrimoine monumental	1999P212O014 SavoiaExperience	EPI	30 500,00				
Opération 1999P212O014 SavoiaExperience						30 500,00				
Programme 1999P212 Valorisation du patrimoine monumental						30 500,00				
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O001 Restauration du patrimoine monumental	EPI	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
Opération 1999P214O001 Restauration du patrimoine monumental						550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O012 Fondation du patrimoine	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P214O012 Fondation du patrimoine						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	1999P214 Restauration du patrimoine monumental	1999P214O016 Entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques	EPI		50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P214O016 Entretien du Château des Ducs et autres édifices historiques							50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Programme 1999P214 Restauration du patrimoine monumental						560 000,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O001 Château toiture	AP	421 000,00	700 000,00	750 000,00	222 360,18	
Opération 2019P010O001 Château toiture						421 000,00	700 000,00	750 000,00	222 360,18	
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O002 Château et Ste Chapelle Chambéry conformité handicap	EPI	330 000,00				
Opération 2019P010O002 Château et Ste Chapelle Chambéry conformité handicap						330 000,00				
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O008 Château changement des fenêtres et des volets	AP	363 600,00	1 000 000,00	122 765,75		
		PATRIMOINE CULTUREL			EPI			877 234,25	900 000,00	
Opération 2019P010O008 Château changement des fenêtres et des volets						363 600,00	1 000 000,00	1 000 000,00	900 000,00	
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O010 Réaménagement des abords de la Chambre des Comptes	AP	657 000,00	76 039,62			
Opération 2019P010O010 Réaménagement des abords de la Chambre des Comptes						657 000,00	76 039,62			
Investissement Dépense	CULTURE	PATRIMOINE CULTUREL	2019P010 Travaux du patrimoine monumental	2019P010O012 Affaissement de la tour de trésorerie	EPI	250 000,00				
Opération 2019P010O012 Affaissement de la tour de trésorerie						250 000,00				
Programme 2019P010 Travaux du patrimoine monumental						2 021 600,00	1 776 039,62	1 750 000,00	1 122 360,18	
Secteur PATRIMOINE CULTUREL						2 612 100,00	2 386 039,62	2 360 000,00	1 732 360,18	610 000,00
politique CULTURE Investissement Dépense						3 790 100,00	3 448 039,62	2 807 000,00	2 364 360,18	1 727 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030	
POLITIQUE	EDUCATION									
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PRIVES	1999P160 Investissement des collèges privés	1999P160001 Aide à l'investissement loi Falloux	EPI	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Opération 1999P160001 Aide à l'investissement loi Falloux						720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Programme 1999P160 Investissement des collèges privés						720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Secteur COLLEGES PRIVES						720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P137 Fonctionnement des collèges publics	1999P1370058 Logements de fonction des collèges publics dépenses DBMG	EPI	350 000,00	350 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Opération 1999P1370058 Logements de fonction des collèges publics dépenses DBMG						350 000,00	350 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Programme 1999P137 Fonctionnement des collèges publics						350 000,00	350 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480059 E ROSTAND La Ravoire Reconstruction	AP	2 050 000,00	3 185 000,00	8 800 000,00	8 000 000,00	6 607 500,00
Opération 1999P1480059 E ROSTAND La Ravoire Reconstruction						2 050 000,00	3 185 000,00	8 800 000,00	8 000 000,00	6 607 500,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480060 St Etienne de Cuines 1/2 pension et conformité handicap	AP	7 497,04				
Opération 1999P1480060 St Etienne de Cuines 1/2 pension et conformité handicap						7 497,04				
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480062 COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction	AP	1 170 000,00	13 100 000,00	9 120 000,00	9 617 629,20	6 295 800,00
Opération 1999P1480062 COMBE DE SAVOIE Albertville Reconstruction						1 170 000,00	13 100 000,00	9 120 000,00	9 617 629,20	6 295 800,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480064 L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap	AP	450 000,00	400 000,00	200 000,00	3 500 000,00	6 000 000,00
Opération 1999P1480064 L'EPINE Novalaise Restructuration conformité handicap						450 000,00	400 000,00	200 000,00	3 500 000,00	6 000 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480066 VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap	AP	100 000,00	450 000,00	1 380 000,00	2 700 000,00	4 000 000,00
Opération 1999P1480066 VAL GELON La Rochette extension CAPA conformité handicap						100 000,00	450 000,00	1 380 000,00	2 700 000,00	4 000 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480068 LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap	AP	4 132 000,00	4 132 000,00	3 126 000,00	2 210 000,00	1 159 014,52
Opération 1999P1480068 LOUISE DE SAVOIE Chambéry Restructuration et conformité handicap						4 132 000,00	4 132 000,00	3 126 000,00	2 210 000,00	1 159 014,52
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480091 FONTANET Frontenex conformité handicap	AP	4 400 000,00	2 500 000,00	257 635,63		
Opération 1999P1480091 FONTANET Frontenex conformité handicap						4 400 000,00	2 500 000,00	257 635,63		
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480092 Collège George Sand isolation	AP				100 000,00	820 000,00
Opération 1999P1480092 Collège George Sand isolation									100 000,00	820 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480096 Les Frontailles - isolation thermique et désamiantage des façades	AP					20 000,00
Opération 1999P1480096 Les Frontailles - isolation thermique et désamiantage des façades										20 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480098 Les Clappeys restructuration de la cuisine en cuisine centrale	AP	8 588,00				
Opération 1999P1480098 Les Clappeys restructuration de la cuisine en cuisine centrale						8 588,00				
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480099 Perrier de la Bathie Restructuration et rénovation du pôle science	EPI					20 000,00
Opération 1999P1480099 Perrier de la Bathie Restructuration et rénovation du pôle science										20 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480100 JJ Perret restructuration	AP	450 000,00			40 000,00	180 000,00
Opération 1999P1480100 JJ Perret restructuration						450 000,00			40 000,00	180 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480101 La Vanoise restructuration	AP	85 000,00	1 600 000,00	5 500 000,00	6 200 000,00	5 000 000,00
Opération 1999P1480101 La Vanoise restructuration						85 000,00	1 600 000,00	5 500 000,00	6 200 000,00	5 000 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480102 Jules Ferry restructuration	AP	130 000,00	700 000,00			2 550 000,00
Opération 1999P1480102 Jules Ferry restructuration						130 000,00	700 000,00			2 550 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480103 DE BOIGNE La Motte Servolex Reconstruction	AP	747 000,00	500 000,00	2 800 000,00	4 600 000,00	7 000 000,00
Opération 1999P1480103 DE BOIGNE La Motte Servolex Reconstruction						747 000,00	500 000,00	2 800 000,00	4 600 000,00	7 000 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480104 Bissy restructuration	AP	4 100 000,00	3 790 000,00	2 000 000,00	1 067 745,64	
Opération 1999P1480104 Bissy restructuration						4 100 000,00	3 790 000,00	2 000 000,00	1 067 745,64	
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480113 AP Jean MermozBarby Restructuration	AP				50 000,00	100 000,00
Opération 1999P1480113 AP Jean MermozBarby Restructuration									50 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480114 AP Collège B de Savoie Les Echelles restructuration	AP					100 000,00
Opération 1999P1480114 AP Collège B de Savoie Les Echelles restructuration										100 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P148 Construction extension restructuration des	1999P1480116 Collège George Sand Agrandissement de la demi- pension	AP	1 312 000,00	358 000,00	100 000,00		
Opération 1999P1480116 Collège George Sand Agrandissement de la demi-pension						1 312 000,00	358 000,00	100 000,00		
Programme 1999P148 Construction extension restructuration des collèges publics						19 142 085,04	30 715 000,00	33 283 635,63	38 085 374,84	39 852 314,52

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030	
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P153 Equipements sportifs des collèges publics (CTS dès 2014)	1999P153O001 Equipements sportifs	EPI	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Opération 1999P153O001 Equipements sportifs						1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Programme 1999P153 Equipements sportifs des collèges publics (CTS dès 2014)						1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O004 Cité mixte Albertville	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 1999P154O004 Cité mixte Albertville						40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O009 Cité mixte Bourg Saint Maurice bâtiment logement	AP	650 296,00	198 000,00			
Opération 1999P154O009 Cité mixte Bourg Saint Maurice bâtiment logement						650 296,00	198 000,00			
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics	1999P154O010 Cité mixte Jean Rostand demi- pension	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 1999P154O010 Cité mixte Jean Rostand demi-pension						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 1999P154 Travaux dans les cités mixtes des collèges publics						695 296,00	243 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2001P013 Acquisitions foncières	2001P013O008 Acquisitions foncières collèges	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2001P013O008 Acquisitions foncières collèges						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 2001P013 Acquisitions foncières						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O001 RESERVE Patrimoine collèges maintenance	EPI	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
Opération 2008P001O001 RESERVE Patrimoine collèges maintenance						3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O058 INFORMATIQUE DES COLLEGES	EPI	1 533 000,00	822 000,00	941 000,00	917 000,00	1 277 000,00
Opération 2008P001O058 INFORMATIQUE DES COLLEGES						1 533 000,00	822 000,00	941 000,00	917 000,00	1 277 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O071 Equipement en matériel et mobilier dans les collèges publics	EPI	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
Opération 2008P001O071 Equipement en matériel et mobilier dans les collèges publics						275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O363 Désamiantage des collèges	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2008P001O363 Désamiantage des collèges						100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O365 Acquisition de bungalows	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2008P001O365 Acquisition de bungalows						40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O366 Résorption des chaudières au fioul	EPI	280 000,00	50 000,00			

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 2008P001O366 Résorption des chaudières au fioul						280 000,00	50 000,00			
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O370 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques collèges	EPI	806 000,00	876 000,00	776 000,00	776 000,00	757 000,00
Opération 2008P001O370 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques collèges						806 000,00	876 000,00	776 000,00	776 000,00	757 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O371 Bien dans ma cour	EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Opération 2008P001O371 Bien dans ma cour						250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O372 Plan vélo collèges	EPI	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Opération 2008P001O372 Plan vélo collèges						300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2008P001 Patrimoine collèges maintenance	2008P001O373 Mise en conformité handicap collèges	EPI	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2008P001O373 Mise en conformité handicap collèges						200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Programme 2008P001 Patrimoine collèges maintenance						7 184 000,00	6 313 000,00	6 282 000,00	6 258 000,00	6 599 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O001 Atelier culinaire départemental de Chambéry	EPI	40 000,00	40 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 2009P019O001 Atelier culinaire départemental de Chambéry						40 000,00	40 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O002 Maintenance de l'atelier culinaire	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2009P019O002 Maintenance de l'atelier culinaire						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	COLLEGES PUBLICS	2009P019 Atelier culinaire départemental	2009P019O005 Atelier culinaire départemental Maurienne	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2009P019O005 Atelier culinaire départemental Maurienne						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Programme 2009P019 Atelier culinaire départemental						80 000,00	80 000,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Secteur COLLEGES PUBLICS						28 981 381,04	39 231 000,00	41 505 635,63	46 283 374,84	48 391 314,52
Investissement Dépense	EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O002 IUFM	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 1999P105O002 IUFM						20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Investissement Dépense	EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O028 Campus Jacob	AP	1 000 000,00	2 000 000,00	3 000 000,00	1 500 000,00	
Opération 1999P105O028 Campus Jacob						1 000 000,00	2 000 000,00	3 000 000,00	1 500 000,00	
Investissement Dépense	EDUCATION	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche	1999P105O032 Contrat Université Savoie Mont Blanc	EPI	117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00
Opération 1999P105O032 Contrat Université Savoie Mont Blanc						117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00	117 500,00
Programme 1999P105 Particip contractuelles enseignement sup recherche						1 137 500,00	2 137 500,00	3 137 500,00	1 637 500,00	137 500,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Secteur ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE					1 137 500,00	2 137 500,00	3 137 500,00	1 637 500,00	137 500,00
politique EDUCATION Investissement Dépense					30 838 881,04	42 088 500,00	45 363 135,63	48 640 874,84	49 248 814,52
POLITIQUE ENVIRONNEMENT									
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	EAU	1999P066 Aide aux communes sécurité	1999P066O003 Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)	AP	222 946,00			
		EAU			EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Opération 1999P066O003 Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)					472 946,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Programme 1999P066 Aide aux communes sécurité					472 946,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	EAU	1999P087 Cours d'eau	1999P087O096 Subventions cours d'eau	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
		Opération 1999P087O096 Subventions cours d'eau					400 000,00	400 000,00	400 000,00
Programme 1999P087 Cours d'eau					400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	EAU	1999P090 Eau potable assainissement	1999P090O003 Eau potable assainissement	EPI	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
		Opération 1999P090O003 Eau potable assainissement					800 000,00	800 000,00	800 000,00
Programme 1999P090 Eau potable assainissement					800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Secteur EAU					1 672 946,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P002 Structures biodiversité	2020P002O001 Subvention associations biodiversité	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
		Opération 2020P002O001 Subvention associations biodiversité					40 000,00	40 000,00	40 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P002 Structures biodiversité	2020P002O002 Subvention établissements publics biodiversité	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
		Opération 2020P002O002 Subvention établissements publics biodiversité					30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 2020P002 Structures biodiversité					70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P003 Collectivités biodiversité	2020P003O001 Subventions collectivité projets	EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
		Opération 2020P003O001 Subventions collectivité projets					250 000,00	250 000,00	250 000,00
Programme 2020P003 Collectivités biodiversité					250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O001 Gestion sites naturels départementaux	EPI	250 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
		Opération 2020P004O001 Gestion sites naturels départementaux					250 000,00	350 000,00	350 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O003 Corridors biologiques	EPI	50 000,00	50 000,00	250 000,00	250 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 2020P004O003 Corridors biologiques						50 000,00	50 000,00	250 000,00		250 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE	2020P004 Département biodiversité	2020P004O004 Mesures compensatoires	EPI	50 000,00				
Opération 2020P004O004 Mesures compensatoires						50 000,00				
Programme 2020P004 Département biodiversité						350 000,00	400 000,00	600 000,00	350 000,00	600 000,00
Secteur ESPACES NATURELS SENSIBLES ET BIODIVERSITE						670 000,00	720 000,00	920 000,00	670 000,00	920 000,00
Investissement Dépense	ENVIRONNEMENT	TRANSITION ENERGETIQUE	2017P008 Maîtrise de l'énergie	2017P008O001 Lutte contre la précarité énergétique	EPI	875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
Opération 2017P008O001 Lutte contre la précarité énergétique						875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
Programme 2017P008 Maîtrise de l'énergie						875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
Secteur TRANSITION ENERGETIQUE						875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
politique ENVIRONNEMENT Investissement Dépense						3 217 946,00	3 045 000,00	3 245 000,00	2 995 000,00	3 245 000,00
POLITIQUE MOYENS										
Investissement Dépense	MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P032 Promotion communication	2008P032O002 Présence visuelle	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2008P032O002 Présence visuelle						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Programme 2008P032 Promotion communication						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P034 Etudes et suivis communication	2008P034O001 Charte et production graphique	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2008P034O001 Charte et production graphique						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Programme 2008P034 Etudes et suivis communication						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P035 Evénementiel	2008P035O001 Foire de Savoie..	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 2008P035O001 Foire de Savoie..						6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Programme 2008P035 Evénementiel						6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS	2008P036 Audiovisuel	2008P036O001 Audiovisuel	EPI	70 000,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Opération 2008P036O001 Audiovisuel						70 000,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Programme 2008P036 Audiovisuel						70 000,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Secteur COMMUNICATION ET GESTION DES EVENEMENTS						131 000,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	ELUS	1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG	1999P299O002 Mobilier et matériel élus	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P299O002 Mobilier et matériel élus						2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	MOYENS	ELUS	1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG	1999P2990014 Informatique Elus	EPI	11 000,00	11 000,00	98 000,00	11 000,00	11 000,00
Opération 1999P2990014 Informatique Elus						11 000,00	11 000,00	98 000,00	11 000,00	11 000,00
Programme 1999P299 Frais de fonctionnement des élus SG						13 000,00	13 000,00	100 000,00	13 000,00	13 000,00
Secteur ELUS						13 000,00	13 000,00	100 000,00	13 000,00	13 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	INFORMATIQUE	1999P289 Informatique	1999P2890001 Matériel informatique acquisition	EPI	681 200,00	1 930 500,00	1 502 500,00	920 000,00	890 000,00
Opération 1999P2890001 Matériel informatique acquisition						681 200,00	1 930 500,00	1 502 500,00	920 000,00	890 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	INFORMATIQUE	1999P289 Informatique	1999P2890002 Logiciel acquisition	EPI	1 435 600,00	527 000,00	342 000,00	814 000,00	139 000,00
Opération 1999P2890002 Logiciel acquisition						1 435 600,00	527 000,00	342 000,00	814 000,00	139 000,00
Programme 1999P289 Informatique						2 116 800,00	2 457 500,00	1 844 500,00	1 734 000,00	1 029 000,00
Secteur INFORMATIQUE						2 116 800,00	2 457 500,00	1 844 500,00	1 734 000,00	1 029 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P2630055 Divers gestion DBMG Estivales du Château	EPI	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Opération 1999P2630055 Divers gestion DBMG Estivales du Château						2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P2630070 Divers gestion DBMG frais généraux	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P2630070 Divers gestion DBMG frais généraux						6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P263 Divers gestion	1999P2630101 Divers gestion DPT Direction	EPI	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Opération 1999P2630101 Divers gestion DPT Direction						1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Programme 1999P263 Divers gestion						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P2780001 Loyers et charges bâtiments DVS gesti DBMG	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P2780001 Loyers et charges bâtiments DVS gesti DBMG						2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P2780014 TDL Loyers logements spécifiques (permanents)	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P2780014 TDL Loyers logements spécifiques (permanents)						2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P2780016 Charges bâtiments et divers SG	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P2780016 Charges bâtiments et divers SG						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P278 Loyers bâtiment et charges	1999P2780018 Charges bâtiments TDL	EPI	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opération 1999P2780018 Charges bâtiments TDL						3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Programme 1999P278 Loyers bâtiment et charges						57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O002 Mobilier matériel DVS gest DBMG	EPI	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
Opération 1999P279O002 Mobilier matériel DVS gest DBMG						58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O003 Mobilier et mat autres sces dépx	EPI	100 000,00	100 000,00	90 000,00	90 000,00	100 000,00
Opération 1999P279O003 Mobilier et mat autres sces dépx						100 000,00	100 000,00	90 000,00	90 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O005 Mobilier et mat Archives	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P279O005 Mobilier et mat Archives						2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O007 Mobilier matériel BDS	EPI	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P279O007 Mobilier matériel BDS						15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O025 Mobilier et matériel DVS	EPI	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Opération 1999P279O025 Mobilier et matériel DVS						2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O030 TDL mobilier et matériel	EPI	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Opération 1999P279O030 TDL mobilier et matériel						35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O038 Hygiène et sécurité DBMG	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P279O038 Hygiène et sécurité DBMG						6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O041 TDL Matériel et outillage technique investissement	EPI	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
Opération 1999P279O041 TDL Matériel et outillage technique investissement						82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O046 SMMR Acquisition matériel mobilier outillage	EPI	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Opération 1999P279O046 SMMR Acquisition matériel mobilier outillage						6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O047 SMMR Matériel et outillage	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P279O047 SMMR Matériel et outillage						100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage	1999P279O048 Acquisition matériel de mesure, mobilier outillage	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P279O048 Acquisition matériel de mesure, mobilier outillage						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 1999P279 Acquisition matériel mobilier outillage						436 000,00	436 000,00	426 000,00	426 000,00	436 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P282 Véhicules acquisitions cessions	1999P282O020 Acquisitions véhicules DBMG	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 1999P282O020 Acquisitions véhicules DBMG						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	1999P282 Véhicules acquisitions cessions	3099002 Véhicules acquisition DI	EPI	5 650 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Opération 3099002 Véhicules acquisition DI						5 650 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Programme 1999P282 Véhicules acquisitions cessions						5 700 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O006 Château parking	EPI	50 000,00	300 000,00			
Opération 2003P004O006 Château parking						50 000,00	300 000,00			
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O017 Grosses réparations patrimoine administration	EPI	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
Opération 2003P004O017 Grosses réparations patrimoine administration						550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O018 4 rue du Château	EPI	200 000,00				
Opération 2003P004O018 4 rue du Château						200 000,00				
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O019 Etudes DBMG	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2003P004O019 Etudes DBMG						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O023 Châlet Edelweiss St François Longchamp	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
Opération 2003P004O023 Châlet Edelweiss St François Longchamp						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O028 Centre lionel Terray	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	10 000,00
Opération 2003P004O028 Centre lionel Terray						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O030 Archives BDS quai de la Rize	EPI	50 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2003P004O030 Archives BDS quai de la Rize						50 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O038 Patrimoine DVS grosses réparations	EPI	70 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	70 000,00
Opération 2003P004O038 Patrimoine DVS grosses réparations						70 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	70 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O039 Locaux rue Sainte Rose et maison des sports	AP	180 000,00	2 700 000,00	1 400 000,00	303 236,89	
Opération 2003P004O039 Locaux rue Sainte Rose et maison des sports						180 000,00	2 700 000,00	1 400 000,00	303 236,89	

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O086 Travaux mise en conformité	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O086 Travaux mise en conformité						40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O095 Signalétique des bâtiments du Conseil départemental	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 2003P004O095 Signalétique des bâtiments du Conseil départemental						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O114 TDL Provision maintenance investissement bâtiments TDL (DBMG)	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	450 000,00
Opération 2003P004O114 TDL Provision maintenance Investissement bâtiments TDL (DBMG)						400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	450 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O115 TDL centrales et cuves à saumures	EPI		50 000,00		50 000,00	
Opération 2003P004O115 TDL centrales et cuves à saumures							50 000,00		50 000,00	
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O137 TDL Cuves à fuel	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2003P004O137 TDL Cuves à fuel						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O145 Aménagements Hospices du Petit Saint Bernard	EPI	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Opération 2003P004O145 Aménagements Hospices du Petit Saint Bernard						80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O165 Actions de prévention accidents du travail maladies professionnelles	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 2003P004O165 Actions de prévention accidents du travail maladies professionnelles						10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O169 Mise en conformité accessibilité handicap	EPI	80 000,00	80 000,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Opération 2003P004O169 Mise en conformité accessibilité handicap						80 000,00	80 000,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O171 Réhabilitation SMMR	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O171 Réhabilitation SMMR						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O192 Aménagement du site de l'IUFM	EPI					70 000,00
Opération 2003P004O192 Aménagement du site de l'IUFM										70 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O267 Désamiantage des bâtiments	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O267 Désamiantage des bâtiments						40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O270 Regroupements de services	EPI	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 2003P004O270 Regroupements de services						400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O302 Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018	AP	1 200 000,00	398 240,23			
Opération 2003P004O302 Travaux CE Saint Etienne de cuines suite incendie 23 aout 2018						1 200 000,00	398 240,23			
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O309 SMMR Chambéry restructuration Etudes	AP	1 000 000,00	600 000,00	6 000 000,00	8 000 000,00	12 000 000,00
Opération 2003P004O309 SMMR Chambéry restructuration Etudes						1 000 000,00	600 000,00	6 000 000,00	8 000 000,00	12 000 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O320 TDL Mise en conformité aires de lavage et abris à sel	EPI	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O320 TDL Mise en conformité aires de lavage et abris à sel						80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O321 Acquisitions	AP	402 134,00				
Opération 2003P004O321 Acquisitions						402 134,00				
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O327 Chaudières fuel	AP	300 000,00	500 000,00	550 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 2003P004O327 Chaudières fuel						300 000,00	500 000,00	550 000,00	200 000,00	200 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O328 Installation bornes électriques	EPI	140 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2003P004O328 Installation bornes électriques						140 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O330 Centrales ENR	EPI	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
Opération 2003P004O330 Centrales ENR						550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O338 Centre routier de Challes les Eaux et plateforme	AP	600 000,00	379 865,51			
Opération 2003P004O338 Centre routier de Challes les Eaux et plateforme						600 000,00	379 865,51			
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O339 Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de	AP	34 500,00	300 000,00	500 000,00	120 000,00	
Opération 2003P004O339 Réaménagement et regroupement centre routier et centre social de Modane						34 500,00	300 000,00	500 000,00	120 000,00	
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O341 Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850	AP	90 000,00	180 000,00			977 500,00
Opération 2003P004O341 Réhabilitation du centre routier Les Arcs 1850						90 000,00	180 000,00			977 500,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O342 Réhabilitation du centre routier Moutiers	AP				35 000,00	115 000,00
Opération 2003P004O342 Réhabilitation du centre routier Moutiers									35 000,00	115 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O343 Réhabilitation du centre routier La Plagne	AP					35 000,00
Opération 2003P004O343 Réhabilitation du centre routier La Plagne										35 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O344 Réhabilitation du centre routier Saint Christophe	AP	5 082,16				272 372,64
Opération 2003P004O344 Réhabilitation du centre routier Saint Christophe						5 082,16				272 372,64
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O346 Réimplantation du centre routier de Mouxy	EPI				20 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O346 Réimplantation du centre routier de Mouxy									20 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O358 Réaménagement du site SMMR/CRD de St Jean de Maurienne	AP	20 000,00			80 000,00	70 000,00
		PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE		EPI						800 000,00
Opération 2003P004O358 Réaménagement du site SMMR/CRD de St Jean de Maurienne						20 000,00			80 000,00	870 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O360 Nouveau CRD de Voglans	AP	1 833 859,50	3 000 000,00	547 380,00	200 000,00	
Opération 2003P004O360 Nouveau CRD de Voglans						1 833 859,50	3 000 000,00	547 380,00	200 000,00	
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O362 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques	EPI	482 000,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00
Opération 2003P004O362 Optimisation et régulation des systèmes énergétiques						482 000,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O364 Réhabilitation thermique des logements de fonction	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 2003P004O364 Réhabilitation thermique des logements de fonction						100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O366 Centres de vacances	AP	850 000,00				750 100,00
Opération 2003P004O366 Centres de vacances						850 000,00				750 100,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O368 Acquisition et aménagement Ex locaux DIRECCTE Curial	AP	75 000,00	150 000,00	900 000,00	800 000,00	415 000,00
Opération 2003P004O368 Acquisition et aménagement Ex locaux DIRECCTE Curial						75 000,00	150 000,00	900 000,00	800 000,00	415 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O369 Ferme de Verdex au Bourget-du-Lac	AP	30 000,00	200 000,00			
Opération 2003P004O369 Ferme de Verdex au Bourget-du-Lac						30 000,00	200 000,00			
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O373 Abri à sel de Plainpalais/FECLAZ	EPI				70 000,00	300 000,00
Opération 2003P004O373 Abri à sel de Plainpalais/FECLAZ									70 000,00	300 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O374 Restructuration ou reconstruction des Archives Départementales	AP	95 000,00	204 321,85			
		PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE			EPI		665 000,00	250 000,00	6 760 000,00	8 200 000,00
Opération 2003P004O374 Restructuration ou reconstruction des Archives Départementales						95 000,00	869 321,85	250 000,00	6 760 000,00	8 200 000,00
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O381 Mise aux normes courants fort et faible Adret	AP	260 000,00				
		PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE			EPI					
Opération 2003P004O381 Mise aux normes courants fort et faible Adret						260 000,00				
Investissement Dépense	MOYENS	PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE	2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession	2003P004O387 Féminisation des vestiaires des CRD	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
		PARC ADMINISTRATIO N GENERALE ET PATRIMOINE			EPI					
Opération 2003P004O387 Féminisation des vestiaires des CRD						100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Programme 2003P004 Patrimoine travaux études acquisitions cession						10 527 575,66	12 792 427,59	13 254 380,00	19 745 236,89	27 566 972,64
Secteur PARC ADMINISTRATION GENERALE ET PATRIMOINE						16 730 575,66	18 345 427,59	18 797 380,00	25 288 236,89	33 119 972,64
politique MOYENS Investissement Dépense						18 991 375,66	20 961 927,59	20 887 880,00	27 181 236,89	34 307 972,64
POLITIQUE FINANCIERE										
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS	2017P224 Fonds d'urgence d'investissement	2017P224O001 Fonds d'urgence d'investissement	EPI	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
		2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS	EPI							
Opération 2017P224O001 Fonds d'urgence d'investissement						4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
Programme 2017P224 Fonds d'urgence d'investissement						4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
Secteur 2 ALLOCATIONS ET MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS						4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O001 Amortissement prêts bancaires à taux fixe simple	EPI	5 877 152,81	2 970 581,26	3 042 002,37	2 907 704,20	2 272 943,33
		3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	EPI							
Opération 2017P322O001 Amortissement prêts bancaires à taux fixe simple						5 877 152,81	2 970 581,26	3 042 002,37	2 907 704,20	2 272 943,33
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O002 Amortissement emprunt obligataire	EPI			10 000 000,00	15 000 000,00	
		3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	EPI							
Opération 2017P322O002 Amortissement emprunt obligataire								10 000 000,00	15 000 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O003 Amortissement prêts bancaires à taux variable simple	EPI	2 554 160,25	2 396 649,03	2 471 722,51	2 550 278,60	2 064 868,13
		3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	EPI							
Opération 2017P322O003 Amortissement prêts bancaires à taux variable simple						2 554 160,25	2 396 649,03	2 471 722,51	2 550 278,60	2 064 868,13
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O004 Amortissement prêts revolving à taux variable	EPI	4 755 368,17	5 028 797,28	400 000,00	400 000,00	400 000,00
		3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	EPI							
Opération 2017P322O004 Amortissement prêts revolving à taux variable						4 755 368,17	5 028 797,28	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O005 Amortissement refinancements	EPI	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
		3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	EPI							

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 2017P322O005 Amortissement refinancements						23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P322 Amortissement des prêts	2017P322O006 Amortissement trésorerie	EPI	7 109 165,45	3 691 297,28			
Opération 2017P322O006 Amortissement trésorerie						7 109 165,45	3 691 297,28			
Programme 2017P322 Amortissement des prêts						43 295 846,68	37 087 324,85	38 913 724,88	43 857 982,80	27 737 811,46
Investissement Dépense	POLITIQUE FINANCIERE	3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE	2017P331 Participations au capital actionnariat	2017P331O001 Prises de participations dont recapitalisation	EPI	2 000 000,00				
Opération 2017P331O001 Prises de participations dont recapitalisation						2 000 000,00				
Programme 2017P331 Participations au capital actionnariat						2 000 000,00				
Secteur 3 STRUCTURES FINANCIERES RISQUES ET SOLVABILITE						45 295 846,68	37 087 324,85	38 913 724,88	43 857 982,80	27 737 811,46
politique POLITIQUE FINANCIERE Investissement Dépense						49 795 846,68	41 587 324,85	43 413 724,88	48 357 982,80	32 237 811,46
POLITIQUE POLITIQUE ROUTIERE										
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P031 Signalisation routière	1999P031O420 Signalisation horizontale	EPI	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Opération 1999P031O420 Signalisation horizontale						1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P031 Signalisation routière	1999P031O441 Signalisation Verticale	EPI	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Opération 1999P031O441 Signalisation Verticale						350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Programme 1999P031 Signalisation routière						1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O466 abattage arbres en mauvais état phytosanitaire sur tout le Département	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P034O466 abattage arbres en mauvais état phytosanitaire sur tout le Département						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P034 Aménagements et équipements de sécurité	1999P034O507 Dispositifs de retenue	EPI	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
Opération 1999P034O507 Dispositifs de retenue						750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
Programme 1999P034 Aménagements et équipements de sécurité						780 000,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P048 Fonds d'intervention d'urgence	1999P048O432 RESERVE - Fonds d'intervention d'urgence	EPI	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Opération 1999P048O432 RESERVE - Fonds d'intervention d'urgence						1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Programme 1999P048 Fonds d'intervention d'urgence						1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O242 RESERVE - Protection contre les calamités naturelles et avalancheux	EPI				665 000,00	1 290 000,00
Opération 1999P059O242 RESERVE - Protection contre les calamités naturelles et avalancheux									665 000,00	1 290 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O255 Etudes préliminaires de protection contre les risques naturels	EPI	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Opération 1999P059O255 Etudes préliminaires de protection contre les risques naturels						120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O365 Signalisation des zones à risques	EPI	4 100,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 1999P059O365 Signalisation des zones à risques						4 100,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O366 Remise à niveau d'ouvrages de protection contre les avalanches	EPI	120 000,00	140 000,00	160 000,00	200 000,00	200 000,00
Opération 1999P059O366 Remise à niveau d'ouvrages de protection contre les avalanches						120 000,00	140 000,00	160 000,00	200 000,00	200 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O402 Remise à niveau des ouvrages de protection contre les risques naturels	EPI	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Opération 1999P059O402 Remise à niveau des ouvrages de protection contre les risques naturels						800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O539 RD 914- Bourdeau- Chutes de blocs et Stabilisation d'un glissement aval au PR 22 à	EPI	450 000,00		10 000,00	200 000,00	
Opération 1999P059O539 RD 914-Bourdeau- Chutes de blocs et Stabilisation d'un glissement aval au PR 22 à 23						450 000,00		10 000,00	200 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O573 RD 921D- Aiguebelette-le-Lac- Protection contre les chutes de blocs au PR 8 à	EPI				250 000,00	
Opération 1999P059O573 RD 921D-Aiguebelette-le-Lac-Protection contre les chutes de blocs au PR 8 à 9									250 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O590 RD 36- Verel de Montbel- Protection contre les CDB au PR 8+250	EPI			450 000,00	200 000,00	450 000,00
Opération 1999P059O590 RD 36-Verel de Montbel-Protection contre les CDB au PR 8+250								450 000,00	200 000,00	450 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O673 RD 87A- Tignes-Protection contre les coulées de neige du PR 3+500 au PR 4+500	EPI		150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Opération 1999P059O673 RD 87A-Tignes-Protection contre les coulées de neige du PR 3+500 au PR 4+500							150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O689 RD 98- Courchevel-Glisement de la Tania au PR 3+500	EPI		1 100 000,00			
Opération 1999P059O689 RD 98-Courchevel-Glisement de la Tania au PR 3+500							1 100 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O709 RD 71- Ugine-Stabilisation d'un glissement aval au PR 5+400	EPI	350 000,00				
Opération 1999P059O709 RD 71-Ugine-Stabilisation d'un glissement aval au PR 5+400						350 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O714 RD 87A- Tignes-Mise en place de protections paravalanches dans le secteur Bois	EPI		150 000,00		300 000,00	700 000,00
Opération 1999P059O714 RD 87A-Tignes-Mise en place de protections paravalanches dans le secteur Bois Dessus							150 000,00		300 000,00	700 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O720 RD 208- Arvillard-Traitement des eaux de ruissellement au niveau du ruisseau du	EPI				30 000,00	

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P059O720 RD 208-Arvillard-Traitement des eaux de ruissellement au niveau du ruisseau du Molliet au PR 3+270									30 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O754 RD 218B- Beaufort-Protection contre les chutes de blocs secteur Platon au PR 2+200	EPI	450 000,00				
Opération 1999P059O754 RD 218B-Beaufort-Protection contre les chutes de blocs secteur Platon au PR 2+200						450 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O777 Projet ALCOTRA RESIL-AV	EPI	94 900,00	2 400,00			
Opération 1999P059O777 Projet ALCOTRA RESIL-AV						94 900,00	2 400,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O781 RD 98- Courchevel-Glisement aval au pr 3+570 zone chevril	EPI		280 000,00			
Opération 1999P059O781 RD 98-Courchevel-Glisement aval au pr 3+570 zone chevril							280 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O791 RD 206- Thoiry-Affaissement aval au PR 7+732	EPI			150 000,00		
Opération 1999P059O791 RD 206-Thoiry-Affaissement aval au PR 7+732								150 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O798 RD 80B- Saint jean d'arves-Erosion hameau de la Tour DU PR 4+100 au PR 4+250	EPI	30 000,00	300 000,00			
Opération 1999P059O798 RD 80B-Saint jean d'arves-Erosion hameau de la Tour DU PR 4+100 au PR 4+250						30 000,00	300 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O801 RD 84- Montvalezan-Glisement aval au PR 1+000	EPI					600 000,00
Opération 1999P059O801 RD 84-Montvalezan-Glisement aval au PR 1+000										600 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O805 RD 95- Grand Aigueblanche-Grand glissement des Emptes du PR 3+685 au PR 3+800	EPI		150 000,00			
Opération 1999P059O805 RD 95-Grand Aigueblanche-Grand glissement des Emptes du PR 3+685 au PR 3+800							150 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O816 RD 990 - La Léchère-Laves torentielles au Nant Glaize au PR40+890	EPI	1 125 000,00	417 600,00		500 000,00	
Opération 1999P059O816 RD 990 - La Léchère-Laves torentielles au Nant Glaize au PR40+890						1 125 000,00	417 600,00		500 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O820 RD 926- Fontcouverte la Toussuire- Protection contre les chutes de blocs 34+500	EPI		150 000,00	350 000,00		
Opération 1999P059O820 RD 926-Fontcouverte la Toussuire-Protection contre les chutes de blocs 34+500							150 000,00	350 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O821 RD 1006- Orelle-Protéc chutes de blocs ds le secteur Pont des Chèvres	EPI		250 000,00			
Opération 1999P059O821 RD 1006-Orelle-Protéc° chutes de blocs ds le secteur Pont des Chèvres							250 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O822 RD98- La Tania - stabilisation du manteau neigeux	EPI	100 000,00				
Opération 1999P059O822 RD98- La Tania - stabilisation du manteau neigeux						100 000,00				

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O823 RD 213 - La Léchère - Stabilisation manteau neigeux nombreux secteurs Celliers	EPI				50 000,00	50 000,00
Opération 1999P059O823 RD 213 - La Léchère - Stabilisation manteau neigeux nombreux secteurs Celliers au PR30 à 36									50 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O824 RD218B ND de Bellecombe - Stabilisation manteau neigeux Fittets au PR19	EPI					150 000,00
Opération 1999P059O824 RD218B ND de Bellecombe - Stabilisation manteau neigeux Fittets au PR19										150 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O825 RD902 - Tignes - Protection paravalanches par GAZEX à la DAVIE au PR 2+160	EPI				500 000,00	
Opération 1999P059O825 RD902 - Tignes - Protection paravalanches par GAZEX à la DAVIE au PR 2+160									500 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O826 RD909 - Flumet - Protection paravalanches au Nant Curtet au PR 2+150	EPI					100 000,00
Opération 1999P059O826 RD909 - Flumet - Protection paravalanches au Nant Curtet au PR 2+150										100 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O827 RD35 - Novalaise - Glissement Gerbaix au PR10+550	EPI	200 000,00				
Opération 1999P059O827 RD35 - Novalaise - Glissement Gerbaix au PR10+550						200 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O828 RD921 - Yenne Stabilisation d'un glissement aval au PR 20+650	EPI					120 000,00
Opération 1999P059O828 RD921 - Yenne Stabilisation d'un glissement aval au PR 20+650										120 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O829 RD991 - Brison st Innocent - Protection contre cdb - secteur Nord de la	EPI		150 000,00			
Opération 1999P059O829 RD991 - Brison st Innocent - Protection contre cdb - secteur Nord de la Colombière sud									150 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O830 RD 1516 - La Balme - Protection contre cdb du PR6+500 au 14+650	EPI		100 000,00		100 000,00	100 000,00
Opération 1999P059O830 RD 1516 - La Balme - Protection contre cdb du PR6+500 au 14+650							100 000,00		100 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O831 RD 123 - Villard sur Doron - Stabilisation d'un glissement aval par	EPI					65 000,00
Opération 1999P059O831 RD 123 - Villard sur Doron - Stabilisation d'un glissement aval par gabions au PR 1+940										65 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O832 RD123 - Villard sur Doron - Protection contre cdb au PR 12+180	EPI		10 000,00		200 000,00	200 000,00
Opération 1999P059O832 RD123 - Villard sur Doron - Protection contre cdb au PR 12+180							10 000,00		200 000,00	200 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O834 RD909 - Flumet - Stabilisation d'un glisment aval au PR 0+800	EPI				120 000,00	
Opération 1999P059O834 RD909 - Flumet - Stabilisation d'un glisment aval au PR 0+800									120 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O835 RD909- La Giettaz - Stabilisation glissement aval - Les Mortines au PR8+050	EPI					150 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P059O835 RD909 - La Gieltaz - Stabilisation glissement aval - Les Mortines au PR8+050										150 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O836 RD1212 - Flumet - Stabilisation du talus aval mur au PR 5+700	EPI	200 000,00				
Opération 1999P059O836 RD1212 - Flumet - Stabilisation du talus aval mur au PR 5+700						200 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O837 RD1212 - Flumet - Protection CdB secteur 37 Poniente au PR8+545 à 8+745	EPI		300 000,00			
Opération 1999P059O837 RD1212 - Flumet - Protection CdB secteur 37 Poniente au PR8+545 à 8+745							300 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O838 RD 11 - La Thuile - Glissement aval au PR18+900	EPI	200 000,00		240 000,00		
Opération 1999P059O838 RD 11 - La Thuile - Glissement aval au PR18+900						200 000,00		240 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O839 RD 29 -St Pierre de Souci - Stabilisation d'un glt aval par enrochements	EPI		100 000,00			
Opération 1999P059O839 RD 29 -St Pierre de Souci - Stabilisation d'un glt aval par enrochements bétonnés au PR6+400							100 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O840 RD 206 - St Jean d'Arvey - Stabilisation d'un glt ds virage au Souget au	EPI			80 000,00		
Opération 1999P059O840 RD 206 - St Jean d'Arvey - Stabilisation d'un glt ds virage au Souget au PR1+892								80 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O841 RD 206 - Thoiry - Aff aval au PR7+510	EPI	18 000,00			100 000,00	
Opération 1999P059O841 RD 206 -Thoiry - Aff aval au PR7+510						18 000,00			100 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O842 RD 206 - Thoiry - Stabilisation plusieurs glt au PR 10 +350 à 14+100	EPI		80 000,00		80 000,00	
Opération 1999P059O842 RD 206 - Thoiry - Stabilisation plusieurs glt au PR 10 +350 à 14+100							80 000,00		80 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O843 RD206- Le Chatelard - Aff aval au PR23+210	EPI			300 000,00		
Opération 1999P059O843 RD206- Le Chatelard - Aff aval au PR23+210								300 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O844 RD 911 - Cusy- Stab affaissement encorbellement la Balmette au PR14+427	EPI	5 000,00	200 000,00			
Opération 1999P059O844 RD 911 -Cusy- Stab affaissement encorbellement la Balmette au PR14+427						5 000,00	200 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O845 RD 912 - Les Déserts - Stab affaissement de chaussée ds virage au PR20+200	EPI		15 000,00			250 000,00
Opération 1999P059O845 RD 912 -Les Déserts - Stab affaissement de chaussée ds virage au PR20+200							15 000,00			250 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O846 RD 912 - Les Déserts - Stab affaissement de chaussée ds virage au PR20+680	EPI					100 000,00
Opération 1999P059O846 RD 912 -Les Déserts - Stab affaissement de chaussée ds virage au PR20+680										100 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O847 RD 912 - Montagnole - Stabilisation 3 glt aval au PR37+080, 37+120, 37+180	EPI		365 000,00			
Opération 1999P059O847 RD 912 - Montagnole - Stabilisation 3 glt aval au PR37+080, 37+120, 37+180							365 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O848 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 41	EPI				15 000,00	
Opération 1999P059O848 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 41									15 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O849 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 42+055	EPI	60 000,00				
Opération 1999P059O849 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 42+055						60 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O850 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 42+900	EPI	300 000,00				
Opération 1999P059O850 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 42+900						300 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O851 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 45	EPI		10 000,00			
Opération 1999P059O851 RD 912 - Montagnole - Montagnole - Stabilisation d'un glt aval au PR 45							10 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O852 RD 912 - Apremont - Stab affaiss aval au PR48+070 à 48+140	EPI				300 000,00	
Opération 1999P059O852 RD 912 - Apremont - Stab affaiss aval au PR48+070 à 48+140									300 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O853 RD 912 - Apremont - Stabilisation d'un glt aval par DSH au PR48+600	EPI					550 000,00
Opération 1999P059O853 RD 912 -Apremont - Stabilisation d'un glt aval par DSH au PR48+600										550 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O854 RD916- St Sulpice - Stabilisation d'un glt aval au PR26+760	EPI	15 000,00				
Opération 1999P059O854 RD916- St Sulpice - Stabilisation d'un glt aval au PR26+760						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O855 RD 72 - Randens - Protection contre cdb au PR 8+200 à 8+700	EPI		50 000,00	1 000 000,00		
Opération 1999P059O855 RD 72 - Randens - Protection contre cdb au PR 8+200 à 8+700							50 000,00	1 000 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O856 RD 77 - Pontamafrey-Montpascal - protection contre les CdB au PR14+200 à14+500	EPI					150 000,00
Opération 1999P059O856 RD 77 - Pontamafrey-Montpascal - protection contre les CdB au PR14+200 à14+500										150 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O857 RD 78A - Fontcouverte La T. - glt des Cheaumes au PR0+200 à 0+500	EPI			300 000,00		400 000,00
Opération 1999P059O857 RD 78A - Fontcouverte La T. - glt des Cheaumes au PR0+200 à 0+500								300 000,00		400 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O858 RD 78A - Villarembert - glt amont Le Garney au PR5+910	EPI		15 000,00	250 000,00		

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P059O858 RD 78A - Villarembert - glt amont Le Garney au PR5+910							15 000,00	250 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O859 RD78D - Jarrier - glt aval au PR7+000	EPI		300 000,00			
Opération 1999P059O859 RD78D - Jarrier - glt aval au PR7+000							300 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O860 RD 80 - Albiez le jeune - glist aval substitution chaussée au PR 9+845	EPI					300 000,00
Opération 1999P059O860 RD 80 - Albiez le jeune - glist aval substitution chaussée au PR 9+845										300 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O861 RD 80 - Albiez-Montrond - protection contre les CdB et l'érosion de talus au PR	EPI	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Opération 1999P059O861 RD 80 -Albiez-Montrond - protection contre les CdB et l'érosion de talus au PR 12 à fin						70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O862 RD80 - Albiez Montrond - drainage zone humide amont par drains fagots au PR20+400	EPI	200 000,00				
Opération 1999P059O862 RD80 - Albiez Montrond - drainage zone humide amont par drains fagots au PR20+400						200 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O863 RD 99- Montaimont - stab glist aval par PC au PR 1+150	EPI		10 000,00		200 000,00	
Opération 1999P059O863 RD 99- Montaimont - stab glist aval par PC au PR 1+150							10 000,00		200 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O864 RD110- Albiez-Montrond - traitement glt genie vegetal au PR 5 à fin	EPI	80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
Opération 1999P059O864 RD110 - Albiez-Montrond - traitement glt genie vegetal au PR 5 à fin						80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O865 RD110 - Albiez-Montrond - glt amont virage la Cochette au PR13+270	EPI	150 000,00				
Opération 1999P059O865 RD110 - Albiez-Montrond - glt amont virage la Cochette au PR13+270						150 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O866 RD213 - St François Longchamp coulée de boue recurrenente au PR10+600	EPI	15 000,00				
Opération 1999P059O866 RD213 - St François Longchamp coulée de boue recurrenente au PR10+600						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O867 RD215- St André Protection contre cdb au PR5+050	EPI		10 000,00			
Opération 1999P059O867 RD215- St André Protection contre cdb au PR5+050							10 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O868 Rd 215 E- Villarondin Bourget - protection contre les CdB, deflecteur au PR3+100	EPI		80 000,00			
Opération 1999P059O868 Rd 215 E- Villarondin Bourget - protection contre les CdB, deflecteur au PR3+100							80 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O869 RD 902 - Bonneval s/Arc - devoiemnt chaussée et vidange fosse Iseran au PR	EPI					150 000,00
Opération 1999P059O869 RD 902 - Bonneval s/Arc - devoiemnt chaussée et vidange fosse Iseran au PR 65+500										150 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590870 RD 902 - Grandes Seigneres - protection chutes de blocs au PR 101+710	EPI	280 000,00	110 000,00			
Opération 1999P0590870 RD 902 - Grandes Seigneres - protection chutes de blocs au PR 101+710						280 000,00	110 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590871 D926- St Jean d'Arves - mur Notari, compléter avec des DSH + eperons drainants au PR	EPI	80 000,00				
Opération 1999P0590871 D926- St Jean d'Arves - mur Notari, compléter avec des DSH + eperons drainants au PR 15+270						80 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590872 RD926- St Jean d'Arves - mur ds glt aval, substitution par remblais renforcés au	EPI		10 000,00	150 000,00		
Opération 1999P0590872 RD926- St Jean d'Arves - mur ds glt aval, substitution par remblais renforcés au PR17+920 à 18+015							10 000,00	150 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590873 RD926- St Jean d'Arves - glt aval en face microcentrale au PR118+430	EPI	120 000,00		80 000,00		
Opération 1999P0590873 RD926- St Jean d'Arves - glt aval en face microcentrale au PR118+430						120 000,00		80 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590874 RD926 - Fontcouverte - Carrière Duverney au PR28	EPI					1 000 000,00
Opération 1999P0590874 RD926 - Fontcouverte - Carrière Duverney au PR28										1 000 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590875 RD926 - Fontcouverte - stab talus amont en aval carrefour Pierre Pin Au PR 31+955	EPI		150 000,00			
Opération 1999P0590875 RD926 - Fontcouverte - stab talus amont en aval carrefour Pierre Pin Au PR 31+955							150 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590876 RD 927 - St Alban des Villards - érosion berges du Glandon au PR 6+600 à 6+800	EPI			120 000,00		
Opération 1999P0590876 RD 927 - St Alban des Villards - érosion berges du Glandon au PR 6+600 à 6+800								120 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590877 RD 1006- Epiere/Bonneval - étude hydraulique suite crues de l'Arc au PR	EPI	100 000,00		100 000,00		
Opération 1999P0590877 RD 1006- Epiere/Bonneval - étude hydraulique suite crues de l'Arc au PR						100 000,00		100 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590878 RD1006- Villarondin Bourget - protection contre les CdB au PR 143 + 740	EPI		10 000,00		200 000,00	
Opération 1999P0590878 RD1006- Villarondin Bourget - protection contre les CdB au PR 143 + 740							10 000,00		200 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590879 RD 1006- Bramans Protection contre cdb au PR 148+970	EPI	20 000,00		300 000,00		
Opération 1999P0590879 RD 1006- Bramans Protection contre cdb au PR 148+970						20 000,00		300 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590880 RD1006 - Val Cenis - Gabions très endommagés Talus du Hott au Pr 176+200	EPI				100 000,00	
Opération 1999P0590880 RD1006 - Val Cenis - Gabions très endommagés Talus du Hott au Pr 176+200									100 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590881 RD 1006 - Reprise des berges de l'Arc	EPI	100 000,00	300 000,00	200 000,00	300 000,00	300 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P059O881 RD 1006 - Reprise des berges de l'Arc						100 000,00	300 000,00	200 000,00	300 000,00	300 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O882 RD 86A - La Cote d'Aime - CdB zone des carrières au PR 1+700 à 2+200	EPI					100 000,00
Opération 1999P059O882 RD 86A - La Cote d'Aime - CdB zone des carrières au PR 1+700 à 2+200										100 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O883 RD86 - Les Chapelles - stab glist aval Les Combes au PR 9+500	EPI			150 000,00		
Opération 1999P059O883 RD86 - Les Chapelles - stab glist aval Les Combes au PR 9+500								150 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O884 RD87 - Landry - Stab glistm aval au PR4+500	EPI	10 000,00	600 000,00			
Opération 1999P059O884 RD87 -Landry - Stab glistm aval au PR4+500						10 000,00	600 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O885 RD87 - Peisey Nancroix - Stabilisation glist aval au PR 5+400	EPI			500 000,00		
Opération 1999P059O885 RD87 - Peisey Nancroix - Stabilisation glist aval au PR 5+400								500 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O886 RD89 - Salins Fontaine / Feissons - Etude d'itinéraire au PR2 à 6	EPI	10 000,00		300 000,00	150 000,00	150 000,00
Opération 1999P059O886 RD89 - Salins Fontaine / Feissons - Etude d'itinéraire au PR2 à 6						10 000,00		300 000,00	150 000,00	150 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O887 RD90- Les Allues - Les Allues - Stabilisation d'un glt aval au PR2+000	EPI	300 000,00				
Opération 1999P059O887 RD90- Les Allues - Les Allues - Stabilisation d'un glt aval au PR2+000						300 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O888 RD 90 - Les Allues - Stabilisation d'un glt aval Creux du Rocher au PR3+800	EPI		500 000,00	350 000,00		
Opération 1999P059O888 RD 90 - Les Allues - Stabilisation d'un glt aval Creux du Rocher au PR3+800							500 000,00	350 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O889 RD90F - Brides les B. - Protection CdB au PR 0+900 à 1	EPI	25 000,00	200 000,00			
Opération 1999P059O889 RD90F - Brides les B. - Protection CdB au PR 0+900 à 1						25 000,00	200 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O890 RD96 - Protection chutes de blocs zones A0 et A1 au PR0+800	EPI		215 000,00		175 000,00	
Opération 1999P059O890 RD96 - Protection chutes de blocs zones A0 et A1 au PR0+800							215 000,00		175 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O891 RD98 - La Perrière - Glt aval - secteur Cindraz au PR2+700	EPI	350 000,00				
Opération 1999P059O891 RD98 - La Perrière - Glt aval - secteur Cindraz au PR2+700						350 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O892 RD213- La Léchère - Protection CdB - zones D15, D14, D12, D11 et C15 au PR 37+500 à	EPI		5 000,00		230 000,00	
Opération 1999P059O892 RD213- La Léchère - Protection CdB - zones D15, D14, D12, D11 et C15 au PR 37+500 à 40+800							5 000,00		230 000,00	

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590893 RDZ21- Aime - Stab glt aval (glt 3 de Crête cote au PR12+700	EPI		10 000,00		350 000,00	
Opération 1999P0590893 RD221-Aime - Stab glt aval (glt 3 de Crête cote au PR12+700							10 000,00		350 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590894 RD 221 Aime - stabilisation glt pont skieur au PR16+040	EPI			120 000,00		
Opération 1999P0590894 RD 221 Aime - stabilisation glt pont skieur au PR16+040								120 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590895 RDZ25- La Plagne Tarentaise - zones humides - secteur Les Coches au PR7+100 à	EPI	450 000,00		450 000,00		
Opération 1999P0590895 RD225- La Plagne Tarentaise - zones humides - secteur Les Coches au PR7+100 à 7+800						450 000,00		450 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590896 RD902-Ste Foy - Glt amont DSH existant - secteur Le Clou au PR26+600	EPI	350 000,00				
Opération 1999P0590896 RD902-Ste Foy - Glt amont DSH existant - secteur Le Clou au PR26+600						350 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590897 RD902- Protection contre les coulées de boue - La Davie au PR38+830	EPI				500 000,00	
Opération 1999P0590897 RD902- Protection contre les coulées de boue - La Davie au PR38+830									500 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590898 RD902- Tignes - Stab 2 glts aval au PR38 à 40	EPI		10 000,00		250 000,00	
Opération 1999P0590898 RD902-Tignes - Stab 2 glts aval au PR38 à 40							10 000,00		250 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590899 RD902 - Tignes - Protection contre les CdB - secteur Brévières / Déchetterie au PR	EPI		250 000,00	200 000,00		
Opération 1999P0590899 RD902 - Tignes - Protection contre les CdB - secteur Brévières / Déchetterie au PR 37+680 à 39							250 000,00	200 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590900 RD902 - Val d'Isère Protection contre les CdB - Secteur Daille PR45	EPI	15 000,00		450 000,00		
Opération 1999P0590900 RD902 - Val d'Isère Protection contre les CdB - Secteur Daille PR45						15 000,00		450 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590901 RD915 - Brides les B. - Stab glt intersection RD90F au PR4+390	EPI	400 000,00			400 000,00	
Opération 1999P0590901 RD915 - Brides les B. - Stab glt intersection RD90F au PR4+390						400 000,00			400 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590902 RD915- Brides les B. - CdB rocher de la Corbassière au PR 4+900 à 5	EPI		150 000,00			
Opération 1999P0590902 RD915-Brides les B. - CdB rocher de la Corbassière au PR 4+900 à 5							150 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590904 RD915- Brides les B. - Stab 2 glts aval au PR 11+500	EPI	20 000,00		250 000,00		
Opération 1999P0590904 RD915-Brides les B. - Stab 2 glts aval au PR 11+500						20 000,00		250 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590905 RD915 - Planay - stab glissement Ballandaz et PlanBois au PR19+500	EPI				80 000,00	

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P059O905 RD915 - Planay - stab glissement Ballandaz et PlanBois au PR19+500									80 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O906 RD 902 - Bonneval sur Arc - Décalage Gazex ANDO PR 80	EPI			100 000,00		
Opération 1999P059O906 RD 902 - Bonneval sur Arc - Décalage Gazex ANDO PR 80								100 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O907 RD 64 - Monthion - Stabilisation glissement aval du PR 0+650 et 0+800	EPI	10 000,00		25 000,00	100 000,00	
Opération 1999P059O907 RD 64 - Monthion - Stabilisation glissement aval du PR 0+650 et 0+800						10 000,00		25 000,00	100 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O908 RD67 - Ugine - Affaissement aval au PR4+100	EPI	10 000,00	250 000,00			
Opération 1999P059O908 RD67 - Ugine - Affaissement aval au PR4+100						10 000,00	250 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O909 RD67- Queige - 2 affaisements aval PR 8 et PR8+200	EPI				250 000,00	
Opération 1999P059O909 RD67- Queige - 2 affaisements aval PR 8 et PR8+200									250 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O910 RD 129 - Thénésol - Stabilisation de la berge Lalliede au Pr3+000	EPI		40 000,00			
Opération 1999P059O910 RD 129 - Thénésol - Stabilisation de la berge Lalliede au Pr3+000							40 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O911 RD 925 - Venon glissement aval entre 2 OA au PR41+260	EPI	100 000,00				
Opération 1999P059O911 RD 925 - Venon glissement aval entre 2 OA au PR41+260						100 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O912 RD 925 - Beaufort - Protection conte cdb lacets sous le col au PR64+200	EPI	10 000,00		200 000,00	200 000,00	
Opération 1999P059O912 RD 925 - Beaufort - Protection conte cdb lacets sous le col au PR64+200						10 000,00		200 000,00	200 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O913 RD 925- Beaufort - Stabilisation glissement aval pont des Saulces au PR71	EPI	450 000,00				
Opération 1999P059O913 RD 925- Beaufort - Stabilisation glissement aval pont des Saulces au PR71						450 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O914 RD1212- Flumet - Glissement de versant en rive gauche en amont du coursier au PR	EPI		10 000,00			
Opération 1999P059O914 RD1212- Flumet - Glissement de versant en rive gauche en amont du coursier au PR 11+200							10 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O915 RD 12C Apremont - Glissement aval montée au col du Granier au PR0+800	EPI	15 000,00			200 000,00	
Opération 1999P059O915 RD 12C Apremont - Glissement aval montée au col du Granier au PR0+800						15 000,00			200 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O916 RD13 - La Motte Servolex - Glissement aval au PR3+240	EPI		15 000,00			
Opération 1999P059O916 RD13 - La Motte Servolex - Glissement aval au PR3+240							15 000,00			

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590917 RD31 - Villard d'Héry - Glissement aval au PR 4+600	EPI		15 000,00			
Opération 1999P0590917 RD31 - Villard d'Héry - Glissement aval au PR 4+600							15 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590918 RD 33 - Coise - Stabilisaiton glissement aval au PR2+798	EPI		15 000,00			
Opération 1999P0590918 RD 33 - Coise - Stabilisaiton glissement aval au PR2+798							15 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590919 RD206 - Thoiry - Affaissement aval au PR8+176	EPI		15 000,00			
Opération 1999P0590919 RD206 - Thoiry - Affaissement aval au PR8+176							15 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590920 RD207 - La Table - Satbilisation glissement aval au PR10+700	EPI	15 000,00				
Opération 1999P0590920 RD207 - La Table - Satbilisation glissement aval au PR10+700						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590921 RD 911- Cusy - Stabilisation d'un affaissement au PR 16+494	EPI	15 000,00				
Opération 1999P0590921 RD 911- Cusy - Stabilisation d'un affaissement au PR 16+494						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590922 RD 912- Montagnole - Stabilisation d'un glissement aval au PR 40+100	EPI	110 000,00				
Opération 1999P0590922 RD 912- Montagnole - Stabilisation d'un glissement aval au PR 40+100						110 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590923 RD 912- Montagnole - Stabilisation d'un glissement aval au PR42+100 et 42+170	EPI	110 000,00				
Opération 1999P0590923 RD 912- Montagnole - Stabilisation d'un glissement aval au PR42+100 et 42+170						110 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590924 RD912- Apremont - Stabilisation d'un glissement aval au PR 45+400	EPI		200 000,00			
Opération 1999P0590924 RD912-Apremont - Stabilisation d'un glissement aval au PR 45+400							200 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590925 RD912- Apremont - Stabilisation affaissement aval au PR 47+400	EPI	15 000,00				
Opération 1999P0590925 RD912-Apremont - Stabilisation affaissement aval au PR 47+400						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590926 RD912- Apremont - Stabilisation affaissement aval au PR 48+200	EPI					150 000,00
Opération 1999P0590926 RD912-Apremont - Stabilisation affaissement aval au PR 48+200										150 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590927 RD912- Apremont - Stabilisation affaissement aval au PR 49+450	EPI		15 000,00		100 000,00	
Opération 1999P0590927 RD912-Apremont - Stabilisation affaissement aval au PR 49+450							15 000,00		100 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P0590928 RD72- Bonvillaret - Glissement aval au PR2+750	EPI		15 000,00			

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P059O928 RD72-Bonvillaret - Glissement aval au PR2+750							15 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O929 RD78A - Villarembert - Protection contre cdb au PR2+755	EPI	20 000,00				
Opération 1999P059O929 RD78A - Villarembert - Protection contre cdb au PR2+755						20 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O930 RD78D - Jarrier - Glissement de l'Enfer au PR4+500	EPI	20 000,00				
Opération 1999P059O930 RD78D - Jarrier - Glissement de l'Enfer au PR4+500						20 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O931 RD80B - St Jean d'Arves - Création d'un collecteur au PR0+850 à 1+450	EPI	200 000,00				
Opération 1999P059O931 RD80B - St Jean d'Arves - Création d'un collecteur au PR0+850 à 1+450						200 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O932 RD100- Bramans - Traitement glissement aval au PR4+030	EPI	15 000,00				
Opération 1999P059O932 RD100- Bramans - Traitement glissement aval au PR4+030						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O933 RD1006- Bramans - Chute de blocs secteur des Ravines au PR147	EPI	15 000,00				
Opération 1999P059O933 RD1006- Bramans - Chute de blocs secteur des Ravines au PR147						15 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O934 RD87 - Landry - Stabilisation glissement aval au PR5+100	EPI	5 000,00		500 000,00		
Opération 1999P059O934 RD87 - Landry - Stabilisation glissement aval au PR5+100						5 000,00		500 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O935 RDex87A - La Léchère - Stabilisation glissement aval secteur la Raclaz	EPI	20 000,00		20 000,00		
Opération 1999P059O935 RDex87A - La Léchère - Stabilisation glissement aval secteur la Raclaz						20 000,00		20 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O936 RD117- Salins Fontaine - Stabilisation de galeries au PR 4+800 à 5+500	EPI	15 000,00			180 000,00	
Opération 1999P059O936 RD117- Salins Fontaine - Stabilisation de galeries au PR 4+800 à 5+500						15 000,00			180 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O937 RD119- Bourg Saint maurice - Stabilisaion glissement aval secteur la Bardette au	EPI	10 000,00				
Opération 1999P059O937 RD119- Bourg Saint maurice - Stabilisaion glissement aval secteur la Bardette au PR3+300						10 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux	1999P059O938 RD 119- Bourg Saint Maurice - Arc 1800 - Pose d'un déclencheur à Chavonne	EPI	33 000,00				
Opération 1999P059O938 RD 119- Bourg Saint Maurice - Arc 1800 - Pose d'un déclencheur à Chavonne						33 000,00				
Programme 1999P059 Protection contre les risques naturels et avalancheux						9 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2000P072 Passages à niveaux	2000P0720022 Sécurisation des RD à proximité des passages à niveaux	EPI	20 000,00	20 000,00	270 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2000P0720022 Sécurisation des RD à proximité des passages à niveaux						20 000,00	20 000,00	270 000,00	20 000,00	20 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Programme 2000P072 Passages à niveaux						20 000,00	20 000,00	270 000,00	20 000,00	20 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O004 RD 902 - Tignes -Réhabilitation du tunnel du Saut	AP	16 884,50				
Opération 2007P040O004 RD 902 -Tignes -Réhabilitation du tunnel du Saut						16 884,50				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O005 Inspection détaillée des tunnels	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2007P040O005 Inspection détaillée des tunnels						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O015 Travaux urgents de mise en conformité des tunnels	EPI	325 000,00	550 000,00	1 125 000,00	1 120 000,00	1 075 000,00
Opération 2007P040O015 Travaux urgents de mise en conformité des tunnels						325 000,00	550 000,00	1 125 000,00	1 120 000,00	1 075 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS	2007P040 Tunnels	2007P040O040 Participation à la mise en conformité du tunnel du Galibier	EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 2007P040O040 Participation à la mise en conformité du tunnel du Galibier						25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Programme 2007P040 Tunnels						416 884,50	625 000,00	1 200 000,00	1 195 000,00	1 150 000,00
Secteur AMELIORER LA SECURITE DES USAGERS						13 666 884,50	13 875 000,00	14 700 000,00	14 445 000,00	14 400 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O285 RESERVE Ouvrage d'arts	EPI				2 700 000,00	4 850 000,00
Opération 1999P053O285 RESERVE Ouvrage d'arts									2 700 000,00	4 850 000,00
		MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	2 500 000,00	2 300 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Opération 1999P053O775 Remise à niveau des murs de soutènement						2 500 000,00	2 300 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
		MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	360 000,00	270 000,00	300 000,00	800 000,00	700 000,00
Opération 1999P053O776 ETUDES PRELIMINAIRES						360 000,00	270 000,00	300 000,00	800 000,00	700 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O777 Inspections détaillées	EPI	450 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	450 000,00
Opération 1999P053O777 Inspections détaillées						450 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	450 000,00
		MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER			EPI	1 500 000,00	1 400 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Opération 1999P053O830 Travaux préventif sur murs et ponts						1 500 000,00	1 400 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O882 RD 79- Saint-Julien-Montdenis- Réhabilitation du pont amont au PR 2+182	EPI	550 000,00				
Opération 1999P053O882 RD 79-Saint-Julien-Montdenis-Réhabilitation du pont amont au PR 2+182						550 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O897 RD1504- Bourget du lac-Ouvrage d'art 1 sur la Leysse	EPI	40 000,00	1 200 000,00			

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P0530897 RD1504-Bourget du lac-Ouvrage d'art 1 sur la Leysse						40 000,00	1 200 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530904 RD 70- Hauteluze-Réhabilitation du Pont du Dorinet au PR 6+215	EPI	810 000,00				
Opération 1999P0530904 RD 70-Hauteluze-Réhabilitation du Pont du Dorinet au PR 6+215						810 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530907 RD222 - Grésy sur Isère - Réhabilitation du Pont de Grésy	AP	60 000,00	1 150 000,00	1 060 000,00		
Opération 1999P0530907 RD222 - Grésy sur Isère - Réhabilitation du Pont de Grésy						60 000,00	1 150 000,00	1 060 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530908 RD1212 - Ugine - Réhabilitation du Pont des Cornets	EPI	50 000,00		1 100 000,00		
Opération 1999P0530908 RD1212 - Ugine - Réhabilitation du Pont des Cornets						50 000,00		1 100 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530909 RD1006 - Pontamafrey - Réhabilitation du Pont de la Ravoire	EPI	1 000 000,00				
Opération 1999P0530909 RD1006 - Pontamafrey - Réhabilitation du Pont de la Ravoire						1 000 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530910 RD 1006 - Aussois - Réhabilitation du Pont des Tanettes	EPI	20 000,00			300 000,00	
Opération 1999P0530910 RD 1006 - Aussois - Réhabilitation du Pont des Tanettes						20 000,00			300 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530911 RD90 - Brides les bains - Reconstruction du Pont du Centenaire	EPI	25 000,00	20 000,00	550 000,00		
Opération 1999P0530911 RD90 - Brides les bains - Reconstruction du Pont du Centenaire						25 000,00	20 000,00	550 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530913 RD 76 - La Chambre - Réconstruction du pont de la Fruitière	EPI	950 000,00				
Opération 1999P0530913 RD 76 - La Chambre - Réconstruction du pont de la Fruitière						950 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530914 RD 119- Sééz-Réhabilitation du Pont de Malgovert montant	EPI	40 000,00	50 000,00	10 000,00	900 000,00	
Opération 1999P0530914 RD 119-Sééz-Réhabilitation du Pont de Malgovert montant						40 000,00	50 000,00	10 000,00	900 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530915 RD 902- Lanslevillard-Renforcement du pont de la Ramasse	EPI	60 000,00	60 000,00			
Opération 1999P0530915 RD 902-Lanslevillard-Renforcement du pont de la Ramasse						60 000,00	60 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530916 RD 81- Remise à niveau des Encorbellement de Karellis	EPI	40 000,00	50 000,00			
Opération 1999P0530916 RD 81- Remise à niveau des Encorbellement de Karellis						40 000,00	50 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P0530917 RD902-Ste Foy Tarentaise-Remise à niveau du VIPP du Champet bis	EPI	50 000,00	50 000,00	10 000,00	800 000,00	
Opération 1999P0530917 RD902-Ste Foy Tarentaise-Remise à niveau du VIPP du Champet bis						50 000,00	50 000,00	10 000,00	800 000,00	

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O918 RD915- Pralognan-Remise à niveau du pont de la forêt	EPI	150 000,00				
Opération 1999P053O918 RD915-Pralognan-Remise à niveau du pont de la forêt						150 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O919 RD 1006- St Martin de la Porte- Réhabilitation du Pont Ramina	EPI	30 000,00	600 000,00			
Opération 1999P053O919 RD 1006-St Martin de la Porte-Réhabilitation du Pont Ramina						30 000,00	600 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O920 RD91D- Champagny-en-Vanoise- Réhabilitation des Pont du Chapelet et de la Roue	EPI	600 000,00				
Opération 1999P053O920 RD91D-Champagny-en-Vanoise-Réhabilitation des Pont du Chapelet et de la Roue						600 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O921 RD91B- Champagny-en-Vanoise- Réhabilitation du Pont du Remous	EPI	50 000,00	400 000,00			
Opération 1999P053O921 RD91B-Champagny-en-Vanoise-Réhabilitation du Pont du Remous						50 000,00	400 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O922 RD11- Cruet-Réhabilitation du Pont sur Canal d'assainissement	EPI	200 000,00				
Opération 1999P053O922 RD11-Cruet-Réhabilitation du Pont sur Canal d'assainissement						200 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O923 RD912- Réparation des murs dans le secteur de Plamaz	EPI	250 000,00				
Opération 1999P053O923 RD912-Réparation des murs dans le secteur de Plamaz						250 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O924 RD 21- Puygros-Réhabilitation du pont de Barnabé	EPI		250 000,00			
Opération 1999P053O924 RD 21-Puygros-Réhabilitation du pont de Barnabé							250 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O925 RD 207- Bourget en Huile- Réhabilitation du pont sur le Gelon	EPI		250 000,00			
Opération 1999P053O925 RD 207-Bourget en Huile-Réhabilitation du pont sur le Gelon							250 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O926 RD902- Bessans-Réhabilitation du Pont du Rafour	EPI	80 000,00	50 000,00	700 000,00		
Opération 1999P053O926 RD902-Bessans-Réhabilitation du Pont du Rafour						80 000,00	50 000,00	700 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O927 RD909-La Giétaz-Réhabilitation du Pont de la Giétaz	EPI	30 000,00	50 000,00	800 000,00		
Opération 1999P053O927 RD909-La Giétaz-Réhabilitation du Pont de la Giétaz						30 000,00	50 000,00	800 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O928 RD 87- Peisey-Nancroix- Amélioration du gabarit hydraulique du pont de la	EPI	20 000,00	600 000,00			
Opération 1999P053O928 RD 87-Peisey-Nancroix-Amélioration du gabarit hydraulique du pont de la Poncette						20 000,00	600 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O929 Réfection étanchéité Pont SCNF Modane	EPI		700 000,00			

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P053O929 Réfection étanchéité Pont SCNF Modane							700 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O930 RD1006-St Jean de Maurienne Réhabilitation du Pont sur l'Arvan	EPI	30 000,00	50 000,00	20 000,00		
Opération 1999P053O930 RD1006-St Jean de Maurienne Réhabilitation du Pont sur l'Arvan						30 000,00	50 000,00	20 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O931 RD218a - Arêches- Réhabilitation du Pont sur Ponceillamont	EPI	30 000,00	50 000,00	300 000,00		
Opération 1999P053O931 RD218a - Arêches- Réhabilitation du Pont sur Ponceillamont						30 000,00	50 000,00	300 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O932 RD 91A- Courchevel-Réhabilitation du pont de la Praz	EPI			250 000,00		
Opération 1999P053O932 RD 91A-Courchevel-Réhabilitation du pont de la Praz								250 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O933 RD 91A- Courchevel-Réhabilitation du pont des Gravelles	EPI				100 000,00	
Opération 1999P053O933 RD 91A-Courchevel-Réhabilitation du pont des Gravelles									100 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O934 RD201- Fréterive-Réhabilitation du Pont de la Colonne	EPI		30 000,00	300 000,00		
Opération 1999P053O934 RD201-Fréterive-Réhabilitation du Pont de la Colonne							30 000,00	300 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O935 RD 9-Saint Alban Laysse- Réhabilitation du Pont de Saint Alban	EPI		20 000,00	200 000,00		
Opération 1999P053O935 RD 9-Saint Alban Laysse-Réhabilitation du Pont de Saint Alban							20 000,00	200 000,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	1999P053 Ouvrages d'art	1999P053O936 RD 9 A SAINT ALBAN LEYSSE DEVOIEMENT DU NANT PETCHI	EPI	25 000,00				
Opération 1999P053O936 RD 9 À SAINT ALBAN LEYSSE DEVOIEMENT DU NANT PETCHI						25 000,00				
Programme 1999P053 Ouvrages d'art						10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER	2022P011 Renforcement de chaussées	2022P011O006 Renforcement de chaussées - RESERVE	EPI	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
Opération 2022P011O006 Renforcement de chaussées - RESERVE						15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
Programme 2022P011 Renforcement de chaussées						15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
Secteur MAINTENIR EN ETAT LE PATRIMOINE ROUTIER						25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O106 Acquisitions foncières et ventes	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opération 1999P019O106 Acquisitions foncières et ventes						100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O107 Etudes générales	EPI	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Opération 1999P019O107 Etudes générales						160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00

	Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P019 Etudes et acquisitions foncières	1999P019O108 Frais insertions	EPI	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 1999P019O108 Frais insertions						40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Programme 1999P019 Etudes et acquisitions foncières						300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P023 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	1999P023O792 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)	EPI	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
Opération 1999P023O792 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)						1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
Programme 1999P023 Opérations sur réseau territorial et local (opérations B)						1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P024 Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)	1999P024O261 RESERVE - Opérations sur réseau 1ère catégorie	EPI	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
Opération 1999P024O261 RESERVE - Opérations sur réseau 1ère catégorie						1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
Programme 1999P024 Opérations sur réseau structurant et principal (opérations A)						1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O158 Etudes aménagement cyclables structurants supports des mobilités du quotidien	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	50 000,00	
Opération 1999P038O158 Etudes aménagements cyclables structurants supports des mobilités du quotidien						100 000,00	100 000,00	100 000,00	50 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O160 Remise à niveau des infrastructures	EPI	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	50 000,00
Opération 1999P038O160 Remise à niveau des infrastructures						100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O162 Franchissement de l'Isère- Liaison Alpespace-V62	AP	100 000,00	1 670 910,56	3 470 205,00		
Opération 1999P038O162 Franchissement de l'Isère-Liaison Alpespace-V62						100 000,00	1 670 910,56	3 470 205,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O163 RD911 - Sécurisation de la montée entre Grésy-sur-Aix et Saint-Ours	AP	2 000 000,00				
Opération 1999P038O163 RD911 - Sécurisation de la montée entre Grésy-sur-Aix et Saint-Ours						2 000 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O165 RD 1504- Liaison cyclable entre la galerie du tunnel du Chat à Saint-Jean-de-Chevelu -	AP	1 940 000,00				
Opération 1999P038O165 RD 1504-Liaison cyclable entre la galerie du tunnel du Chat à Saint-Jean-de-Chevelu - SECTION 1						1 940 000,00				
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O166 RD 1504- Liaison cyclable entre Saint- Jean-de-Chevelu et Yenne - SECTION 2-	AP	100 000,00	100 000,00			
Opération 1999P038O166 RD 1504- Liaison cyclable entre Saint-Jean-de-Chevelu et Yenne - SECTION 2-						100 000,00	100 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O167 RD 1006 - Liaison cyclable entre Saint- Christophe le tunnel des Echelles et de St	EPI	270 000,00	700 000,00			
Opération 1999P038O167 RD 1006 -Liaison cyclable entre Saint- Christophe le tunnel des Echelles et de St Christophe -						270 000,00	700 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O168 RD 5 - Liaison cyclable entre Challes-les-Eaux et l'entrée de Médiolée	AP	1 000 000,00		1 006 690,00		

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Opération 1999P038O168 RD 5 -Liaison cyclable entre Challes-les-Eaux et l'entrée de Médipôle						1 000 000,00		1 006 690,00		
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O169 RD 991- Liaison cyclable entre Chindrieux et Brison-St- Innocent -	EPI	50 000,00	50 000,00			
Opération 1999P038O169 RD 991- Liaison cyclable entre Chindrieux et Brison-St-Innocent -						50 000,00	50 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O170 Liaison cyclable entre le bassin d'Albertville et la basse Tarentaise	EPI	100 000,00	100 000,00			
Opération 1999P038O170 Liaison cyclable entre le bassin d'Albertville et la basse Tarentaise						100 000,00	100 000,00			
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	1999P038O171 Aménagement du dernier km collège (3 collèges)	EPI		500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 1999P038O171 Aménagement du dernier km collège (3 collèges)							500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	1999P038 Aménagements cyclables	2902008 Véloroute du Léman à la mer-véloroute via rhôna	EPI	100 000,00	350 000,00			
Opération 2902008 Véloroute du Léman à la mer-véloroute via rhôna						100 000,00	350 000,00			
Programme 1999P038 Aménagements cyclables						5 860 000,00	3 670 910,56	5 176 895,00	650 000,00	550 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O007 RESERVE Opérations structurantes	EPI	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Opération 2004P045O007 RESERVE Opérations structurantes						250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O020 Entrée Centre-nord de Chambéry	AP	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	666 208,96	
Opération 2004P045O020 Entrée Centre-nord de Chambéry						1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	666 208,96	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O021 Aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin	EPI	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2004P045O021 Aménagement routier dans le cadre du Lyon-Turin						50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2004P045 Opérations structurantes	2004P045O024 Déconstruction du pont des Anglais	AP	189 464,13	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 2004P045O024 Déconstruction du pont des Anglais						189 464,13	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Programme 2004P045 Opérations structurantes						1 489 464,13	1 800 000,00	1 800 000,00	1 466 208,96	800 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2019P018 Plan vélo	2019P018O001 Plan Veilo - Aides aux collectivités locales -Infrastructures cyclables	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Opération 2019P018O001 Plan Vélo - Aides aux collectivités locales -Infrastructures cyclables						1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE	2019P018 Plan vélo	2019P018O008 Plan veilo - Aides aux collectivités locales - infrastructures cyclables - Appel à projet	EPI	500 000,00				
Opération 2019P018O008 Plan vélo - Aides aux collectivités locales - infrastructures cyclables - Appel à projet dernier km						500 000,00				
Programme 2019P018 Plan vélo						1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Secteur OPTIMISER LES DEPLACEMENTS ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS ALTERNATIFS						11 319 464,13	8 940 910,56	10 446 895,00	5 586 208,96	4 820 000,00

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	1999P025 Aires de chaînage	1999P025O039 Aire de chaînage	EPI		50 000,00		50 000,00	
Opération 1999P025O039 Aire de chaînage							50 000,00		50 000,00	
Programme 1999P025 Aires de chaînage							50 000,00		50 000,00	
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	2007P027 Gestion du trafic et information des usagers	2007P027O058 Invt Gestion du trafic et information des usagers	EPI	116 000,00	216 000,00	66 000,00	125 000,00	125 000,00
Opération 2007P027O058 Invt Gestion du trafic et information des usagers						116 000,00	216 000,00	66 000,00	125 000,00	125 000,00
Programme 2007P027 Gestion du trafic et information des usagers						116 000,00	216 000,00	66 000,00	125 000,00	125 000,00
Investissement Dépense	POLITIQUE ROUTIERE	Optimiser l'exploitation du réseau routier	2007P039 Outils de l'exploitation	2007P039O005 Modernisation du réseau radio	AP	327 309,77				
		Optimiser l'exploitation du réseau routier			EPI	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 2007P039O005 Modernisation du réseau radio						352 309,77	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Programme 2007P039 Outils de l'exploitation						352 309,77	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Secteur Optimiser l'exploitation du réseau routier						468 309,77	291 000,00	91 000,00	200 000,00	150 000,00
politique POLITIQUE ROUTIERE Investissement Dépense						50 454 658,40	48 106 910,56	50 237 895,00	45 231 208,96	44 370 000,00
POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES										
Investissement Dépense	RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	2019P001 2019 Formation du personnel	2019P001O002 020 Formation agents Administration générale	EPI	2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00	2 253,00
Opération 2019P001O002 020 Formation agents Administration générale						2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00	2 253,00
Programme 2019P001 2019 Formation du personnel						2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00	2 253,00
Secteur FORMATION						2 148,00	2 174,00	2 200,00	2 227,00	2 253,00
Investissement Dépense	RESSOURCES HUMAINES	PERSONNEL	1999P155 Frais annexes personnel	1999P155O006 Frais annexes de personnel DRH Gestion Paye	EPI	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Opération 1999P155O006 Frais annexes de personnel DRH Gestion Paye						75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Programme 1999P155 Frais annexes personnel						75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Investissement Dépense	RESSOURCES HUMAINES	PERSONNEL	2019P002 2019 Masse salariale	2019P002O001 2019 Personnel administration générale	EPI	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Opération 2019P002O001 2019 Personnel administration générale						14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Programme 2019P002 2019 Masse salariale						14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Secteur PERSONNEL						89 000,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
politique RESSOURCES HUMAINES Investissement Dépense						91 148,00	91 174,00	91 200,00	91 227,00	91 253,00
POLITIQUE SECURITE INCENDIE										

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	SECURITE INCENDIE		1999P046 Service d'incendie et de secours	1999P046O001 Subvention SDIS	EPI	1 844 834,00	2 262 814,00	3 362 814,00	3 505 126,00	2 415 736,00
Opération 1999P046O001 Subvention SDIS						1 844 834,00	2 262 814,00	3 362 814,00	3 505 126,00	2 415 736,00
Programme 1999P046 Service d'incendie et de secours						1 844 834,00	2 262 814,00	3 362 814,00	3 505 126,00	2 415 736,00
Secteur						1 844 834,00	2 262 814,00	3 362 814,00	3 505 126,00	2 415 736,00
politique SECURITE INCENDIE Investissement Dépense						1 844 834,00	2 262 814,00	3 362 814,00	3 505 126,00	2 415 736,00
POLITIQUE SOCIAL COHESION										
Investissement Dépense	SOCIAL COHESION	ACTION SOCIALE DE PROXIMITE	1999P210 Insertion sociale de proximité	1999P210O005 Actions cohésion sociale	EPI	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Opération 1999P210O005 Actions cohésion sociale						15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Programme 1999P210 Insertion sociale de proximité						15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Secteur ACTION SOCIALE DE PROXIMITE						15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL COHESION	INSERTION RSA	1999P208 RSA contrats aidés	1999P208O002 Actions d'insertion	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 1999P208O002 Actions d'insertion						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 1999P208 RSA contrats aidés						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Secteur INSERTION RSA						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL COHESION	LOGEMENT	1999P303 Aide aux organismes logement social	1999P303O006 Aide diverse logement	EPI	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Opération 1999P303O006 Aide diverse logement						500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Programme 1999P303 Aide aux organismes logement social						500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL COHESION	LOGEMENT	2005P007 Politique foncière.	2005P007O006 Plan prévention des risques	EPI	1 564,13				
Opération 2005P007O006 Plan prévention des risques						1 564,13				
Programme 2005P007 Politique foncière.						1 564,13				
Investissement Dépense	SOCIAL COHESION	LOGEMENT	2020P009 Gens du voyage	2020P009O001 Les Gens du voyage	EPI	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Opération 2020P009O001 Les Gens du voyage						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Programme 2020P009 Gens du voyage						30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Secteur LOGEMENT						531 564,13	530 000,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
politique SOCIAL COHESION Investissement Dépense						576 564,13	575 000,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
POLITIQUE SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI										

Politique		Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PETITE ENFANCE	1999P221 Protection maternelle et infantile	1999P221O002 Frais divers PMI	EPI	62 348,00	23 400,00	23 500,00	17 600,00	17 700,00
Opération 1999P221O002 Frais divers PMI						62 348,00	23 400,00	23 500,00	17 600,00	17 700,00
Programme 1999P221 Protection maternelle et infantile						62 348,00	23 400,00	23 500,00	17 600,00	17 700,00
Secteur PETITE ENFANCE						62 348,00	23 400,00	23 500,00	17 600,00	17 700,00
Investissement Dépense	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O001 Placement familial EJJ autres frais	EPI	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Opération 1999P227O001 Placement familial EJJ autres frais						5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O002 Placement en établissements enfance jeunesse famille	EPI	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Opération 1999P227O002 Placement en établissements enfance jeunesse famille						1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O004 Jeunes majeurs	EPI	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 1999P227O004 Jeunes majeurs						1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P227 Prise en charge physique EJJ	1999P227O005 Frais divers prise en charge enfance jeunesse famille	EPI	19 600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opération 1999P227O005 Frais divers prise en charge enfance jeunesse famille						19 600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Programme 1999P227 Prise en charge physique EJJ						1 225 600,00	1 207 000,00	1 207 000,00	1 207 000,00	1 207 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI	PROTECTION MERE ENFANT	1999P233 Prévention et maintien à domicile EJJ	1999P233O001 Aides financières enfance jeunesse famille	EPI	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opération 1999P233O001 Aides financières enfance jeunesse famille						3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Programme 1999P233 Prévention et maintien à domicile EJJ						3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Secteur PROTECTION MERE ENFANT						1 228 600,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
politique SOCIAL ENFANCE JEUNESSE FAMILLE PMI Investissement Dépense						1 290 948,00	1 233 400,00	1 233 500,00	1 227 600,00	1 227 700,00
POLITIQUE SOCIAL PERSONNES AGEES										
Investissement Dépense	SOCIAL PERSONNES AGEES		1999P171 PA Prise en charge physique	1999P171O004 Subventions relatives à l'hébergement des personnes âgées	AP	930 000,00	7 997 000,00	5 027 000,00	4 532 000,00	880 000,00
Opération 1999P171O004 Subventions relatives à l'hébergement des personnes âgées						930 000,00	7 997 000,00	5 027 000,00	4 532 000,00	880 000,00
Programme 1999P171 PA Prise en charge physique						930 000,00	7 997 000,00	5 027 000,00	4 532 000,00	880 000,00
Investissement Dépense	SOCIAL PERSONNES AGEES		1999P182 PA Prévention et maintien à domicile	1999P182O015 Conférence des financeurs, prévention, perte autonomie	EPI	100 000,00				
Opération 1999P182O015 Conférence des financeurs, prévention, perte autonomie						100 000,00				
Programme 1999P182 PA Prévention et maintien à domicile						100 000,00				
Secteur						1 030 000,00	7 997 000,00	5 027 000,00	4 532 000,00	880 000,00

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030	
politique SOCIAL PERSONNES AGEES Investissement Dépense					1 030 000,00	7 997 000,00	5 027 000,00	4 532 000,00	880 000,00	
POLITIQUE SPORT										
Investissement Dépense	SPORT	BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON	2019P012 Base départementale d'aviron	2019P012O001 Fonctionnement base d'aviron	EPI	100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opération 2019P012O001 Fonctionnement base d'aviron					100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
Programme 2019P012 Base départementale d'aviron					100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
Secteur BASE DEPARTEMENTALE D'AVIRON					100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
Investissement Dépense	SPORT	MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL	2016P048 Sport pour tous	2016P048O001 Comités sportifs départementaux	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2016P048O001 Comités sportifs départementaux					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Programme 2016P048 Sport pour tous					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Secteur MOUVEMENT SPORTIF FEDERAL					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Investissement Dépense	SPORT	SPORT EDUCATIF	2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport	2016P049O001 Forfait EPS	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 2016P049O001 Forfait EPS					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Investissement Dépense	SPORT	SPORT EDUCATIF	2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport	2016P049O004 Quatre plans sports	EPI	31 000,00	31 000,00	31 000,00	40 000,00	40 000,00
Opération 2016P049O004 Quatre plans sports					31 000,00	31 000,00	31 000,00	40 000,00	40 000,00	
Programme 2016P049 Interventions pédagogiques et scolaires Sport					51 000,00	51 000,00	51 000,00	60 000,00	60 000,00	
Secteur SPORT EDUCATIF					51 000,00	51 000,00	51 000,00	60 000,00	60 000,00	
politique SPORT Investissement Dépense					171 000,00	121 000,00	121 000,00	130 000,00	130 000,00	
POLITIQUE TOURISME										
Investissement Dépense	TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O053 Hébergement touristique marchand	EPI	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
Opération 1999P243O053 Hébergement touristique marchand					700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	
Investissement Dépense	TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O055 Signalisation touristique routière provision	EPI	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Opération 1999P243O055 Signalisation touristique routière provision					20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Investissement Dépense	TOURISME		1999P243 Développement du tourisme	1999P243O062 Bornage des cols et itinéraires cyclo provision	EPI	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opération 1999P243O062 Bornage des cols et itinéraires cyclo provision					10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
Programme 1999P243 Développement du tourisme					730 000,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00	

Politique	Secteur	Programme	Description opération	Type	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Dépense	TOURISME	1999P250 Aménagement tourisme	1999P250O038 Hospice du col du Petit Saint Bernard	EPI	180 000,00	180 000,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
Opération 1999P250O038 Hospice du col du Petit Saint Bernard					180 000,00	180 000,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
Programme 1999P250 Aménagement tourisme					180 000,00	180 000,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
Investissement Dépense	TOURISME	2017P013 Mise en oeuvre Schéma Départemental du Tourisme 2018	2017P013O001 Provision Mise en oeuvre SDT	EPI	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Opération 2017P013O001 Provision Mise en oeuvre SDT					1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Programme 2017P013 Mise en oeuvre Schéma Départemental du Tourisme 2018					1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Secteur					1 910 000,00	1 910 000,00	1 905 000,00	1 905 000,00	1 905 000,00
politique TOURISME Investissement Dépense					1 910 000,00	1 910 000,00	1 905 000,00	1 905 000,00	1 905 000,00
Total dépenses d'investissement					180 888 046,91	190 598 330,62	196 796 949,51	202 794 477,47	188 450 287,62
Total dépenses d'investissement hors écritures de refinancement et de trésorerie					150 778 881,46	163 907 033,34	173 796 949,51	179 794 477,47	165 450 287,62

Informations « ressources humaines » relatives au Rapport DOB 2025 conformément à la Loi NOTRe du 07 août 2015 et au Décret du 24 juin 2016

En déclinaison des principes énoncés par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et traduits dans l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en vertu du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, le présent document soumis pour avis à l'Assemblée départementale comporte les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel et à la durée effective du travail dans le Département.

Le Département de la Savoie est l'un des principaux employeurs du département et compte un effectif moyen de près de 2500 agents. Fonctionnaires ou contractuels, ils sont répartis sur plus de 220 sites sur l'ensemble du territoire savoyard et exercent près de 150 métiers différents pour répondre à l'ensemble des missions de service public du Département.

Cette situation est l'aboutissement d'une période de plus de 30 ans d'extension du périmètre de compétences du Département issue, pour l'essentiel, des différentes lois de décentralisation engendrant le transfert à la fois de missions définies par la loi et précédemment exercées par les services de l'État, mais aussi du développement des politiques volontaristes du Département pour répondre aux enjeux et besoins de la Savoie.

I- Les caractéristiques principales du personnel départemental

Les chiffres sont issus du Rapport Social Unique (RSU), élaboré chaque année au titre de l'année civile écoulée, document qui mesure l'ensemble des évolutions des données RH.

1- La structure des effectifs

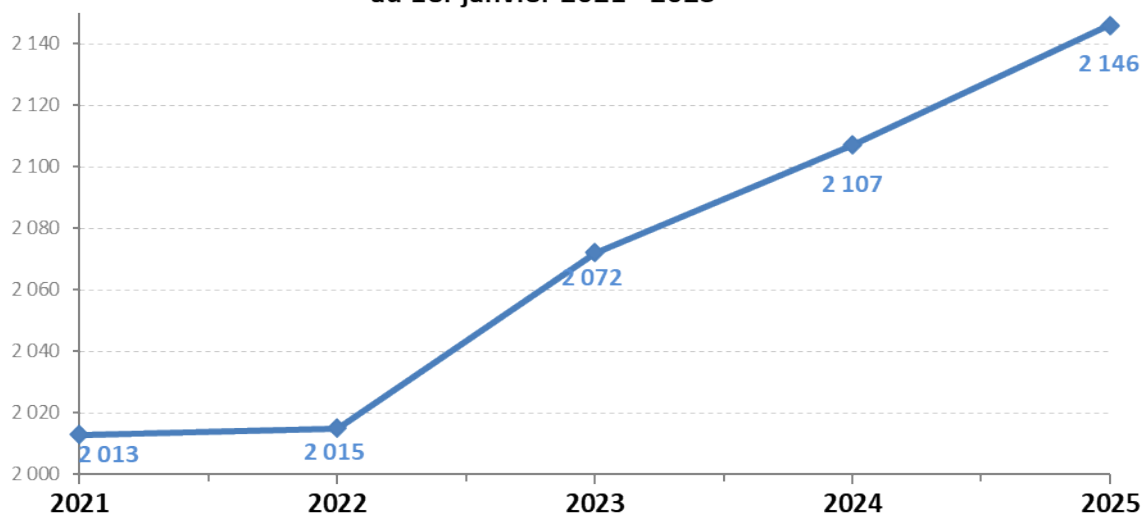
Les mesures engagées ces dernières années se traduisent dans la structure des effectifs.

Tableau 1- Evolution du nombre de postes permanents

Nombre d'emplois permanents (au 1er janvier)	2021	2022	2023	2024	2025
Conseil Départemental	1 959	1 960	2 014	2 046	2 077
<i>Dont Laboratoire</i>	16	16	16	16	16
Foyer Départemental de l'Enfance	54	55	58	61	69
TOTAL	2 013	2 015	2 072	2 107	2 146

Soit 31 postes de créés

Evolution du nombre d'emplois permanents au 1er janvier 2021 - 2025



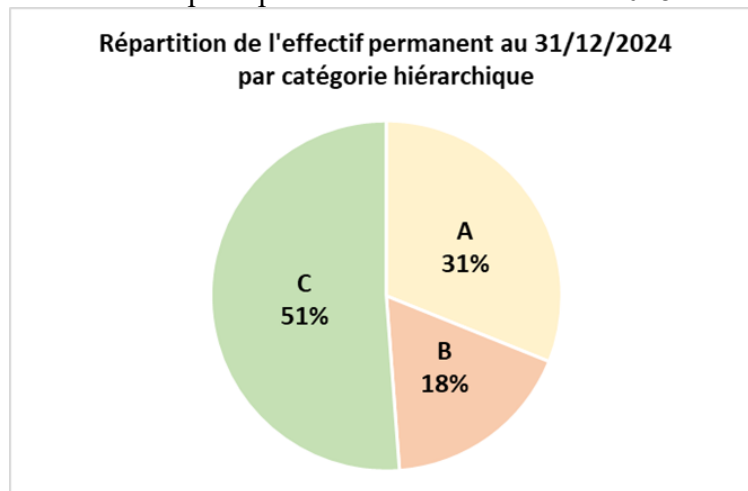
Entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, 39 postes permanents ont été créés afin d'accompagner plusieurs dynamiques de renforcement des services : la mise en œuvre de France Travail au sein du Pôle social, le soutien accru aux équipes du Foyer Départemental de l'Enfance et de la MDPH, mais aussi le développement des activités du Pôle solidarités territoriales (notamment pour le Musée Savoisien) et du Pôle ressources et moyens, dans le cadre du déploiement du schéma directeur numérique.

Si les fonctionnaires continuent de représenter la grande majorité des agents publics, la part des contractuels sur emploi permanent continue de progresser.

Tableau 2 - Évolution entre 2021 et 2024 du nombre de personnels rémunérés au 31 décembre de chaque année

Effectifs rémunérés au 31 décembre	2021	2022	2023	2024
Titulaires et stagiaires	1 681	1 640	1 663	1 659
Contractuels	174	214	229	254
Remplaçants	119	118	131	92
Agents mis à disposition à l'extérieur de la collectivité	22	20	20	45
Sous-Total sur emplois permanents	1 996	1 992	2 043	2 050
Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels	249	188	206	177
Emplois aidés	13	13	10	13
Apprentis	38	42	37	42
Contrats de projet	2	11	13	13
Collaborateurs groupes d'élus et du cabinet	11	11	11	8
Sous-Total sur emplois non permanents	313	265	277	253
Assistants familiaux	184	168	163	154
TOTAL hors assistants familiaux	2 309	2 257	2 320	2 303

À l'instar des autres Départements, la représentativité des agents de catégorie C reste prédominante au regard des compétences dévolues à l'échelon départemental (collèges, routes). Associée à la pyramide des âges, cette prédominance de la catégorie C permet d'identifier de nombreux départs potentiels à la retraite d'ici 2028 dans cette catégorie.



L'âge moyen des agents sur emploi permanent au 31 décembre 2024 reste élevé puisqu'il est de 47 ans. Ce vieillissement des agents du Département ne semble pas avoir d'effets directs sur le taux d'absentéisme, évalué à 5,9% (hors congés maternité, paternité et adoption) au 31 décembre 2024 au sein de la collectivité et qui était de 5.8% au 31 décembre 2023 sur le même périmètre.

Le caractère « inversé » de la pyramide des âges est un élément déterminant des orientations de la Politique RH et impose une réflexion sur l'évolution des métiers et des compétences nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

La pyramide des âges, invite à réfléchir sur la pénibilité de certains métiers, dans la dimension physique mais aussi émotionnelle, et donc en chaîne sur les parcours professionnels, l'usure professionnelle et l'élaboration d'une politique « séniors ».

Dans le même temps, cette pyramide révèle le déficit de « jeunes » au sein de la collectivité : 7% de personnels âgés de moins de 30 ans contre 46 % de l'effectif âgés de plus de 50 ans. La diversification des modes de recrutement, des publics, en travaillant davantage sur une population en acquisition de compétences, sur l'apprentissage et l'insertion devrait permettre d'assurer un transfert de compétences des « séniors » vers cette nouvelle génération d'agents publics et donc de rajeunir les effectifs de la collectivité.

2- Le temps de travail

La Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 consacre la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail de 35 heures par semaine, dans l'année suivant le renouvellement des assemblées délibérantes. Les régimes de travail spécifiques (travail de nuit, travail pénible ou dangereux, etc.) ne sont pas concernés.

Les agents de la collectivité effectuent 1 607 heures de travail chaque année. Pour un agent à temps complet, la durée hebdomadaire est de 39 heures au Conseil départemental de la Savoie, ce qui génère 21 jours d'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail).

Afin de tenir compte de la spécificité des métiers présents au sein de la collectivité, plusieurs règlements du temps de travail ont d'ores et déjà été rédigés en complément du règlement cadre qui précise les règles de droit commun pour l'ensemble du personnel départemental.

Parallèlement, le logiciel de gestion du temps Horoquartz, mis en œuvre au sein de la collectivité, dès le 1^{er} septembre 2009, a été déployé progressivement au sein des directions/services de la collectivité. La généralisation de l'expérimentation menée au sein de certaines Maisons techniques du Département (MTD) a permis à la collectivité d'étendre aux agents des routes ce logiciel de gestion du temps afin de mieux connaître leur organisation de travail, leur permettre de poser via ce logiciel, leurs congés mais également de suivre les heures supplémentaires et complémentaires réalisées par ces mêmes agents. De nouvelles populations d'agents devraient être progressivement intégrées dans l'outil de gestion des temps (agents des collèges, agents du SMMR et du Foyer Départemental de l'Enfance) en même temps que la collectivité engagera une réflexion sur l'évolution du règlement du temps de travail.

Tableau 3 - Répartition du temps de travail de l'effectif global

Sur les 2303 agents rémunérés au 31 décembre 2024, 2259 le sont sur des emplois à temps complet et 44 sur des emplois à temps non complet. Sur les 2303 agents à temps complet, 1951 agents sont à temps plein, 272 sont à temps partiel et 36 sont à temps partiel thérapeutique.

Au 31 décembre 2024		Nbre agents	%	
Sur emploi à temps complet	<i>Temps plein</i>	1 951	85%	
	<i>Temps partiel</i>	<i>sur autorisation</i>	204	9%
		<i>de droit</i>	68	3%
		<i>Thérapeutique</i>	36	1%
Sur emploi à non complet		44	2%	
Total		2 303	100%	

Tableau 4- Détails des temps non complets

Répartition par quotité des 44 agents à temps non complet

Quotité	Nbre agents	%
20	1	2%
25	1	2%
30	6	14%
50	16	36%
60	6	14%
70	6	14%
80	7	16%
90	1	2%
Total	44	100%

Tableau 5 - Détails des temps partiels

Répartition par quotité des 272 agents à temps partiel (hors temps partiel thérapeutique)

Quotité	Catégorie du Temps Partiel	Nbre agents	%
50	Temps partiel de droit au profit des travailleurs handicapés	2	0,7%
	Temps partiel de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	1	0,4%
	Temps partiel sur autorisation	2	0,7%
60	Temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	1	0,4%
	Temps partiel de droit au profit des travailleurs handicapés	1	0,4%
	Temps partiel de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	1	0,4%
	Temps partiel sur autorisation	2	0,7%
70	Temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	1	0,4%
	Temps partiel de droit au profit des travailleurs handicapés	1	0,4%
	Temps partiel sur autorisation	1	0,4%
80	Temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	29	10,7%
	Temps partiel de droit au profit des travailleurs handicapés	18	6,6%
	Temps partiel de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	11	4,0%
	Temps partiel sur autorisation	131	48,2%
90	Temps partiel de droit au profit des travailleurs handicapés	1	0,4%
	Temps partiel de droit pour soins à conjoint ou enfant ou ascendant	1	0,4%
	Temps partiel sur autorisation	68	25,0%
Total		272	100%

3 - Les rémunérations 2024

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)	dont primes et indemnités soumises à délibération (IFSE, CIA, autres primes et indemnités) hors frais de déplacement, NBI, SFT, CTI, heures supp et comp	RISEEP	dont nouvelle bonification indiciaire (NBI)	dont heures supplémentaires ou complémentaires	dont SFT
Catégorie A	25 045 856 €	6 655 616 €	5 909 999 €	209 933 €	47 337 €	253 465 €
Catégorie B	10 458 603 €	2 518 681 €	2 104 629 €	61 368 €	112 928 €	60 136 €
Catégorie C	31 639 890 €	6 790 043 €	5 115 310 €	134 345 €	858 986 €	212 714 €
Total	67 144 350 €	15 964 340 €	13 129 938 €	405 646 €	1 019 251 €	526 315 €

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)	dont primes et indemnités soumises à délibération (IFSE, CIA, autres primes et indemnités) hors frais de déplacement, NBI, SFT, CTI, heures supp et comp, et IR	RISEEP	dont heures supplémentaires ou complémentaires
Catégorie A	5 645 143 €	1 269 824 €	1 089 081 €	8 171 €
Catégorie B	3 375 051 €	752 288 €	611 564 €	43 882 €
Catégorie C	3 709 470 €	701 519 €	522 171 €	155 928 €
TOTAL	12 729 664 €	2 723 631 €	2 222 816 €	207 980 €

II. Les orientations en matière de ressources humaines pour 2026

1- Des dépenses de personnel en hausse

Après une année 2025 marquée par progression significative des dépenses de personnel (+3,51M€ tous budgets confondus), dont 2,4M€ consacrés au renforcement des effectifs à travers des créations de postes, la dynamique se poursuit jusqu'en 2029.

Sur le budget principal, les dépenses de personnel progresseraient de manière continue, passant de 126,89 M€ en 2026 à 134,25 M€ en 2029, soit une hausse de 7,36 M€ sur la période.

Outre la prise en compte du glissement vieillesse-technicité (GVT) jusqu'en 2029, cette évolution s'explique principalement par le relèvement progressif du taux de cotisation employeur à la CNRACL.

En effet, le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 a porté ce taux de 31,65 % à 34,65 % à compter du 1^{er} janvier 2025, puis prévoit de nouvelles hausses successives : 37,65 % en 2026, 40,65 % en 2027 et 43,65 % en 2028.

Cette montée en charge des contributions sociales constitue ainsi le principal facteur d'accroissement des dépenses de personnel sur la période.

	2025	2026	2027	2028	2029
Budget principal	123,83M €	126,89M €	130,37M €	133,13M €	134,25M €
- dont masse salariale*	119,20M €	122,15M €	125,59M €	128,33M €	129,42M €

**Budget RH hors élus, hors collaborateurs de groupes d'élus, hors budget formation, hors budget propre de la Direction des Ressources Humaines et hors investissement*

2- Un souci accru apporté à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail grâce à une politique QVCT structurante et partagée

Dans un contexte professionnel de plus en plus complexe, la Qualité de Vie et des Conditions de Travail s'affirme comme un levier stratégique pour concilier performance collective, conditions de travail individuelles et collectives.

La collectivité renforce une approche transversale et partagée, associant l'ensemble des acteurs (DRH, managers, assistants prévention, agents eux-mêmes), afin de prévenir l'usure professionnelle, anticiper les effets du vieillissement, lutter contre l'absentéisme et accompagner les parcours jusqu'à la retraite dans de bonnes conditions de santé.

Le plan pluriannuel de prévention des risques professionnels, actuellement en cours de renouvellement, consolide et structure les actions en matière de prévention des risques physiques (formations, ergonomie, études de poste) et de suivi des risques psychosociaux, avec des instances de travail et de concertation réunies régulièrement pour ajuster les actions aux besoins identifiés.

L'accompagnement des situations individuelles et collectives est renforcé : accompagnement social et familial, actions de prévention en matière de santé et coordination avec l'équipe médicale, médiations, coachings et interventions de psychologues du travail viennent soutenir

les équipes et les agents dans la gestion de situations professionnelles complexes, dans une logique de prévention précoce des risques et d'amélioration des conditions de travail.

La collectivité accompagne également toutes les formes de mobilité professionnelle, qu'elles soient choisies ou subies, pour offrir à chaque agent des perspectives adaptées à ses compétences, à ses aspirations et à son parcours. Ces dispositifs de conseil, de formation, d'immersion constituent un levier essentiel de la prévention de l'usure professionnelle et de la sécurisation des parcours.

Dans ce cadre, une politique inclusive en faveur des agents en situation de handicap est conduite, avec l'appui du FIPHFP, pour structurer des pratiques inclusives, faciliter le recrutement et adapter les conditions de travail aux besoins spécifiques.

En complément, le nouveau plan d'action égalité femmes-hommes 2025-2028 prévoit des actions de formation, d'information et de sensibilisation destinées à l'ensemble des agents, afin de promouvoir une culture de l'égalité professionnelle.

Enfin, une réflexion est engagée sur la mise en place d'une offre sportive sur le temps de travail, dont la concrétisation est envisagée au printemps 2025, afin de renforcer la prévention santé et la cohésion interne.

3- La nécessité de former les agents et d'attirer les talents

Le plan de formation triennal 2025-2027 a été soumis à l'avis du comité social territorial de juin 2025. Il définit une stratégie de développement des compétences en lien avec les enjeux professionnels, organisationnels et humains de la collectivité et vise à anticiper les besoins, soutenir l'épanouissement des agents et accompagner les mobilités, reconversions et évolutions professionnelles.

Quatre axes structurent ce plan :

- Renforcer les compétences socles pour développer une culture commune et les savoirs transversaux (RH, communication, numérique, développement durable, etc.).
- Développer les compétences métiers à travers des parcours adaptés aux fonctions spécifiques et aux besoins identifiés par direction.
- Garantir la santé et la sécurité au travail, en diffusant une culture de prévention et en assurant les habilitations et compétences nécessaires.
- Accompagner les parcours professionnels, via des dispositifs de soutien à la prise de poste, à l'évolution, à la reconversion ou au maintien dans l'emploi, en lien avec les acteurs RH dédiés.

En parallèle, afin de garantir à tous les agents un accès équitable et facilité à la formation, le règlement de formation a été entièrement révisé pour offrir un cadre lisible, cohérent et évolutif, tout en intégrant les dernières évolutions réglementaires.

Enfin, afin d'attirer de nouveaux profils et de fidéliser les agents, un travail conséquent a été mené sur l'identité employeur du Département qui a abouti en 2025 à la définition d'un socle de valeurs partagées (confiance, engagement, collectif), la réaffirmation des missions (prendre soin des habitants à tout âge de la vie, préparer l'avenir ensemble, améliorer le quotidien chaque jour. « Trouver sa voie », c'est une promesse employeur visant à améliorer l'attractivité de la collectivité auprès des futurs collaborateurs et à renforcer la fidélisation des agents.

A noter pour 2026 :

- la mise en place du logiciel recrutement, actuellement en cours de paramétrage. Il permettra de moderniser le processus de recrutement pour un suivi facilité des managers et une amélioration de l'expérience candidat.
 - la création d'un site recrutement permettant de mettre en avant le Département de la Savoie, sa politique RH ainsi que les offres d'emploi
 - l'utilisation de nouveaux supports de diffusion des offres d'emploi en même temps qu'une campagne de communication visant à faire connaître les métiers du Département
- En parallèle, la présence de la collectivité sur les salons de l'emploi se poursuit.

4- La poursuite du dialogue social

Le dialogue social se poursuivra dans le cadre d'un protocole des droits syndicaux réactualisé en 2024 autour principalement des réflexions concernant l'égalité hommes femmes, le sport au travail et le déploiement du plan pluriannuel de prévention des risques professionnels. 2026 sera également consacrée à la préparation des élections professionnelles qui se tiendront le 10 décembre 2026 avec un recours au vote électronique comme en 2022.